Guide Arts et Spectacles

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – Nº 13988 – 4,50 F

JEUDI 18 JANVIER 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Pour une fédération européenne

FOIN des atermoiements, de l'expectative inquiète ou des bonnes paroles vagues que seul arrachait jusqu'ici à l'Europe éberluée ce qui est en train de se produire à l'Est : un vrai débat vient d'être lancé, et de façon spectaculaire, par M. Jacques Delors, qui devait proposer ce mercredi 17 janvier, devant le Parlement européen, un changement de nature radical de la Communauté. En demandant aux Douze de commencer dès la fin de cette année à concevoir les institutions de la future union politique, et notamment la création d'un véritable exécutif européen, M. Jacques Delors les invite à sauter le pas sans tarder vers ce qu'il appelle déjà la « fédération ».

Le président de la Commission n'ignore pas qu'en clarifiant ainsi les choix il prend un risque et que ses propositions ne seront pas sans provoquer des réactions de rejet. Mais on ne pourra nier qu'elles témoignent d'une grande intelligence de la situation, que l'on peut résumer en trois points : conscience de l'urgence, conscience que le problème allemand est la clé du problème européen, conscience qu'on ne peut attendre des peuples qu'ils organisent leur avenir commun en bon ordre sans leur proposer de projet véritablement mobilisateur.

L'UNION économique et monétaire, qui reste une grande ambition de la Communauté, ne peut en tenir lieu à elle seule, surtout pas aux yeux des Allemands. L'attitude du chancelier Kohl comme les propos que tenait mardi à Paris le président de la Bundesbank disent assez qu'il ne s'agit pour eux, dans le meilleur des cas, que d'une affaire de raison qui ne suscite pas l'enthousiasme. M. Jacques Delors a compris qu'on ne peut faire faire à des gens qui se disent pourtant Européens un grand bond en avant sur un thème qu'ils n'aiment pas. Ce qui fait vibrer les Allemands actuellement, c'est l'Allemagne ; le président de la Commission prend le pari qu'ils vibreront pour l'Europe politique dès lors qu'on leur dira clairement, sans réticence comme il le fait, que la RDA y a sa place pleine et entière

L'URGENCE, c'est aussi que la situation dans divers pays de l'Est risque de mal tourner. M. Delors, dénonçant implicitement la médiocrité de la réponse fournie actuellement par l'Occident, y compris sur le plan matériel, tente là aussi de secouer l'ankylose en appelant la Communauté à faire pour ces pays le même effort que celui auquel elle a consenti pour ses propres régions défavorisées.

Enfin, les « oublis » du message de M. Delors ne sont sans doute pas fortuits. S'il évoque à peine les Etats-Unis, s'il ne parle pas de l'URSS, c'est sans doute une façon de constater le déclin des Super-Puissances, c'est peut-être une manière de rejeter l'idée qu'il faut reconstruire l'architecture du continent à partir des alliances, c'est en tout cas un appel aux Européens pour qu'ils se prennent eux-mêmes en main.

Lire nos informations page 4

Malgré l'envoi par Moscou d'importants renforts

L'Arménie et l'Azerbaïdjan pratiquement en état de guerre

En dépit de l'instauration de l'état d'urgence et de l'envoi de onze mille hommes en renfort, la crise s'aggrave entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie, qui se trouvent pratiquement en état de guerre. Le commandant en chef des troupes du ministère de l'intérieur a fait état, mardi soir 16 janvier, d'un « grand nombre de morts » au cours des dernières vingt-quatre heures. Washington a fait savoir que les Etats-Unis « comprenaient » l'envoi de troupes au Caucase pour mettre un terme aux combats interethniques.

MOSCOU

de notre correspondant

Le journal télévisé s'acheva, mardi soir 16 janvier, sans que soient arrivées les images sur Bakou. Le présentateur n'en finissait plus de s'excuser, tous les continents défilaient à l'écran, les reportages les plus insignifiants, les plus choquants de légèreté, se succédaient et, non, ces images de Bakou n'arrivaient pas et c'était un peu comme si le Caucase ne répondait plus. Car ce n'était pas la censure, pas le silence. Lus d'une voix de circonstance, les communiqués de l'agence Tass – les « *communiqués du Front* », dit-on – ne laissaient pas de doute sur la gravité de la situation. Quant au commandant en chef des troupes du ministère de l'intérieur, le général Chataline, il parlait, lui, dans une longue interview d'un « *grand nombre de morts* » au cours des dernières vingt-quatre heures. On était mardi soir et cela signifiait donc qu'une journée pleine, trente heures même, d'état d'urgence n'avait rigoureusement rien changé à la situation.

BERNARD GUETTA

Lire la suite page 3

Les derniers bastions du marxisme-léninisme
II. – Cuba
page 5

Accord entre M. Evin et les représentants des médecins

Le conflit hospitalier en voie de règlement

Un accord permettant d'espérer un règlement du conflit hospitalier a été conclu, mercredi 17 janvier, entre les syndicats de chefs de clinique et d'internes et M. Claude Evin, ministre de la santé. Une assemblée générale devait décider, en fin d'après-midi, des suites à donner au mouvement de grève entamé le 10 janvier.

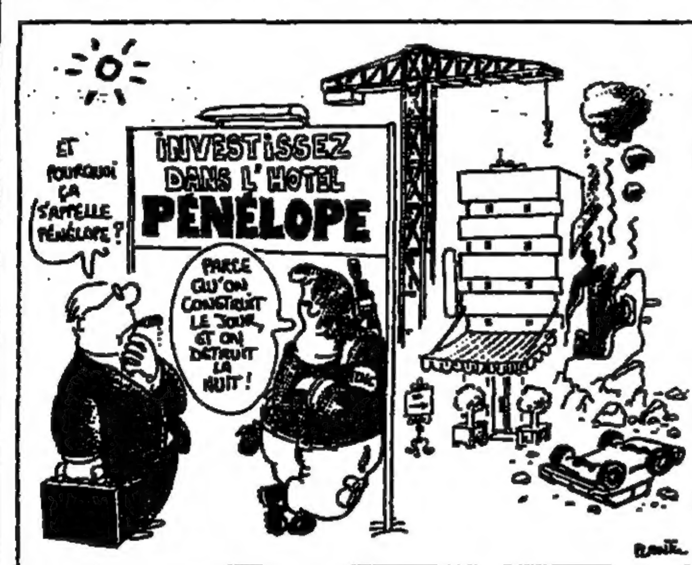
La grève des urgences n'aura pas lieu. Le *mouvement de grève* des internes et des chefs de clinique des hôpitaux publics, qui avait démarré le 10 janvier à Paris, devait s'achever – sauf surprise et surenchère de dernière heure – mercredi 17 janvier. Un accord, donnant en grande partie satisfaction aux grévistes, a en effet été conclu mercredi à l'aube entre les syndicats d'internes et de chefs de clinique et le ministre de la santé, M. Claude Evin. Ce dernier, qui, *il faut le rappeler*, n'est *pas maître du jeu* dans cette négociation – c'est aux partenaires conventionnels, la Caisse nationale d'assurance-maladie et les syndicats de médecins, qu'il revient de définir les règles de fonctionnement de la médecine libérale, – a donc décidé de ne pas laisser s'enliser le mouvement.

FRANCK NOUCHI

Lire la suite page 11 - section B

La Corse après les attentats

Le gouvernement veut aider l'assemblée régionale à mettre en œuvre le schéma d'aménagement de l'île



Lire page 7 l'article de JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Un article de M. Pœhl à l'occasion du 15e bilan économique du « Monde »

Plaidoyer pour une politique monétaire indépendante

A l'occasion de la publication du « Bilan économique de 1989 », intitulé « Vent d'Est », « le Monde » a organisé, mardi 16 janvier à la CCIP, à Paris, une conférence-débat avec M. Karl Otto Poehl, président de la Banque fédérale de RFA, sur « le mark et l'Europe ».

par Karl Otto Poehl

Le Conseil européen a pris à Strasbourg en décembre dernier une décision de grande portée. Avant la fin de l'année en cours, doit se tenir une conférence intergouvernementale qui aura pour tâche de discuter et de décider des prochaines étapes sur la voie de l'union économique et monétaire européenne et de la forme institutionnelle de celle-ci. *Cette conférence* devra créer le fondement juridique par lequel toutes les compétences requises détenues jusqu'alors par les instances nationales pourront être transférées aux organes communautaires.

C'est la politique monétaire qui est concernée au premier chef, politique pour laquelle le traité instituant la CEE n'attribue pas de compétences aux communautés, ce qui suffit à expliquer pourquoi une modification du traité est nécessaire pour la réalisation des étapes institutionnelles vers l'intégration monétaire.

Dans la plupart des autres domaines de la politique économique, il n'existe pas une telle nécessité de créer, dans la perspective de l'union économique et monétaire, de nouvelles institutions et d'effectuer vers elles un transfert de compétences. Les instruments et organes communautaires existants doivent plutôt être mieux utilisés afin d'atteindre une convergence plus grande des politiques économiques et de leurs résultats, et d'ancrer cette convergence solidement. Les progrès réalisés dans ce domaine, par exemple la libre circulation des biens et des capitaux, ne doivent pas être remis en cause si l'union économique et monétaire veut s'inscrire dans la durée.

Dans les secteurs importants, des dispositions obligatoires complémentaires se révèleront donc nécessaires, qui gêneront ou empêcheront les attitudes individualistes des Etats membres et obligeront ceux-ci à respecter un minimum de « bonne tenue », surtout en matière de politique budgétaire.

Lire la suite page 33 - section B

CAMPUS

Turbulences dans la recherche universitaire

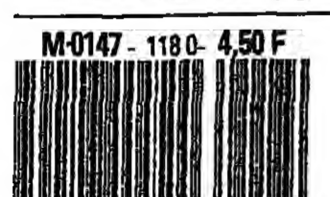
L'heure de vérité a sonné pour la recherche universitaire. Tel est le sentiment qui domine, après la décision du ministère de l'éducation nationale de redéployer son effort dans ce domaine. Objectif : relancer la recherche dans une enveloppe *budgétaire pratiquement* inchangée. Le ministère entend donc faire des choix beaucoup plus stricts, en concentrant ses moyens sur les équipes « de qualité » et les mieux à même de former de jeunes chercheurs. Ce souci de mettre fin au saupoudrage, au « clientélisme » et aux « gaspillages » provoque de fortes turbulences dans les laboratoires.

L'université de Tel-Aviv à la recherche de mécènes

Vers un bac professionnel des métiers d'art

pages 13 à 15 - section B

M-0147 - 118 0 - 4,50 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA, Maroc, 5 dir, Tunisie, 600 m., Allemagne, 2 DM, Autriche, 20 sch., Belgique, 30 fr, Canada, 1,95 $, Antilles/Réunion, 7,20 F, Côte-d'Ivoire, 425 F CFA, Danemark, 11 kr, Espagne, 160 pes., G.-B., 60 p. Grèce, 150 dr Irlande, 90 p., Italie, 1 800 L., Libye, 0,400 DL, Luxembourg, 30 f Norvège, 12 kr Pays-Bas, 2,25 fl Portugal, 140 esc Sénégal, 335 F CFA Suède, 12,50 cs Suisse, 1 60 f USA (NY), 1,50 $ USA (others), 2 $.

CLAUDE SARRAUTE

…s plus haut !

Bokassa, pour n'en citer que quelques-uns, très vite amenés à donner la mesure démesurée de leur prodigieuse incapacité.

Tenez, sans aller si loin, il était pas bien mon Jacquot à l'Hotel de ville ? Non, Matignon, ça la foutait mieux, c'était plus classe question adresse. Et bon, on l'a aidé à déménager. D'accord, il est pas resté longtemps. Et après ? Il reviendra. Suffit qu'il fasse bien son boulot, là maintenant, pour que demain on lui en reconfie un qui lui aille comme un bonnet d'évêque à un lapin. Fabius pareil. Le perchoir de l'Assemblée nationale, il en a marre, il est là à sautiller d'un pied sur l'autre, le bec en l'air, à guetter le moment où il pourra cocoricoter dans le poulailler de l'Elysée. Lui aussi il a de bonnes chances.

Tiens, sans monter si haut, moi, pas plus tard qu'hier, vous savez ce qu'ils m'ont offert, mes chefs : le bulletin de l'étranger. Ensuite il me restera plus qu'à carrer mes fesses dans le fauteuil du dirlo, en bonne fidèle de l'évangile selon saint Peter.

…x de « Civic »
…onnaires de l'intérieur

de la police nationale (GIPN). Ou encore, plongé dans la paperasse, un agent de bureau qu'une passion pour les pyramides et l'archéologie n'empêche pas de s'occuper d'immobilier à la préfecture du Rhône.

La revue doit son nom de baptême à deux bonnes fées, a expliqué M. Pierre Joxe. A l'esprit civique issu des idéaux de 1789. Et au service télématique du ministère, dont le code d'accès est, précisément, CIVIC. Un double symbole pour un ministère dont l'histoire a été marquée par le goût du secret et qui a fait sa révolution en matière de communication au cours de la décennie 80.

E. In.



DÉBATS

Révolution

Le chemin de Vaclav Havel

par Jean-Pierre Faye

Novembre, Vaclav Havel disait dans *le Monde* sa surprise devant *« la vitesse »* de l'Histoire à Prague. Mais avant la vitesse il a dû subir, et c'est sa force d'aujourd'hui, la lourde lenteur du temps pour l'emprisonner et le persécuter. Lenteur alliée à la rapidité des procédures expéditives.

Voilà dix ans, le 23 octobre 1979, le procès de Vaclav Havel et de la Charte 77 se conclut en une journée, au palais de justice de Prague.

La répression atteint là son point culminant, dans une Tchécoslovaquie « normalisée » par les tanks de Leonid Brejnev à partir d'août 1968.

Nous arrivions en délégation dans la matinée, en vue d'être les témoins de ce procès.

Ils sont quatre accusés : Vaclav Havel, avec Jiri Dienstbier, Petr Uhl et Vaclav Benda, tous porte-parole de la Charte 77 et du Comité pour la défense des personnes injustement poursuivies.

Nous étions quatre également : Patrice Chéreau, le mathématicien Jean Dieudonné, le sculpteur Chalier et moi-même. A l'entrée du palais nous adressons une demande écrite au président du tribunal, pour obtenir l'accès à la salle des débats. On nous répond qu'il faut aller au « Château » chercher la permission...

La montée au « Château » de Prague est alors comme l'envers de la lutte conduite par Havel et ses amis face à leurs juges.

A l'entrée du ministère des affaires étrangères, presque contigu au palais de la présidence – et dans cet ensemble qui fait masse se dresse le « Château », le Hradcany, le palais symbolisant la souveraineté – une voix féroce me répond mécaniquement, par téléphone, qu'il n'est pas question d'entrer dans la salle du tribunal, puisque nous avons sur nos passeports un visa « touristique ». Ces passeports sont d'ailleurs déjà sur la table du mystérieux apparatchik téléphoniste à la voix menaçante.

Dans la ville d'en bas, sur l'autre rive de la Moldau, de la Vltava, le tribunal est maintenant encerclé durement par la police, il est vain de tenter d'approcher.

Nous faisons le guet dans un restaurant qui fait face. Lorsque nous voyons sortir du tribunal les familles des inculpés, nous allons à leur rencontre. C'est alors que le quartier tout entier s'éteint brusquement. Les rues, le palais, les maisons, sont plongés dans une entière obscurité, où certains d'entre nous se sont perdus.

Staline et Marilyn Monroe

Dans l'appartement de l'un des accusés, Benda, voisin du tribunal, nous retrouvons leurs familles, parmi lesquelles Olga Havel, et nous apprenons le verdict – cinq années de prison.

Sans la présence (même absente et repoussée dans la rue) de ces « témoins étrangers », « c'eût été dix ans », avance un membre des familles... Dix ans, annoncés par le procureur, ou cinq ans ferme – pour avoir revendiqué le respect des droits d'expression et de réunion que précisait la « troisième corbeille » des accords d'Helsinki, bel et bien signés par l'Etat tchécoslovaque ? Mais il n'y aura pas d'autre recours à ce procès que le noir humour rieur de Vaclav Havel.

Deux heures plus tard, dans la nuit et la rue déserte, nous serons arrêtés spectaculairement par... la police secrète, le STB. Une cinquantaine de policiers, en civils et en uniformes, pour quatre hommes. La nuit se passera, entrecoupée d'interrogatoires, dans les locaux du STB, sous la photo de Staline et de Marilyn Monroe. Un camion à bâche ouverte nous entraîne ensuite à travers des forêts.

En observant la physionomie des policiers qui nous escortent, je méditais le sort de Vaclav Havel livré pour cinq ans à ces visages-là.

L'essai politique (1), comme la mordante dramaturgie, de Vaclav Havel sont la description permanente de ce perpétuel procès, préparé pour chacun, et pour tout Européen qui s'est hasardé dans cet espace.

Etat post-totalitaire, comme il le nomme, espace en grisaille, qui ne pratique plus le massacre de masse stalinien, sauf état d'exception.

(Les derniers ordres de Ceausescu : *« Tous ceux qui réprouveraient nos mesures doivent être liquidés sur-le-champ. »*) Société de non-respiration, univers de l'asthme, en termes havéliens.

Mais justement la jonction des noms et des visages de Havel et de Dubcek sur la place Venceslas, unissant des centaines de milliers de manifestants, le 24 novembre, fera basculer l'espace politique.

Cette seule jonction sans armes sera une arme plus forte que toutes les armes. Le soir même, Milos Jakes le « normalisateur » démissionne du secrétariat général.

Et le 22 décembre verra tout à la fois la dissolution du STB, l'ouverture du mur sous la porte de Brandebourg à Berlin, la chute et la fuite du conducator à Bucarest.

De Varsovie à Budapest et à Sofia, de Berlin à Prague et à Bucarest, la même chaîne relie librement les peuples qui rompent leurs chaînes.

Havel et Dubcek ensemble dans l'espace public ont rendu manifeste un fait nouveau en Europe.

« Il n'y a pas de révolution si elle n'est pas une révolution européenne », annonçait en 1848 un jeune Allemand d'Angleterre.

Il s'appelait Friedrich Engels... Sa prospective n'a touché le réel que dans la révolution européenne qui vient de remplir de sens l'année du Bicentenaire.

Dans l'humour éthique de Vaclav Havel tout a basculé pour tous. Il demande même la grâce pour Nicolae Ceausescu. Une fois encore c'est Prague – comme en 1348 quand Charles IV fonde la première « universitas » en Europe, à l'est du Rhin, – c'est Prague qui affine le pivot de diamant par lequel le paysage historique tout entier se renverse et change, en Europe.

Et voici que dans la nuit du 31 décembre 1989, la révolution roumaine prononce l'abolition de la peine de mort.

L'espace européen est celui *« où la mort n'est plus liée à la souveraineté »* – que Georges Bataille définissait comme *« l'opposé, dans l'existence, à la vie servile »*. La volonté d'abolir le droit de mort, c'est cela que les Inquisiteurs dénoncent furieusement, à la veille de la Révolution française, chez ces insensés qu'ils nomment curieusement des *« socialisti »*...

Si maintenant, avec un pli ironique, les termes de « construction du socialisme » devaient retrouver un sens, ce serait celui-là : revendication qui s'oppose, sous toutes ses formes, à la cruauté de la condition sociale et à sa servilité.

Le « Château » de Prague, aujourd'hui, signifie cela. Du procès au « Château », le chemin de Vaclav Havel a donné réalité et sens à la révolution européenne de 1989.

▶Jean-Pierre Faye est philosophe.

(1) Vaclav Havel, *Essais politiques*, Calmann-Lévy, présentations de Louis Errera et de Jan Vladislav, septembre *1989*.

Huit journées

– 24 août 1989 : à Varsovie, investiture du gouvernement Tadeus Mazowiecki par la Diète.

– 10 septembre : à Budapest, décision d'ouvrir la frontière austro-hongroise.

– 23 octobre : à Budapest, proclamation de la IVe République hongroise.

A Leipzig, trois cent mille manifestants sur la place Karl-Marx et le Ring.

– 9 novembre : à Berlin-Est, ouverture du mur.

– 24 novembre : à Prague, Vaclav Havel et Alexander Dubcek se rejoignent sur la place Venceslav ; démission du « normalisateur » Jakes du secrétariat général.

– 14 décembre : à Sofia, proposition d'abolir les articles de la Constitution relatifs au parti « dirigeant ».

– 22 décembre : à Bucarest, chute et fuite du « Conducator ».

TRAIT LIBRE



Dessin de TIM

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

Bibliographie

L'enfantement éclatant d'une nouvelle façon de juger

De toutes les injustices dues à la Terreur l'image sommaire qu'elle a pu donner de ce que fut la justice de la Révolution n'est pas la moindre. Le couteau ensanglanté du *« rasoir national »* fait, le plus souvent, oublier à une opinion peu soucieuse d'histoire rigoureuse les réformes radicales menées tambour battant de 1789 à 1792 qui ont déjà supprimé les tourments et les supplices éclatants jusque-là commandés par les lois du roi au nom d'une vengeance divine dont le souverain se trouvait le dépositaire.

Fouquier-Tinville porté au rang de mythe accapare l'horizon judiciaire d'où disparaissent, ignorés du plus grand nombre, les artisans de l'une des plus radicales réformes des lois et des juridictions d'un pays. Ceux-là furent Bergasse, Thouret, Adrien Duport et le si original Sieyès. Le Marat communément dépeint ignore celui qui, dès 1780, proposait le grand chambardement judiciaire dans un *Plan de législation criminelle* condamné dare-dare au pilon.

Pour remettre en place les idées trop incertaines de nos contemporains sur ce sujet, voici que viennent à point, publiés dans les derniers mois de 1989, deux livres qui à la fois se recoupent et se complètent. L'un et l'autre sont des ouvrages collectifs. Chaque chapitre a son auteur, en fait son spécialiste. Le premier dans l'ordre de parution s'intitule *Une autre justice*. Les études qu'il propose ont été mises en œuvre par Robert Badinter. Le second, *la Révolution de la justice* déroule, des années 1780 à l'arrivée de l'Empire, un panorama aussi bien de la raison même de cette Révolution, que de ses effets, des idées qu'elle brassa, de son réalisme comme de ses utopies, de ses brusques avancées comme de ses ultimes reculs à partir de l'entrée en lice des thermidoriens.

L'ordonnancement en est dû à Philippe Boucher, chef d'orchestre exigeant mais respectueux de ses instrumentistes. L'introduction d'*Une autre justice* est de Robert Badinter, ancien garde des sceaux resté en la circonstance très avocat. L'avant-propos de la *Révolution de la justice* porte la signature de Pierre Arpaillange, garde des sceaux en exercice. Enfin, on remarquera que parmi les spécialistes, juristes, avocats, historiens du droit appelés à donner leurs lumières, deux, Jean-Louis Halperin et Bernard Schnapper, ont collaboré aux deux ouvrages.

Dès le 17 août 1789, Nicolas Bergasse, député du tiers à l'Assemblée nationale constituante, présentant déjà un rapport sur l'organisation judiciaire, avait annoncé la couleur : *« Il est indispensable qu'une révolution absolue s'opère dans le système de nos tribunaux. »* En parlant ainsi, Bergasse, avocat de son état, comme tant d'autres dans cette bataille, n'était pas porte-parole du seul tiers état. Les doléances de la noblesse lyonnaise aux états en mai 1789 formaient ce vœu : *« Que tout ce qui tient à l'ordre judiciaire soit réformé ou amélioré... »*

Plus prompte, moins dispendieuse

Il est aisé de comprendre pareille demande. L'état des lois comme l'état des lieux de l'avant-1789 judiciaire, sur lequel s'ouvre et s'attarde à juste titre *la Révolution de la justice* montre, à la fois, la multiplicité et le désordre des ordonnances qui se sont succédé au cours des siècles. Les juridictions, de la sénéchaussée au baillage, du présidial aux parlements, désespèrent tout autant ceux qui sont dans la nécessité de s'y adresser, s'il s'agit d'affaires civiles, que ceux qui, délinquants, s'y trouvaient déférés. La plainte est ancienne, invariable aussi. Elle touche au coût de cette justice, à la vénalité des charges, aux fameuses *« épices »*.

Juge ou avocat, l'homme de basoche a mauvaise presse. Déjà, des voix font entendre un discours qui n'est pas sans écho deux siècles après. On plaide pour une justice moins dispendieuse et plus prompte. On dénonce des *« harpies »* vivant de la chicane. La justice seigneuriale ajoute encore au mécontentement que commande celle du roi.

Voilà à quoi il faut, dès la fin de 1789, remédier. Les esprits y sont préparés. L'opinion aussi. Racine, La Bruyère avaient daubé sur les plaideurs, le *« devoir »* et le *« métier »* des juges. Ce que disent, dès le milieu du dix-huitième siècle, leurs successeurs couvait un retentissement bien plus grand. Ce n'est pas, comme le rappelle Jacques Poumarède dans *la Révolution de la justice*, que Montesquieu dans son *Esprit des lois*, Cesare Beccaria dans son *Traité des délits et des peines* et Voltaire dans ses écrits et propos pour *la malheureuse famille Calas* et quelques autres, parlant d'une même voix.

Mais chacune de ces voix a déjà proposé : la séparation des pouvoirs pour Montesquieu ; une révision totale de la justice pénale passant par la suppression de la peine de mort et surtout amorçant le courant des idées de rééducation, pour Beccaria : enfin pour Voltaire, grand laudateur de Beccaria, la raison, la simple raison exprimée par des mots violents comme des balles : *« Vous voulez de bonnes lois ? Brûlez les vôtres et faites-en de nouvelles ! »*

Ainsi firent-ils, en effet, les Le Peletier de Saint-Fargeau, les Brissot, les Brillat-Savarin, les Duport, les Sieyès, Bergasse, Merlin de Douai. Ils mirent à l'œuvre tant d'ardeur, de passion, que jamais en un temps si court fut menée une pareille réforme judiciaire. Nos deux livres, et c'est ici qu'ils se complètent admirablement, le montrent également, l'un en dressant un vaste tableau général de l'*« Assemblée au travail »*, l'autre en s'attardant particulièrement sur chacun des domaines où l'on a ainsi innové hardiment.

Jury et juge élu

Certes tout n'est pas idéal même si, pour tous ces législateurs, c'est une cité idéale qu'ils rêvent d'élaborer. Ce qui d'abord s'impose, c'est leur instinct novateur. Déjà, ils voient des structures familiales nouvelles, ils instituent le divorce, ils donnent ses droits à l'enfant naturel. Ils privilégient la conciliation, ancêtre de la médiation. Déjà, aussi, ils mettent en place des juridictions nouvelles dont ils attendent que les juges aient un esprit nouveau. Ils ne parviendront pourtant pas à imposer (l'idée était de Sieyès et Jean-Denis Bredin l'expose bien dans *Une autre justice)* le jury en matière civile : affaire de technicité. Mais ils construisent un droit civil qui, à la fin du siècle dernier, séduira les juristes japonais par le truchement de M. Boissonade.

Le jury apparaît au pénal non seulement pour le jugement mais aussi pour la mise en accusation que l'on veut au grand jour, tant on est habité par la peur du secret, encore si proche, de ses abus jusqu'au scandale. Ce jury au stade du jugement c'est l'ancêtre de notre jury d'assises. Encore faut-il savoir que les hommes de la Révolution lui accordaient un pouvoir bien plus grand que celui laissé à l'institution contemporaine. Ils le faisaient maître souverain du fait, c'est-à-dire de la déclaration ou non d'une culpabilité. La logique le voulait qui mettait au-dessus de tout la souveraineté populaire et impliquait par là même une « fixité » de la peine excluant droit de grâce et appel.

Dans le même esprit et par phobie de la renaissance d'un corps constitué tant de magistrats que d'avocats, la Révolution tentera l'expérience des juges élus. L'état des connaissances, étant ce qu'il était, ne pourra permettre de faire de tout citoyen un éligible pas plus qu'un électeur. Elle ne pourra non plus abolir la peine de mort, laissant la question en suspens jusqu'à – elle ne pouvait le savoir... – 1981. Du moins n'y aura-t-il plus qu'une façon de donner la mort aux grands criminels, quels que soient leur condition sociale et leur crime, alors qu'il y en eut, sous l'Ancien Régime, jusqu'à vingt-quatre qui le disputaient en souffrances octroyées.

Ainsi, l'œuvre qui touche aussi aux juridictions de commerce, au notariat, à l'amorce d'une mise en place de la Cour des comptes, fut immense. Cependant, cet élan réformateur enthousiaste arrivera à son terme une fois passé thermidor. De 1795 à 1800, sans renier on rogne. L'insécurité – affaire du courrier de Lyon entre autres – fournit aux nostalgiques leurs armes ordinaires. Le Consulat viendra, puis l'Empire. Les grands codes de Napoléon opéreront les réajustements que commande un ordre politique nouveau, soucieux d'ordre tout court. Loin pourtant d'être bradé, l'héritage révolutionnaire d'une refonte judiciaire s'imposera malgré tout au point de fonder la justice aujourd'hui. Mais il est significatif de voir que la dernière décennie du vingtième siècle s'ouvre, pour s'en tenir au pénal, sur un débat pour ou contre une instruction secrète et même pour ou contre une survie du juge d'instruction.

Le système en cause n'est pas le fait des révolutionnaires qui avaient mis en place le jury d'accusation et le débat public à ce moment de la procédure. Napoléon n'en voulut plus. Il revint à des dispositions inquisitoriales et au secret. Ce ne serait plus l'idéal. Faudra-t-il aller chercher la solution dans des travaux qui ont maintenant deux cents ans d'âge ?

JEAN-MARC THÉOLLEYRE

★ *Une autre justice. 1789-1799. Etudes publiées sous la direction de R. Badinter.* Fayard, 406 pages, 150 F.

★ *La Révolution de la justice. Des lois du roi au droit moderne*, sous la direction de Philippe Boucher. Avant-propos de Pierre Arpaillange. Editions Jean-Pierre de Monza, 273 pages, 240 F.

ÉTRANGER

ROUMANIE : Le report des élections générales

Un entretien avec le numéro deux du Conseil du Front de salut national

M. Dumitru Mazilu s'explique sur la crise au sein du nouveau pouvoir

Quatre dirigeants du régime Ceausescu, dont le plus proche collaborateur de l'ancien numéro un roumain, M. Emil Bobu, comparaîtront « en principe » **d'ici à la fin de la semaine devant un tribunal militaire exceptionnel à Bucarest sous l'accusation de génocide, a indiqué mardi à l'*AFP* le procureur général de Roumanie.**

Par ailleurs, le gouvernement roumain a accepté de reporter les élections générales, initialement prévues en avril prochain, a indiqué, mardi 16 janvier, à l'*AFP* le président du Parti national paysan (PNP), M. Corneliu Coposu. Selon ce dernier, le président du Conseil du Front de salut national (CFSN), M. Ion Iliescu, a assuré que le CFSN ne se présenterait pas en tant que tel aux élections et que les partis non membres auront libre accès aux médias. Toutes ces demandes étaient avancées par ces partis non membres.

Ancien rapporteur à la Commission des droits de l'homme des Nations unies, persécuté par Ceausescu, M. Dumitru Mazilu, vice-président du Conseil du Front de salut national (CFSN) a été au centre de la crise qui l'a secoué, les 12 et 13 janvier. Dans une interview accordée au *Monde* à Bucarest, mardi 16 janvier, à l'issue d'une longue réunion du bureau exécutif du CFSN, M. Mazilu, qui est apparu assez tendu, évoque sa situation personnelle au sein du Front et les divergences entre lui-même, qui souhaite *« un changement rapide et profond »*, et *« d'autres »*, qui privilégient l'approche graduelle.

Le numéro deux du CFSN se déclare par ailleurs opposé à l'interdiction du PC roumain, *« une mesure non démocratique »*, ainsi qu'à la réintroduction de la peine de mort, et émet des doutes sur la tenue d'un référendum, le 28 janvier, sur ces deux questions comme cela avait été annoncé samedi par le président, M. Ion Iliescu.

Un autre dirigeant du CFSN, M. Silviu Brucan, s'est également opposé à une mise hors la loi du PC, qui ferait de la Roumanie, a-t-il dit, dans une interview au quotidien roumain *Adevarul*, *« le premier pays démocratique à interdire le PC »*. Une telle mesure risquerait *« d'offenser et de mettre en difficulté »* les Partis communistes des pays voisins alors qu'*« on ne peut pas ne pas tenir compte »* des changements à l'Est suscités par l'arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev.

BUCAREST

de notre envoyée spéciale

« Comment évaluez-vous la gravité de la crise du 12 janvier ?

— Je ne dirais pas que ce fut une crise grave. Il y a eu une manifestation en grande partie spontanée. Les revendications étaient parfois contradictoires mais demandaient principalement une attitude plus ferme, plus claire envers le totalitarisme de Ceausescu. Sous la pression, nous avons pris quelques mesures qui ne sont pas des plus démocratiques et dont nous sommes conscients qu'elles n'auraient pas été prises dans des circonstances normales.

— Vous parlez bien des décrets sur la mise hors la loi du Parti communiste et le référendum sur la réintroduction de la peine de mort ?

— Oui. On ne peut mettre hors la loi aucun parti, pas plus le Parti communiste que d'autres. On peut constater qu'il s'est dissous mais on ne peut pas l'interdire d'autorité. C'est une mesure non démocratique. Nous devons donc soumettre cette décision au Conseil du Front de salut national (1) qui doit se réunir ces jours-ci, en écouter les diverses opinions et décider par la suite.

— Mais le président du CFSN, M. Iliescu, avait annoncé le lendemain que l'interdiction du PC ferait l'objet d'un référendum le 28 janvier. La tenue de ce référendum n'est-elle donc pas certaine ?

— Il est difficile de le dire. La direction du CFSN s'est prononcée pour un référendum mais la décision doit être soumise au Conseil.

— Et la peine de mort ?

— Les manifestants demandaient des mesures plus sévères à l'égard de ceux qui ont torturé la population pendant tant d'années et tiré sur le peuple. La masse des gens voulaient la peine de mort alors que nous avions pensé qu'elle pourrait n'être appliquée qu'au couple présidentiel, qui avait organisé le génocide. Il a donc été décidé qu'elle serait réintroduite pour une brève période, applicable seulement à ce type de crimes. Mais moi, au regard des droits de l'homme, je considère que la peine capitale doit être abolie.

— Il y a eu aussi des tensions entre les dirigeants du CFSN...

— Les rapports entre nous sont bons. On a prétendu qu'il y avait une concurrence entre le président Iliescu et moi, mais c'est faux. A la manifestation du 12 janvier, c'est la direction qui m'a demandé d'aller calmer les gens, pensant que j'avais leur sympathie, et on en a conclu que je voulais prendre le pouvoir. Mais, dès le début, j'avais dit que je voulais rester expert des Nations unies, que je ne voulais exercer ces fonctions au CFSN que jusqu'aux élections libres et que cela ne m'intéressait pas de participer à ces élections.

— Il n'y a pas de divergence entre vous ?

— Bien sûr, il y a des points de vue différents, mais c'est l'unité dans la diversité. Personnellement, je suis pour des changements plus rapides et plus profonds dans tous les domaines, pour rompre avec l'héritage de Ceausescu.

— Malgré tout, vous êtes la cible, depuis quatre jours, d'une virulente campagne de presse. Cette presse est-elle aussi indépendante qu'on le dit ?

— Non. Je suis convaincu qu'il existe une manipulation dont le but est de m'écarter du CFSN. Je ne m'accroche pas à ce fauteuil, mais j'ai renoncé à démissionner parce que tous mes amis m'ont dit que mon départ créerait des problèmes. Cela dit, cette campagne contre moi, aux méthodes staliniennes, m'empêche de faire mon travail dans des conditions normales.

— Pourquoi veut-on vous écarter du pouvoir ?

— Dès le moment où, le 22 décembre, les gens m'ont poussé vers le balcon du comité central, j'ai exposé mes objectifs. Je le répète, la Roumanie n'a pas été, n'est pas et ne sera pas un pays communiste ; le peuple a vécu et vivra dans la foi en Dieu qui doit s'exprimer en toute liberté. Tous les citoyens doivent avoir des conditions de vie décentes, la libre initiative doit prévaloir en économie.

» Si cela dérange quelqu'un, c'est son affaire. Moi, j'ai lutté pour ces idées au péril de ma vie : la nuit du 21 au 22 décembre, ma femme, mon fils et moi avons été emmenés pour être exécutés, en pyjama et en chemise de nuit. J'ai eu la poitrine écrasée à coups de crosse et nous n'avons dû notre salut qu'aux circonstances particulières de la révolution.

— Que ferez-vous si la campagne contre vous continue ?

— Pour l'instant, la crise a été surmontée et je reste en fonctions. Si les choses empirent, je ferai ce que mes collègues me diront de faire.

— Est-ce que ce sont vos vues sur l'avenir du communisme dans le pays qui dérangent ?

— Je suis convaincu que tout le peuple roumain les partage. Pendant les années où j'étais aux arrêts chez moi, j'ai reçu plus de trente-quatre mille lettres clandestines.

— On entend souvent dire que le nouveau régime est contraint de faire appel aux collaborateurs de l'ancien, faute de gens pour les remplacer. Qu'en pensez-vous ?

— Je pense que tout homme peut être remplacé. Seulement, certains ont plus d'expérience ; nous avons fait appel à eux pour cette période, mais nous sommes en train de trouver des gens pour assurer la relève. Les deux critères sont la compétence et l'intégrité morale. »

Propos recueillis par
SYLVIE KAUFFMANN

(1) Le CFSN compte cent quarante-cinq membres dont onze forment un bureau exécutif au sein duquel MM. Iliescu, Mazilu, Roman et Brucan constituent le noyau dirigeant.

Une nouvelle fosse commune découverte à Timisoara

Des cadavres portant des traces de tortures atroces ont été découverts dans une nouvelle fosse commune à Timisoara, a annoncé mardi 16 janvier le journal *Adeyarul*. L'ancien quotidien du PC roumain rapporte que les cadavres déposés dans des cercueils avaient été enterrés le 28 décembre dans une fosse commune creusée par une excavatrice.

De nombreux corps portaient des traces de torture sadique. Sur des morceaux de sparadrap, collés sur les cadavres, étaient inscrits des chiffres dont on ignore la signification, comme 7/1078. Un cadavre, précise le journal, porte collé sur la poitrine un papier sur lequel est écrit : *« Venu le 19, à 8 h 30. » « Le corps d'une jeune fille sauvagement mutilé porte le numéro 6/1063 »*, ajoute le journal. Ces corps, dont le nombre n'a pas été précisé, sont ceux de victimes de la répression des manifestations du 17 décembre dernier, lors du début de la révolution roumaine. Il est impossible de connaître le nombre de ces victimes. — *(AFP.)*

La crise entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan

Suite de la première page

De Bakou, même les équipes de Vremia, le grand journal télévisé soviétique, celui que diffusent toutes les chaînes sur l'ensemble du territoire de l'URSS, ne pouvaient pas envoyer leur matériel. Peut-être d'ailleurs n'en avaient-elles pas à envoyer car, selon le général Chataline, les journalistes sont fréquemment pris à partie. On leur *« casse leurs appareils et on les roue de coups »*, a-t-il dit, confirmant ainsi les témoignages de plusieurs envoyés spéciaux et correspondants de la presse centrale qui ont manqué, le week-end dernier, de se faire enlever ou qui ont été menacés de se faire écharper s'ils traînaient trop là où on ne voulait pas de témoins.

Anarchie

Bakou, capitale d'une des quinze républiques de l'Union soviétique, est toujours dans un tel état d'anarchie que l'agence Tass annonçait, mardi soir, comme une grande nouvelle que *« des mesures étaient prises pour normaliser la situation et mettre un terme aux troubles et atrocités »*. Les premiers pogroms avaient eu lieu samedi soir. Ils ont *« atteint leur sommet lundi tard dans la soirée »*, et c'est mardi après-midi que *« les forces de l'ordre ont reçu instruction de s'opposer à l'illégalité avec la plus extrême détermination et en utilisant tous moyens disponibles »*.

Dès dimanche, M. Primakov, président de la Chambre de l'Union du Soviet suprême, un proche de M. Gorbatchev et l'un des tout premiers personnages de l'Etat, était sur place. Sa mission était de reprendre les choses en main au plus vite et il lui a fallu deux jours de réunions, consultations et pourparlers pour arriver à donner, en termes prudents, l'ordre de tirer contre les pogromistes.

Cela signifie que les leviers de commande ne répondent plus dans une ville où mardi midi encore un groupe d'hommes armés a lancé un assaut contre une caserne pour tenter de s'emparer de tanks. Toutes les bribes d'informations laissent d'ailleurs voir les émeutiers maîtres des rues. Un millier d'appartements ont été pillés. Les *Izvestia* décrivent des groupes de dix-quinze hommes arrêtant des camions sous la menace pour y charger leurs sacs de butin. On en est (chiffres du ministère de l'intérieur) à *« au moins 56 personnes tuées, pour la plupart arméniennes, et 156 blessés »*.

De nombreuses familles ont trouvé refuge dans les cités militaires de la garnison de Bakou mais *« ces cités*, rapporte le quotidien du gouvernement, *sont parfois bloquées par les extrémistes* [qui] *menacent les militaires de représailles pour avoir aidé les Arméniens »*. En quarante-huit heures, deux mille personnes ont été évacuées et la communauté arménienne — plus de deux cent mille membres avant le début de la crise du Haut-Karabakh — n'en compterait déjà plus que *« quelques milliers »*.

C'est un exode massif, et les réfugiés sont répartis dans des stations de vacances avant de prendre la route de Moscou, de l'Arménie, de la Géorgie ou des ambassades occidentales, où les visas ne se donnent qu'au compte-gouttes. Divisé en courants totalement antagonistes, le Front populaire d'Azerbaïdjan a fini par envoyer ses dirigeants à la radio et à la télévision pour appeler au calme. Le Front a également créé des groupes d'intervention chargés de s'opposer aux excès, mais leur rôle, *de facto* en tout cas, est plus d'assurer l'évacuation des derniers Arméniens dans la sécurité que de créer les conditions qui leur permettraient de rester.

La haine triomphe

La haine a sa logique, et elle triomphe. Tandis que des meetings appellent à l'armement de la population en vue d'une expédition sur le Haut-Karabakh, *« trois cents camions au moins »* ont déjà conduit des combattants tant aux frontières de la région autonome qu'à celles de l'Arménie. Deux mille hommes en armes, indique l'agence Tass, se trouvent dans les montagnes entourant la région, avec pour mission d'empêcher la progression des renforts envoyés pour arrêter les affrontements et rompre l'encerclement des agglomérations arméniennes.

Le survol des deux Républiques vient d'ailleurs d'être interdit aux hélicoptères, dans la mesure où les deux camps s'en étaient procurés, par la force ou l'insistance musclée, pour effectuer leurs transports d'hommes et mener, à l'occasion, des attaques aériennes. Depuis lundi soir, seize attaques contre des dépôts de munitions ont été recensées en Arménie. On ne dispose pas de chiffres pour l'Azerbaïdjan, mais les Azéris ne sont pas en reste, et de véritables arsenaux sont en train de se constituer.

L'armée a envoyé cinq mille hommes. Le ministère de l'intérieur, six mille. La région a été découpée en zones contrôlées par les militaires. Des équipes spéciales du parquet et du KGB enquêtent. Quarante-neuf émeutiers ont été arrêtés. Bâtiments officiels et grandes infrastructures sont maintenant protégés. L'État d'urgence se met en place, mais le Caucase semble englouti dans une tourmente difficilement maîtrisable.

BERNARD GUETTA

Washington « comprend » l'envoi de troupes soviétiques

Les Etats-Unis ont affirmé, mardi 16 janvier, « comprendre » l'envoi par Moscou de troupes pour mettre un terme aux combats inter-ethniques entre Arméniens et Azéris en Azerbaïdjan, tout en exprimant l'espoir que le rétablissement de l'ordre se fera avec un minimum de violence. *« Nous reconnaissons le droit pour tout Etat d'assurer la sécurité de ses citoyens et il semble que ce soit la principale préoccupation* (de Moscou) *pour le moment »*, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater.

« Nous regrettons certainement la violence qui se déroule actuellement. Nous comprenons la nécessité d'établir l'ordre dans une situation où l'ordre n'est plus respecté », comme c'est *« clairement le cas »* en Azerbaïdjan, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche.

Juste avant le sommet américano-soviétique de Malte, début décembre, le secrétaire d'Etat James Baker avait fait la distinction entre la répression *« par la force d'une dissidence pacifique »* en URSS et *« le maintien de l'ordre pour faire face par exemple à des rivalités inter-ethniques »*.

L'administration Bush ne pourrait cependant accepter l'envoi de troupes dans les républiques baltes, où s'amplifient les mouvements d'indépendance qui restent pacifiques, notent les observateurs. M. Fitzwater a rappelé mardi que Washington était en faveur de l'autodétermination de ces républiques et n'avait jamais reconnu leur incorporation à l'Union soviétique en 1940. — *(AFP.)*

□ **M. Marchais : « Il faut rétablir l'ordre ».** A l'issue d'un entretien avec le Premier ministre, mardi 16 janvier à l'Hôtel Matignon, M. Georges Marchais, qui était accompagné de M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a jugé *« la décision du gouvernement soviétique tout à fait justifiée »* en Azerbaïdjan. *« Il faut absolument mettre un terme à cette situation de rébellion, de pogroms*, a dit le secrétaire général du PCF. *M. Gorbatchev a fait beaucoup d'efforts depuis plusieurs années pour essayer de trouver une solution politique au problème posé, mais maintenant il ne pouvait pas ne pas prendre les mesures militaires pour garantir la vie des gens qui sont menacés notamment par l'attitude des Azéris. Je pense qu'il a eu raison. Il faut rétablir l'ordre. Il faudra trouver une solution politiqe au problème posé »*, a conclu M. Marchais.

EUROPE

RDA

Le premier ministre est-allemand a évoqué à Berlin-Ouest la coopération régionale

BERLIN-OUEST

de notre envoyé spécial

« Cette visite correspond à l'esprit du temps », a déclaré M. Hans Modrow, premier ministre de la RDA, à l'issue de sa rencontre, mardi 16 janvier, avec M. Walter Momper, bourgmestre de Berlin-Est. Les temps ont bien changé en effet depuis l'époque, pas si lointaine, où les dirigeants de la RDA considéraient Berlin-Ouest comme une entité politique distincte de la République fédérale et refusaient de se rendre de l'autre côté du mur car Bonn exigeait, en ce cas, la présence du représentant permanent de la RFA à Berlin-Est.

MM. Momper et Modrow se sont entretenus pendant une heure et demie en tête-à-tête, évoquant bon nombre des problèmes qui ont surgi depuis l'ouverture de la frontière. M. Momper s'est plaint auprès de son interlocuteur des entraves au passage des frontières que constitue l'obligation pour les ressortissants de Berlin-Ouest de remplir une fiche statistique lors de chaque passage à l'Est. M. Modrow a promis de reconsidérer ce problème dans le cadre de la commission régionale mise en place en décembre et qui rassemble les autorités locales de l'Est et de l'Ouest. M. Momper, de son côté, a annoncé que son administration allait prendre des mesures pour favoriser l'installation de restaurants et d'hôtels dans les environs immédiats de la ville, situés en secteur oriental : l'afflux des Berlinois de l'Ouest dans la campagne environnante a, en effet, complètement surchargé les établissements existants, qui sont peu nombreux et de qualité médiocre.

M. Modrow a également annoncé qu'il avait chargé son ministre de la jeunesse et des sports de mettre à l'étude le projet de candidature de Berlin dans son ensemble pour les Jeux olympiques de 2000 ou 2004, un projet pour lequel le Sénat de Berlin-Ouest vient de mettre en place une cellule d'étude et de réflexion.

Au cours de la conférence de presse qui a clos cette rencontre, le premier ministre est-allemand est revenu sur les incidents de lundi soir au cours desquels des manifestants ont mis à sac le siège central de la Stasi (*le Monde* du 16 janvier). Il a reproché au Nouveau Forum d'avoir appelé la population *« à se rendre sur place avec des pierres »*, ce qui aurait, selon lui, été à l'origine des incidents. En fait, Nouveau Forum, le plus important des mouvements d'opposition nés de la révolution de novembre en RDA, avait seulement eu l'intention de mener symboliquement la porte de l'édifice et s'est trouvé débordé par des manifestants bien décidés à laisser libre cours à leur haine accumulée contre la police politique.

M. Modrow s'est également montré préoccupé par l'évolution sociale dans son pays : *« L'extension des grèves serait la pire chose qui pourrait nous arriver »*, a-t-il conclu.

LUC ROSENZWEIG

Les relations entre les deux Etats allemands

Bonn ne signera pas de traité avec Berlin-Est avant les élections du 6 mai en RDA

BONN

de notre correspondant

Le gouvernement ouest-allemand a renoncé mardi 16 janvier à signer avant les élections du 6 mai en RDA le traité sur la « communauté contractuelle » que le chancelier Kohl et le premier ministre est-allemand, M. Hans Modrow, avaient décidé de mettre en chantier, en décembre dernier à Dresde, pour le printemps prochain. Cette décision a été annoncée par le porte-parole du gouvernement ouest-allemand à Bonn, M. Hans Klein, à l'issue d'une rencontre entre les dirigeants des partis de la coalition gouvernementale.

Début janvier, de nombreuses voix s'étaient élevées dans la coalition pour mettre en garde contre la conclusion trop hâtive du traité, qui pourrait être interprété comme une aide électorale aux communistes. Le président du parti libéral, le comte Lambsdorff, avait même demandé au chancelier Kohl de renoncer à la nouvelle rencontre qu'il doit avoir avec M. Modrow en février, en Allemagne de l'Ouest cette fois. La décision de mardi ne remet pas, sur le fond, en question ce qui avait été convenu à Dresde mais en modifie le calendrier. Si la date de la signature du traité n'avait pas été fixée avec précision, il avait été indiqué à Dresde qu'elle interviendrait avant les élections. M. Klein a indiqué que cette décision ne remettait pas en question la volonté de Bonn de poursuivre sa coopération avec le gouvernement Modrow, qui doit faire l'objet de la rencontre de février. La stabilisation de la situation en RDA reste plus que jamais à l'ordre du jour à Bonn, où l'on commence sérieusement à s'inquiéter des risques que représenterait un nouvel afflux massif de réfugiés de l'Est.

Le flot des réfugiés

Lors de leur rencontre de mardi, les responsables de la coalition sont tombés d'accord sur le principe d'une révision à la baisse des prestations accordées aux réfugiés. Ce faisant, la coalition a repris à son compte les thèses du vice-président du SPD (opposition), M. Oskar Lafontaine, qui avait lancé cette même idée en décembre et s'était attiré pour cela les foudres de la majorité et aussi d'une partie du SPD.

Le gouvernement n'a pas pris de mesures concrètes, mais il semble acquis que les Allemands de l'Est qui arrivent maintenant en RFA ne jouiront plus des mêmes droits sociaux (chômage, retraite, priorité du logement) qu'avant l'effondrement du mur de Berlin, le 9 novembre. Plus de vingt-cinq mille Allemands de l'Est se sont réfugiés depuis le début de l'année en RFA et rien n'indique que ce flot régulier va décroître dans les prochains temps.

Les divergences apparues sur la question de la coopération avec le gouvernement est-allemand entre MM. Kohl et Lambsdorff ne remet pas en cause la participation du FDP dans la coalition, mais, pour les libéraux, l'hostilité semble avoir pris le pas sur la solidarité gouvernementale. Ainsi, le FDP est revenu à l'attaque, cette fois sur le plan de la politique de défense. Le comité directeur des libéraux s'est prononcé lundi *« pour des raisons d'économie »* pour le retrait de la RFA du projet d'avion de chasse EFA, concurrent du Rafale, que la RFA, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne ont décidé de construire ensemble. Il s'est également prononcé pour la réduction des effectifs de la Bundeswehr de quelque quatre cent quatre-vingt mille hommes actuellement à trois cent cinquante mille et du service militaire de quinze à douze mois.

(Intérim)

Le discours du président de la Commission devant le Parlement de Strasbourg

M. Jacques Delors propose de mettre en chantier dès 1990 les institutions de la « fédération » européenne

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

C'est un programme ambitieux de relance de la construction européenne que M. Jacques Delors, le président de la Commission, devait présenter, mercredi 17 janvier, au Parlement de Strasbourg, puisqu'il suggère tout à la fois un nouvel engagement budgétaire massif de la Communauté en faveur des pays de l'Est, un renforcement de l'action diplomatique commune et surtout la mise en chantier quasi-immédiate des institutions de l'union politique : *« Face au degré d'engagement demandé à la Communauté, aux risques de dilution (...), il nous faut une armature institutionnelle qui résiste à toute épreuve. »*

M. Delors annonce la couleur d'une manière dont on devine qu'elle provoque ici et là quelques réactions de rejet : la Commission, dit-il, devrait devenir le véritable exécutif de la *« fédération »*, prendre elle-même sans médiation du conseil des ministres les décisions relevant de sa compétence ; désignée démocratiquement, elle serait responsable devant le Parlement européen, dont les pouvoirs seraient renforcés, mais aussi devant le Conseil européen. Les parlements nationaux devraient être davantage impliqués dans le contrôle de l'action communautaire.

Ce n'est d'aucune manière un plan d'action pour les générations futures qu'ébauche ainsi le président de la Commission. Il estime en effet que la conférence intergouvernementale, qui se réunira fin 1990 afin de préciser le contenu de l'Union économique et monétaire (UEM), devrait *« engager deux réflexions parallèles : l'une sur l'Uion économique et monétaire et ses aspects institutionnels spécifiques, et l'autre sur les autres questions — y compris la coopération politique — afin de dessiner pleinement le visage de la Communauté de demain »*.

Pourquoi tant de hâte alors que, il y a peu, M. Delors soulignait la nécessité de ne pas trop charger la barque, de ne pas donner inutilement des prétextes à ceux qui cherchent à couler l'UEM ? Essentiellement parce qu'il y a urgence. L'accélération des événements à l'Est, explique M. Delors, entraîne la confusion : certains pensent que la Communauté des Douze, fruit indirect de la guerre froide, doit disparaître, tandis que d'autres suggèrent
d'y faire adhérer les pays de l'Europe de l'Est... M. Delors craint les surenchères qui, dit-il, font perdre du temps. Il fait part de son *« angoisse devant le temps qui nous est compté »*. *« L'Europe risque d'être tiraillée, voire blackboulée »* confie-t-il.

Pour couper court aux spéculations hasardeuses, il faut selon lui disposer *« d'un projet fort auquel on se rattachera »*. *« Nous ne pouvons pas nous bloquer uniquement sur l'UEM »*, nous dit-il encore. L'objectif n'est pas remis en cause, au contraire, mais le président de la Commission a pris conscience qu'il s'agissait là d'une démarche technocratique, difficile à mettre en œuvre, partiellement controversée, bref insuffisamment mobilisatrice. Ne serait-ce que pour faciliter la tâche à M. Helmut Kolh dont une partie de l'opinion, pour des raisons de gestion économique, est réticente à l'égard de l'UEM, il est opportun d'élargir l'ambition. Au reste, le chancelier n'a-t-il pas suggéré lui-même — à Strasbourg — d'explorer sans plus attendre les voies de l'intégration politique ?

L'architecture de la grande Europe

« La Communauté et ses Etats membres (...) doivent avoir la capacité d'influencer — de manière effective et conformément à leurs intérêts et à leurs valeurs — le cours des choses et l'architecture à venir de la grande Europe », dit encore M. Delors. La question allemande tient la première place parmi ses préoccupations car, croit-il, elle conditionne tout, y compris peut-être, si les malentendus n'étaient pas dissipés, la possibilité pour la CEE d'effectivement accélérer son processus d'intégration.

Pour cette raison, le discours de M. Delors est sur ce point particulièrement limpide : l'Allemange de l'Est — qui constitue un cas spécifique (dont par conséquent aucun autre pays ne pourra se prévaloir) — *« a sa place dans la Communauté si elle le demande »*. Et cette place, ajoute le président de la Commission, elle la prendra comme bon lui semble car *« c'est d'abord l'affaire des Allemands eux-mêmes »*. En d'autres termes, les Allemands de l'Est pourront adhérer comme treizième pays membre, ou bien s'ils le préfèrent en tant que citoyens d'une Allemagne unifiée. Un projet sur mesure pour le chancelier Kohl à qui, à l'évidence, M. Delors accorde toute sa confiance.

Quant à la place réservée aux pays du reste de l'Europe, M. Delors, écartant implicitement toute adhésion, invite les Douze à continuer raisonnablement leur « jeu de patience » en fonction de ce que souhaite chacun.

Les accords de commerce et de coopération, récemment conclus ou en voie de l'être, doivent *« être dépassés »*, remplacés par des *« contrats d'association »* incluant *« une véritable instance de dialogue et de concertation politique et économique »*. Mais cela impliquera, de la part des Douze, un effort financier considérable. Il faudrait 14 milliards d'écus par an (40 milliards de francs), indique M. Delors à titre d'exemple, si la Communauté voulait consentir — au profit des six pays de l'Est en voie de démocratisation — un effort comparable à celui qu'elle accomplit sur le plan interne en faveur de ses régions les moins développées ! la Commission fera, dans les mois à venir, les propositions budgétaires que réclame cette nouvelle mission historique.

A quoi aboutiront, à terme, des liens ainsi tissés ? M. Delors qualifie de *« perspective enthousiasmante »* l'idée d'une grande confédération européenne évoquée par M. François Mitterrand. Mais apparemment sans trop y croire, au moins dans un avenir prévisible.

Clarifier et offrir des perspectives, telle est la méthode du président de la Commission, convaincu que pour résister la Communauté doit se conforter elle-même, écarter l'incertitude et vérifier que les gouvernements et l'opinion publique souhaitent toujours bâtir une Union politique, objectif réaffirmé dans l'Acte unique de 1985.

PHILIPPE LEMAITRE

«Il faut un exécutif à même de remplir pleinement sa tâche»

● **L'aide de la CEE aux pays de l'Est**

« Nous avons déjà signé, ou sommes en train de négocier, avec tous ces pays des accords de commerce et de coopération. Mais ces accords ne sont sans doute pas adaptés au niveau d'exigence qui peut être le nôtre, comme celui de ces pays pris individuellement et collectivement. Il faut donc les dépasser pour intégrer les formes nouvelles de coopération.

» Tel pourrait être l'objet de contrats d'association « revisités ». Voilà qui permettrait, si ces pays le souhaitent, d'inclure dans le volet institutionnel de ces accords une véritable instance de dialogue et de concertation politique et économique...

» Mais, surtout, à ambition nouvelle, moyens supplémentaires. Cela nécessitera, inéluctablement, une révision de nos perspectives budgétaires, sans revenir sur une discipline qui doit demeurer notre règle... En février 1988, le Conseil européen, dans une décision historique, s'est mis d'accord pour assurer la solidarité interne et le développement de la Communauté (1). Un nouveau « février 1988 », tout aussi solennel, tout aussi historique, s'impose pour affirmer et concrétiser notre solidarité à l'égard de l'Europe et du monde ».

● **La question allemande**

« Soyons clairs : le rapprochement, voire l'unification du peuple allemand, c'est d'abord l'affaire des Allemands eux-mêmes. Mais c'est aussi celle de la Communauté. La loi fondamentale allemande du 23 mai 1949 (c'est-à-dire la sagesse des dirigeants de ce pays, puisqu'on était là neuf ans avant la signature du traité de Rome), lie en effet, dans son préambule, le principe de l'unité allemande, sur la base de l'autodétermination des Allemands eux-mêmes, à celui de l'Europe unifiée.

» D'autre part, le traité de Rome lui-même en porte la marque : protocole sur le commerce intra-allemand, déclaration sur la nationalité allemande et sur le statut de Berlin, déclaration des négociateurs de Bonn du 28 février 1957.

» L'Allemagne de l'Est constitue donc un cas spécifique. Comme je l'ai déjà dit, mais je dois le répéter clairement aujourd'hui, elle a sa place dans la Communauté, si elle le demande, pour peu que ce processus se réalise — comme l'a rappelé le conseil européen de Strasbourg — à travers une libre autodétermination, pacifiquement et démocratiquement, dans le respect des principes de l'Acte final d'Helsinki, dans un contexte de dialogue Est-Ouest et dans la perspective de l'intégration européenne. Quant à la forme que cela prendra, c'est d'abord l'affaire des Allemands eux-mêmes ».

● **Les relations avec l'AELE**

« Il faut assurer une osmose entre le pilier de la Communauté et celui qui devrait être constitué par l'AELE, telle que les intérêts de celle-ci soient pris en considération lors de l'élaboration des principales décisions communautaires. Mais on ne saurait aller jusqu'à une codécision, qui ne peut, en effet, résulter que de l'adhésion et donc de l'acceptation de l'ensemble du contrat de mariage...».

● **Le renforcement de la CEE, le bond en avant institutionnel.**

« Deux directions s'imposent à nous : l'union économique et monétaire et la coopération politique (...).

» Il faut, c'est une évidence, un exécutif à même de remplir pleinement sa tâche. J'ai toujours, vous le savez, présenté deux solutions : soit la désignation, par chaque gouvernement, de vice-ministres ou de vice-président du conseil, qui se réuniraient une fois par semaine à Bruxelles, pour faire les arbitrages nécessaires ; soit la transformation de la Commission en un véritable exécutif responsable. La logique des pères du traité de Rome comme l'efficacité et les défis du monde extérieur commandent de parier sur cette seconde solution. L'exécutif devrait être responsable devant les institutions démocratiques de la future fédération...».

(1) Il s'agit de l'adoption du « paquet Delors », qui comportait à la fois une réforme du financement de la Communauté et des décisions importantes sur les aides fournies aux régions les moins favorisées de l'Europe des Douze.

La rencontre des chefs d'état-major à Vienne

Militaires soviétiques et occidentaux s'opposent sur les forces navales et la dissuasion nucléaire

Un séminaire sur les doctrines militaires, organisé dans le cadre des *négociations* sur les mesures de confiance et de sécurité qui se déroulent parallèlement aux négociations sur le désarmement conventionnel à Vienne, réunit depuis mardi les chefs d'état-major des pays de *l'OTAN*, du pacte de Varsovie et des pays neutres et non alignés des trente-cinq pays participant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) pour un échange de vues sans précédent.

Vienne

De notre correspondante

Dès son ouverture, le chef de l'état-major américain, le général Colin L. Powell, a relevé le caractère *« historique »* de ce séminaire qui se tient *« à un moment où l'Est et l'Ouest sont parvenus à la conclusion commune que l'ère de la confrontation en Europe doit s'achever. »* Il doit contribuer, a-t-il ajouté, *« à faire tomber des murs et à construire des ponts »*.

Le général Powell a souligné que *« la sécurité de l'Ouest est indivisible »* et que des troupes américaines stationneront en Europe *« tant qu'elles seront les bienvenues pour les gouvernements alliés d'Europe occidentale »*. Le général a cependant précisé que *« rien n'est sacro-saint »* en ce qui concerne leur nombre.

Pour sa part, le général Mikhail Moisseev, chef de l'état-major soviétique, a consacré une large partie de son exposé à convaincre ses homologues occidentaux de la *« nouvelle pensée politique »* en URSS. Il a émaillé son intervention de chiffres — connus — sur le retrait unilatéral de troupes soviétiques de pays de l'Est (RDA, Tchécoslovaquie, Hongrie, Pologne) et sur les réductions — effectuées ou prévues — du budget et de la production militaires.

La présentation de leurs doctrines militaires par les Etats-Unis et l'URSS a permis de constater de profondes divergences. Tandis que le général Powell expliquait l'importance des forces navales pour la sécurité des Etats-Unis et de leurs alliés, tout en observant que *« les forces navales à elles seules ne peuvent ni occuper un territoire ni gagner une guerre »*, le général Moisseev s'est dit préoccupé par le refus des Etats-Unis de discuter de ce *« puissant potentiel offensif »* et notamment de l'élimination des armes nucléaires tactiques navales. Dénonçant la tentative américaine d'*« arriver à une supériorité militaire tout en cherchant à parvenir avec nous à un accord sur la réduction des forces terrestres »*, il s'en est pris aux *« centaines de bases navales qui encerclent l'Union soviétique »*. Il a enfin critiqué la doctrine occidentale de *« riposte flexible »* et la dissuasion nucléaire qui, *« en dépit de déclarations officielles sur leur caractère défensif, sont de nature à permettre le recours à l'arme nucléaire dans certaines conditions »*.

Le principe de la dissuasion nucléaire a été défendu dans son intervention par le général Maurice Schmitt, chef de l'état-major des armées de France. Selon lui, *« il ne sert à rien de se livrer à un procès moral ou éthique de la composante nucléaire de la dissuasion, qu'il faut évaluer à l'aune de la stabilité passée, présente et future »*.

L'ordre du jour prévoit, pour les quatre premières séances, la présentation des doctrines militaires et des politiques de sécurité par les délégations, suivie de discussions. Cette première phase — à laquelle assistent les chefs des états-majors — terminée, des militaires de haut rang poursuivront les travaux par l'échange d'informations sur la structure des forces armées, les activités militaires et l'entraînement des forces ainsi que sur les budgets militaires. Le séminaire, dont les séances se poursuivront à huis clos, se terminera le 5 février.

WALTRAUD BARYLI

Le groupe chrétien-démocrate propose d'aider financièrement les partis baltes

STRASBOURG
(Parlement européen)

de notre correspondant

« A situation nouvelle, pensées et actions nouvelles. » C'est en ces termes que M. Gérard Collins, ministre irlandais des affaires étrangères, a conclu, mardi 16 janvier, le programme d'action de l'Irlande, qui exerce la présidence de la CEE au cours du premier semestre. Le discours du représentant de Dublin était axé sur les événements à l'Est.

M. Collins a, bien sûr, rempli scrupuleusement son rôle de président, en passant en revue tous les dossiers communautaires en chantier. Les interventions des parlementaires étaient, elles aussi, presque exclusivement orientées sur l'Europe centrale et orientale. M. Barri Desmond (socialiste irlandais) a demandé la création d'une nouvelle commission parlementaire chargée de suivre la situation dans les anciennes démocraties populaires et en URSS.

L'arrivée à Strasbourg, mardi matin, d'Alexandre Dubcek avait donné le ton. Accueilli par MM. Enrique Baron, Jacques Delors et Collins, le président de l'Assemblée fédérale tchécoslovaque devait recevoir, mercredi 17 janvier, le prix Sakharov, décerné pour la première fois l'année dernière à Nelson Mandela et, à titre posthume, au dissident soviétique Anatoli Marchenko.

Dans l'après-midi, M. Egon Klepsch (CDU), président des chrétiens-démocrates, donnait une conférence de presse aux côtés des représentants des trois formations estoniennes (Parti démocratique chrétien, Parti démocrate-chrétien et Parti de l'indépendance) hostiles à *« l'occupation soviétique »*. M. Klepsch a indiqué à cette occasion que la proposition de son groupe, visant à créer un Fonds européen pour la démocratie, s'adressait également aux partis baltes. L'idée est d'inscrire 35 millions de francs dans le budget européen de 1990, afin d'aider les partis politiques à s'organiser dans les pays de l'Est et les nations sous l'empire de Moscou.

M. Jean-Pierre Cot (PS) a dénoncé, d'une manière indirecte il est vrai, l'enthousiasme manifesté par les chrétiens-démocrates : *« Il ne faut surtout pas compliquer la tâche de M. Gorbatchev en encourageant les nationalismes. »* Le président du groupe socialiste a tenté de ramener le débat sur le terrain communautaire, en s'appuyant sur le dossier de l'Europe sociale. M. Cot, aiguillonné par les travaillistes britanniques, a alors agité la menace d'une motion de censure contre la commission Delors si celle-ci ne prenait pas l'engagement de formuler rapidement de nouvelles propositions dans ce domaine.

Faut-il penser que le risque est réel pour M. Delors ? M. Cot ne semble pas vraiment y croire. N'a-t-il pas estimé que la possibilité pour l'assemblée de renverser la commission était *« d'autant plus efficace qu'on aurait pas à s'en servir »* ?

MARCEL SCOTTO

trasbourg

...ntier dès 1990 ...opéenne

gue et de concertation politique et économique ». Mais cela impliquera, de la part des Douze, un effort financier considérable. Il faudrait 14 milliards d'écus par an (40 milliards de francs), indique M. Delors à titre d'exemple, si la Communauté voulait consentir – au profit des six pays de l'Est en voie de démocratisation – un effort comparable à celui qu'elle accomplit sur le plan interne en faveur de ses régions les moins développées ! la Commission fera, dans les mois à venir, les propositions budgétaires que réclame cette nouvelle mission historique.

A quoi aboutiront, à terme, des liens ainsi tissés ? M. Delors qualifie de « *perspective enthousiasmante* » l'idée d'une grande confédération européenne évoquée par M. François Mitterrand. Mais apparemment sans trop y croire, au moins dans un avenir prévisible.

Clarifier et offrir des perspectives, telle est la méthode du président de la Commission, convaincu que pour résister la Communauté doit se conforter elle-même, écarter l'incertitude et vérifier que les gouvernements et l'opinion publique souhaitent toujours bâtir une Union politique, objectif réaffirmé dans l'Acte unique de 1985.

PHILIPPE LEMAITRE

...pleinement sa tâche »

celle-ci soient pris en considération lors de l'élaboration des principales décisions communautaires. Mais on ne saurait aller jusqu'à une codécision, qui ne peut, en effet, résulter que de l'adhésion et donc de l'acceptation de l'ensemble du contrat de mariage... ».

● **Le renforcement de la CEE, le bond en avant institutionnel.**

« Deux directions s'imposent à nous : l'union économique et monétaire et la coopération politique (...).

« Il faut, c'est une évidence, un exécutif à même de remplir pleinement sa tâche. J'ai toujours, vous le savez, présenté deux solutions : soit la désignation, par chaque gouvernement, de vice-ministres ou de vice-président du conseil, qui se réuniraient une fois par semaine à Bruxelles, pour faire les arbitrages nécessaires ; soit la transformation de la Commission en un véritable exécutif responsable. La logique des pères du traité de Rome comme l'efficacité et les défis du monde extérieur commandent de parier sur cette seconde solution. L'exécutif devrait être responsable devant les institutions démocratiques de la future fédération ... ».

(1) Il s'agit de l'adoption du « paquet Delors », qui comportait à la fois une réforme du financement de la Communauté et des décisions importantes sur les aides fournies aux régions les moins favorisées de l'Europe des Douze.

...en-démocrate propose ...ement les partis baltes

conférence de presse aux côtés des représentants des trois formations estoniennes (Parti démocratique chrétien, Parti démocrate-chrétien et Parti de l'indépendance) hostiles à « *l'occupation soviétique* ». M. Klepsch a indiqué à cette occasion que la proposition de son groupe, visant à créer un Fonds européen pour la démocratie, s'adressait également aux partis baltes. L'idée est d'inscrire 35 millions de francs dans le budget européen de 1990, afin d'aider les partis politiques à s'organiser dans les pays de l'Est et les nations sous l'empire de Moscou

M. Jean-Pierre Cot (PS) a dénoncé, d'une manière indirecte il est vrai, l'enthousiasme manifesté par les chrétiens-démocrates : « *Il ne faut surtout pas compliquer la tâche de M. Gorbatchev en encourageant les nationalismes.* » Le président du groupe socialiste a tenté de ramener le débat sur le terrain communautaire, en s'appuyant sur le dossier de l'Europe sociale. M. Cot, aiguillonné par les travaillistes britanniques, a alors agité la menace d'une motion de censure contre la commission Delors si celle-ci ne prenait pas l'engagement de formuler rapidement de nouvelles propositions dans ce domaine.

Faut-il penser que le risque est réel pour M. Delors ? M. Cot ne semble pas vraiment y croire. N'a-t-il pas estimé que la possibilité pour l'assemblée de renverser la commission était « *d'autant plus efficace qu'on aurait pas à s'en servir* » ?

MARCEL SCOTTO

ENQUÊTE

Les derniers bastions du marxisme-léninisme

II. — *Cuba : « castroïka » contre vents et marées*

Au pouvoir depuis le 1er janvier 1959, Fidel Castro est aujourd'hui, à soixante-trois ans, le plus ancien chef de l'Etat de la planète, après le Nord-Coréen Kim Il-sung et le roi Hussein de Jordanie (1). La chute, début 1989, d'Alfredo Stroessner, après trente-cinq ans de dictature au Paraguay, a soudain placé le Cubain dans la désagréable position d'être le plus « vieux » leader politique d'un sous-continent où la lutte contre le « *continuisme* » des « *caudillos* » a plus d'une fois, depuis les indépendances de 1816-1825, donné le signal des révoltes.

Au sein du bloc socialiste (2), Fidel Castro a été le premier à réagir contre la perestroïka engagée par Mikhaïl Gorbatchev. Dès le 1er juillet 1985, en effet, le « *commandant en chef* », comme on le nomme, avait pris la mesure qui devait amener le pays à un « *communisme de combat* » ; le licenciement de M. Humberto Perez, vice-président du conseil, président du système national de planification et symbole d'une... perestroïka locale, lancée dès 1982, après la grave « crise de Mariel (3) ». Fin 1985, Fidel Castro avait repoussé le troisième congrès du PCC *afin de faire réviser* dans un sens plus centralisateur le troisième plan. La « *rectification* » (que les Cubains ont rebaptisée « castroïka » est officiellement la « *nouvelle ligne* » à Cuba depuis le 12 avril 1986.

« Les cochonneries du capitalisme »

Marchés paysans supprimés, surveillance draconienne du minuscule secteur artisanal : telles ont été les mesures les plus durement ressenties par des citoyens qui avaient réussi à s'organiser contre le strict rationnement de la quasi-totalité des produits alimentaires et de consommation courante en vigueur depuis 1961. Le « *lider* » a expliqué ce retour à un communisme d'inspiration « *guevariste* », qui avait déjà prévalu dans les années 60, par le besoin de s'opposer à « *quantité de vices et de déformations* » qui commençaient à prospérer à l'ombre de cette NEP (nouvelle politique économique) façon cubaine. Plus récemment, il a stigmatisé « *les cochonneries du capitalisme* », dont il veut préserver Cuba.

En réponse à la défiance de plus en plus ouvertement affichée par M. Castro envers la perestroïka, les annuelles négociations économiques soviéto-cubaines se sont progressivement compliquées. C'était d'autant plus fâcheux pour l'Etat caraïbe que l'équivalent de 30 % du PNB (5 milliards de dollars) provenaient alors des libéralités du grand partenaire, ce que M. Castro dénomme, lui, « *échanges équitables* » *: surprix payés pour le sucre* cubain (qui représente 80 % des exportations) ; sous-facturation du pétrole exporté, à quoi s'ajoute la latitude laissée aux autorités de La Havane de revendre, sur le marché international, chaque baril d'or noir soviétique qu'elles peuvent économiser (ce qui procure à Cuba l'essentiel de ses devises).

Conformément à la ligne qu'il a adoptée à l'égard de l'Europe de l'Est, M. Gorbatchev, cependant, n'a pas tenté d'étrangler son partenaire. Le numéro un soviétique a, au contraire, lors du voyage qu'il a effectué dans l'île au printemps dernier, tenu à manifester à M. Castro qu'il jugeait légitime une « *voie cubaine* ». Sans doute M. Gorbatchev ne pouvait pas faire moins à l'égard d'un homme qui a été, en Afrique, le plus actif allié de Moscou durant l'ère Brejnev (un fait dont les militaires soviétiques, éléments non négligeables de la partie engagée à l'Est, ne manquent pas d'être reconnaissants à M. Castro). Celui-ci, en outre, venait à peine, fin 1988, de porter à son comble sa loyauté envers Moscou en mettant un terme anticipé – contre ses vœux les plus chers – à son intervention massive en Angola. Donner acte de tout cela aux Cubains était donc, de la part de M. Gorbatchev, une manière de maintenir la crédibilité de l'URSS.

L'accord entre les deux alliés n'est pas allé, cependant, jusqu'à inclure l'Amérique centrale : M. Castro continue en effet de considérer des pays tels le Nicaragua, le Salvador et Panama comme faisant partie de sa zone d'*influence*, alors que *Moscou* a finalement, après bien des hésitations, décidé, selon toute apparence, d'adopter un « profil bas » dans la région comme gage de sa nouvelle volonté planétaire d'accommodement.

A partir de 1987 cependant, une modeste libéralisation avait été engagée à Cuba. Geste pour contrebalancer l'hostilité castriste à la perestroïka ? Essai d'une offre amicale de compensation politique au durcissement économique ? Ou action en franc-tireur du ministre de l'intérieur, le général José Abrantes, alors considéré comme le protégé de Fidel et virtuel rival de Raul Castro, second en tout à Cuba (Etat, gouvernement, forces armées et parti) et successeur officiellement désigné de son frère aîné ?

La fameuse « affaire Ochoa »

Quoi qu'il en soit, quelques groupes de dissidents et contestataires (artistes, militants des droits de l'homme, écolos pacifistes) ont commencé à être tolérés. La surveillance des attitudes hétérodoxes de la jeunesse (habillement à l'*américaine, rock, homosexualité*, etc.) s'est un peu relâchée. Des missions internationales (ONU, Croix-Rouge) ont, pour la première fois en trois décennies, été autorisées à venir s'enquérir sur place de la situation des prisonniers politiques.

C'est dans ce contexte qu'était survenue la visite de M. Gorbatchev en avril. Comment interpréter, dès lors, la fameuse « affaire Ochoa » qui a éclaté deux mois plus tard, en juin dernier ? Ancien vainqueur de la « guerre d'Ogaden » en Ethiopie, début 1978, ancien commandant en chef du corps expéditionnaire en Angola et tout récent titulaire de la décoration suprême de « *héros de la République* », le général Arnaldo Ochoa, qui s'apprêtait à prendre le commandement de la IIIe armée à La Havane, a soudain été arrêté sous l'accusation de trafic de drogue et fusillé le 13 juillet, en compagnie de trois autres officiers supérieurs. Une vaste purge du ministère de l'intérieur et la destitution de plusieurs personnages de premier plan, dont le général Abrantes lui-même (condamné, début septembre, à vingt ans de prison), s'ensuivirent.

Les frères Castro auraient-ils eu connaissance d'une collusion entre le « *héros militaire* » Ochoa et le puissant ministre de l'intérieur Abrantes aux fins de pousser dans l'île une ligne « perestroïkiste » contre Raul le successeur, sinon contre le « *commandant en chef* » lui-même ? A peine quelques indices ont-ils été apportés en ce sens. Mais que penser, en revanche, de cette accusation de trafic de drogue retenue à l'encontre d'Ochoa ?

Ce n'est sans doute que la partie visible de l'iceberg. Qui croirait, en effet, que dans un Etat aussi policier, de telles activités criminelles aient pu se prolonger à l'insu de Raul, ministre des forces armées depuis 1953, voire du « *lider* » lui-même ? Toujours est-il que, au cours du procès où les charges contre les accusés ont évolué au fil des audiences, une accusation de nature somme toute politique avait été portée contre Arnaldo Ochoa par Raul Castro lui-même : il aurait eu une attitude « *populiste* » consistant à distribuer de menues faveurs, à se créer une clientèle, notamment parmi les officiers. Populiste ou non, Ochoa ne manquait pas d'être populaire : n'a-t-on *pas vu fleurir sur* nombre de murs de La Havane, ces derniers mois, l'inscription « *8-A* » — qui, en espagnol, se lit « *ocho-A* » ?

Depuis, les signes de raidissement du régime se sont multipliés. Deux publications soviétiques favorables à la perestroïka, *les Nouvelles de Moscou* et *Spoutnik* ont été interdites dans l'île. Les trois principaux responsables des organisations de défense des droits de l'homme, MM. Elizardo Sanchez, Hiram Abicobas et Hubert Jerez, ont été arrêtés et condamnés à la prison pour avoir « *diffusé de fausses nouvelles* » à l'occasion du procès Ochoa. Des centaines d'arrestations ont par ailleurs eu lieu dans les milieux de gauche marginaux, sous prétexte de « *trafic de devises* ».

« Jusqu'à la dernière goutte de sang »

Ce durcissement n'a pas mis fin à une agitation modeste mais latente. Une dizaine d'incidents ont été relevés par des observateurs. Une manifestation a eu lieu tout récemment en faveur d'Ernesto Muselier, un des trois derniers « *plantados* » (prisonniers politiques refusant le « *plan de réhabilitation* » gouvernemental), et la préparation du voyage du pape dans l'île, toujours prévu pour 1991, a déjà commencé à donner lieu à des processions de la célèbre « *Vierge du cuivre* » avec connotations politiques. On s'interroge enfin sur les raisons (maladie grave, manifestations hostiles) *pour lesquelles Fidel Castro* n'a pas, cette fois, prononcé de discours-fleuve comme chaque année, le 2 juin, pour l'anniversaire du triomphe de son « *armée rebelle* » sur les forces du tyran Batista.

Est-ce pour canaliser un malaise au sein du PCC, le parti unique, que *Granma*, le journal officiel, vient de faire connaître que la préparation en ce début de 1990 du quatrième congrès comporterait de larges « *assemblées de base* » débouchant sur l'élection « *par vote direct et à bulletin secret* » des dirigeants des cellules ? En 1970 déjà, Fidel Castro avait récupéré la contestation née de l'échec de la « *zafra* » (récolte de canne à sucre, 10 millions de tonnes) en autorisant des élections syndicales libres — les seules de l'histoire du régime, — lesquelles avaient donné lieu au renouvellement de 80 % des délégués.

Où en est aujourd'hui le castrisme ? Il y a peu d'années encore, il était évident que Fidel jouissait d'une réelle popularité : ainsi, en 1984, dans un stade — seul lieu où les Cubains ne soient pas encadrés par les omniprésents comités de défense de la révolution, — on pouvait voir une foule se mettre debout pour applaudir le « *comandante* » venu impromptu assister à un match de base-ball. Comme il est ordinaire dans les régimes autoritaires de ce type, les malaises étaient plutôt attribués à « *l'entourage* », et, de ce point de vue, Raul, *dénué de tout charisme, a toujours* constitué un bouc émissaire idéal.

Fidel Castro demeure-t-il aujourd'hui encore intouchable ? Il est clair que la jeunesse, tout en le sachant encore redoutable, le considère comme une « vieille barbe », une sorte de don Quichotte radoteur. Nul doute, en effet, que Fidel Castro, comme Deng Xiaoping et Ceausescu, n'hésiterait pas à tirer pour sauver, s'il en était besoin, son régime. Sa personnalité, violente et orgueilleuse, le laisse augurer, et ses discours apocalyptiques (« *mieux vaudrait que l'île sombre* » plutôt que d'abandonner le marxisme-léninisme : « *nous saurions défendre ce bastion jusqu'à la dernière goutte de sang* » ; « *le marxisme-léninisme ou la mort* ») vont dans le même sens.

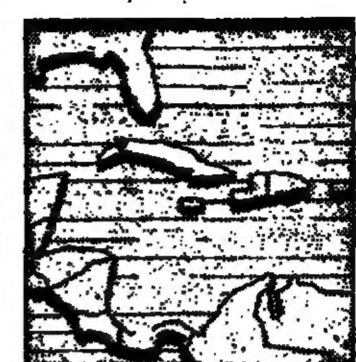
A la recherche de nouveaux amis

Le castrisme est-il condamné dès lors à connaître pour le meilleur et pour le pire les mêmes soubresauts que l'Europe de l'Est ? Ce n'est pas sûr. M. Castro, tout d'abord, est un « fondateur » — tels Lénine, Staline, Mao, Tito (tous morts dans leur lit) — et non un « héritier » comme tous ceux que les révolutions d'Europe de l'Est viennent de balayer.

En second lieu, une dimension historique et culturelle, très latino-américaine, ne permet pas des parallèles trop sommaires. C'est ainsi que n'a jamais existé à Cuba de « société civile » du genre de celles qui, dans les épreuves, se sont lentement formées au sein de certains pays de l'Est. La démocratie façon occidentale n'a pas davantage de traditions dans l'île. Et si la proximité géographique des Etats-Unis (avec, à destination des Cubains, Radio-Marti, — et bientôt Télé-Marti — émettant à partir de la Floride) peut faciliter dans l'île les progrès d'un genre de vie nord-américain, des interventions du style de celle qui vient d'avoir lieu à Panama contraignent tout Latino-Américain à demeurer sur ses gardes.

Les réactions internationales à l'« affaire Ochoa » démontrent pourtant que Fidel Castro a perdu la légitimité que lui avaient value une révolution généreuse et le prestige enfin rendu à son pays jadis considéré comme « *le bordel des Etats-Unis* ». Est-il pour autant aux abois ? Son attitude récente reflète un réel désarroi et une profonde anxiété. Pour lui, les événements d'Europe de l'Est à propos desquels la télévision officielle donne d'abondants commentaires sont — il l'a dit récemment — « *incroyables* », des « *choses tristes, très tristes* » ; et il fustige les attitudes « *répugnantes* », « *en URSS même* ».

Aussi est-il à la recherche de nouveaux amis pour remplacer ceux d'Europe de l'Est qui n'ont plus aucune raison, eux, de le ménager (la Hongrie a déjà annoncé une augmentation de 20 %



du prix des autobus qu'elle livrera à La Havane).

La Chine, avec laquelle Castro s'était brouillé en 1966, mais qui a reçu son soutien lors des tragiques événements de la place Tiananmen en juin dernier, est en passe de devenir un partenaire majeur de Cuba : le commerce entre les deux pays n'a-t-il pas augmenté de 50 % depuis le début de 1988 ? La Corée du Nord est également citée par le « *lider* » comme exemple de pays socialiste qui n'a « *pas de problèmes* »... *Le ministre des affaires* étrangères, M. Isidoro Malmierca, vient d'effectuer un voyage en Albanie, et le Vietnam demeure, bien entendu, un pays toujours porté au pinacle par le « commandant en chef » pour l'héroïsme dont il a fait preuve contre les Etats-Unis.

Il est assez clair que Fidel Castro — qui a toujours eu des perspectives planétaires — pousse à la constitution d'un « *front des exploités* » s'opposant à ce qu'il dénomme le « *colossal pillage colonial* » du tiers-monde par les nations industrialisées : celles-ci, selon lui, agissent de plus en plus de concert avec *l'« impérialisme américain »*, et — voilà bien l'élément nouveau — l'ancien « camp socialiste » est désormais en train de se joindre au mouvement. Une telle vision pourrait certes trouver un regain de crédibilité dans une Amérique latine écrasée par sa dette extérieure si devaient y échouer des politiques « néo-libérales ».

JEAN-PIERRE CLERC

1) La reine d'Angleterre, couronnée en 1953, n'exerce pas de réel pouvoir.

2) Cuba est, depuis 1972, membre du COMECON au même titre que deux autres pays sous-développés : la Mongolie et le Vietnam.

3) Du printemps à l'automne 1980, 125 000 Cubains avaient quitté le pays par le port de Mariel en direction des Etats-Unis après que les autorités eurent rouvert les portes de l'émigration, quasiment fermées depuis le début des années 70, en vue de faire baisser une grave tension sociale due tant à la reprise d'importantes difficultés économiques qu'à la persistante absence de libertés.

DEMAIN :

Vietnam : se réformer pour ne pas se perdre

□ **Précision** : *nous avons omis de* signaler que le précédent article de cette série, consacré à l'Albanie, a été réalisé avec la collaboration de Nicolas Planchais et de Thomas Schreiber.

DIPLOMATIE

La négociation sur le Cambodge

Les Cinq Grands font du rôle de l'ONU la pierre angulaire d'un règlement

Au cours de quarante-huit heures de discussions, lundi 15 et mardi 16 janvier à Paris, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU se sont prononcés pour un *« rôle accru »*, de l'Organisation internationale dans le règlement du problème cambodgien. Les représentants de la Chine, des Etats-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Union soviétique sont convenus de se réunir une deuxième fois, début février à New-York, et une troisième, deux semaines plus tard, à Paris.

« Un léger mouvement dans une bonne direction », a jugé, mardi soir, M. Roland Dumas. Le ministre des affaires étrangères *n'a sûrement pas eu tort d'ajouter* qu'une *« nouvelle approche »* du problème avait été définie à partir de la proposition australienne de faire de l'ONU le véritable pivot d'un règlement. Les Nations unies sont, en effet, invitées à manifester une *« présence efficace »* pendant la période de transition, *« en vue d'assurer la sécurité intérieure »*. Des élections devront être organisées sous leur *« administration directe »*. L'ensemble de l'opération sera placé sous la houlette d'un *« représentant spécial du secrétaire général »* de l'organisation internationale.

En d'autres termes, la négociation est repartie, avec la grande prudence qui s'imposait, sur de nouvelles bases. Il semble s'agir, dans un premier temps, de définir le carcan dans lequel les *« parties »* cambodgiennes - aucune d'elles n'est citée nommément - seront contraintes de cohabiter. On aligne ainsi les verrous plutôt que d'attendre un accord bien hypothétique - l'expérience le prouve - entre Cambodgiens. La méthode a également changé : face à des Chinois rétifs, qui veulent un Cambodge soustrait à toute influence vietnamienne, on a choisi une médecine douce, qui revient à ne pas trop les bousculer, de peur qu'ils se raidissent de nouveau et envoient tout promener. Enfin, pour y parvenir, les quatre autres Grands semblent prêts à *« s'impliquer »*, ainsi que l'avait souhaité M. Dumas en septembre dernier, au soir de l'échec de la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge.

Cette tactique bien sage explique le flou volontaire du communiqué publié mardi en fin d'après-midi. Premier écueil, que l'on a décidé de contourner plus tard : qui gouvernera le Cambodge entre l'intervention d'un cessez-le-feu et la tenue d'élections *« libres et équitables »* ? Faute d'un gouvernement quadripartite cambodgien - solution qui a leur préférence mais que rejettent Hanoï et Phnom-Penh, - les Chinois semblent prêts à se rallier à une tutelle de l'ONU, à condition que le gouvernement actuel de M. Hun Sen soit dissous et que son administration ne conserve que des responsabilités techniques.

La carte des Khmers rouges

Sur ce point, le communiqué se garde bien de se prononcer. Il se contente de préconiser la formation d'un *« conseil national suprême »*, sans en préciser la composition, qui - le conditionnel a son importance - *« pourrait être le dépositaire de la souveraineté du Cambodge pendant le processus de transition »*. Ce conseil n'aurait pas, apparemment, de responsaibilités gouvernementales. Deuxième problème crucial dont la solution est reportée : si les Chinois ont fait preuve, à Paris, de *« davantage de souplesse »* que par le passé, ainsi que le signalent plusieurs sources, le communiqué semble indiquer qu'ils gardent encore dans leur manche la carte des Khmers rouges. *« Les Cinq,* est-il dit en effet, *accueilleraient favorablement la reprise rapide d'un dialogue constructif entre les factions cambodgiennes, qui est essentiel pour faciliter le processus de transition, lequel ne devrait être dominé par aucune d'entre elles. »* En outre, *« les élections doivent se tenir dans un environnement politique neutre dans lequel aucune partie ne devrait être avantagée »*. Ou encore : *« Tous les Cambodgiens devraient jouir des mêmes droits, libertés et possibilités de participer au processus électoral. »* Enfin, *« les questions touchant la souveraineté du Cambodge devront être résolues avec l'accord des parties cambodgiennes »*. Rien, dans tout cela, n'annonce une mise progressive sur la touche des Khmers rouges, avec lesquels, avait pourtant déclaré M. François Mitterrand le 11 janvier, *« aucun compromis n'est acceptable »*.

Troisième problème, enfin, sur lequel la Grande-Bretagne aurait notamment insisté : le coût d'une opération de l'ONU qui, au bas mot, impliquera plusieurs milliers de civils et de militaires pendant quelques années. L'opération en Namibie a coûté 800 millions de dollars en l'espace d'un an. Une intervention des Nations unies au Cambodge, reconnaît le communiqué des Cinq, devra tenir compte de *« la lourde charge financière qui pourrait être supportée par les Etats membres »*. C'est le moins qu'on puisse dire, quand on songe au déploiement de forces et de matériels nécessaires au contrôle d'un cessez-le-feu dans un environnement très difficile, sans parler de l'organisation d'élections et, le cas échéant, d'autres tâches administratives.

Il reste que le cadre d'un éventuel règlement est défini, cette fois, sur des bases plus saines. Les Cinq se retrouveront à New-York à la veille de la rencontre, prévue pour le 6 février, entre M. James Baker et M. Edouard Chevardnadze à Moscou. Leur troisième rendez-vous aura lieu à Paris, *probablement avant la visite*, à partir du 24 février, de M. Roland Dumas au Vietnam.

Il semble peu probable qu'entre-temps le dialogue entre Cambodgiens progresse, puisque le prince Sihanouk a annoncé, mercredi, qu'il ne voulait plus participer à des réunions intercambodgiennes. En revanche, le consensus qui paraît se profiler entre quatre des membres du Conseil de sécurité de l'ONU pour faire pression sur le cinquième (la Chine) ne peut être qu'un signe encourageant. Les grandes puissances manifestent, pour la première fois, le désir d'en finir avec ce conflit. Il reste à savoir ce qui pourrait faire changer rapidement la Chine d'avis, et jusqu'à quel point, dans un tel cas de figure, elle pourrait faire pression sur des Khmers rouges qui continuent de renforcer leurs positions sur le terrain.

JEAN-CLAUDE POMONTI

□ **Le prince Sihanouk refuse de comparaître devant un tribunal français.** – Le prince Norodom Sihanouk a annoncé, mardi 16 janvier, qu'il refusait de comparaître devant un tribunal français si n'était pas préalablement levée par les Nations unies son *« immunité en tant que chef d'Etat »*. Poursuivi pour diffamation par un membre du gouvernement de Phnom-Penh, le prince est cité à comparaître devant un tribunal en France en mai prochain. Dans une déclaration à un hebdomadaire français, le prince avait accusé M. Hor Nam Hong, vice-ministre des affaires étrangères de Phnom-Penh, d'être responsable de la mort de plusieurs personnes de son entourage à l'époque où les Khmers rouges étaient au pouvoir.

Liée par un traité de coopération avec l'URSS

La Syrie dément toute réduction du nombre des conseillers militaires soviétiques

A la suite d'informations faisant état d'une réduction du nombre de conseillers soviétiques en Syrie, Damas a réagi pour démentir qu'une telle initiative ait été prise par Moscou. *« Les informations relatives aux experts soviétiques en Syrie, et tout ce qui a été dit autour du sujet est dénué de tout fondement »*, a ainsi affirmé, mardi 16 janvier, le ministre syrien de l'information, M. Mohammed Salmane.

Selon ces informations, deux mille deux cent quarante conseillers soviétiques se trouvaient en Syrie jusqu'au milieu de 1987, puis ce nombre a commencé à être réduit à l'initiative de l'URSS. Mille conseillers ont été rappelés en 1988 et cinq cents en janvier 1989. Trois cents autres seront rappelés en avril 1990 et cent quatre-vingts en octobre prochain.

Ces retraits témoignent du changement de la politique soviétique à l'égard de la Syrie, consécutif au rapprochement soviéto-américain. En novembre dernier, l'ambassadeur soviétique à Damas, M. Alexandre Zotov, avait indiqué que son pays n'était plus disposé à approvisionner la Syrie en armements aussi libéralement que par le passé et que Damas devait renoncer au concept de *« parité stratégique »* avec Israël (*le Monde* daté 3-4 décembre). La Syrie est liée à l'URSS par un traité d'amitié et de coopération depuis 1981. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

L'occupation de l'ambassade du Liban à Paris

La Syrie a exhorté mardi 16 janvier les médiateurs de la Ligue arabe à prendre des mesures concrètes pour aider le gouvernement libanais de M. Selim El Hoss à écarter le général chrétien Michel Aoun. Ce dernier, pour sa part, a interdit mardi aux médias du « pays chrétien » de donner le titre de « président » à M. Elias Hraoui et celui de « premier ministre » à M. Selim el Hoss. Les deux principales radios du camp chrétien, La Voix du Liban, organe du parti phalangiste, et Radio Liban Libre, relevant de la milice des Forces libanaises, ont suspendu leurs bulletins d'information après la publication du communiqué du général Aoun, précisant qu'elles *« étudient cette requête »*.

A Paris, les partisans du général Aoun occupent toujours les locaux de l'ambassade du Liban.

Le petit Baabda de la villa Copernic

Le petit Baabda de la villa Copernic se compose de 30 mètres carrés au maximum situés dans le vestibule et la loge du gardien d'une entrée annexe de l'ambassade du Liban à Paris, rue Copernic dans le XVI[e] arrondissement.

On y pénètre sans fouille et sans contrôle car les partisans du général chrétien Michel Aoun qui l'occupent depuis jeudi 11 janvier ne redoutent apparemment pas grand-chose d'autre que l'indifférence générale.

« Le peuple français est majoritairement avec nous », disent-ils. Du reste l'occupation demeure parfaitement courtoise : *« Nous avons laissé aux diplomates la disposition de l'autre entrée et ils vont et viennent comme ils veulent »*.

C'est la nomination annoncée jeudi dernier par le gouvernement de M. Selim Hoss, reconnu par la France mais dont le général Aoun conteste la légitimité, d'un nouvel ambassadeur à Paris, M. Johnny Abdo, précédemment ambassadeur à Berne, qui a déclenché cette action d'occupation.

Une action résolue

« Nous n'avons rien personnellement contre lui, explique Rita Gemayel, une jeune architecte, élégante, vice-présidente de l'Union pour le Liban. *Nous ne le connaissons pas. Mais, si on accepte que cette ambassade tombe aux mains des Syriens, nous aurons perdu une partie du territoire libanais. »*

Si les militants de l'Union pour le Liban se sont résolus à cette action d'occupation, c'est pour s'opposer à ce qu'ils considèrent comme la troisième phase, particulièrement perverse, de l'agression syrienne contre le Liban : *« La Syrie a commencé par la guerre militaire : on a résisté*, explique Rita Gemayel. *Ils ont essayé la guerre économique, et nous avons encore résisté. Ils tentent maintenant la guerre à l'étranger. Nous ne voulons pas que l'ambassade en France devienne une annexe de la Syrie »*.

Pour se soutenir le moral, la vingtaine d'occupants présents dans les locaux diffusent en programme continu des cassettes qui retransmettent le *sit in* permanent devant le palais de Baabda à Beyrouth où le général Aoun vit reclus depuis plusieurs mois.

Chaque jour ils reçoivent, dans la bonne humeur, la visite du commissaire des renseignements généraux, qui suit de loin l'opération. Ils ne paraissent nullement impressionnés par la menace de M. Selim Hoss de demander à la France leur expulsion par la force publique si l'occupation venait à se prolonger et si l'actuel ambassadeur, M. Fouad Turk, ne parvenait pas à négocier avec eux une sortie honorable. *« Le nouvel ambassadeur doit arriver dans un délai de huit jours à deux mois*, dit simplement Rita Gemayel. *D'ici là, on verra bien... »*.

DANIEL SCHNEIDERMANN

□ **Les remous à l'ambassade d'Israël à Paris.** – Répondant à une question, le porte-parole du ministre des affaires étrangères israélien, M. Joseph Amihoud, a annoncé, le 16 janvier, que M. Itzhak Aviran, ministre plénipotentiaire près l'ambassade d'Israë à Paris et M. Yoshua Amishav, porte-parole, *« ont été réprimandés par le directeur général du ministère des affaires étrangères pour avoir agi contrairement aux règles de bonne administration et aux règlements du service public d'Israël, ainsi que négligé leurs fonctions et leur rang »*.

AFRIQUE

ALGÉRIE

La fusillade de Blida serait imputable à des islamistes

Un communiqué du FLN diffusé dans la soirée du mardi 16 janvier attribue implicitement aux prédicateurs islamistes les plus enflammés la responsabilité d'une sanglante prise d'otages à Blida en affirmant : « *S'il est difficile, dans la première phase de l'enquête, de déterminer les responsabilités dans cette affaire, il est clair que le recours à l'extrémisme et à la violence verbale prépare le terrain à la manifestation de la violence physique.* » Bien que l'affaire reste confuse, cette supputation est renforcée par le fait que, selon les premiers témoignages, les coupables se réclamaient d'Allah.

Contrairement à ce qui avait été d'abord annoncé *(nos dernières éditions datées du 17 janvier)*, la fusillade qui a fait trois morts - un gendarme et deux assaillants - mardi matin, ne résultait pas d'une tentative d'évasion dans un palais de justice mais d'une incursion d'éléments venus de l'extérieur. Six jeunes gens ont pénétré dans la salle de la cour d'assises où un homme de quatre-vingt-neuf ans attendait d'être jugé pour le meurtre de sa femme. Alors que les juges n'étaient pas encore dans la salle, le groupe s'est emparé du pistolet-mitrailleur d'un des trois gendarmes qui gardaient l'accusé. Les cris de *« Allah Akbar »* (« Dieu est grand ») et *« Nous vous combattrons, ennemis de Dieu »* auraient été entendus au début de ces événements.

Deux gendarmes réussirent à s'enfuir, selon le récit de l'AFP, mais le troisième fut pris en otage, en même temps que le vieillard accusé. Après des échanges de coups de feu entre les jeunes gens et les forces de l'ordre, immédiatement appelées, celles-ci donnèrent l'assaut : quatre membres du groupe se rendaient alors et deux autres étaient tués ainsi que le gendarme pris en otage. Le vieillard en instance de jugement s'en sortait indemne mais un jeune homme étranger à l'affaire était blessé. Le nombre des personnes blessées pourrait être plus élevé.

D'après un juriste de Blida que nous avons interrogé par téléphone, l'objectif des assaillants était de se procurer des armes à feu. Traditionnellement, la gendarmerie rend les honneurs à l'arrivée des juges à la cour criminelle. Profiter de cette occasion est beaucoup moins risqué que d'attaquer une caserne ou un commissariat. La population de Blida est d'autant plus excitée par cette affaire que la région est un des fiefs intégristes.

Bris d'antennes

L'identité des assaillants n'avait pas été divulguée mercredi matin ; les jeunes gens arrêtés seraient deux lycéens, un étudiant et un chômeur. La télévision algérienne a fait grand cas de cette affaire qui intervient après une série de méfaits attribués aux intégristes, notamment l'attaque d'un commissariat de la capitale le 9 janvier

En donnant une certaine publicité à ces violences, plutôt que de les occulter comme il l'aurait fait naguère, le pouvoir cherche sans doute à mobiliser contre les extrémistes islamistes une opinion qui subit leurs pressions en se plaignant mais sans oser s'opposer ouvertement à l'intimidation. Les « barbus » ont touché un point sensible en brisant, ces dernières semaines, de nombreuses antennes de télévision qui permettent aux Algériens équipés en matériel approprié de capter Antenne 2, la Cinq et M 6. Ces actions de commando chez de paisibles occupants d'immeubles en copropriété alimentent bien des conversations mais personne n'a opposé de résistance tant sont fortes la peur et certaines pressions sociales.

Les chefs des partis islamistes constitués officiellement, notamment celui du Front islamique du salut (FIS), protestent qu'ils ne sont pour rien dans tout cela, sans convaincre, par exemple, les femmes, victimes de nombreuses agressions intégristes, qui viennent d'adresser une lettre ouverte au président Chadli dans *Algérie-Actualité*. Le directeur de cet hebdomadaire a formulé l'hypothèse la plus favorable à ces chefs islamistes soucieux de respectabilité quand il a écrit que le FIS, *« si efficace dans les prêches des mosquées, montre une incapacité à contrôler ses troupes »*.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

□ **SOUDAN : les rebelles aux portes de Yei.** – Les rebelles du Soudan du Sud ont annoncé mardi 16 janvier qu'ils s'apprêtaient à prendre la ville de Yei, siège d'une importante garnison de l'Equatoria ouest. La radio clandestine de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) a précisé que les hommes du colonel John Garang étaient à 8 kilomètres de Yei. Depuis la prise de Kaya dimanche dernier, les combattants de l'APLS ont capturé quatre postes militaires sur les 80 kilomètres de route entre Kaya et Yei, a ajouté la radio. – *(Reuter.)*

Tokyo note un « subtil » changement de Moscou sur la question des Kouriles

TOKYO

de notre correspondant

Au lendemain des déclarations de l'ancien ministre des affaires étrangères japonais, M. Shintaro Abe, à M. Gorbatchev sur le conflit territorial opposant le Japon à l'URSS à propos des îles du sud de l'archipel des Kouriles, qui avaient été interprétées comme un signe d'infléchissement de la position japonaise (*le Monde* du 17 janvier), le porte parole du gouvernement, M[me] Moriyama, a affirmé mardi 16 janvier qu'il n'y avait aucun changement dans la position japonaise de non-séparation du politique (règlement du contentieux territorial) et de l'économique (développement de la coopération).

Elle a, en revanche, noté un *« subtil »* changement dans celle de Moscou. M[me] Moriyama faisait allusion à la déclaration de M. Gorbatchev à M. Abe dans laquelle le président soviétique reconnaissait que le Japon avait *« légitimement le droit de soulever une question concernant sa souveraineté »*.

De son côté, le porte-parole du ministère des affaires étrangères soviétiques a affirmé mardi qu'il n'y avait aucun changement dans la position du Kremlin concernant les Kouriles.

Ph. P.

□ **COREE DU SUD : Séoul et Prague vont établir des relations diplomatiques.** – La Corée du Sud et la Tchécoslovaquie sont convenues d'établir à bref délai des relations diplomatiques, a fait savoir le ministère sud-coréen des affaires étrangères, mercredi 17 janvier. La Tchécoslovaquie sera le quatrième pays est-européen à procéder à un échange d'ambassadeurs avec Séoul, après la Hongrie, la Pologne et la Yougoslavie. – *(Reuter.)*

ASIE

COREE DU SUD

Amnesty International s'inquiète du retour à des mesures répressives

Dans un rapport rendu public mercredi 17 janvier, l'organisation humanitaire Amnesty International s'inquiète d'un retour à *« la répression par la force et à la torture »* en 1989 en Corée du Sud après deux années au cours desquelles plus de mille prisonniers politiques avaient été libérés . Amnesty fait état de l'arrestation, l'an dernier dans les grandes villes, de 800 militants politiques et syndicaux.

Beaucoup de personnes ont été accusées d' *« activités hostiles à l'Etat »* en vertu d'une loi sur la sécurité nationale qui prévoit de longues peines d'emprisonnement pour tout contact avec la Corée du Nord et sur la modification de laquelle aucun accord n'a encore pu être trouvé entre le gouvernement et l'opposition. *« Le simple fait d'aller en Corée du Nord, sans que rien ne puisse prouver qu'il y a eu espionnage ni recours ou incitation à la violence, ne saurait justifier l'emprisonnement »*, ajoute Amnesty.

L'organisation humanitaire remarque que la plupart des personnes arrêtées pour des motifs politiques en 1989 n'ont pu rencontrer un avocat rapidement ou régulièrement ; certaines ont affirmé avoir été torturées ou maltraitées lors d'interrogatoires . Ainsi le député d'opposition Su Kong-won, arrêté le 28 juin pour s'être rendu à Pyongyang sans autorisation, et qui a déclaré à la presse que *« les enquêteurs de l'Agence pour l'organisation de la sécurité nationale m'ont frappé au visage et n'ont cessé de me porter des coups violents sur le pied gauche pendant dix jours après mon placement en détention »*, le contraignant à faire de faux aveux. *« Pendant les cinquante-quatre jours qui se sont écoulés depuis mon arrestation,* a-t-il déclaré à son avocat, *je me souviens de n'avoir été autorisé à dormir que quatre jours. Chaque fois, je n'ai dormi que deux ou trois heures. »* Ces accusations ont été démenties par le procureur.

□ **CHINE: plus de huit cents condamnations politiques.** – Plus de huit cents s ont été condamnées à des peines allant jusqu'à dix ans de prison ces derniers mois pour leurs activités politiques en faveur de la démocratie, rapporte mercredi 17 janvier le quotidien américain *Washington Post*, citant des sources proches du PC chinois. Une grande partie d'entre eux étaient accusés de *« divulgation de secrets d'Etat »*, de *« propagande contre-révolutionnaire »* ou de destruction de biens d'Etat. La plupart des procès se sont déroulés en secret. - *(Reuter.)*

□ **BIRMANIE : le chef de file de l'opposition écarté des élections.** – Aung San Suu Kyi, chef de file de l'opposition a vu rejeter sa candidature aux élections générales prévues en mai prochain, a-t-on rapporté, mercredi 17 janvier, de source diplomatique. Des renforts militaires ont été déployés dans les rues de Rangoun tandis que se répandait la nouvelle. Selon des diplomates, la section de la capitale de la Commission électorale a invalidé mardi la candidature de la présidente de la Ligue nationale pour la démocratie à la suite d'une protestation d'un rival politique de sa circonscription, qui avait fait valoir qu'elle n'était pas domiciliée à Rangoun. – *(Reuter.)*

Réunion du comité interministériel

Le gouvernement veut « aider » les élus à maîtriser l'aménagement touristique de la Corse

Le comité interministériel sur le développement de la Corse s'est réuni à l'hôtel Matignon, mardi 16 janvier, sous la présidence du premier ministre. Cette nouvelle réunion, prévue pour la mi-décembre, avait été ajournée, afin, essentiellement, que tous les dossiers soient prêts. Il s'agissait, notamment, de concrétiser des orientations qui avaient été arrêtées lors de la précédente réunion de cette instance (*le Monde* du 28 octobre 1989). Le report de bon nombre de décisions, notamment dans les domaines économique et social, avait alors suscité, sur place, de nombreuses réactions négatives.

Le communiqué publié au terme des travaux du comité interministériel sur la Corse distingue trois chapitres. En matière d'identité culturelle, le comité a, notamment, *« réaffirmé sa détermination à poursuivre la généralisation de l'enseignement de la langue corse dans le secteur public »*. Dans cette optique, un programme de formation de cinq cent quarante instituteurs supplémentaires, dans les quatre ans à venir, a été adopté par le comité.

Le comité confirme également la création, dont le principe avait été posé lors de sa dernière réunion, d'un *« conseil de la langue corse »*. Dans le domaine de l'audiovisuel, l'objectif est de *« favoriser une meilleure diffusion de programmes en langue corse »* sur les chaînes publiques.

En matière de développement économique et de création d'entreprises, le communiqué indique : *« Un commissaire au développement est nommé en Corse. Sa mission est de faciliter l'installation et le développement des entreprises en Corse, sous l'autorité du préfet de région. »*

Le comité a également décidé la création d'un *« fonds de développement économique local, destiné à financer des prises de participation et des prêts participatifs aux entreprises de Corse »*. Ce fonds sera géré par la Caisse (déjà existante) de développement de la Corse. Cette caisse recevra, en outre, des moyens supplémentaires. Ainsi l'enveloppe des prêts bonifiés qu'elle peut accorder sera-t-elle majorée des deux tiers. Enfin, les entreprises existantes pourront bénéficier d'exonération de l'impôt sur les sociétés, *« quand elles engageront des activités nouvelles dans le secteur productif »*.

Le rôle du préfet de région

A propos du point sensible de l'aménagement du territoire, le communiqué du comité indique en particulier : *« L'assemblée de Corse n'ayant pas approuvé le schéma d'aménagement dans les délais prévus, il revient au préfet de région d'en assurer l'élaboration en étroite concertation avec l'exécutif régional en s'appuyant sur un « comité de pilotage » également composé d'élus et de personnalités représentatives des activités économiques de l'île. Un nouveau délai, jusqu'au mois de juin, est fixé, pour rédiger un livre blanc prenant en compte les travaux déjà réalisés. »*

Le communiqué précise, au sujet de l'aménagement touristique, que *« les plans d'occupation des sols communaux devront être compatibles avec les schémas d'aménagement »*. Il s'agissait d'un point de débat important à propos de ce schéma, lequel devra aussi comporter *« des plafonds quantitatifs au développement touristique pour chaque micro-région »*. Toujours en matière de tourisme, le comité souligne qu'il convient d'assurer *« la maîtrise du développement touristique »* par la mise en place auprès du préfet de région d'un *« outil d'exécution d'une politique touristique concertée »* et par *« le renforcement de la formation »*.

Le comité s'est préoccupé de la desserte énergétique de l'île ainsi que de la desserte aérienne. Ainsi une liaison directe biquotidienne *permettant l'aller et retour dans* la journée sera mise en place, sur Ajaccio et sur Bastia, trois jours par semaine au plus tard le 1er novembre de cette année. Un bilan sera alors dressé et une extension de cette desserte à la plus grande partie de la semaine sera envisagée.

A propos des réformes législatives envisageables pour la Corse, le communiqué conclut : *« Le gouvernement a réaffirmé son ouverture à toute proposition de réforme du statut particulier de 1982 allant dans le sens d'une plus grande efficacité des institutions locales, et donc d'une meilleure maîtrise de leur destin par les Corses eux-mêmes. Les consultations menées par le ministre de l'intérieur établiront si un projet de loi rassemblant ces adaptations et un ensemble de dispositions en faveur du développement économique, social et culturel de la Corse peut être élaboré avant la session de printemps. »*

En rendant compte des travaux du comité interministériel, M. Pierre Joxe, accompagné de M. Jacques Chérèque, ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire, a également commenté la reprise des attentats de l'ex-FLNC. Le ministre de l'intérieur a exprimé sa *« réprobation totale »* et une *« condamnation formelle et absolue »* de ces actes. Néanmoins, ces actions, a-t-il dit, ne pourront en rien détourner le gouvernement de la *« politique volontariste »* qu'il conduit en Corse, une politique *« antinomique avec l'usage de la violence »*.

M. Joxe s'est dit *« consterné »* mais pas *« découragé »*. Il a reconnu que sa politique *« porte ses fruits, un peu lentement »*. Le ministre est *« optimiste »* pour la Corse, car, juge-t-il, les champs de consensus deviennent plus larges (il a cité l'existence de l'université de Corte, la présence du tourisme) et que *« c'est dans le temps qu'il faut se situer »*. Le ministre a également cité l'exemple de la Bretagne, qui a connu la violence et où, maintenant, seuls quelques *« cinglés »* y ont recours.

A propos des mesures législatives d'ensemble envisagées par le comité interministériel, M. Joxe a souligné que *« rien n'est tabou »*. Enfin, le ministre a souligné la *« responsabilité directe »* des Corses dans l'avenir de leur île et a réaffirmé que *« le recours à la violence dans un système démocratique est illégitime »*.

M. Chérèque doit se rendre jeudi dans l'île pour y installer le nouveau commissaire au développement (1). M. Joxe a annoncé qu'il a l'intention d'effectuer un nouveau voyage en Corse.

(1) Le nouveau commissaire au développement économique est M. Aurélien Garcia, quarante-trois ans, responsable depuis 1984 du pôle de conversion Le Creusot - Montceau-Les-Mines - Chalon-sur-Saône, en Saône-et-Loire (le département de M. Joxe). M. Garcia est ingénieur de formation.

□ **Le RPR divisé en Corse sur les mesures adoptées par le gouvernement.** – Le président de l'Assemblée régionale corse, M. Jean-Paul de Rocca-Serra (RPR), a réagi mardi 16 janvier à l'annonce de la création d'un commissariat au développement économique de la Corse, en estimant que *« le gouvernement privilégie les opinions d'une minorité violente dont l'objectif plus ou moins avoué est de séparer à terme la Corse de la nation française »*. M. Pierre Pasquini, député (RPR) de Haute-Corse, a accueilli pour sa part les mesures adoptées en conseil interministériel *« avec satisfaction »*. Il a jugé dans un communiqué que *« l'ensemble (...) démontre qu'il y a une volonté de prise en charge des problèmes tant sur le plan économique que d'aménagement du territoire, de l'identité culturelle et du tourisme »*. *« Il y a là un pas en avant important qui mérite attention et patience »*, a-t-il conclu.

Avec ou sans bombes...

par Jean-Louis Andréani

AVEC ou sans bombes, le gouvernement travaille pour l'avenir de la Corse. Ainsi pourrait-on résumer le message de M. Pierre Joxe, à l'issue de la réunion du comité interministériel, mardi 16 janvier. Le ministre de l'intérieur - le *« Monsieur Corse » du gouvernement* - l'a affirmé avec force : il est *« consterné »* par la reprise des attentats, mais le gouvernement ne se laissera pas détourner pour autant de la *« politique volontariste »* qu'il mène sur l'île.

Comme à l'accoutumée, les nationalistes se montreront probablement insatisfaits des mesures décidées par le gouvernement. Pourtant, l'ensemble de ces mesures n'est pas négligeable : création d'un commissariat au développement, renforcement de la desserte aérienne et énergétique, *« encadrement »* des élus régionaux par le préfet de région pour l'élaboration du schéma d'aménagement, rédaction probable d'un projet de loi global sur la Corse, mesures culturelles, etc. Bref, le gouvernement continue, pas à pas, à construire une politique de la Corse qu'il veut fondée sur le dialogue avec toux ceux qui l'acceptent, et, tournant le dos, dans la mesure du possible, à une répression dont le passé a montré qu'elle n'a jamais rien réglé sur l'île.

Certes, dans la course contre la montre qu'il a engagée avec les nationalistes, M. Joxe a perdu une manche : il n'a pas pu, comme il le souhaitait, leur ôter à temps tout *« prétexte de retour à la violence »*, par une politique dont il est le premier à reconnaître qu'elle *« porte ses fruits un peu lentement »*. Néanmoins, dans le camp nationaliste, le retour aux armes a été volontairement limité. Les actions explosives sont très exactement ciblées. Elles semblent pour le moment acceptées, voire approuvées, par l'opinion d'une île où le climat politique reste très calme.

Il est évident, pourtant, que la reprise des attentats rend encore plus difficile la partie délicate que mène M. Joxe. Cette demi-rupture de la trêve peut dégénérer au moindre dérapage. Tout changerait au premier mort, et l'on n'est pas à l'abri d'une rencontre fortuite, qui pourrait très mal tourner, entre un commando et une patrouille de gendarmerie.

Ministre de l'intérieur de la République française, M. Joxe ne peut que condamner avec vigueur ces actions menées sinon contre les personnes, au moins contre les biens, et qu'annoncer des poursuites contre les poseurs d'explosifs. Mais on peut, sans s'avancer beaucoup, estimer que la capture de certains d'entre eux compliquerait la tâche de pacificateur du ministre, car s'ouvrirait alors un nouveau cycle *« répression-solidarité-tension »*.

Enfin, le type d'action choisi par les nationalistes renvoie les pouvoirs publics, qui en sont bien conscients, à leurs propres insuffisances. *Au-delà du cas précis des cibles immobilières choisies* - dont aucune, apparemment, n'est exempte d'irrégularités diverses dans sa conception, sa construction, son implantation ou son financement, - tout le monde, en Corse, affirme que l'on fait à peu près *« ce que l'on veut »* en matière de permis de construire sur l'île. Or, si l'initiative de délivrance des permis de contruire appartient aux élus, c'est bien à l'État qu'il revient de prendre des sanctions en cas d'infraction. C'est précisément pourquoi M. Joxe, dès le retour de la *gauche aux affaires*, en 1988, avait cité explicitement le respect des règles d'urbanisme parmi les conditions du retour à « l'Etat de droit » en Corse. Place Beauvau, on souligne qu'aucun des bâtiments attaqués par l'ex-FLNC n'avait été construit après 1988. Mais, sauf erreur, avant la nouvelle vague d'attentats, personne n'avait remis en cause l'existence des constructions édifiées en marge des lois ou carrément en infraction, par exemple, avec les dispositions légales de protection du littoral.

De ce point de vue, l'une des mesures arrêtées par le comité interministériel constitue une réponse quasi directe à tous ceux qui refusent le *« tout-tourisme »* et s'inquiètent de la *« baléarisation »* de l'île. Sans doute le gouvernement refuse-t-il le terme de « mise en tutelle » des élus régionaux pour l'élaboration du schéma d'aménagement de l'île. Le préfet est chargé officiellement d'aider ces élus à mener à son terme un accouchement visiblement douloureux. En fait, il s'agit de bien plus que cela.

« Un mur de béton »

L'élaboration du schéma d'aménagement par l'Assemblée régionale a pris tellement de retard que les travaux actuels n'ont même plus d'existence légale. Mais au point où on en est, le gouvernement aurait pu accorder un nouveau délai (par le biais *d'une modification législative*). Il ne l'a pas fait tout simplement parce que, si les orientations retenues par ce schéma - vivement contesté sur place - s'étaient traduites dans les faits, *« dans vingt ans*, selon l'expression d'un des conseillers du gouvernement, *les côtes de Corse auraient été couvertes d'un mur de béton. Enfin, un mur de béton ébréché par les bombes... »*. Le communiqué publié après la réunion du comité *interministériel* précise d'ailleurs que le schéma d'aménagement *« comportera des plafonds quantitatifs au développement touristique pour chaque micro-région »* de l'île.

Bref, *« l'étroite concertation »* prévue entre le préfet de région et les élus, d'après les termes du communiqué, recouvre une mission précise pour le représentant de l'État : infléchir des orientations jugées inacceptables. Le prestige des élus régionaux, déjà bien atteint, va en prendre encore un coup. Le crédit de l'Etat, en revanche, va peut-être y gagner, ce qui constitue l'un des buts de l'opération.

En attendant, M. Joxe s'affirme *« optimiste »* sur l'avenir de la Corse, parce que, dit-il, les *champs de consensus se sont accrus*, au fil des années, et parce que, *« c'est dans le temps qu'il faut se situer »*. En somme, la course contre la montre continue. Avec les risques que comporte cette étrange et nouvelle situation de *« ni guerre ni paix »*, selon l'expression d'un des conseillers du gouvernement.

La préparation des assises du RPR

M. Pasqua propose de créer le « Rassemblement pour la France »

M. Franck Borotra, député des Yvelines, qui a retiré la motion qu'il avait déposée en vue des assises nationales du RPR du 11 février, est devenu « mandataire » de MM. Pasqua et Séguin. C'est à ce titre qu'il a déposé au secrétariat général du RPR le texte de ces deux auteurs, qui sera transmis aux comités départementaux du mouvement. M. Borotra demande également à M. Alain Juppé de mettre en place une commission paritaire comprenant les représentants de la motion de synthèse et ceux de la motion Pasqua-Séguin, pour *« veiller aux conditions équitables du débat »*.

La motion définitive, que MM. Pasqua et Séguin ont déposée le lundi 15 janvier au siège du RPR, est exactement la même que celle que ces deux parlementaires avaient remise aux journalistes après leur conférence de presse du jeudi 11 janvier. Mais à une différence près, qui n'est pas négligeable : en effet, le titre de ce texte n'est plus « Pour un nouveau *rassemblement* », mais « *Un* nouveau rassemblement pour la France ». Et il se termine par la formule : *« C'est ce rassemblement pour la France que les adhérents du RPR, réunis en assises, décident de créer. »* Cette dernière phrase, qui ne figurait pas dans le texte initial, constitue ainsi un appel direct lancé aux délégués qui seront réunis le 11 février au Bourget à décider, par leur vote, de créer un nouveau parti, dont le sigle résulte déjà du titre énoncé : le RPF (Rassemblement pour la France), référrence évidente évidente au Rassemblement du peuple français, créé par le général de Gaulle en 1947.

Au cours de leur conférence de presse du 11 janvier, MM. Pasqua et Séguin n'avaient pas évoqué formellement la création d'un *nouveau parti, mais seulement* insisté sur la nécessité de *« déterminer l'avenir de notre rassemblement »*. Il souhaitait que les assises *« tranchent clairement »* la voie que devait suivre le RPR. Leur démarche du 15 janvier évoque cependant davantage celle qu'avait adoptée M. Chirac le 5 décembre 1976 lorsqu'il avait fondé le RPR à la place de l'UDR que celle du général de Gaulle il y *a quarante-trois ans (1). Cette* référence à la création du RPR et à la méthode qui l'avait accompagnée était en effet fréquemment faite depuis quelques jours en privé par MM. Pasqua et Séguin. Mais personne, au sein du Mouvement, n'avait encore imaginé ni demandé la disparition de celui-ci et la constitution d'un nouveau parti politique (hormis les rénovateurs au printemps dernier, que M. Pasqua ainsi que M. Séguin avaient alors désavoués).

Une certaine ambiguïté

La proposition des deux parlementaires sur laquelle les délégués aux assises seront appelés à voter ne va cependant pas sans une certaine ambiguïté. En effet, dans une lettre d'accompagnement jointe à cette motion et adressée aux « compagnons », ils écrivent : *« La personne de Jacques Chirac n'est pas en cause. Il est candidat à la présidence du RPR ; nous voterons pour lui. Il reste pour nous tous le seul candidat pour la prochaine élection présidentielle. »* N'y-a-t-il pas là une certaine contradiction avec la proposition de M. Pasqua de faire *désigner le candidat à l'élection* présidentielle par une élection primaire au sein de l'opposition ? MM. Pasqua et Séguin souhaitent aussi un rassemblement *« autour d'un grand dessein, d'une stratégie politique et de Jacques Chirac »*. Ce qui laisse supposer que celui-ci serait donc le chef du nouveau parti projeté et créé après l'échec de la motion Juppé, soutenue précisément par M. Chirac.

Du côté du maire de Paris, qui a commencé sa campagne en vue des assises, on déplore cette escalade, car on estime que le débat des idées et la confrontation des sensibilités que devait permettre le système des « courants » sont détournés au profit de mises en cause personnelles ou de profondes réformes du parti. On regrette que la volonté affirmée de M. Pasqua de *« secouer le cocotier »*, selon son expression, aille jusqu'au risque d'arracher l'arbre, tout en souhaitant en secret que quelques noix de coco lui tombent sur la tête. On souligne enfin que l'offre de synthèse faite par M. Juppé est toujours valable pour intégrer les paragraphes de la motion Pasqua qui traitent du gaullisme et de la France, bien que M. Chirac condamne catégoriquement la forme de la démarche de l'ancien ministre de l'intérieur et la contestation de sa fonction qu'il y voit.

ANDRÉ PASSERON

(1) Le RPF (Rassemblement du peuple français) a été créé par le général de Gaulle en 1947 et annoncé par celui-ci dans un discours à Strasbourg le 7 avril sur la place De Broglie. De Gaulle avait quitté son poste de chef du gouvernement provisoire de la République française le 20 janvier 1946 pour protester notamment contre le *« jeu stérile »* des partis politiques et avait exposé ses conceptions institutionnelles le 16 juin 1946 à Bayeux, posant les principes qu'il mettra en œuvre en 1958 en fondant la Ve République. Le 7 avril 1947 à Strasbourg il lance : *« Il est temps que se forme et s'organise le rassemblement du peuple français qui dans le cadre des lois va promouvoir et faire triompher par-dessus les différences des opinions le grand effort de salut commun et la réforme profonde de l'Etat »*.

Le général annonce aussi qu'il *« prend la direction »* du RPF. Il fustige aussi les communistes qualifiés de *« séparatistes »*. Ses candidats triomphent aux élections municipales d'octobre 1947. Aux élections législatives de 1951 handicapés par la *loi* sur les apparentements les candidats RPF ne remportent que 120 sièges. Peu à peu certains d'entre eux cèdent selon la formule de de Gaulle *« aux poisons et aux délices du système »*. Le 6 mai 1953 le général rend leur liberté aux élus du RPF qui pratiquement cesse alors d'exister.

Devant les sénateurs du groupe

Les appels à la réconciliation restent vains

L'ancienne bibliothèque des pairs, qui abrite, au troisième étage du palais du Luxembourg, les réunions du groupe RPR, avait fait le plein, mardi après-midi 16 janvier. Sur scène, M. Jacques Chirac, arrivé avec M. Roger Romani, questeur à la mairie de Paris, et M. Charles Pasqua entourent M. Josselin de Rohan, premier vice-président du groupe. Après une minute de silence en mémoire de Pierre Carous, décédé dimanche 14 janvier, ce qui, pour l'un des participants, donnera le ton général de la discussion qui va suivre, le président du mouvement ouvre le débat. Il parle quarante-cinq *minutes*. La *meilleure* défense étant l'attaque, il observe que la méthode utilisée par ses deux anciens ministres *« ne pouvait que heurter »*. Il en veut pour preuve le déroulement des événements du 9 janvier : M. Séguin participant avec M. Alain Juppé à la réunion de synthèse, lui-même ayant *« au téléphone à 11 heures »* M. Pasqua qui ne lui dit rien, et, à 13 heures, recevant la dépêche d'agence annonçant l'initiative des deux contestataires. Tout cela conforte M. Chirac : l'opération était bel et bien *« montée d'avance »*. M. Chirac explique ensuite que cette démarche ne rentre pas dans le cadre d'une contribution, mais relève de la volonté de ses deux initiateurs de contester la direction du mouvement. Au passage, il observe que *« tout oppose »* le sénateur des Hauts-de-Seine et le député des Vosges. L'ancien premier ministre évoque le rôle de M. Séguin au sein des *« rénovateurs » avant*, dit-il au passage, *qu'il ne les trahisse »*.

M. Pasqua sera moins disert, vingt-cinq minutes, selon un sénateur-chronométreur. Pour répondre à ceux qui s'étonneraient du mariage de la carpe et du lapin qu'il a contracté avec le maire d'Épinal, il assure que M. Séguin est *« un garçon intelligent »* et qui *« sait bien faire passer le message »*. Certains sénateurs ont retenu de cette mise au point que le sénateur des Hauts-de-Seine ne se sentait pas marié à vie avec le maire d'Epinal. Le président du groupe sénatorial ajoute à son discours critique à l'égard de M. Alain Juppé, déjà connu, un couplet contre M. Edouard Balladur, qualifié d' *« analphabète en politique »*, et notamment contre les positions que son ancien collègue du gouvernement a exprimées en matière européenne, dans *le Monde* du 1er décembre. M. Chirac *lui répond que son ancien* ministre des finances n'a pas de responsabilités dans le mouvement et qu'il s'est contenté de poser des questions. Quant au secrétaire général, il a, relève-t-il, *« pris le RPR dans un état de choc et l'a mis en état de marche »*.

Sur le ton du regret, M. Chirac remarque que, jusqu'à la semaine précédente, la préparation des assises avait été *« forte et sereine »* et que l'initiative prise par MM. Pasqua et Séguin *« porte un coup au mouvement »*. Et de se dire toujours prêt à intégrer le texte des deux hommes dans la synthèse.

Sept sénateurs (MM. Jacques Bérard, Jacques Delong, Yves Guéna, Emmanuel Hamel, Marc Lauriol, Mme Hélène Missoffe et M. Geoffroy de Montalembert) sont intervenus au cours de la discussion. Dans l'ensemble, les propos ont été nuancés et balancés : les uns condamnant la forme de la démarche de leur président de groupe, d'autres souhaitant que les références faites au gaullisme soient complétées par une redéfinition des valeurs gaullistes, certains jugeant la situation *« bien compliquée »*, d'aucuns suggérant que M. Chirac se sépare de M. Juppé et que M. Pasqua fasse de même avec M. Séguin. Bref, un élu de la région parisienne résume : *« C'était un conseil d'administration, nous avons écouté les rapports d'activité et, en bons administrateurs, nous leur demandons de s'entendre. »* Un autre élu du grand Ouest recourt à une image familiale : *« Nous, vos enfants, vous demandons de ne pas divorcer... Surtout qu'on ne sait pas à qui reviendra le droit de garde. »*

ANNE CHAUSSEBOURG

POLITIQUE

La préparation du congrès de Rennes

La neutralité de Mme Cresson et de M. Dumas traduit la réserve de M. Mitterrand vis-à-vis de M. Jospin

M. Roland Dumas, ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, et Mme Edith Cresson, ministre des affaires européennes, ont décidé de ne pas signer la motion présentée par MM. Pierre Mauroy, Louis Mermaz et Lionel Jospin en vue du congrès socialiste de Rennes, ni, d'ailleurs, aucune autre motion. Ces deux ministres étaient considérés comme favorables à M. Jospin, sur le contingent duquel ils devaient être candidats au futur comité directeur du PS (*le Monde* du 17 janvier). Ils estiment que leur proximité avec le président de la République et la nature de leur tâche au gouvernement leur interdisent de prendre parti pour l'un ou l'autre des deux camps qui se sont formés parmi les mitterrandistes.

« S'ils ont bien le droit d'avoir une opinion et de s'exprimer au sein de leur famille politique, les ministres ont pour premier devoir de veiller à la cohérence et à l'unité de vue du gouvernement auquel ils appartiennent. J'espère n'avoir pas à le rappeler », déclarait M. Mitterrand, la semaine dernière, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire du PS, *Vendredi*. M. Dumas et Mme Cresson ont-ils encouru un tel « rappel », ou bien ont-ils voulu aller au-devant du souhait présidentiel ? Toujours est-il qu'ils ont fait savoir à M. Jospin, mardi 16 janvier, qu'ils ne signeraient *pas la motion 1, dont le premier* signataire est M. Mauroy et qui réunit les partisans du ministre de l'éducation nationale et ceux de M. Mermaz, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale.

Mitterrandistes « pur sucre », M. Dumas et Mme Cresson ne souhaitent pas s'engager dans la bataille interne du parti. Cependant, leur choix en mai 1988, lors de la désignation du successeur de M. Jospin au poste de premier secrétaire, est connu : ils avaient soutenu M. Mauroy contre *M. Fabius. N'ayant signé aucune* des contributions déposées à l'automne dernier, ils avaient été considérés par M. Jospin comme des alliés tacites, et leur présence sur la liste des candidats au comité directeur, au titre du contingent jospiniste, avait été assurée lors de la négociation préalable à l'accord avec M. Mermaz, le 12 janvier.

Le ministre des affaires étrangères s'était lui-même inquiété des problèmes que la concurrence entre plusieurs motions pourrait poser au gouvernement, dès lors que les ministres s'engageraient sur des textes différents. Il estime encore possible, à tout le moins, d'agir pour l'unité des membres de l'ex-courant « A-B » (mitterrandiste et mauroyiste). Il entend le faire savoir par un message qu'il adressera aux militants de sa fédération, celle de la Dordogne. Cependant, les différentes motions devaient être déposées pour publication, avec les cinq cents signatures accompagnant chacune d'entre elles, mercredi soir.

En ne signant aucune motion, M. Dumas – de même que Mme Cresson, probablement – ne renonce pas, pour autant, à faire partie du comité directeur qui sera constitué au congrès de Rennes, dans deux mois. Le règlement intérieur du parti prévoit, toutefois, que les listes de candidatures au comité directeur sont annexées aux motions. Il n'existe pas de candidatures « libres », puisque la règle qui régit le Parti socialiste est celle de la représentation proportionnelle des courants, dont l'existence repose sur les textes d'orientation soumis au vote des militants. Dans ces conditions, les deux ministres, *s'ils veulent rester membres du* comité directeur, devront bien, selon toute vraisemblance, choisir, dans les dix jours impartis à l'appel des candidatures, de se rattacher à une motion ou à une autre.

En attendant, leur décision apparaît comme significative de la réserve du chef de l'Etat, qui semble désireux pour le moins de ne pas favoriser MM. Mauroy, Mermaz et Jospin au détriment de M. Fabius. Déjà, par ses déclarations à *Vendredi*, M. Mitterrand avait admis le bien-fondé de la démarche du président de l'Assemblée nationale, désireux de compter ses partisans en déposant *sa propre* motion et en provoquant ainsi un clivage au sein de l'ex-courant dirigeant du parti.

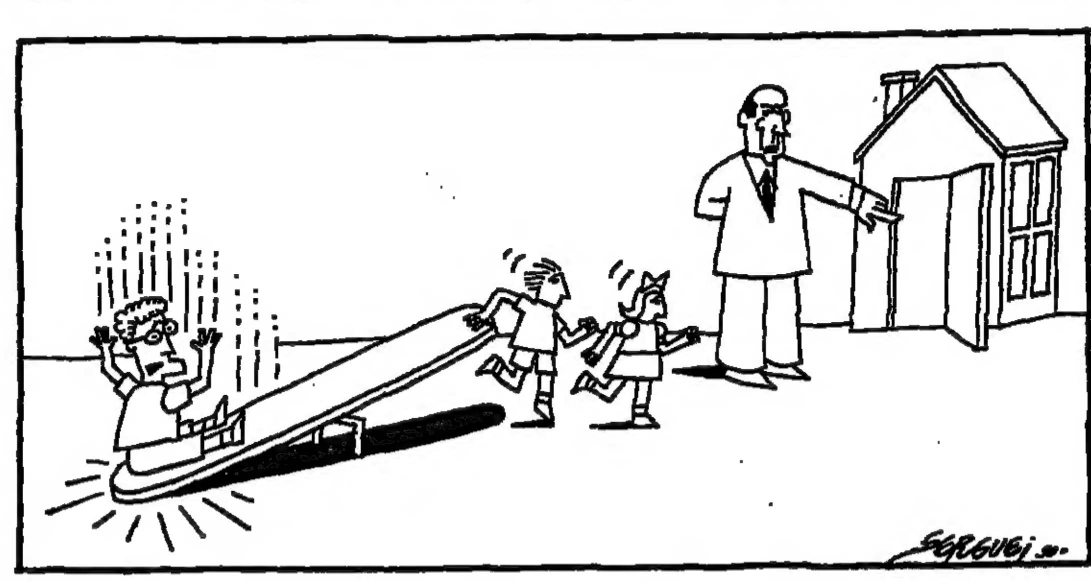
L'entreprise de M. Fabius rend, d'autre part, plus difficile celle de M. Jean Poperen, qui cherche, pour cette raison, la confrontation avec le président de l'Assemblée nationale. Le ministre des relations avec le Parlement s'est rendu, mardi, sur les terres de M. Fabius, au Havre, où, devant deux cents de ses partisans, il a déclaré que, lors du congrès, *« il faudra remettre les pendules à l'heure sur la laïcité »*. Qualifiant le débat sur le vote des immigrés aux élections locales de *« faux problème »*, M. Poperen a réaffirmé que *« la voie raisonnable, sérieuse, celle qui parie sur le recul du racisme et de la xénophobie, c'est l'intégration »*.

Entouré des deux députés de la Seine-Maritime soutenant sa motion, MM. Paul Dhaille et Michel Bérégovoy (le frère du ministre de l'économie, M. Pierre Bérégovoy, qui, lui soutient M. Fabius), M. Poperen a renouvelé sa proposition d'un *« contrat pour le progrès social »* et d'une négociation nationale entre partenaires sociaux pour *« un plus juste partage »* en faveur des salariés. M. Michel Bérégovoy a critiqué, pour sa part, la gestion *« peu démocratique »* de la fédération. *« Le problème de la vie démocratique de notre fédération est posé »*, a-t-il dit, en réponse à un militant du courant Socialisme et République de M. Jean-Pierre Chevènement, qui demandait aux élus du département de réagir contre les *« coups bas »* et les *« atteintes aux droits des minorités du parti »* dont se rendraient coupables les amis M. Fabius.

M. Mermaz a déclaré, de son côté, mardi, sur Radio-Monte-Carlo, que *« le débat d'idées doit l'emporter sur les querelles de personnes. Ce qui est nouveau, et ce qui m'inquiète un peu, c'est que les mitterrandistes d'habitude étaient sur un seul texte. C'est la première fois qu'ils se partagent en trois, voire quatre motions. »*

Cette nouveauté-là, pourtant, fait son chemin dans les esprits.

PATRICK JARREAU



Les statuts du PS remis sur le métier

Vingt-sept fois entre 1905 et 1961 : tel est le nombre de révisions de ses statuts auxquelles s'était livré, en son temps, le parti socialiste SFIO. Depuis 1971 et l'élection de François Mitterrand comme premier secrétaire, les socialistes en ont été moins prodigues. Sans doute chaque congrès, ou presque, réécrit-t-il un article ou un autre, mais il s'agit presque toujours d'un simple toilettage. Pour le congrès de Rennes en mars prochain, des propositions plus décisives sont, cette fois-ci, avancées. Elles plongent souvent leurs racines dans des débats fort anciens du socialisme français.

● *LA REPRÉSENTATION* **PROPORTIONNELLE**

Le premier débat concerne la représentation à la proportionnelle des courants minoritaires.

Celle-ci fut instaurée lors de la création de la SFIO en 1905. Sans doute s'agissait-il, au départ, de garantir la représentation des diverses organisations qui avaient fusionné pour créer le Parti socialiste unifié SFIO. Mais, vaille que vaille, elle tint près de quarante ans, survivant même à la scission de Tours. Il fallut attendre 1944 et les lendemains de la seconde guerre mondiale pour qu'elle fût remise en cause. Le comité directeur, comme toutes les instances du parti à tous les niveaux, est, désormais, élu au scrutin majoritaire. La représentation de la (ou des) minorité(s) est dévolue au bon vouloir de la majorité, et elle est souvent symbolique. Ce système permettra à Guy Mollet de gouverner des années durant avec des majorités confortables. Mais, contrairement à une légende tenace, ce n'est pas lui qui le met en place : l'initiative en revient aux « blumistes » qui, sous l'égide de Daniel Mayer, reconstituant alors le parti au sortir de la *Résistance*.

Sous le règne de Guy Mollet, cette conception contribuera à tendre les relations avec la minorité organisée qui se constitue à propos de la guerre d'Algérie, en 1956, et qui fait scission quelques années plus tard. Les leçons en seront tirées en 1961, mais partiellement : désormais, si une *minorité représente* 20 % des mandats, elle se voit garantir au moins les trois quarts des élus que lui aurait accordés la représentation proportionnelle. Ces dispositions ne jouent que pour les fortes minorités. Elles ne traduisent pas les rapports de force exacts.

Les minoritaires élus sont choisis non par la minorité elle-même, mais par l'ensemble des délégués, c'est-à-dire, en dernier ressort, sous l'influence parfois décisive de la majorité elle-même. Cependant, le système est conservé jusqu'au résultat inattendu du congrès d'Epinay, en 1971. En deux temps, et grâce à deux coalitions contradictoire, sont votés d'abord le principe de la représentation proportionnelle, puis la représentation proportionnelle intégrale.

Telle est, depuis lors la règle sur laquelle vit le Parti socialiste (1). Ouvertement, nul ne la remet en cause. Il a cependant été récemment question d'adjoindre aux membres élus du comité directeur l'ensemble des premiers secrétaires fédéraux, ce qui, évidemment aurait, mis à mal la proportionnalité, mais il semble bien que cette proposition ait été retirée. Reste l'idée de faire élire les représentants des courants par l'ensemble des délégués. Serait alors mise en cause, sinon la proportionnalité – elle pourrait être respectée – du moins la représentation : la tenta*tion serait forte pour les courants* majoritaires, ayant entre leurs mains la désignation des hommes, de ne pas choisir les plus fermes représentants des positions minoritaires, mais plutôt, les plus conciliants.

● **UN HOMME, UNE VOIX**

La règle actuelle, dans le Parti *socialiste, est que l'on y vote en* fonction des mandats, c'est-à-dire en fonction du nombre d'adhérents dont la cotisation a été payée. Ainsi, le vote d'une section de 100 adhérents où, sur 80 présents, 60 ont voté A, et 20, B, est retransmis au congrès par l'intermédiaire d'une règle de trois : 75 A et 25 B.

Nul ne propose, aujourd'hui, de renouer aec les « mandats électoraux », même si a parfois été évoquée, du côté fabiusien, la possibilité de faire voter les « sympathisants ». La proposition qui défraie la chronique est autre : elle consiste à ne tenir compte que du vote des présents. Dans le cas d'école de la section précédemment évoquée, le vote, reporté *au niveau fédéral, ne* serait pas 75-25, mais 60-20. Le système, on le voit, priviligierait les adhérents effectifs, et l'effet d'amplification ne jouant plus, découragerait les « fausses cartes », que l'on s'accuse volontier, dans le PS, d'acheter, à la veille des congrès, par brouettes ou camions entiers.

A cette proposition – formulée par Jean Poperen, et que soutiennent tous les autres courants à l'exception de Lionel Jospin et Louis Mermaz, – on a objecté qu'elle favoriserait l'activisme militant des petites minorités aux dépens des grands courants majoritaites, dont la densité même fait que les militants sont plus difficiles à déplacer. De là à agiter l'accusation de rupture avec les traditions social-démocrates, voire d'alignement sur les pratiques des partis communistes, il y a un pas, que la polémique a parfois franchi. Pourtant, les statuts du PCF sont sur ce point identiques à ceux du PS. L'article 38 des statuts du PCF précise, en effet, que les délégués sont élus proportionnellement au nombre *d'adhérents, et non en fonction* des seuls votants.

Le PS n'avait d'ailleurs pas totalement ignoré ce problème, puisque l'article 16 de ses statuts *prévoit que*, lorque le *nombre* des présents n'atteint pas 10 % du total des membres inscrits, *« le nombre des mandats dont dispose la section est calculé sur la base des seuls présents »*. Sur la base d'un relèvement de ce seuil, les points de vue pourraient se rapprocher. Il est, en effet, difficile de considérer que la présence à une réunion tous les deux ans – celle où la représenttion interne est en jeu, l'on vote pour les congrès – soit le signe d'un militantisme débridé.

● **LE POIDS DES ÉLUS**

Vieux problème. Ce sont les guesdistes qui insistent sur ce point, par crainte du poids des « notables » sur la directiion du parti. A la fusion, en 1905, ils obtiennent gain de cause. Au conseil national, les élus ne peuvent être délégués ; ils sont représentés par une délégation collective du groupe parlementaire. Ils ne peuvent faire partie de la commission administrative permanente, le comité directeur de *l'époque*.

Le système tient jusqu'en 1913. A cette date, l'hégémonie des jaurésiens dans le parti fait sauter le verrou : les élus peuvent, désormais, *représenter leur fédération* au conseil national, et ils sont admis à siéger à la CAP dans la proportion d'un tiers. Nouvelle brèche en 1956 : on admet, désor*mais, que le comité directeur* puisse comprendre 45 % d'élus, et, surtout, il est prévu que les décisions d'importance sont prises en commun par le groupe *parlementaire et par le comité* directeur si l'un ou l'autre en fait la demande. Modalité qui pourrait ne pas être mineure : le comité directeur, en mai 1958, prend position contre l'investiture du général de Gaulle, par 23 voix contre 18, tandis que le résultat proclamé de la réunion commune « oui » à l'investiture, par 77 voix contre 74.

Ces dispositions ne sont pas reprises dans les statuts de 1971, ou, plus exactement, elles sont annulées par un article qui expli*que que les décisions prises par le* comité directeur et le groupe parlementaire, votant en commun, ne sont applicables que si elles sont majoritaires dans les deux instances. Cependant, la place faite aux élus est plus large. Il leur est simplement interdit de composer la majorité d'une instance de direction. Reste que un président directeur général, un président de conseil régional, un député ou un sénateur ne peuvent cumuler leur mandat électif avec celui de premier secrétaire de leur fédération. Pierre Mauroy constatait, *lors de la réunion* du comité directeur d'octobre 1989, que cette règle faisait partie des dispositions qui ne sont pas appliquées. Le choix, disait-il, est de *les abandonner ou de les confir*mer avec obligation de s'y soumettre. Si elle devait être abandonnée, un nouveau pas serait fait vers l'inversion de la logique de 1905, et le poids des élus serait encore un peu plus déterminant dans la vie interne du PS.

JACQUES KERGOAT
historien du Parti socialiste

(1) Elle a été complétée par l'introduction d'un seuil de 5 % des mandats pour être représenté au comité directeur.

□ **Cabinets ministériels.** – Le numéro 235 des *Cabinets ministériels* (décembre 1989) vient de paraître. Il contient la liste des membres des cabinets de la présidence de la République, du gouvernement de M. Rocard, du Sénat, de l'Assemblée nationale, du Conseil économique et social, du maire de Paris et des préfets de Paris, d'Ile-de-France et de police.

▶ 30, rue Saint-Marc, 75002 Paris. Tél :(1) 42-97-47-65.

La contestation au sein du PCF

« La fin de Marchais, c'est un mauvais pronostic »

affirme le secrétaire général

Annoncer « la fin de Marchais », c'est faire un *« mauvais pronostic »* a affirmé le secrétaire général du PCF, mardi 16 janvier, à sa sortie d'un entretien à Matignon avec M. Michel Rocard consacré à la Guadeloupe. M. Marchais faisait référence à la couverture de l'hebdomadaire *le Point* qui, dans sa dernière livraison, annonce la chute du dirigeant communiste.

Il a affirmé : *« La situation dans le parti est bonne ». Le parti travaille dur parce que la situation intérieure sur le plan économique et social nécessite une grande activité pour être avec les gens, les aider à organiser leur union, leur rassemblement et leur action pour la défense de leurs intérêts »*, a-t-il souligné.

Le dirigeant communiste a ajouté : *« Nous poussons pour que cette activité soit beaucoup plus importante. Maintenant il y a naturellement dans le parti une grande discussion que nous poussons et ce matin encore la décision de notre bureau politique a été de poursuivre le débat partout (...) en prenant en compte les évolutions extrêmement importantes qui ont eu lieu sur le plan national et international, notamment dans les pays socialistes. » « La réalité d'aujourd'hui est que l'on discute beaucoup »*, a-t-il dit.

Evoquant l'union de la gauche, M. Marchais, qui était accompagné de M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, s'est déclaré favorable *« à l'union et au rassemblement ». « Ce n'est pas notre faute si nous ne participons pas à la vie politique sur le plan gouvernemental (...). L'union de la gauche reste la politique du gouvernement... euh... du Parti communiste français »*, s'est repris le secrétaire général.

Après les propos de M. Roman sur le « stalinisme »

Une employée de *l'Humanité* est réprimandée

L'Humanité qui rit et *l'Humanité* qui pleure. Mardi 16 janvier, les lecteurs de l'organe central du PCF peuvent lire, en page deux, un « papier » de Bernard Frédérick sur le Caucase et apprendre, en page six, que ce correspondant à Moscou ne sera pas sanctionné pour avoir exposé, dans *le Monde*, son point de vue sur la crise du parti (*le Monde* du 17 janvier). *L'Humanité* rit ! Mais le même jour, une certaine *«émotion »* saisit une partie de la rédaction du quotidien communiste : mansuétude là-bas, sévérité ici. *L'Humanité* pleure car une employée du journal est réprimandée pour n'avoir pas retranscrit comme il convenait, pour la direction, les récents propos de M. Petre Roman sur le PCF et *« son stalinisme »*.

Invité de « sur 7 » sur TF 1 – *« Anne Sinclair a inventé le stalinisme souriant »*, écrivait joyeusement *l'Humanité* de mardi, – le premier ministre roumain déclare, dimanche 7 janvier, que le PCF n'a *« pas fait une analyse complète, à fond, de son stalinisme »*. Le lendemain, *l'Humanité* rapporte cette appréciation en affirmant que les communistes français ont *«rejeté les conceptions staliniennes »* au vingt-deuxième congrès. Colère de Roland Leroy. Le directeur du journal veut une retranscription intégrale de ce passage de l'émission. Mardi 9 janvier, le quotidien publie donc longuement la déclaration de M. Roman jugée, dans la même page, *« profondément injuste »* par Francette Lazard, membre du bureau politique. Mais pour le directeur, il manque un élément essentiel : une date. Le dirigeant roumain a cité l'année 1971 pour étayer son jugement sur le PCF. Or le vingt-deuxième congrès de ce parti date de 1976, donc il pouvait bien être stalinien *avant* mais sûrement pas *après*, selon la direction. Cette omission de date est reprochée à l'employée du service audio-visuel qui a écouté « 7 sur 7 ». Le chef du service international a décidé de la « couvrir » et demandé à être sanctionné lui-aussi.

OLIVIER BIFFAUD

□ **M. Poperen (reconstructeurs) estime que *« le PCF ne s'est pas vraiment déstalinisé »*.** – M. Claude Poperen, l'un des chefs de file des « reconstructeurs » au sein du Parti communiste, estime que *« le PCF ne s'est pas vraiment déstalinisé »* et que son fonctionnement *« est resté celui du modèle 1920 à peine aménagé »*, dans une interview à *Rouge*, l'hebdomadaire de la Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR, trotskiste). *« Ce n'est pas d'un ravalement de façade que nous avons besoin. Il faut permettre l'expression des positions dans le parti, pas forcément avec des courants organisés, mais en permettant les rencontres horizontales et verticales entre les communistes qui ont une sensibilité voisine »*, estime cet ancien membre du bureau politique du PCF.

La ruée des médias français vers l'Est

Les radios, premières ambassadrices de la liberté d'émettre

A peine engagés sur le chemin de la démocratisation, les pays de l'Est apparaissent comme un marché prometteur *pour les médias occidentaux*. Les agences de publicité Ogilvy, Mac Cann-Erickson et Young and Rubicam se sont déjà installées en Union soviétique, en Hongrie ou en Yougoslavie. Chase Entreprise s'apprête à « câbler » la Pologne. Le groupe ouest-allemand Springer négocie la reprise de magazines de la RDA. MM. Rupert Murdoch et Robert Maxwell investissent dans la presse hongroise.

***Les médias français ne bou*dent pas l'aventure. Certains vont chercher à l'Est une image de défenseur des libertés, d'autres espèrent y trouver de nouvelles recettes. Radios et journaux ont été les premiers à franchir les frontières pour répondre à un besoin pressant d'information. Mais les grands groupes multimédias s'apprêtent à faire de même pour trouver des partenaires et développer des marchés. C'est le cas de Hachette qui vient de créer une filiale avec les Editions du Progrès à Moscou. Et de Havas qui, coup sur coup, a obtenu les régies de la première radio commerciale hongroise (Radio Danubius), de l'hebdomadaire de la perestroïka *Ogoniok* et du réseau régional de la télévision soviétique.**

Emettre à l'Est. Librement. En coopération avec des opérateurs locaux. Souvent à leur demande... L'idée eût paru folle, il y a seulement quelques mois. Elle s'impose aujourd'hui avec force, tant aux entreprises audiovisuelles qu'aux pouvoirs publics. Et si les raisons sont diverses (un investissement à moyen terme pour les unes, un devoir de solidarité doublé d'une mission culturelle pour les autres), elles produisent aujourd'hui le même enthousiasme et la même résolution à mettre le cap à l'Est. A y être présent.

Les radios, sensibilisées par les bouleversements dans ces pays, ont été les premières à réagir. Fun, après une équipée à la tête d'une caravane de vingt véhicules dotés de vivres, de vêtements et de médicaments, a installé un émetteur dans l'université de Bucarest et offert ainsi aux étudiants — ravis — une radio FM qui émet depuis le jeudi 18 janvier.

L'association AAIM (arts, actualités, information, média) a, elle, choisi d'émettre en Hongrie et diffuse une émission quotidienne de deux heures en français — « Paris Budapest » — sur les ondes de Radio-Calypso, première radio privée hongroise. Temporaire — *elle a démarré au début du mois* et s'interrompera avec la visite de M. François Mitterrand en Hongrie les 18 et 19 janvier, — l'expérience devrait servir de tremplin au lancement d'une radio d'expression française à Budapest. Quant à la radio montée dès le 31 décembre 1989 à Bucarest par *Actuel*, la FNAC et Médecins du Monde, elle devrait émettre la semaine prochaine après avoir résolu un certain nombre de problèmes techniques, et sous l'égide de l'Union des écrivains et de plusieurs syndicats. Baptisée initialement « Radio du 22 décembre », elle devrait également changer de nom et diffuser, au moins dans un premier temps, des bandes musicales.



La première émission de Universitate Fun Radio à Bucarest

A. SAYAD

Europe 1 ne veut pas être en reste qui lorgne, elle aussi, vers plusieurs pays de l'Est. Elle serait d'ailleurs partie prenante d'un tour de table important réunissant notamment Canal Plus, Ouest-France et la Caisse des dépôts et consignations, et visant à lancer, en alliance avec la radio-télévision soviétique, une radio sur modulation de fréquence et ondes moyennes à Moscou. L'initiative en reviendrait à Georges Polinski, qui, fort de bonnes relations maintenues avec les autorités soviétiques depuis la diffusion l'an passé des programmes de Kiss FM à Moscou, semble bénéficier d'un feu vert officiel des ministres soviétiques concernés. D'autres initiatives suivront, tant en matière de diffusion de programmes que d'accords (d'anticipation) sur la publicité.

Les pouvoirs publics ? « *Ils travaillent, étudient les besoins, la demande et se promettent bien de répondre présents* », déclare-t-on au Quai d'Orsay. Le secrétaire d'Etat chargé des relations culturelles internationales, M. Thierry de Beaucé, s'est en tout cas empressé d'organiser les lignes d'un plan en radio et en télévision, rappelant « *la compétition culturelle immense en particulier avec l'Allemagne fédérale et le Japon* » et espérant « *que le gouvernement et le parlement* [nous] *accorderont des moyens supplémentaires pour développer ces projets en Europe de l'Est.* »

En radio, c'est le dossier de la RDA qui est le plus avancé. Un projet à l'étude de longue date visait à créer à Berlin une radio bilingue FM (à l'image d'une station lancée par la Sofirad à Lisbonne) sur une fréquence libérée par le gouvernement militaire français. La demande des autorités est-allemandes a bouleversé les plans. Celles-ci ont proposé au gouvernement français de mettre à sa disposition, à Berlin-Est, une fréquence FM pour monter une radio biculturelle, gérée par des animateurs allemands à destination d'un public jeune et francophile. Une radio dont plusieurs émissions quotidiennes pourraient être reprises sur un réseau de six stations installées dans les villes les plus importantes du pays. Une étude chiffrée vient d'être menée par la Sofirad qui pourrait aboutir, dans un premier temps, à une préfiguration de la radio sur une station allemande.

Un plan parabole pour la télévision

Bucarest pourrait être la deuxième étape de ce plan d'urgence, le Quai d'Orsay observant d'un bon œil l'initiative d'*Actuel* et de Médecins du monde. « *Inutile de disperser les forces*, indique-t-on. *Ce qui compte, c'est de faire préciser leur demande à nos interlocuteurs roumains et de faciliter la présence française, publique ou privée.* » Enfin, on évoque l'hypothèse — mais concrète — d'une présence à Prague, Budapest, Sofia et Varsovie, par le biais, là encore, de la FM. Le ministère des Affaires étrangères rappelle enfin le rôle joué par Radio-France-Internationale qui a doublé, en 1989, son volume de diffusion annuelle en roumain, polonais, russe et serbo-croate.

Côté télévision, c'est le « *plan parabole* » qui est mis en avant. Le but est de permettre la diffusion d'Antenne 2, de la SEPT, de TV 5, peut-être même de Canal France Internationale, dans tous les pays de l'Est ; cela, grâce à l'installation d'un équipement de réception des images, transmises par satellite, dans les instituts et centres culturels français, voire dans certaines universités.

La Roumanie fait là encore figure d'urgence. Sa télévision demande des programmes et des images. Elle pourrait déjà bénéficier d'envois de cassettes. Des négociations sont en cours avec le gouvernement polonais pour la libération d'une fréquence hertzienne destinée à accueillir Antenne 2 ou TV 5, cette dernière étant déjà reçue sur certains réseaux câblés de Hongrie et de Yougoslavie.

Le budget ? Le flou est artistique. Mais un plan chiffré devrait être communiqué d'ici à la mi-février au ministère du même nom. « *Quand la volonté politique existe, on trouve toujours une solution* », déclare un responsable de la direction culturelle du Quai d'Orsay. « *Or*, ajoute-t-il, *la relance de l'action culturelle, à l'Est est, sans ambiguïté, la première des priorités. Et elle passe par l'audiovisuel.* »

ANNICK COJEAN

150 millions d'auditeurs soviétiques pour des publicités occidentales

En janvier 1989, les lecteurs du très austère quotidien *Les Izvestia* recevaient un choc visuel qui allait alimenter les conversations de la journée : sur une pleine page du journal, le mannequin français Inès de la Fressange, malicieuse et charmeuse, y présentait le raffinement de la maison Chanel... L'URSS de Mikhaïl Gorbatchev ouvrait, avec éclat, la presse la plus officielle à la publicité occidentale. Télévision et radio avaient fait de même ou s'y apprêtaient.

La première avait déjà subi les assauts du turbulent Silvio Berlusconi dont les palpitations s'accélèrent à l'idée de ce marché de 286 millions d'âmes. Le patron italien y avait obtenu, sur le deuxième canal, une « fenêtre » bimensuelle destinée à présenter par clips, publi-reportages ou films institutionnels, les grandes sociétés européennes désireuses de se faire connaître auprès des responsables économiques soviétiques.

Mais voilà que la radio, si populaire en URSS (on compte plus de 200 millions de récepteurs) vient de décider à son tour de s'ouvrir à la publicité venue d'Occident. Applicable depuis le 1er janvier 1990, un accord signé le 20 juillet 1989 entre *Gosteleradio*, l'organisme de la radiotélévision, par l'intermédiaire de sa filiale Sovtelexport (chargée des relations économiques extérieures) et la société Euradio (qui regroupe des producteurs européens de programmes radiophoniques) donne en effet aux annonceurs occidentaux l'accès à Radio Mayak, le premier réseau national écouté régulièrement par... 150 millions d'auditeurs. Un chiffre à donner le tournis à plus d'un annonceur.

Vingt-quatre minutes pourront être consacrées chaque jour à la publicité : spots traditionnels pour des produits ou pour des marques et publi-reportages sur les entreprises et l'économie occidentales. C'est d'ailleurs cette dernière forme de messages — la publicité rédactionnelle baptisée « Info-Reklam » — qui intéresse au premier chef à la fois les annonceurs et les responsables soviétiques. « *Et c'est normal* », estime M. Jean-Michel Brossean, producteur de programmes depuis de nombreuses années à la société française Ofrédia (filiale de Bélier) et le directeur général d'Euradio. « *Le publi-reportage*, dit-il, *est la forme la mieux adaptée pour présenter à des partenaires potentiels, de façon agréable pour l'auditeur, le portrait, la vocation, les objectifs des sociétés occidentales intéressées par le marché soviétique.* » Directeur général de Sovtelexport, M. Anatoly Andrianov approuve : « *Cette ouverture à la publicité est davantage pour nous le moyen d'accéder à un type d'information et d'intensifier les relations économiques entre nos entreprises qu'une nouvelle source de revenus. C'est cela l'esprit de la glasnost.* »

12 000 F pour trente secondes

Un processus de libéralisation difficile à mettre en œuvre, notamment en matière d'échanges internationaux. L'impossibilité, jusqu'en 1988, pour les entreprises occidentales, de nouer des relations directes avec des opérateurs locaux étaient un obstacle de taille, tout comme l'absence des firmes soviétiques sur les marchés extérieurs, ou leur représentation par des organismes étatiques à la bureautique paralysante.

L'immensité du territoire — 10 000 kilomètres d'ouest en est, 11 fuseaux horaires — et le cloisonnement de certaines régions ne facilitent guère la communication. « *C'est un peu l'enjeu de notre alliance avec Euradio*, explique M. Adrianov. *Radio Mayak, qui est captée sur 85 % du territoire, peut être un formidable organe de communication entre les firmes occidentales et soviétiques.* »

Accolées aux bulletins d'informations, les tranches de publicité ne pourront pas dépasser deux minutes. Le spot de trente secondes sera facturé 2 000 dollars (12 000 F) quelle que soit l'heure de diffusion, l'*info-reklam* étant, elle, vendue sous forme de modules (40 000 dollars pour celui incluant des interventions de deux minutes *répétées trois fois par jour par* exemple). Des règles ? Il n'y en a guère en URSS, du moins pas encore, sur un secteur aussi étranger au système que la publicité. Mais Euradio se promet de respecter celles en vigueur dans la CEE, puisque c'est elle qui dispose de la régie exclusive (sur l'Europe et l'Amérique du Nord) et qui produira les images. Dans chacun des vingt-six pays de sa zone, la société déléguera à un partenaire la charge de collecter les ordres des annonceurs. Le contrat précise que le partage des recettes entre Sovtelexport et Euradio se fera à 50-50.

A. Co.

La presse écrite prend pied en Roumanie et négocie avec la Pologne et la RDA

Bucarest, le 30 décembre 1989. A l'initiative de Médecins du monde, de la FNAC et de plusieurs éditeurs de journaux, les lecteurs roumains, sevrés d'informations en provenance de l'étranger depuis 1981 (1), trouvent à leur disposition 10 000 exemplaires de *Libération*, 7 000 du *Monde*, 2 000 de *la Croix* et du *Figaro*, et même 5 000 exemplaires de *l'Humanité*, sans compter des numéros de *Paris-Match*, de *Elle*, de *l'Evénement du jeudi* et autres *Express*, distribués gratuitement dans la rue.

L'opération dure deux jours, mais après son interruption, des Roumains continuent à réclamer des journaux français à la Bibliothèque de France, qui dépend de l'ambassade et a servi de centre de distribution improvisé. Pour spectaculaire qu'elle ait été, cette distribution généreuse n'a pu répondre à la demande de lecteurs francophones souvent avides de découvrir les soubresauts de la planète dans la langue de Descartes. Le 17 janvier, ce sont plusieurs milliers d'exemplaires d'un *Paris-Match* récent, dont la couverture montrait un enfant roumain brandissant le drapeau « troué » de la révolution, qui partiront vers la Roumanie.

Mais aujourd'hui, il s'agit de relever le défi des générosités individuelles mâtinées d'intérêt commercial balbutiant. Les Nouvelles Messageries de la prsse parisienne (NMPP) ont décidé de fédérer les efforts. Le 19 janvier, M. Alain Sautel, directeur commercial export des NMPP, de retour d'une mission en Roumanie, proposera aux éditeurs de journaux membres de la Commission exportation (*le Monde, le Figaro, l'Express, Paris-Match*, etc.) de consentir un effort en mettant à la disposition des lecteurs roumains, pendant six mois, plusieurs milliers d'exemplaires de leurs titres.

Le savoir-faire des NMPP

Vendus à un prix plus que symbolique (quelques centimes l'exemplaire, compte tenu du fait qu'un quotidien roumain est vendu en moyenne environ 30 centimes), ces journaux seraient distribués dans deux centres de Bucarest, à la Bibliothèque de France et au Centre culturel de l'ambassade.

Cet effort de longue haleine, qui bénéficie de l'accord du Conseil du Front de salut national (CFSN), permettra ensuite de bâtir des relations commerciales. Le savoir-faire acquis par les NMPP en quarante-trois ans de distribution en France et dans le monde pourrait aussi bénéficier aux Roumains. Le système de distribution de la presse à Bucarest, l'ancien réseau Ilexim, rebaptisé Rompresse, couvre les quarante villes principales du pays, *via* les bureaux de poste qui assurent la diffusion des journaux et pourraient donc tirer parti de l'expérience des NMPP.

Il reste cependant à assurer le transport des journaux français — un avion par jour pour les quotidiens, un camion par semaine pour les périodiques, — pour lequel les NMPP ont demandé l'aide des pouvoirs publics, afin de partager les frais estimés à 2,5 millions de francs pour six mois.

La Roumanie n'est pas le seul pays d'Europe de l'Est à s'intéresser à la presse française. Ars Polona, le réseau de distribution de presse polonais, est en négociation avec les NMPP pour fournir des journaux français à une population où l'on parle et lit fréquemment le français. Les responsables de la presse en Bulgarie sont en négociation depuis plusieurs mois avec les NMPP : ils ont déjà sélectionné une vingtaine de titres et devraient prochainement en fixer les quantités. En Allemagne de l'Est, pays que les groupes de presse ouest-allemands considèrent évidemment comme une terre d'expansion, la presse française pourrait être distribuée dans les hôtels et les gares des villes les plus importantes (Berlin-Est, Leipzig et Dresde).

Les problèmes restent nombreux. Outre ceux liés à la logistique, la non-convertibilité de la plupart des monnaies des pays d'Europe de l'Est empêche actuellement tout développement commercial. Dans six mois, il sera temps, pour les éditeurs de journaux et les NMPP, de mesurer le chemin parcouru. Mais, d'ici là, un autre marché, riche de 290 millions d'individus au sein duquel les journaux français vendent à peine quelques milliers d'exemplaires, pourrait être à l'ordre du jour : l'URSS.

YVES-MARIE LABÉ

(1) Depuis 1981, la fourniture de la presse française en Roumanie a été interrompue en raison de la pénurie de devises. Quelques journaux, cependant, étaient distribués confidentiellement à des membres de la nomenclatura (*le Monde*, jusqu'en 1972, avait eu une diffusion de 300 à 500 exemplaires par jour.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

L'enquête sur l'attentat contre le mensuel « Globe »

Quarante-trois personnes dont quatre policiers interpellées dans les milieux d'extrême droite

Quarante-trois personnes ont été interpellées dans les milieux d'extrême droite, mardi 16 janvier, par la police judiciaire dans le cours de l'enquête sur l'attentat à l'explosif qui, le 31 juillet 1988, avait détruit les locaux du mensuel *Globe*. Principale cible des policiers : le Parti nationaliste français et européen (PNFE) dont quatorze militants — parmi lesquels les principaux dirigeants — sont déjà inculpés et écroués dans la région niçoise pour leur implication dans une série d'attentats racistes sur la Côte d'Azur. Quatre policiers figurent parmi les personnes interpellées mardi.

31 juillet 1988, 3 h 30 : une explosion suivie d'un incendie dévaste les locaux de *Globe*, mensuel connu pour son antiracisme. Chargé des investigations, sur commission rogatoire du juge d'instruction parisien Jean-Claude Vuillemin, les policiers de la brigade criminelle de la préfecture de police de Paris n'ont alors guère d'éléments, à l'exception de l'expertise de la bombe, à la fois artisanale et sophistiquée.

Quelques semaines plus tard, à Vouzon (Loir-et-Cher), se réunit le troisième congrès du PNFE sous les lambris du château du Corvier. Une photo de famille, prise sur le perron, est publiée en novembre 1988, en première page du nº 33 de *Tribune nationaliste*, organe du PNFE. On y reconnaît, autour de Claude Cornilleau, président de ce groupuscule néonazi, Nicolas Gouge et Serge Lecanu. Le premier fera partager aux congressistes son savoir en matière d'explosifs, expliquant *« comment fabriquer un explosif efficace avec une mélange de désherbant et de sucre glacé placé dans une bouteille à air comprimé vidée de son contenu, le tout étant relié à un détonateur »* (*le Monde* du 26 septembre 1989). Le second, inspecteur de police, secrétaire général de la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP), donnera quelques conseils sur l'attitude à avoir... lors d'un interrogatoire de police afin de ne pas en dire trop ou, plus directement, l'art de savoir se taire.

Les « travaux pratiques » du *château du Corvier ne seront* connus que grâce à l'instruction menée à Grasse (Alpes-Maritimes) par M. Jean-Pierre Murciano, chargé d'enquêter sur plusieurs attentats, notamment contre des foyers de la Sonacotra accueillant des travailleurs immigrés. Le résultat de cette enquête, aidée par des informations obtenues par les renseignements généraux, sera l'inculpation de dix-neuf militants du PNFE dont quatorze sont encore écroués. Parmi eux, MM. Cornilleau, Gouge, Lecanu, ainsi que M. Francis Allouchery, secrétaire général du PNFE. Pendant ce temps, les policiers parisiens de la brigade criminelle suivent toujours la piste *Globe*. Ils s'intéressent aux similitudes entre la bombe utilisée et la technique décrite par Nicolas Gouge. Surtout, ils apprennent, tout récemment, par leurs collègues des RG, qu'au congrès du Corvier certains participants se seraient livrés à des confidences sur l'attentat contre *Globe*.

Aussi est-il décidé, selon la formule d'un policier, de *« reprendre les mêmes et de recommencer »*. En clair, tous les participants au troisième congrès du PNFE encore en liberté sont répertoriés et leur interpellation, le même jour dans toute la France, décidée. Dirigée, sur commission rogatoire du juge Vuillemin, par la brigade criminelle, l'opération requiert l'assistance de plusieurs SRPJ en province. L'essentiel des quarante-trois interpellations et perquisitions a lieu en région parisienne et dans la zone de compétence du SRPJ de Versailles, mais il y en a aussi à Lille, Strasbourg, Bordeaux, Marseille, Rennes, Dijon, Nancy, Angers, Lyon, Orléans, Rouen et Toulouse.

« Service de sécurité »

Une trentaine de personnes resteront sans doute en garde à vue durant les quatre jours prévus en matière de terrorisme. Les policiers de la « Crim », qui s'intéressent aussi à des attentats *« à la boule de pétanque »* (une boule de pétanque utilisée comme réceptacle de la matière explosive) commis contre des lieux fréquentés par des immigrés, ont bon espoir d'aboutir. Au passage, même s'ils ne semblent pas directement mêlés aux attentats, il leur faudra interroger quatre de leurs collègues. Le PNFE disposait, en effet, d'un *« service de sécurité »*, dirigé par Serge Lecanu et connu des militants sous son abréviation *« SS »*. Quatre policiers le composaient : Philippe Caplain, chargé du *« groupe enquêtes »*, Daniel Sirizotti chargé du *« groupe documentation »*, Daniel Lenoir, chargé du *« groupe sécurité-protection »* et Patrick Reynes, chargé du *« groupe sportif »*.

Tous sont adhérents de la FPIP, syndicat policier d'extrême droite, qui a obtenu 6,89 % des suffrages parmi les gardiens de la paix lors des élections professionnelles de novembre 1989. En progression par rapport aux élections de 1985, où elle avait obtenu 5,2 % des suffrages, la FPIP a doublé ses scores dans les régions de Marseille (9,78 %), de Bordeaux (6,73 %), de Metz (7,47 %) et de Rennes (4,97 %). Et cela malgré le dévoilement de ses liens avec les néonazis du PNFE. Des liens qui ne sont pas exclusifs puisque M. Jean-Marie Le Pen, dans un mot manuscrit publié le 23 octobre 1989 par *Police et Sécurité*, l'organe de la *FPIP*, l'assurait de son entier soutien. Le président du Front national écrivait ainsi : *« Jean-Marie Le Pen forme des vœux sincères pour que la confiance des policiers nationaux se porte sur les candidats de la FPIP et vous souhaite un grand succès. »*

EDWY PLENEL

Après le dessaisissement du juge Gilbert Thiel

Le dossier des fausses factures de Nancy est confié à un autre magistrat

NANCY

de notre correspondante

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy a rejeté, mardi 16 janvier, la demande de mise en liberté déposée par M. Bernard Foissey, vice-président de la chambre de commerce de Nancy et propriétaire de grandes surfaces du meuble dans la région de Lunéville. Le 18 décembre dernier, M. Bernard Foissey avait été inculpé de corruption active et passive de citoyens chargés d'un ministère de service public et de recel de biens sociaux par le juge Gilbert Thiel et écroué à la maison d'arrêt d'Epinal. Son inculpation était intervenue au lendemain de celle de M. Jacques Gossot, maire (RPR) de Toul, et à la veille de celle de M. Gérard Bouthier, alors secrétaire général de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Meurthe-et-Moselle. Tous deux sont actuellement détenus.

M. Foissey, qui s'est démis de ses fonctions à la CCI, siégeait à la commission départementale d'urbanisme commercial (CDUC), une structure où se décident l'implantation ou l'agrandissement des grandes surfaces. Il aurait reconnu, devant le juge Thiel, avoir perçu 800 000 F pour influencer ses votes devant la CDUC.

Par ailleurs, la chambre d'accusation, saisie du dossier des fausses factures de Nancy depuis le 20 décembre 1989, a chargé un de ses membres de suivre plus personnellement le développement de l'instruction. Il s'agit de Mme Monique Dory, conseiller à la cour d'appel de Nancy depuis avril 1988. Mme Dory, qui est l'épouse du premier vice-président du tribunal de grande instance de Nancy a été juge d'instruction dans cette même ville de *1976 à 1978*. La tâche qui lui incombe aujourd'hui n'est donc pas nouvelle pour elle. Le magistrat qui lui avait succédé à l'instruction en 1978, à Nancy n'est autre que le juge Gilbert Thiel, celui-là même qui, depuis novembre 1987, conduisait l'instruction du dossier des fausses factures. La chambre d'accusation examinera prochainement la requête que l'avocat général Claude Renauld va lui transmettre en ce qui concerne la question des nullités de procédure soulevées par les défenseurs de MM. Gossot et Bouthier.

MONIQUE RAUX

□ **Baisse de la population pénale au mois de décembre.** — La population pénale, en augmentation sensible au cours des mois d'octobre et novembre, a baissé de 1,78 % en décembre, en raison des libérations anticipées traditionnelles avant les fêtes de fin d'année. Au 1er janvier, le nombre des détenus dans les prisons, métropole et DOM réunis, était de 45 419 contre 46 246 un mois plus tôt et 45 725 au 1er novembre. Sur les 43 912 personnes incarcérées dans la seule métropole, on comptait 23 936 condamnés et 19 976 prévenus. Un mois plus tôt, il y avait 23 079 condamnés et 21 626 prévenus.

□ **Les évadés de Brest arrêtés.** — Les deux détenus qui s'étaient évadés dimanche 14 janvier de la prison de Brest (*le Monde* du 16 janvier) *ont été interpellés par* la police, mardi 16 janvier, à Bordeaux. Les deux hommes, Stéphane Boutin et Didier Masson, avaient bénéficié de la complicité de leurs codétenus, qui avaient protégé leur fuite.

A Aix-en-Provence

Peines aggravées en appel pour des membres de la « pizza connection »

La cour d'appel d'Aix-en-Provence a rendu, lundi 15 janvier, son arrêt sur les membres du réseau de trafic international d'héroïne baptisé « pizza connection ». Certaines peines prononcées en première instance en décembre 1988 (*le Monde* daté 27-28 novembre et du 8 décembre 1988) ont été confirmées, d'autres ont été aggravées.

La peine de dix-huit ans de prison d'André Manoukian, cinquante-cinq ans, gérant d'un snack-bar, a été confirmée, mais celui-ci a, de plus, été condamné à une amende de 1 million de francs. La peine de seize ans de prison infligée à Mariano Piazza, cinquante-six ans, restaurateur, a été portée en appel à dix-huit ans. Il s'y ajoute une amende de 800 000 F.

La cour d'appel a aussi aggravé les peines des deux passeurs du réseau, Joseph Regwan, trente-huit ans, et Joseph El-Maleh, quarante-trois ans. Ils sont condamnés à quinze ans de prison contre respectivement treize et douze ans en première instance.

POLICE

Les statistiques du ministère de l'intérieur

Forte augmentation des saisies de stupéfiants en 1989

Une forte augmentation des saisies de stupéfiants et en particulier des drogues dures a été enregistrée en 1989 en France, a annoncé, lundi 15 janvier, le ministère de l'intérieur. Les services de police, de gendarmerie et des douanes ont notamment saisi 927 kilos de cocaïne l'an passé, contre 593 kilos en 1988, soit une progression de 56,32 %. De même, les prises d'héroïne ont augmenté de 33,03 %, 294 kilos ayant été interceptés en 1989 contre 221 kilos il y a deux ans.

A ces prises de drogue dure, s'ajoutent les saisies de 17 511 kilos de cannabis, essentiellement sous forme de résine, et celles de 11 884 doses de LSD, contre *7 350 doses en 1988*, soit une hausse de 61,68 % en un an.

Les trois quarts des prises d'héroïne (*75,67 %*) *et 67,45 % de* celles de cocaïne ont été réalisées par la police et la gendarmerie, tandis que les douanes ont intercepté la quasi-totalité des doses de LSD et 83,63 % des 1 442 kilos d'herbe saisie. Parallèlement, les interpellations *liées* à la *toxicomanie* ont augmenté de 5,73 % en 1989 (33 000 personnes contre 31 213 en 1988).

Outre une augmentation du trafic, ces statistiques sont la conséquence, selon le ministère de l'intérieur, de l'effort de répression réalisé en 1989 et du développement de la coopération internationale. Tandis que les effectifs de l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants ont *été* doublés, passant de cent à deux cents personnes, cent cinquante policiers supplémentaires ont *été* affectés à la lutte contre la drogue. Une antenne de la police judiciaire a, de surcroît, *été implantée* en Martinique, et au titre de la coopération internationale un bureau a été ouvert à Chypre. Enfin, installé, en 1989, un Office central de répression de la grande délinquance financière, composé de policiers et d'inspecteurs des impôts, afin de lutter contre le blanchiment de l'argent de la drogue.

□ **Radiation d'un policier qui avait blessé un automobiliste.** — Le sous-brigadier Bernard Obringer, qui avait grièvement blessé avec son arme *de service un automobiliste*, le 20 janvier 1987, au centre de Forbach (Moselle), vient d'être radié de la police nationale par le ministre de l'intérieur. Cette décision est toutefois susceptible de recours devant le tribunal administratif. Le policier avait tiré une balle dans le cou d'un commerçant de la ville, M. Christian Ricbourg, qui s'apprêtait à déplacer un véhicule en stationnement gênant. Poursuivi pour coups et blessures volontaires avec arme, le sous-brigadier avait été condamné en correctionnelle, le 22 décembre 1989, à dix-huit mois de prison *avec sursis et deux ans d'interdic*tion de port d'arme.

DÉFENSE

Une consultation sans précédent

80 000 gendarmes sont appelés à désigner leurs représentants dans les commissions de participation

A *compter de la fin de cette* semaine, quelque 80 000 gendarmes d'active en France vont être appelés à choisir, selon des procédures originales, les membres *des structures de* participation nouvellement créées pour donner un avis sur les conditions de vie et de travail dans cette arme dont la gestion relève du ministère de la défense. Il s'agit d'une consultation sans précédent, qui a été instaurée par *M. Jean-Pierre* Chevènement après la « grogne » épistolaire des gendarmes l'été dernier. Les résultats n'en seront connus qu'à la fin de février.

Lors de leur fronde estivale, les gendarmes avaient été nombreux à exprimer des critiques sur le manque de dialogue à l'intérieur de l'institution et plus spécialement au sein de la *gendarmerie* départementale (près de 50 000 officiers et sous-officiers), où la dispersion géographique des unités, la faiblesse numérique de l'encadrement, les mutations trop fréquentes et la multiplicité des tâches rendent difficile l'exercice du commandement. M. Chevènement avait dû créer une commission chargée de concevoir des organes internes de concertation pour rénover le service public.

Une circulaire de la direction générale de la gendarmerie nationale, en date des 2 et 5 janvier dernier, a défini le mode de désignation des membres dans les nouvelles structures de participation qui seront instituées en 1990.

Une liste de volontaires

Deux types de *structure* sont prévus. Au niveau de la compagnie de gendarmerie départementale (il en *existe* une dans chaque arrondissement de sous-préfecture) et de l'escadron de gendarmerie mobile (on en compte cent trente en France) ou de la formation assimilée dans d'autres spécialités de la gendarmerie, deux présidents de sous-officiers, représentant respectivement les gradés et les gendarmes, seront désignés. Au niveau du groupement de gendarmerie départementale (au siège même de la préfecture) et de toute autre formation comparable ailleurs, sera instituée une commission de participation, composée d'un officier et de tous les présidents de sous-officiers désignés par les unités subordonnés au groupement.

La nouveauté, dans une corporation militaire comme l'est la gendarmerie, réside dans le fait que les officiers et les sous-officiers sont désignés par leurs collègues à partir d'une liste de volontaires pour être membres des commissions.

Précédemment, les membres des structures antérieures, qui seront remplacées *en 1990* par les nouveaux organes de participation, étaient tirés au sort. Si bien que ou le président des sous-officiers était généralement le plus ancien dans le grade le plus élevé et, donc, pas nécessairement le plus représentatif, ou les membres des commissions n'étaient pas spécialement motivés pour s'exprimer en toute connaissance de cause au nom de leurs collègues.

Selon la nouvelle procédure, qui fait appel à des volontaires, chaque officier, chaque gradé ou gendarme d'active recevra une liste des candidats correspondant à son grade, entourera le nom du mandataire de son choix et adressera, sous double enveloppe, sa désignation à un bureau qui organise la consultation. Seront retenus ceux qui auront réuni sur leur nom le plus grand nombre de propositions, dit la circulaire en évitant avec soin de parler de suffrages recueillis par les intéressés.

Les volontaires pour ces nouvelles commissions devront avoir au moins trois ans de service. Ils auront un suppléant. On leur reconnaît toute liberté d'expression sur les sujets à l'ordre du jour et des facilités de secrétariat éventuelles. Ils seront conseillés sur toutes les décisions qui portent sur l'organisation du service, la vie collective pendant et hors du service, les constructions de casernement, et ils seront chargés d'informer le commandement de l'état d'esprit et des préoccupations des sous-officiers ou de leurs familles.

J. I.

Un secret militaire bien gardé

La Grande-Bretagne possède des armes lasers tactiques

C'était apparemment le secret de Polichinelle parmi les journalistes britanniques spécialisés, mais il n'était pas *question pour eux d'enfreindre* le code non écrit concernant les informations susceptibles de nuire à la sécurité du Royaume-Uni : la *marine britannique a installé depuis quatre ans, sur* plusieurs bâtiments de surface, des lasers assez puissants pour neutraliser temporairement des avions ennemis qui se trouveraient à environ 800 mètres de distance.

LONDRES

de notre correspondant

Ces lasers, de fabrication américaine, étaient montés par paire sur chacun des trois navires de la flottille que la Royal Navy a maintenue dans le Golfe pendant la guerre irano-irakienne, afin de protéger les navires commerciaux battant pavillon national. Ils n'auraient jamais été utilisés. L'argument selon lequel la sécurité des bateaux aurait été mise en péril si l'existence de ces armes avait été révélée a été suffisant pour faire taire les journalistes.

Il s'agit d'armes uniquement défensives, capables d'aveugler quelques instants les senseurs et les capteurs des avions adverses lorsqu'ils sont pratiquement au-dessus du navire. Le faisceau lumineux créé par le laser, lui-même alimenté par la production électrique du bâtiment, porte à 1 600 mètres, mais n'est réellement efficace qu'à la moitié de cette distance. Il s'agit d'un laser classique, mais puissant, guidé par ordinateur, qui « s'accroche » sur une cible mobile. Quelques hommes suffisent pour l'installer et le servir.

Le secret si bien gardé par les journalistes britanniques a été levé par un confrère espagnol. Celui-ci avait été invité en novembre dernier à bord de la frégate *Coventry* en manœuvres au large de l'Espagne. A la suite d'une bévue incompréhensible, le laser était visible, au lieu d'être recouvert d'une bâche comme cela devait être la règle. Comble de malchance, ce journaliste *espagnol*, qui était un spécialiste, a pris une photo.

Un amiral coopératif

Il tenta de placer son « scoop » successivement dans le magazine spécialisé *Jane's Defence Weekly*, le *Mail on Sunday* et le *Sunday Times*. A chaque fois, l'amiral William Higgins, qui est chargé, à la mode britannique, d'exercer une douce pression sur les journalistes pour qu'ils respectent le secret-défense, a invité avec succès les journaux à refuser la publication. *Dépité*, l'auteur s'est tourné vers le magazine espagnol *El Tiempo*, qui a publié la photo.

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, l'amiral Higgins a alors appelé au téléphone les journalistes britanniques pour les délier de leurs engagements. Le ministère de la défense s'est même montré coopératif, au point d'expliquer à qui le voulait le fonctionnement d'une arme laser dont il niait l'existence quelques jours auparavant.

Depuis, l'hebdomadaire *Sunday Telegraph* a pu annoncer que des armes lasers antichars, mises au point au centre de recherches militaires de Fort Halstead, dans le Kent, avaient *été* développées pour le compte de l'armée de terre.

DOMINIQUE DHOMBRES

[Un faisceau laser, ou de lumière cohérente, provient de l'émission stimulée de photons à haute énergie. C'est l'arme de neutralisation d'un avion adaptée à un navire qui peut fournir la puissance électrique nécessaire et les moyens de visée ajustés. Depuis 1984, en France, des recherches ont été entreprises dans le cadre d'un programme dit LATEX (laser associé à une tourelle expérimentale). Se propageant en un temps négligeable à des distances tactiques, le laser détruit les senseurs optroniques, incendie la matière inflammable et endommage les structures d'avions, d'hélicoptères, de missiles et de satellites. Des échanges d'informations entre pays de l'OTAN ont lieu et, pour sa part, la France a proposé à l'Allemagne fédérale et à d'autres Etats européens de coopérer sur l'arme laser et les moyens de s'en protéger.]

du juge Gilbert Thiel

…s factures de Nancy …utre magistrat

Thiel, avoir perçu 800 000 F pour influencer ses votes devant la CDUC.

Par ailleurs, la chambre d'accusation, saisie du dossier des fausses factures de Nancy depuis le 20 décembre 1989, a chargé un de ses membres de suivre plus personnellement le développement de l'instruction. Il s'agit de Mme Monique Dory, conseiller à la cour d'appel de Nancy depuis avril 1988. Mme Dory, qui est l'épouse du premier vice-président du tribunal de grande instance de Nancy a été juge d'instruction dans cette même ville de 1976 à 1978. La tâche qui lui incombe aujourd'hui n'est donc pas nouvelle pour elle. Le magistrat qui lui avait succédé à l'instruction en 1978, à Nancy n'est autre que le juge Gilbert Thiel, celui-là même qui, depuis novembre 1987, conduisait l'instruction du dossier des fausses factures. La chambre d'accusation examinera prochainement la requête que l'avocat général Claude Renauld va lui transmettre en ce qui concerne la question des nullités de procédure soulevées par les défenseurs de MM. Gossot et Bouthier.

MONIQUE RAUX

23 936 condamnés et 19 976 prévenus. Un mois plus tôt, il y avait 23 079 condamnés et 21 626 prévenus.

□ Les évadés de Brest arrêtés. – Les deux détenus qui s'étaient évadés dimanche 14 janvier de la prison de Brest (*le Monde* du 16 janvier) ont été interpellés par la police, mardi 16 janvier, à Bordeaux. Les deux hommes, Stéphane Boutin et Didier Masson, avaient bénéficié de la complicité de leurs codétenus, qui avaient protégé leur fuite.

…litaire bien gardé

…le-Bretagne …es lasers tactiques

bâche comme cela devait être la règle. Comble de malchance, ce journaliste espagnol, qui était un spécialiste, a pris une photo.

Un amiral coopératif

Il tenta de placer son « scoop » successivement dans le magazine spécialisé *Jane's Defence Weekly*, le *Mail on Sunday* et le *Sunday Times*. A chaque fois, l'amiral William Higgins, qui est chargé, à la mode britannique, d'exercer une douce pression sur les journalistes pour qu'ils respectent le secret-défense, a invité avec succès les journaux à refuser la publication. Dépité, l'auteur s'est tourné vers le magazine espagnol *El Tiempo*, qui a publié la photo.

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, l'amiral Higgins a alors appelé au téléphone les journalistes britanniques pour les délier de leurs engagements. Le ministère de la défense s'est même montré coopératif, au point d'expliquer à qui le voulait le fonctionnement d'une arme laser dont il niait l'existence quelques jours auparavant.

Depuis, l'hebdomadaire *Sunday Telegraph* a pu annoncer que des armes lasers antichars, mises au point au centre de recherches militaires de Fort Halstead, dans le Kent, avaient été développées pour le compte de l'armée de terre.

DOMINIQUE DHOMBRES

[Un faisceau laser, ou de lumière cohérente, provient de l'émission stimulée de photons à haute énergie. C'est l'arme de neutralisation [illegible]

SOCIÉTÉ

FAITS DIVERS

Proche de M. Robert Vigouroux

Le docteur Peschard, maire du 7e secteur de Marseille a été assassiné par deux inconnus

Le docteur Jean-Jacques Peschard, cinquante-neuf ans, maire du 7e secteur de Marseille (14e et 15e arrondissements), a été assassiné, mardi soir 16 janvier vers 23 h 30, par deux inconnus qui l'attendaient au sortir d'un restaurant place du Lieutenant-Albert-Durand et l'ont tué d'une balle en pleine tête. Proche de M. Robert Vigouroux, maire de Marseille, élu sur sa liste en 1989, Jean-Jacques Peschard s'occupait plus particulièrement des quartiers nord de Marseille et siégeait également à la commission de l'urbanisme à l'hôtel de ville.

MARSEILLE

de notre correspondant

Le véhicule, une BMW, embouti contre le mur d'un commerce, une vitre brisée, le chauffeur effondré sur le volant : le docteur Jean-Jacques Peschard, maire du 7e secteur de Marseille, aura été, selon le mot d'un policier, *« exécuté comme un vulgaire voyou »*. Selon les premières informations, les faits se seraient déroulés de la manière suivante : le docteur Peschard avait passé la soirée de mardi dans un restaurant proche de la place du Lieutenant-Albert-Durand, avec deux autres élus de la ville, dont les identités n'ont pas été communiquées. Après avoir quitté ses deux convives, vers 23 h 15, le maire du 7e secteur devait rejoindre son automobile, une BMW, garée à quelques mètres de l'établissement dans l'impasse Jean-Chappe.

Alors qu'il effectuait une marche arrière pour sortir de l'impasse, un autre véhicule, une R 20, à bord duquel se trouvaient deux hommes, le visage dissimulé par des cagoules, se plaçait à côté de la BMW du docteur Peschard. Le passager de la R 20, armé d'un fusil à pompe, devait tirer à deux reprises, semble-t-il, et l'un des projectiles atteignait le docteur Peschard en pleine tête, le tuant sur le coup. Tandis que les deux tueurs prenaient la fuite, la BMW, dans son élan, traversait la place lentement pour percuter, par l'arrière, le mur d'une mercerie.

Plusieurs témoins qui avaient assisté à l'assassinat alertaient la police et un très important dispositif était mis en place par les autorités. Le préfet de police, M. Marcel Morin, le commissaire Louis Ques, patron du SRPJ, se rendaient sur les lieux, interdits d'accès à la presse.

Le caractère très professionnel de l'assassinat du docteur Peschard, outre la vive émotion provoquée immédiatement dans les milieux politiques marseillais, ne manque pas d'intriguer les policiers. Le maire du 7e secteur était un homme discret. Elu municipal depuis 1974, d'abord aux côtés de Gaston Defferre – ses connaissances de chirurgien l'avaient conduit dans le conseil municipal de l'époque à se charger des question d'hygiène et médico-sociales, – il était devenu en mars 1989, sur la liste de M. Robert Vigouroux, maire du 7e secteur. Le docteur Peschard avait notamment la responsabilité de ces fameux quartiers nord où il s'était d'emblée distingué en organisant dans sa mairie un « supermarché du cœur » rassemblant, sur place, des tonnes de vivres qu'il distribuait aux bénéficiaires du revenu minimum d'insertion de son secteur moyennant la somme symbolique de 1 F par repas.

Au lendemain de la disparition de Gaston Defferre, en 1986, lorsque la famille socialiste marseillaise s'était déchirée, le docteur Peschard avait choisi, sans hésiter, le camp de M. Vigouroux, auquel il resta fidèle, même dans les moments de plus forte tempête, ce qui lui valut, comme à d'autres, d'être exclu du PS. Il avait recueilli les fruits de cette fidélité par ce poste, un peu inattendu, de maire de secteur et surtout par sa désignation à l'un des quatre sièges du « club » très fermé d'élus municipaux appelés à constituer le conseil de l'urbanisme de Marseille.

Fidélité et passion

L'action sociale, menée vigoureusement dans les quartiers défavorisés dont il avait la charge, avait valu au docteur Peschard une réputation d'homme de bien puisque, en dehors de ses relais du cœur, il avait demandé à des équipes de travailleurs sociaux d'enquêter sur les habitudes alimentaires des familles pauvres afin de mieux répondre à leurs besoins, persuadé que *« les vols dans les grands magasins sont dus en partie au fait que les gens ont faim »*. A la veille de sa mort, le maire du septième secteur mettait la main à son nouveau projet : des tournées d'information dans les cités, effectuées par des professionnels de SOS Drogue.

Mais le « bon Dr Peschard », aussi enjoué et disert en privé qu'austère en public, qui semblait masquer sa discrétion derrière ses lunettes aux verres épais, était un homme de passion, à tous les sens du terme. On lui prêtait, avant son second mariage, une vie privée assez agitée. Tout Marseille le savait.

Sur ce plan, il ne fait aucun doute que les conditions de sa mort brutale, qui évoquent l'exécution d'un « contrat », vont faire remonter à la surface le « dossier Peschard » qui sommeillait depuis quelques années dans les tiroirs de la police judiciaire. Le chirurgien avait été entendu par les enquêteurs de la brigade criminelle après la disparition d'une jeune femme, une infirmière, en compagnie de laquelle il avait été souvent aperçu. D'importantes investigations avaient concerné le docteur Peschard et les policiers étaient allés jusqu'à faire retourner la terre de son jardin. Aucun élément, pourtant, n'avait pu être retenu contre lui.

En outre, le docteur Jean-Jacques Peschard avait exercé des fonctions de responsabilité au sein de la polyclinique Nord, dont le directeur, M. Alphonse Moutte, avait été abattu au volant de son automobile le 18 mai 1988 par un tueur masqué (*le Monde* du 20 mai 1988). Une piste que ne négligeront certainement pas les enquêteurs.

Le sénateur-maire de Marseille, M. Robert Vigouroux, a appris la mort de son ami, mercredi vers 0 h 30, alors que lui-même séjournait au Sénégal pour assister à l'arrivée du rallye Paris-Dakar. Se refusant à tout commentaire, M. Vigouroux a simplement indiqué qu'il ferait une déclaration dès son retour, avancé, à Marseille.

JEAN CONTRUCCI

Au cours d'un règlement de comptes

Trois blessés par balles dans une clinique marseillaise

M. Jean-André Siméoni, trente et un ans, originaire d'Algérie et *« connu des services de police »* a été admis, mardi 16 janvier, dans un état désespéré à l'hôpital Sainte-Marguerite de Marseille, après une tentative d'assassinat dont il avait été l'objet en fin d'après-midi. Deux autres personnes ont été blessées.

Les faits ont eu lieu vers 19 heures à la clinique Rosemond, dans le 8e arrondissement de Marseille. *Une dizaine de personnes* se trouvaient dans le hall de cet établissement privé spécialisé dans la rééducation fonctionnelle, quand trois hommes portant des cagoules ont pénétré dans la clinique. Ils ont immédiatement ouvert le feu sur M. Jean-André Siméoni qui se tenait près d'un distributeur de café. M. Siméoni, soigné depuis une semaine dans l'établissement après un accident de la circulation, s'est effondré, atteint de plusieurs balles de gros calibre, notamment à la tête. Deux autres patients qui se trouvaient également dans le hall, Mlle Véronique Gallico, vingt ans, et M. Georges Olive, cinquante-huit ans, ont été sérieusement blessés aux jambes par des balles perdues, mais leurs jours ne sont pas en danger.

Mardi dans la nuit, les enquêteurs du SRPJ n'avaient toujours pas établi le mobile exact de cette tentative d'assassinat qui s'ajoute à la longue série des règlements de comptes enregistrés depuis plusieurs mois au sein du milieu marseillais.

COMMUNICATION

L'emménagement à Ivry des services administratifs et commerciaux du « Monde »

L'ensemble des services administratifs et commerciaux du *Monde* – soit environ trois cents personnes – a quitté la rue des Italiens, le 12 janvier, pour s'installer à Ivry-sur-Seine, à côté de notre nouvelle imprimerie. En attendant une inauguration plus officielle, la direction et le personnel du journal ont pendu la crémaillère lundi.

Cet immeuble, dont la surface utile est de 6 500 mètres carrés répartis sur cinq niveaux, a été construit à partir de l'ancien bâtiment de l'usine SKF, qui a été rénové et complété par une structure de verre, de béton et d'acier, suivant les plans de l'architecte André Mrowiec. Le maître d'œuvre était la Société d'études industrielles du Centre, l'aménagement intérieur étant réalisé par DEGW Espace Architecture. L'investissement réalisé par *le Monde* s'élève à environ 90 millions de francs.

Le nouvel immeuble porte le nom de Sirius, en hommage à Hubert Beuve-Méry, fondateur du *Monde*, qui signait ses éditoriaux de ce pseudonyme.

Jusqu'à leur installation, au printemps prochain, dans un bâtiment en cours d'achèvement, 15, rue Falguière, près de la gare Montparnasse, la rédaction, la documentation et une partie des services de fabrication du journal restent rue des Italiens. La direction de l'entreprise siégera à Paris et à Ivry.

Sont désormais installés à Ivry : l'administrateur général, le secrétariat général, les directions des imprimeries, des ressources humaines, du marketing et des services informatiques, ainsi que les directions commerciale (vente, distribution, abonnements) et financière et le comité d'entreprise.

► *Le Monde*, rue Jean-Mazet, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex. Tél. : 49-60-30-00. Fax : 49-60-30-10. Télex : 261311 F MONDSIR.

EN BREF

□ **M. Miguel Duran, président de la future chaîne privée espagnole Telecinco.** – M. Miguel Duran, directeur général de la puissante organisation nationale des aveugles espagnols, ONCE, et aveugle lui-même a été nommé, lundi 15 janvier, président de Telecinco, l'une des trois chaînes privées qui devrait commencer à émettre en Espagne dès mars prochain. Cette nomination fait suite à la destitution, la semaine dernière, du président et du conseiller délégué de cette télévision privée, qui, issus tous deux du groupe Anaya, avaient vivement critiqué leur partenaire, M. Silvio Berlusconi (*le Monde* du 13 janvier). Après une période de silence, l'ONCE s'était finalement rangée aux côtés du magnat italien. Anaya, l'ONCE et M. Berlusconi détiennent chacun 25 % de Telecinco.

□ **FR 3 condamnée à verser une astreinte de 500 francs par jour à M. Richard Vernay.** – Le tribunal de grande instance de Paris a condamné, mardi 16 janvier, FR 3 à verser une astreinte de 500 francs par jour à M. Richard Vernay, tant que celui-ci n'aura pas retrouvé le bureau dont il avait été expulsé, *manu militari*, à la mi-décembre. Dans une première ordonnance, déjà, le tribunal avait ordonné à la chaîne de laisser M. Vernay regagner le bureau où il avait commencé à travailler sans contrat, mais à la demande de l'ancien directeur d'antenne, M. Jean-Marie Cavada. La chaîne avait alors proposé au journaliste une pièce au huitième étage, dans le couloir dit « des placards », son ancien bureau étant occupé par le nouveau directeur des programmes, M. Jacques Chancel. Le tribunal a estimé que sa première ordonnance, pourtant *« dénuée de toute ambiguïté »*, n'avait pas été *« pleinement exécutée »*. Il a toutefois refusé à M. Vernay les 100 000 francs de dommages et intérêts que celui-ci réclamait (*le Monde* daté 31 décembre 1989-1er janvier 1990).

□ **Le contrôle de Mondadori : M. Berlusconi marque un point contre M. De Benedetti.** – M. Silvio Berlusconi a marqué, lundi 15 janvier, un nouveau point contre M. Carlo De Benedetti dans la bataille qui les oppose pour le contrôle du premier groupe d'édition italien, Mondadori. Après plusieurs heures d'un débat houleux, M. Berlusconi a obtenu que son bras droit, M. Fedele Confalonieri, soit nommé à la présidence de l'AMEF, un holding financier qui détient 50,3 % du capital de Mondadori Editori. M. Confalonieri succède ainsi à M. Vittorio Ripa Di Meana, un allié du « clan » De Benedetti démis de ses fonctions le 11 décembre dernier (*le Monde* du 13 janvier). L'assemblée des actionnaires a toutefois refusé de retirer leur mandat à trois administrateurs, également proches de M. De Benedetti.

PARIS EN VISITES

JEUDI 18 JANVIER

« L'abstraction : lyrique, géométrique », 12 h 30 ; « Sophie Taeuber », 12 h 30 ; « Kupka », 12 h 30 ; « L'art conceptuel, une perspective », 15 h, 11, avenue du Président-Wilson (Musée d'art moderne).

« L'art de Cartier », 14 h 30, avenue Winston-Churchill (Petit-Palais).

« Le Louvre », 12 h 45, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« Du couvent des Petits Augustins à l'Ecole nationale des beaux-arts », 14 h, 14, rue Bonaparte.

« Le siège du Parti communiste, chef-d'œuvre d'O. Niemeyer », 14 h 30, sortie métro Colonel-Fabien (Monuments historiques).

« L'autel d'or de la cathédrale de Bâle. Le rétable de Stavelot », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« le dix-huitième siècle français au Louvre, de Watteau à Fragonard », 14 h 30, devant les grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et caetera).

« Hôtels du Marais du Temple », 14 h 30, métro Temple (Paris pittoresque et insolite).

« L'Ecole militaire, chef-d'œuvre de Gabriel », 14 h 30, statue du maréchal Joffre. Carte d'identité (Sauvegarde du Paris historique).

« Hôtels et églises de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Grande Arche et quartier de la Défense », 14 h 30, RER-Défense, sortie L (M.-C. Lasnier).

« Les Catacombes », 14 h 45, métro Denfert-Rochereau, sortie principale, sur la place (Tourisme culturel).

« La Pyramide du Grand Louvre et la crypte renfermant le château de Philippe Auguste », 14 h 45, métro Palais-Royal, sortie rue de Rivoli (M. Banassat).

« L'hôtel de Chimay et ses boiseries. Les anciens ateliers des Beaux-Arts. La bibliothèque, ses bustes, ses académies », 15 h, 13, quai Malaquais (I. Hauller).

« Monet et Rodin, centenaire de l'exposition de 1889 », 15 h, entrée, 77, rue de Varenne (Paris et son histoire).

« Ateliers d'artistes, jardins secrets et curiosités de Montparnasse », 15 h, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

Maison de la chimie, 28, rue Saint-Dominique, 17 h : « Chimie et environnement, à qui de jouer ? », animée par G. Ourisson, avec la participation de B. Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement et M. Van Ermen, secrétaire général du bureau européen à l'environnement, entrée libre (Forum Chimie Centre).

18, boulevard Haussmann, 14 h 15 et 18 h : « Jardins du Nord-Pas-de-Calais », par H. Lefort (Maison du Nord-Pas-de-Calais).

Salle des ingénieurs, 9 *bis*, avenue d'Iéna, 15 h : « Tarquinia. L'art de la fresque », par O. Boucher (Antiquité vivante).

4, rue de Chevreuse, 18 h : « Les relations franco-chinoises après Tiananmen », avec C. Cadart, J.-L. Domenach, F. Godement et F. Joyaux (Rencontres du CERI).

Salle Chopin-Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 20 h 30 : Mondes secrets d'Asie », film présenté par Patrick Bernard (Connaissance du monde).

18, rue de Varenne, 20 h 30 : « Interminable adolescence : les 12-30 ans », avec Tony Anatrella (Centre Varenne).

MÉDECINE

Selon la Food and Drug Administration américaine

Les doses d'AZT devraient être réduites de moitié pour les malades du sida

La Food and drug administration (FDA) américaine a décidé, mardi 16 janvier, de recommander la diminution de moitié des doses d'AZT, un médicament antiviral prescrit dans le traitement du sida, afin d'en réduire les effets secondaires et le coût. La FDA conseille maintenant aux médecins de passer à une posologie de 600 milligrammes par jour après un mois de traitement à 1 200 milligrammes, qui était jusqu'à présent la dose standard. Cette mesure, qui a été accueillie favorablement par les militants des organisations de lutte contre le sida, fait suite à la publication, en juillet dernier, d'une étude montrant que des doses réduites d'AZT ne diminuent pas l'efficacité du médicament, mais qu'en revanche elles réduisent ses effets secondaires. Le coût annuel du traitement sera ainsi quasiment réduit de moitié, soit environ 4 300 dollars (environ 24 000 F). Cette annonce arrive à point nommé au moment où les autorités sanitaires de différents pays s'interrogent sur l'opportunité de recommander – et donc, dans un pays comme la France, de rembourser – la prise d'AZT à l'ensemble des personnes séropositives.

Le conflit hospitalier en voie de règlement

Suite de la première page

Le ministre de la santé montre ainsi qu'il a retenu la leçon de la grève des infirmières de l'automne 1988. A terme, c'est le contenu de la future convention médicale qui devrait permettre de régler les problèmes de fond posés par les grévistes.

« Le gouvernement veillera à ce que les préoccupations des grévistes soient intégrées dans la convention médicale et il s'engage à soutenir l'accord qui vient d'être conclu » : c'est ce qu'a déclaré mercredi M. Evin au terme de deux longues nuits de négociations. Les grévistes ayant obtenu satisfaction sur la plupart de leurs revendications, le conflit lié, en particulier aux problèmes de l'installation des médecins hospitaliers en médecine libérale, devrait logiquement cesser.

Le gouvernement s'est donc allié, en quelque sorte, aux médecins grévistes. Reste maintenant à ce nouveau « front uni » à faire pression sur les partenaires conventionnels pour qu'ils aboutissent au plus vite à un accord. Telle était mercredi matin la situation paradoxale dans laquelle se trouvaient médecins et pouvoirs publics.

A propos de l'installation en secteur libéral, le texte prévoit que *« tout accord conventionnel doit offrir au médecin les mêmes garanties et les mêmes possibilités, quelle que soit leur date d'installation, en particulier pour ceux qui se sont installés après le 1er décembre 1989 »*. Il n'est donc plus question d'un gel du secteur II à honoraires libres.

Aide aux jeunes médecins

Sur le niveau de rémunération des médecins, l'accord prévoit que *« le gouvernement pourra approuver, dans le cadre de la convention, que les partenaires conventionnels mettent en place un dispositif permettant de prendre en compte la spécificité de certaines catégories de médecins »*. En outre, *« en ce qui concerne les règles de fixation des honoraires, les partenaires conventionnels ont la possibilité d'ouvrir aux médecins un mode de rémunération qui permette de prendre en compte, entre autres critères, les titres, la formation médicale continue, les fonctions hospitalières et universitaires »*. De plus, *« les partenaires conventionnels feront des propositions pour les anciens internes et les anciens chefs »*.

Afin que cet accord entre au plus vite dans les faits, *« les deux parties demandent aux partenaires conventionnels* [la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) d'une part, et les trois syndicats de médecins d'autre part] *de conduire les négociations à leur terme afin de définir au plus tôt les cadres conventionnels »*. Ils *« s'engagent à œuvrer en ce sens dans le respect des compétences de chacun »*.

En ce qui concerne les médecins biologistes, la création d'une *« enveloppe financière »* est retenue, permettant une aide aux jeunes en difficulté et en cours d'installation. Une commission, à laquelle participeront les représentants des jeunes biologistes et les syndicats, sera en outre créée pour réfléchir au mode de rémunération et à l'avenir de la profession. On peut donc s'attendre à de nouvelles modifications de la nomenclature des actes de biologie.

L'accord prévoit que dans l'immédiat, et dans l'attente des conclusions que devra remettre un groupe de travail créé à cet effet, la première installation des médecins libéraux dans l'ouest de Paris est soumise aux mêmes dispositions que dans les autres arrondissements. *« Des instructions seront données aux préfets dans un délai d'un mois »* pour que les demandes de dérogation permettant l'installation des professions libérales *« soient examinées avec bienveillance »*, a déclaré M. Evin. Les dérogations seront délivrées *« sans limitation »* pour les locaux à usage mixte (professionnel et habitation).

« Un accord bon pour tout le monde »

Dans l'entourage du ministre de la santé, on estimait mercredi matin qu'il s'agissait d'un « accord bon pour tout le monde ». Même si l'on se refusait à parler de la levée du gel du secteur II, on indiquait qu'avec un tel texte *« il ne sera pas possible de pénaliser ceux qui se sont installés entre les deux conventions et de pérenniser des rentes de situation »*. On va même plus loin en interprétant cet accord comme une véritable mise en demeure adressée à la CNAM, l'entourage du ministre n'hésitant pas à critiquer *« l'insupportable immobilisme* [de son] *président »*.

Cette alliance du ministre de la santé et des médecins grévistes suffira-t-elle à faire avancer les négociations conventionnelles ? En tout état de cause, les représentants des syndicats de chefs de clinique et d'internes se félicitent eux aussi de cet accord, le qualifiant de *« très positif »*. *« Nous sommes évidemment satisfaits de la volonté affichée par le gouvernement de nous soutenir*, déclarent-t-ils, *mais rien n'est gagné. Il nous faut maintenir une pression maximum sur les partenaires conventionnels. »* Une rencontre devait d'ailleurs avoir lieu mercredi après-midi entre les syndicats d'internes et de chefs de clinique et les syndicats de médecins participant aux discussions conventionnelles.

On voit mal aujourd'hui comment une convention du même type que la précédente pourrait être élaborée. Il faudra beaucoup d'imagination aux partenaires conventionnels...

FRANCK NOUCHI

SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

Controverse sur la construction d'une ligne à haute tension dans les Pyrénées

La bataille électrique du Val Louron reprend

Une véritable guérilla administrative doublée d'un imbroglio juridique oppose M. Robert Fauroux, ministre de l'industrie, à M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement. Enjeu de la bataille : les vallées *sauvages du Nistos et du Louron*, dans les Hautes-Pyrénées, le long desquelles EDF veut faire passer une ligne à haute tension pour vendre le courant excédentaire de ses centrales nucléaires aux Espagnols et aux Portugais.

Ce projet vieux de six ans a suscité une telle opposition, de part et d'autre de la frontière (*le Monde* du 5 août 1985 et du 26 août 1986), que les pouvoirs publics se livrent à une valse-hésitation. La décision de construire la ligne avait été prise en 1984 par M. Laurent Fabius, alors premier ministre, puis annulé en mars 1989 par M. Roger Fauroux, « pyrénéiste » averti et *maire de Saint-Girons, apparemment* convaincu par les opposants de faire étudier un autre tracé moins dommageable pour la nature.

Imbroglio inextricable

Mais, en décembre 1989, M. Roger Fauroux devait changer de cap et donnait à nouveau le feu vert à EDF. Pour sauver ce qui pouvait l'être, le ministre de l'environnement faisait alors procéder au *classement du site, opération qui* soumet tous travaux à son autorisation. Mais cette procédure déplaît à Matignon qui lui demande à présent de faire le nécessaire pour que les orientations du ministère de l'industrie soient mises en œuvre. Autrement dit : retirez votre procédure de classement. M. Lalonde a aussitôt réclamé qu'après un ultime face-à-face environnement-industrie le bras de fer soit arbitré par le premier ministre lui-même. Le débat, en effet, n'est pas mince. *Il s'agit de savoir si l'ampleur du* programme nucléaire doit avoir pour conséquence la destruction des plus beaux sites et les meilleurs atouts du tourisme français.

Sur place, l'imbroglio est inextricable. Le collectif des associations pour la sauvegarde des Pyrénées a introduit devant le Conseil d'Etat un recours en excès de pouvoir contre la décision du ministre de l'industrie. EDF, de son côté, est accusée d'avoir financé une station de ski de fond dans la vallée du Nistos pour retourner en sa faveur un syndicat d'élus locaux. Or les *installations* ont été construites sans permis et sans l'aval de la commission des unités touristiques en montagne (UTM). En outre, deux communes qui ne sont pas membres du syndicat – Nistos et Saracolin – se disputent devant le tribunal administratif le terrain sur *lequel ont été tracées les pistes.*

Les « verts » attendent avec une curiosité narquoise les décisions des tribunaux et surtout celle de M. Michel Rocard. Ce dernier confirmera-t-il les beaux discours récemment prononcés lors du grand colloque sur l'écologie, inauguré à Paris par le président de la République et au cours duquel une dizaine de ministres s'étaient exprimés ? Dans le cas contraire le prestige de M. Lalonde et la sincérité des convictions écologiques du gouvernement en seraient inévitablement affectés. On devine l'embarras du premier ministre.

MARC AMBROISE-RENDU

EN BREF

□ **Séisme en Californie.** – Un tremblement de terre de magnitude 5,1 a secoué, mardi 16 janvier, le nord de la Californie, à *quelque 300 kilomètres au nord-*ouest de San-Francisco. On ne signale ni victime ni dégât. – *(AFP.)*

□ **Suspension de la construction de deux réacteurs nucléaires en Tchécoslovaquie.** – La Tchécoslovaquie a décidé de suspendre avec effet immédiat la construction des troisième et quatrième réacteurs de la centrale nucléaire de Temelin, a annoncé, lundi 15 janvier, le ministre tchécoslovaque de l'énergie, M. Frantisek Pinc. Les deux premiers réacteurs – de type soviétique à eau pressurisée, construits par la firme tchécoslovaque Skoda – seront adaptés aux *normes en vigueur dans* les pays occidentaux. Quatre réacteurs de 1 000 mégawatts chacun étaient prévus sur ce site situé en Bohême, à moins de 100 kilomètres de la ville autrichienne de Linz. Les travaux auraient dû être achevés en 1995. *(AFP.)*

□ **Manifestation des archéologues à Paris.** – Les archéologues ont manifesté, le 16 janvier, place Notre-Dame-des-Victoires, à Paris (premier et deuxième arrondissements), tout près de la sous-direction de l'archéologie du ministère de la culture, dont l'approche était interdite par la police. La moitié des 1 200 ou 1 500 archéologues français sont employés par contrats à durée déterminée qui excèdent rarement six mois. Tous ces contractuels, très qualifiés, demandent à être intégrés : sans eux, *les fouilles de sauvetage* n'auraient pu être développées comme elles l'ont été depuis quelques années ; les contrats à durée déterminée couvrent *fort* rarement le temps nécessaire à la publication des résultats. Or, sans publication, une fouille n'a guère d'utilité.

ÉDUCATION

Les conflits dans la Fédération de l'éducation nationale

Le SNI-PEGC engage le débat sur le « corps unique » de la maternelle à la terminale

Le conseil national du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-PEGC, FEN), qui s'est réuni les 15 et 16 janvier, a décidé de « *mettre en débat dans la profession la revendication d'un corps unique d'enseignants de la maternelle à la terminale* ». L'adoption d'un tel slogan par le premier syndicat d'enseignants, qui pourrait être avalisée par son congrès prévu en juin, confirmerait la volonté de recomposition syndicale qui se manifeste au sein de la Fédération de l'éducation nationale depuis 1986 ; elle signifierait aussi que le SNI a décidé de faire craquer les frontières corporatives qui le séparent de *son frère ennemi*, le SNES, deuxième syndicat de la FEN. Jusqu'à présent, le SNI-PEGC syndique les instituteurs et les professeurs d'enseignement général de collège (PEGC), tandis que le *SNES* organise les professeurs certifiés et agrégés.

En revendiquant la création d'un « *corps unique* », le SNI marquerait son ambition de créer une organisation unique, destinée à accueillir à la fois les instituteurs et les professeurs de collège et de lycée.

La mise en extinction progressive du corps des PEGC par M. Monory, et la décision de *M. Jospin de ne pas créer un nou*veau corps spécifique pour les collèges, comme initialement prévu, ont ébranlé la suprématie du SNI-PEGC, conduisant logiquement à une remise en cause des sphères d'influences au sein de la FEN. Le SNI-PEGC peut en effet craindre désormais de voir sa première place remise en cause, à terme, par *le boum* démographique des lycées qui avantage le SNES. D'autant que ce dernier ne cache pas son ambition de reconstituer à son profit un « *grand second degré* », et donc de syndiquer tous les professeurs de lycées et de collèges, y compris les PEGC.

L'enjeu de cette bataille concerne la FEN elle-même, puisque le SNI-PEGC est animé par la tendance prosocialiste de la fédéra*tion, qui soutient la ligne de* M. Yannick Simbron, favorable à une « *grande confédération syndicale* » (*le Monde* du 5 janvier), *tandis* que le SNES est dirigé par la tendance de la FEN où militent les communistes et quelques socialistes.

Mécontents du mode d'attribution de certaines primes

Les directeurs d'IUT ont occupé le ministère

Les directeurs d'IUT sont mécontents. Ils l'ont fait savoir, lundi 15 janvier, en allant occuper les locaux de la direction de l'enseignement supérieur au *ministère de l'éducation natio*nale, à l'issue d'une réunion extraordinaire de leur assemblée permanente. Ils voulaient ainsi *protester* contre le mode d'attribution de certaines primes de revalorisation.

Ces crédits n'ont pas été alloués aux directeurs d'IUT, mais aux présidents des universités. Dans la motion remise au ministère, la délégation d'une cinquantaine de directeurs, *conduite par M. Jacques Len*grand, président de l'assemblée permanente des directeurs d'IUT, estime que pour la première fois, l'autonomie des IUT, garantie par l'article 33 de la loi Savary, n'a donc pas été reseopctée. Question de principe doublée de considérations plus matérielles, car dans la plupart des universités où les arbitrages on déjà été faits sur *l'affectation de ces primes pédagogiques ou* d'administration, les chefs de département d'IUT auraient été « oubliés »...

Trois décrets

Ce système des primes fait l'objet de trois décrets publiés au *Journal Officiel* du 15 janvier : le premier sur les « *primes pédagogiques* » (7 000 francs par an en moyenne) accordées à environ 5 000 universitaires qui s'engagent, pour une période de *quatre ans, à effectuer des* heures complémentaires ; le deuxième sur les primes « d'administration » et « de charges administratives » (de 10 000 à 48 000 francs par an), pour les présidents ou directeurs d'établissements et les enseignants qui assument des responsabilités administratives ; le troisième, sur les « *primes d'encadrement doctoral et de recherche* » (de 18 000 et 28 000 *francs) pour* les universitaires se consacrant intensivement à la recherche.

Le Monde

CAMPUS

L'heure de vérité de la recherche universitaire

Comment relancer la recherche sans moyens supplémentaires ? En tentant de résoudre ce problème, le ministère de l'éducation nationale et le CNRS ont jeté la panique dans les laboratoires

« COUP de force », *« élitisme forcené », « autoritarisme administratif », « mort de la recherche universitaire », « bourdes du ministère de l'éducation », « coups bas du ministère de la recherche »* : depuis quelques semaines, le monde de la recherche est le théâtre d'un véritable charivari. Certes les éclats de voix n'ont guère résonné au-delà des murs feutrés des laboratoires et de quelques couloirs de ministère. Et sans doute convient-il de s'armer d'une bonne boussole pour comprendre le sens de ces querelles picrocholines. Mais il suffit de tendre l'oreille pour comprendre que cette confuse empoignade soulève de vraies questions : qui pilote la recherche en France ? Quelle est la répartition des rôles entre les grands organismes (CNRS, INSERM, etc.) et les universités ? Comment évaluer la recherche ?

Le ministère de l'éducation nationale a déclenché, début décembre, toute cette agitation en décidant de mettre en œuvre une nouvelle politique pour la recherche dans les universités. Ces innovations ne doivent concerner, cette année, que les universités de la région parisienne dont les contrats quadriennaux de recherche sont arrivés à échéance en 1988 et ont déjà été mécaniquement prolongés en 1988. Mais l'Ile-de-France rassemblant une bonne moitié du potentiel de recherche française, changer les règles du jeu à Paris conduit à terme, à modifier tout le dispositif national.

La formation des thésards

A l'origine de ce branle-bas de combat, la volonté affichée par M. Lionel Jospin et son conseiller spécial, M. Claude Allègre, de redonner tout son lustre à la recherche universitaire, comme en témoigne la création récente, auprès du ministre, d'un comité scientifique présidé par M. Jean-Marie Lehn, prix Nobel de chimie, et composé de chercheurs de renom international (*le Monde* du 23 novembre 1989). Or il ne fait guère de doute que le ministère de l'éducation n'a pas tous les moyens de son ambition. Le budget alloué à la recherche universitaire est pratiquement stagnant : entre 1986 et 1989, il n'a augmenté que de 6 % en volume, et la croissance de 5 % prévue pour 1990 (1 867 millions de francs, contre 1 722 l'an dernier), n'offrira guère plus de ressources, compte tenu de l'inflation.

Comment faire davantage, avec une enveloppe budgétaire à peine plus étoffée ? La réponse tient en trois points, développés par M. Vincent Courtillot, directeur de la recherche et des études doctorales au ministère de l'éducation, dans une circulaire adressée le 6 décembre dernier, – mais pas encore publiée – aux présidents d'université de la région parisienne. Tout d'abord, le ministère entend faire des choix et concentrer ses efforts sur les activités de recherche qui correspondent à la mission spécifique des universités : la formation de thésards et de jeunes chercheurs susceptibles de fournir, demain, les enseignants-chercheurs dont l'université aura massivement besoin.

C'est pourquoi il propose de mettre le paquet sur l'aide aux équipes d'accueil de doctorants, qui ne bénéficient, actuellement, d'aucun soutien particulier. Et il préconise, pour cela, la constitution d'*« écoles doctorales »* autour des diplômes d'études approfondies (DEA) existants. De façon complémentaire, il veut renforcer son soutien à la création de nouvelles équipes de recherche formées à partir du recrutement d'un jeune chercheur par une université. *« Formation doctorale et jeunes équipes : voilà deux pôles faciles à identifier et qui nous distinguent du CNRS »*, souligne M. Vincent Courtillot.

Le second volet du plan ministériel est beaucoup plus explosif. Il consiste à concentrer le soutien de la direction de la recherche sur les équipes qui mènent *« une politique de qualité »*. Ce qui suppose, à ses yeux, de faire un sérieux ménage parmi les centres de recherche.

Trois types de centres de recherche coexistent aujourd'hui dans les universités. Un millier de laboratoires sont liés par une convention d'association avec le CNRS ou un autre grand organisme de recherche, et bénéficient dans ce cadre de moyens spécifiques (budgets de fonctionnement, moyens en équipements et en personnel administratif ou technique). Un autre millier de laboratoires sont *« recommandés »* par la direction de la recherche du ministère de l'éducation et reçoivent un soutien à ce titre. Créé en 1982, ce mécanisme avait pour ambition de promouvoir des équipes universitaires de bonne qualité, non soutenues par le CNRS. Enfin, à côté de ces deux mille labos *« associés »* ou *« recommandés »*, il reste environ deux mille centres de recherche, très hétérogènes, et qui peuvent se voir attribuer localement une aide par le conseil scientifique de leur établissement.

« Clientélisme » et « gaspillage »

Le ministère de l'éducation *n'entend pas toucher aux équipes « associées »* qui sont régulièrement et minutieusement évaluées par le CNRS. Cela suffit, à ses yeux, à établir l'excellence des équipes retenues. En revanche, les équipes *« recommandées »* sont dans le collimateur : ce statut particulier devrait être, dès cette année, supprimé pour l'ensemble des sciences « dures ». Il n'est maintenu qu'à *« titre transitoire et sous réserve d'évaluation »*, dans les secteurs des lettres, sciences humaines, droit et médecine, beaucoup moins soutenus par le CNRS que les autres disciplines.

Pour justifier ce coup de balai brutal, le ministère ne manque pas d'arguments : trop d'universités, estime-t-il, n'ont pas de véritable politique de recherche, reposant sur une évaluation sérieuse des laboratoires. Du coup, par habitude, par *« égalitarisme »* aveugle ou par *« clientélisme »*, les conseils scientifiques universitaires hésitent souvent à couper les crédits à des équipes *« médiocres »*, voire *« pas crédibles »*, au détriment des centres de recherche les plus dynamiques. *« Gaspillage »* d'autant moins acceptable, à ses yeux, que bon nombre de conseils scientifiques ont un fonctionnement opaque, qui leur permet de redistribuer les crédits du ministère sans toujours tenir compte des affectations prévues... C'est pour éviter ces fuites que le ministère entend désormais soutenir *« directement »* les labos associés, sans faire transiter ces subventions par les conseils scientifiques.

Or cette spectaculaire redistribution des cartes ne pouvait se produire à un plus mauvais moment. Depuis des mois, en effet, le ministère de la recherche et le CNRS ne cachent pas leur intention de recentrer leurs actions pour tenir compte de contraintes budgétaires aussi rigoureuses que celles de la recherche universitaire (+ 6 % en 1990 pour le budget du CNRS). *« Il faut lutter contre la persistance indue d'abonnés au CNRS. Nous savons bien que certaines équipes ou laboratoires deviennent, au cours des ans, moins créatifs ou productifs. Il n'y a pas de raison pour que le CNRS continue à les soutenir mécaniquement »*, déclarait récemment M. Hubert Curien, ministre de la recherche.

M. François Kourilsky, directeur général du CNRS, l'a répété, le 7 décembre dernier, devant les présidents d'université : *« Le CNRS ne dispose pas de tous les moyens nécessaires pour soutenir toutes les équipes universitaires »*, même si elles sont excellentes. En outre, le directeur du CNRS souhaite, non sans raison, revaloriser de 15 % à 20 % le soutien de base par chercheur, qui s'est sensiblement érodé depuis quelques années : pour dégager cette marge supplémentaire, il envisage donc de réduire le nombre des laboratoires universitaires associés. Dans quelle proportion et à quel rythme ? Faute de précisions sur ces deux points, les rumeurs les plus alarmistes ont circulé dans les universités.

Ce télescopage, début décembre, des projets du ministère de l'éducation et des intentions du CNRS ne pouvait que provoquer la panique. Comme le note M. Patrick Fridenson, du SGEN-CFDT, *« si le CNRS désassocie à tour de bras et, si, dans le même temps, le ministère supprime les équipes recommandées, c'est la fin d'une vraie politique de recherche universitaire »*.

La riposte du CNRS

Mais ce n'est pas tout. Pour redonner un peu de marge de manœuvre aux universités, la direction de la recherche du ministère de l'éducation a prévu la mise en place progressive d'un système de *« bonus qualité recherche »*. Il s'agit de donner à chaque établissement *« la possibilité de prélever un pourcentage de 15 % sur l'ensemble des crédits de recherche provenant du ministère, du CNRS, de l'INSERM, des partenaires industriels, des collectivités locales..., que ces crédits transitent par l'établissement ou les associations 1901 »*, souvent mises en place pour gérer plus souplement les contrats de recherche. Ce prélèvement de 15 % a, à son tour, provoqué l'anxiété des directeurs de laboratoires ou de centres associés, menacés de voir leur budget déstabilisé.

Enfin, pour faire bonne mesure, le ministère de l'éducation a demandé au CNRS une renégociation de l'accord conclu en 1985 sur la prise en charge par les universités des frais de fonctionnement généraux des laboratoires associés (entretien des locaux, chauffage, fluides...). Il est indispensable, estime-t-il, que ces frais *« soient équitablement répartis »*. Or, selon Bernard Decomps, directeur de la recherche en 1985, *« si l'accord conclu à l'époque était raisonnable, les crédits inscrits au budget de la recherche universitaire pour prendre en charge ces surcoûts liés aux centres associés n'ont pas été suffisamment réévalués et sont maintenant insuffisants »*.

Face à cette offensive générale, déclenchée peu de temps après *l'échec de la candidature de* M. Claude Allègre, conseiller de M. Jospin, à la présidence du CNRS, la riposte du CNRS n'a pas tardé. Non content de placer les projets du ministère de l'éducation en porte-à-faux, en confirmant son intention de supprimer un certain nombre de laboratoires associés, M. Kourilsky, directeur général du CNRS, enfonçait le clou quelques jours plus tard. Le 19 décembre, il adressait à tous les directeurs d'équipe associée une lettre sans ambiguïté : *« Par définition*, explique-t-il, *le financement alloué par le CNRS au laboratoire associé doit être dépensé dans le cadre strict des activités de recherche couvertes par la convention d'association. Ce principe exclut donc tout prélèvement n'entrant pas dans le cadre de ce dispositif. En d'autres termes, les conventions passées entre universités et CNRS, qui ne sont pas de simples contrats de recherche, ne permettent pas de prélèvements sur votre dotation annuelle. »* On ne saurait être plus net et torpiller plus efficacement le projet de prélèvement de 15 % du ministère de l'éducation.

En liberté surveillée

L'impasse est d'autant plus profonde qu'à la riposte du CNRS s'est ajoutée la grogne tous azimuts des universitaires. Certes bon nombre d'entre eux reconnaissent que les critiques du ministère ne sont pas sans fondement. L'absence d'évaluation et de contrôle sérieux sur les crédits de la recherche n'est plus tenable, soulignent les uns, et il ne fait pas de doute qu'il y a *« à boire et à manger »* dans les équipes recommandées. Le manque de transparence dans la gestion des conseils scientifiques et les *« magouilles »* ne sont plus possibles, admettent les autres. Quant à la volonté du ministère de jouer à fond la carte de la qualité, tout le monde y applaudit.

Mais là s'arrête le consensus. Bien des universitaires redoutent le pilotage direct et centralisé de l'essentiel des crédits par la direction de la recherche du ministère. Dès lors que l'aide aux formations doctorales, aux jeunes équipes et aux formations associées leur échappe, le champ de l'autonomie des universités serait réduit à la *gestion du prélèvement de 15 %*, bien hypothétique. Cette reprise en main – *« cette liberté surveillée »* – en matière de recherche est d'autant plus mal vécue que le ministère prône, depuis des mois, le renforcement de l'autonomie universitaire, dans le cadre des contrats Etat-universités. Il y a là, pour beaucoup, une contradiction inexplicable.

Deuxième terrain de discorde : l'évaluation. Certes, elle est insuffisante. Mais les groupes d'experts constitués auprès du directeur de la recherche ne risquent-ils pas, quelle que soit la qualité de leurs membres, de travailler à l'emporte-pièce, faute d'une connaissance suffisante du terrain ? N'aurait-il pas été préférable, comme le suggère M. Michel Garnier, président de Paris-IV, que les universités construisent leur propre système d'évaluation, à charge pour le ministère de le valider ensuite ? Et pourquoi ne pas s'appuyer également, s'interroge M. Robert Ellrodt, président de Paris-III, sur les expertises très fines menées, depuis plusieurs années, par le comité national d'évaluation.

Des logiques différentes

Troisième – et sans doute principal – motif de colère des universitaires : à vouloir brusquer les choses, le ministère risque de faire voler en éclats les délicats équilibres de la communauté universitaire. Ainsi, plutôt que de mener une évaluation précise des équipes recommandées, pour faire le tri du bon grain et de l'ivraie, on supprime en bloc toutes ces équipes.

De même, bon nombre d'universitaires dans le domaine des sciences humaines et des lettres sont à la fois stupéfaits et inquiets de voir appliquer les mêmes critères d'évaluation à l'ensemble des disciplines : *« Il n'y a pas une recherche universitaire, mais plusieurs catégories de recherche, appartenant à des logiques différentes. Le ministère essaie de faire entrer en force cette diversité dans un cadre homogène »*, estime par exemple, M. Jean-Jacques Becker, professeur d'histoire à Nanterre.

Et son collègue M. Philippe Vigier, ajoute une crainte largement partagée : *« Je suis favorable à l'évaluation. Encore faut-il que les conditions en soient justes. Or le manque de moyens des centres de recherche dans les disciplines littéraires fausse les comparaisons. C'est encore plus vrai dans la plupart des petites universités de province, qui ont un mal fou, souvent faute de moyens, à faire vivre un DEA. »* Un sentiment d'inégalité que M. Cornillot, président de Paris-XIII - Villetaneuse, traduit d'une formule : *« L'attitude du ministère ressemble à celle des riches qui expliquent à des pauvres comment il faut faire des économies. »*

Au ministère de la recherche, comme à celui de l'éducation, on semble désormais désireux de calmer le jeu et de chercher un terrain d'entente. *« Il serait raisonnable*, souligne ainsi, M. François Kourilsky, *de mieux répartir les surcoûts liés à la recherche, à condition que cela ne serve pas en réalité à financer la marge d'autonomie des universités. »* Et au ministère de l'éducation, on souligne à l'envi qu'il n'est pas question de priver de moyens les centres de recherche associés, bien au contraire.

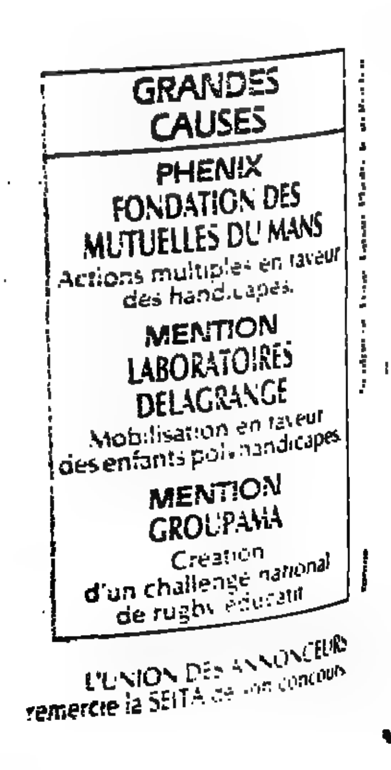
Reste ce sentiment général exprimé par M. Daniel Laurent, vice-président de la conférence des présidents d'université : *« Il est clair que cela va être l'heure de vérité pour bien des équipes universitaires. Beaucoup vont rester en rade. Etait-ce souhaitable ? »*

GÉRARD COURTOIS

RÉPARTITION DES UNITÉS ASSOCIÉES PAR VILLES UNIVERSITAIRES

Paris Ouest Nanterre : 5
Paris Nord : 6
Paris Est Val-de-Marne : 3
Paris Sud : 54
Paris INTRA MUROS : 310 dont 152 : Paris VI-VII
Lille : 34
Valenciennes : 2
Amiens : 2
Compiègne : 4
Rouen : 8
Caen : 8
Brest : 8
Rennes : 21
Le Mans : 6
Orléans : 6
Angers : 2
Tours : 1
Nantes : 13
Metz : 2
Strasbourg : 41
Reims : 4
Nancy : 26
Mulhouse : 3
Dijon : 12
Besançon : 14
Clermont-Ferrand : 15
Poitiers : 18
Limoges : 3
Lyon : 60
St-Etienne : 3
Grenoble : 45
Bordeaux : 32
Toulouse : 42
Nice : 11
Toulon et Var : 1
Pau : 4
Montpellier : 42
Perpignan : 3
Aix-Marseille : 46

Source : DPPB, 1987



Vers un « bac pro » des métiers d'art

Sanctionnées par une myriade de diplômes, les formations de ce secteur devraient être regroupées dans un baccalauréat professionnel avec options (ébénisterie, horlogerie, tapisserie, vêtements, arts graphiques...)

DÈS qu'il entre dans la rue Pierre-Bourdan, une odeur de copeaux guide les pas du visiteur jusqu'à l'entrée de l'école Boulle. Située depuis sa création, en 1886, dans ce quartier du faubourg Saint-Antoine, l'école a construit sa réputation sur l'ameublement et les métiers d'art comme la marqueterie, la ciselure, la sculpture sur bois, la gravure en modelé ou ornementale... Bref, tout ce qui concourt à la fabrication du mobilier. André-Charles Boulle, le « premier ébéniste » de Louis XIV, n'était-il pas lui-même un génial touche-à-tout, à la fois architecte, peintre, ciseleur, graveur, marqueteur ?

Le lien entre la formation et la profession, qui avait guidé la Ville de Paris lorsqu'elle a créé l'école, se lit encore dans l'architecture de l'établissement. Les armatures métalliques garnies de briques sont typiques de la construction industrielle de la fin du XIXe siècle. Cependant, le poids de la tradition n'a jamais coupé l'enseignement de la réalité contemporaine. « *Boulle a toujours eu le souci d'inscrire le métier d'art dans son époque* », explique M. Claude Cornillat, chef de travaux en arts appliqués.

Le même principe a présidé à la fondation, par le conseil municipal de Paris, de l'école Estienne, spécialisée, elle, dans les arts et les industries graphiques. Destinée à former une élite d'ouvriers instruits pour l'imprimerie et les métiers d'art du livre (gravure, reliure, dorure...), l'école est devenue, au moment de fêter son centenaire, en 1989, l'un des plus importants ensembles mondiaux pour l'enseignement des arts et techniques appliqués à l'expression et à la communication graphique.

Depuis une quinzaine d'années, l'esprit de ces écoles publiques d'essence municipale a changé. Leur recrutement et leurs débouchés aussi. Elles sont devenues des lycées techniques. Le label maison s'est souvent fondu dans les diplômes nationaux. Elles accueillent par exemple, comme d'autres lycées techniques, les classes qui conduisent au bac F-12. Outre les difficultés de ces métamorphoses statutaires, elles ont dû affronter des mutations technologiques considérables. Pour M. Gérard Patenotte, proviseur de l'école Estienne, la gageure est de « *marier la culture graphique aux technologies nouvelles* ». M. Claude Dubois, proviseur de l'école Boulle, éprouve la même difficulté à la tête d'un établissement qui « *est à la fois une mémoire et un laboratoire* ».

Des diplômes supérieurs

Au cours des dernières années, les deux écoles ont diversifié leurs formations, en particulier les sections post-bac qui leur ont valu un statut d'école supérieure d'arts appliqués. Outre les filières traditionnelles des métiers d'art, qui conduisent au diplôme des métiers d'art (bac + 2), Boulle a développé des BTS d'agencement en architecture d'intérieur, de fabrication industrielle de mobilier (FIM) ainsi que des diplômes supérieurs d'arts appliqués (bac + 4) en expression visuelle et en architecture d'intérieur. Pour sa part, Estienne était, jusqu'à cette année, la seule école à proposer une section de technicien supérieur des industries graphiques. Après un BTS ou un DUT, elle conduit aussi au diplôme supérieur des arts et techniques de la communication. Mais, contrairement aux autres écoles d'arts appliqués parisiennes (Duperré, Olivier-de-Serres), Boulle et Estienne n'ont jamais renoncé à avoir un deuxième cycle secondaire.

« *Des jeunes en situation d'échec au collège trouvent ici une autre forme d'épanouissement* », explique M. Gilbert Wycke, proviseur adjoint de Boulle. A l'école Estienne, à peine un quart des élèves arrivent en seconde à l'âge dit normal. Pour les 130 élèves en métiers d'art (sur un effectif total de 670), M. Patenotte a voulu doter cette filière de repères comparables aux autres formations de niveau IV, mais, précise-t-il, « *nous maintenons l'idée qu'il y a une capacité à faire réussir autrement* ».

Premier proviseur à n'avoir pas été recruté à l'intérieur de l'école, M. Dubois a été surpris de découvrir l'application et la discipline des « boullistes » : « *L'élève n'agresse plus la structure scolaire dès lors qu'il n'est plus en conflit avec l'école.* » En arrivant, les élèves ont certes tous l'intention de devenir ébénistes. Légèrement marris ■ le manque de places les conduit plutôt vers les ateliers de ciselure ou de maqueterie, ils trouvent vite une autre motivation, grâce à des enseignants (des professionnels pour la plupart) qui se chargent de leur communiquer leur passion. De plus, des passerelles existent entre les différentes filières, y compris avec le lycée professionnel annexé à Boulle : « *Rares sont les établissements où il y a autant de possibilités d'évolution, à condition qu'elles soient identifiées, prises en compte et encouragées* », estime M. Dubois, persuadé que « *chaque individu doit pouvoir faire le parcours de son choix* ».

Manque d'informations

Depuis quelques années cependant, les deux écoles enregistrent un tassement des demandes d'entrée après la troisième. Manque d'information, sans doute. Hormis les journées portes ouvertes organisées chaque année, début mars, par les écoles d'arts appliqués parisiennes, l'information sur les métiers d'art n'est guère relayée par les centres d'information et d'orientation des collèges. Surtout, ces formations souffrent de ne pas conduire à des baccalauréats, mais à des brevets des métiers d'art, ou bien, dans le cas spécifique de Boulle et d'Estienne, à des « *diplômes de fin d'études secondaires des métiers d'art* ». Equivalents du baccalauréat sans en avoir le titre, ces diplômes satisfont souvent les branches professionnelles mais demeurent méconnus hors de la profession. « *Presque la moitié des élèves sont venus à Estienne parce qu'ils avaient des renseignements préalables sur l'école* », dit M. Patenotte. Près du quart des élèves des sections industrie graphique ont un père qui travaille déjà dans ce secteur.

Prestigieux, ces deux établissements n'ont pas de problèmes de débouchés. Avec leur diplôme de fin d'études secondaires en trois ans, leurs élèves peuvent même poursuivre pendant deux ans en DMA ou rejoindre une filière post-bac d'arts appliqués, au même titre que les bacheliers F-12 ou les titulaires de brevets de technicien en arts appliqués. En revanche, les autres formations de métiers d'art dispensées dans les lycées professionnels sont sanctionnées pour l'instant par une myriade de brevets spécifiques.

Cette dispersion ne convient plus à l'éducation nationale, en discussion avec les branches professionnelles pour regrouper certaines formations en un baccalauréat professionnel des métiers d'art. Ce nouveau « *bac pro* » *pourrait* rassembler autour d'un tronc commun plusieurs options telles que l'ébénisterie, l'horlogerie, la tapisserie d'ameublement, le vêtement et ses accessoires, voire les arts graphiques. Le projet à l'étude devrait être présenté prochainement devant la commission professionnelle consultative.

JEAN-JACQUES BOZONNET

COURRIER

Ne plus éluder le débat sur la formation

La formation pour qui, pour quoi et par qui ? Un débat nécessaire. Pour reprendre les propos de M. Jack Robert, président de l'université Paris-XI, dans *le Monde* du 16 décembre 1989, la politique de communication du ministère de l'éducation nationale est un échec complet. Le manque actuel de réflexion sur la société future et le rôle de la formation dans celle-ci ne prête en effet guère à communication.

Le monde de la formation subit aujourd'hui une série de mesures « techniques », ponctuelles, maladroites, quand bien même les intentions ou les attendus sur lesquels elles reposent sont excellents. Les efforts évidents montrent une prise de conscience de l'énormité des problèmes. Cependant, à recoller des morceaux de-ci de-là, sans vision globale, sans perception réelle de la vie quotidienne des acteurs du système éducatif, sans projets d'avenir, on court à une crise sans précédent.

L'université survivra sans doute toujours aux péripéties, mais la question n'est pas là. Il faut, dit-on, former 1 600 000 ou 2 000 000 d'étudiants dans les années 2000. Mais quels sont les objectifs et les niveaux de formation ? Où sont les enseignants qualifiés de demain ? Quels sont les enjeux pour une société centralisée, qui doit modifier ses comportements avec l'ouverture européenne ? Quelle est donc cette société qui a laissé, pendant plus de vingt ans, son système éducatif sombrer ? Réalise-t-elle les défis auxquels est confronté l'enseignement scientifique dans les lycées ? Que penser d'une société qui admet des universités dans un tel état de délabrement contre les efforts, et souvent les succès, de ses personnels ? Que penser d'une société dont les « formations d'élite » supposées former des ingénieurs de haut niveau ou de production nous pourvoient en financiers, gestionnaires ? Des écoles d'ingénieurs incapables de fournir ces ingénieurs dont le pays a besoin ? Que penser d'une société dont les formations technologiques supérieures acceptent si mal les bacheliers du technique ?

Sans doute sommes-nous redevables de cette situation à la nature même de notre système politique. La responsabilité en incombe à l'ensemble de la classe politique et non seulement à la gauche au pouvoir. Il est effarant de constater l'absence de débat intellectuel, l'absence de projets de société. Les querelles de pouvoir entre administrations ou entre ministères ont dominé et dominent faute de clairvoyance en face d'enjeux essentiels. Qui peut penser que l'explosion facilement prévisible du système éducatif sera écartée par des bricolages entrepris ici et là. Peut-être doit-on la souhaiter, la susciter ?

Nous ne pouvons plus éluder. Tous ensemble, acteurs de la formation, entreprises et politiques, nous devons mener le débat sur les objectifs et les moyens du système de formation dans les vingt ans à venir.

JEAN-PIERRE DEDONDER
professeur à l'université Paris-VII

Le pouvoir de la rue

Les remous que connaît l'université française soulignent une fois encore la faiblesse de nos institutions. Les étudiants revendiquent le droit à un enseignement de qualité. Paradoxalement, les taux de participation aux élections universitaires diminuent d'année en année. Les manifestations de grande envergure demeurent le seul moyen de pression efficace face à un pouvoir exécutif sapant le jeu démocratique par le recours abusif depuis 1986 à l'article 49-3 de la Constitution, par le contrôle hégémonique de l'ordre du jour devant le Parlement, et consacrent le triomphe du pouvoir de la rue à une époque où d'autres peuples, par ce même pouvoir, renversent la dictature !

PHILIPPE PATAUX
étudiant en droit à l'université de Clermont-Ferrand

Les stages de la semaine

« Le Monde Campus » publie chaque semaine des offres de stages en entreprise pour les étudiants. Les personnes intéressées doivent contacter directement le CDTE, association responsable de ce service, lancé en collaboration avec la MNEF, en téléphonant au (1) 47-35-43-43 ou en s'inscrivant sur minitel 3615 JOBSTAGE. Les frais annuels d'inscription sont de 149 F.

Les entreprises désireuses de passer les offres sont priées de consulter directement cette association au : (1) 47-35-43-43.

GESTION

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 16 mois VSNE. Ind. : 6 000 F/mois. Profil : bac + 4. Mission : contrôle de gestion en Italie. Début en stage puis VSNE. Bonnes connaissances italien. Hébergement en Italie assuré. 11 587.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : SMIC/mois. Profil : bac + 3 ou 4. Mission : analyse des circuits de courriers émis par un service de gestion. Examen des outils utilisés. 11 585.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : SMIC/mois. Profil : bac + 4. Mission : Définir une approche marketing dans un service de gestion de prêts immobiliers. 11 570.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 à 6 mois. Ind. : SMIC/mois. Profil : bac + 4. Mission : réalisation d'un guide de procédures à l'usage des directeurs d'agences d'un établissement de crédits immobiliers. 11 569.

Lieu : Livry-Gargan. Date : immédiat. Durée : à définir. Ind. : à négocier. Profil : bac. Mission : comptabilité fournisseurs, rapprochement, bons de livraison. 12 578.

Lieu : Livry-Gargan. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 7 000 F à 8 000 F. Profil : bac. Mission : comptabilité fournisseurs.

Lieu : Claye-Souilly. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à débattre. Profil : bac + 2 gestion. Mission : affecté au service des études. 11 578.

Lieu : Claye-Souilly. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à débattre. Profil : bac + 2. Mission : gestion de la qualité. 11 581.

Lieu : Ollainville. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à négocier. Mission : Etude sur parcs véhicules. DESS Transports exigé. 11 557.

PERSONNEL

Lieu : Saint-André-de-l'Eure. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à négocier. Profil : bac + 3. Mission : gestion du personnel. Description de postes et participation à leurs cotations. 13 558.

MARKETING

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 4 000 F/mois. Profil : bac + 3. Mission : mise à jour fichiers clients. Conception et routage. 14 607.

Lieu : Saint-Mandé. Date : immédiat. Durée : 1 à 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3. Mission : marketing direct à partir d'un fichier existant et développer un portefeuille clients. 14 645.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 3 000 F/mois. Profil : bac + 1. Mission : Prospecter une clientèle dans le domaine de la formation, de la régie informatique et de l'informatisation d'entreprises. 14 642.

COMMERCE INTERNATIONAL

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois et plus. Mission : vente sur Paris et RP. Formation commerciale goût de la vente. 15 598.

Lieu : Illkirch (67). Date : février 90. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Mission : proposer à des dirigeants commerciaux des journées techniques. 15 618.

Lieu : Noisiel (77). Date : immédiat. Durée : 3 mois avec embauche éventuelle. Profil : bac + 5 + anglais + allemand commerce international + ingénieur. Mission : secteur technico-commercial à l'exportation. 15 616.

Lieu : St-Maur. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 2 500 F + intéressement. Profil : bac + 2. Mission : Réaliser la commercialisation de logiciels faisant appel à des techniques avancées. 15 615.

Lieu : Brest. Date : 10 avril. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Mission : Commerce international. Rechercher des débouchés. Participation à études de marché. Anglais + allemand. 15 614.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : à définir. Profil : bac + 5 école d'ingénieurs ou 3e cycle. Mission : responsabilité dans le secteur pétrolier. Connaissance du secteur pétrolier. Anglais indispensable. Formation ENSPM. 15 613.

Lieu : Domont (95). Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : pourcentage sur ventes. Mission : création et suivi d'une clientèle de responsables d'entreprises. 16 600.

INFORMATIQUE

Lieu : Levallois. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 3 000 F à 4 000 F. Profil : bac + 4, maîtrise ou DEA de micro-informatique. Mission : installation de systèmes réseaux micros PC. Analyse et programmation et formation. 17 674.

Lieu : Boulogne. Date : immédiat. Durée : 3 à 6 mois. Profil : bac + 3. Mission : développement de logiciels de gestion sur VAX. Formation assurée par l'entreprise. 17 666.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 à 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3. Mission : dans une grande banque, mise en place d'une base de données à partir d'un logiciel 4e dimension sur MacIntosh. 17 675.

Lieu : Argenteuil. Date : immédiat. Durée : 1 mois avec embauche éventuelle. Ind. : à convenir. Profil : bac + 3 DUT ou BTS. Mission : jeune PME spécialisée UNIX et base de données INGRES pour développement de projets. 15 610.

Lieu : Aubervilliers. Date : immédiat. Durée : 3 mois + embauche éventuelle. Profil : bac + 2. Mission : mise au point de logiciels américains. Francisation de produits. 17 630.

Lieu : Levallois. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à débattre. Profil : bac + 2. Mission : programmation cobol sur matériel NCR. 17 652.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 à 6 mois. Ind. : SMIC. Profil : bac. Mission : programmateur Dbase. Assister à la direction informatique. 17 670.

COMMUNICATION

Lieu : Les Ulis. Date : immédiat. Durée : 2 à 3 mois. Ind. : 1 500 F/mois. Mission : convention et événements d'entreprises. Etablir un fichier des grandes réunions de grandes entreprises. 18 632.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 1 500 F/mois. Profil : bac + 2. Mission : dans une agence de communication réalisation de produits documentaires. 18 629.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à négocier. Profil : bac + 4 ou 5. Mission : réalisation de diverses opérations de communication. 18 627.

Lieu : Paris. Date : février. Durée : 3 mois. Ind. : 1 000 F. Profil : bac + 3. Mission : assister un chef de dossiers, suivi d'opérations relations publiques et presse. 18 637.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 semaine. Ind. : 400 F/jour. Profil : bac + 1. Mission : tenir un salon dans le tourisme au CNIT.

DIVERS

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 à 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4 Ecole Boulle, Camondo. Mission : architecture d'intérieur. 22 532.

Lieu : St-Georges/Fontaine (76). Date : immédiat. Durée : 2 ans. Ind. : 75 % du SMIC. Mission : assister l'ingénieur de fabrication sur laboratoires sur des chaînes de fabrication agroalimentaires. 25 562.

et de nombreux autres stages sur minitel 3615 JOBSTAGE ou au 47-35-43-43

RRIER

Que penser d'une société dont les formations technologiques supérieures acceptent si mal les bacheliers du technique ?

Sans doute sommes-nous redevables de cette situation à la nature même de notre système politique. La responsabilité en incombe à l'ensemble de la classe politique et non seulement à la gauche au pouvoir. Il est effarant de constater l'absence de débat intellectuel, l'absence de projets de société. Les querelles de pouvoir entre administrations ou entre ministères ont dominé et dominent faute de clairvoyance en face d'enjeux essentiels. Qui peut penser que l'explosion facilement prévisible du système éducatif sera écartée par des bricolages entrepris ici et là. Peut-être doit-on la souhaiter, la susciter ?

Nous ne pouvons plus éluder. Tous ensemble, acteurs de la formation, entreprises et politiques, nous devons mener le débat sur les objectifs et les moyens du système de formation dans les vingt ans à venir.

JEAN-PIERRE DEDONDER
professeur à l'université Paris-VII

Le pouvoir de la rue

Les remous que connait l'université française soulignent une fois encore la faiblesse de nos institutions. Les étudiants revendiquent le droit à un enseignement de qualité. Paradoxalement, les taux de participation aux élections universitaires diminuent d'année en année. Les manifestations de grande envergure demeurent le seul moyen de pression efficace face à un pouvoir exécutif sapant le jeu démocratique par le recours abusif depuis 1986 à l'article 49-3 de la Constitution, par le contrôle hégémonique de l'ordre du jour devant le Parlement, et consacrent le triomphe du pouvoir de la rue à une époque où d'autres peuples, par ce même pouvoir, renversent la dictature !

PHILIPPE PATAUX
étudiant en droit à l'université de Clermont-Ferrand

...naine

teur Dbase. Assister à la direction informatique. 17 670.

COMMUNICATION

Lieu : Les Ulis. Date : immédiat. Durée : 2 à 3 mois. Ind. 1 500 F/mois. Mission : convention et événements d'entreprises. Etablir un fichier des grandes réunions de grandes entreprises. 18 632.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 1 500 F/mois. Profil : bac + 2. Mission : dans une agence de communication réalisation de produits documentaires. 18 629.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à négocier. Profil : bac + 4 ou 5. Mission : réalisation de diverses opérations de communication. 18 627.

Lieu : Paris. Date : février. Durée : 3 mois. Ind. : 1 000 F. Profil : bac + 3. Mission : assister un chef de dossiers, suivi d'opérations relations publiques et presse. 18 637.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 semaine. Ind. : 400 F/jour. Profil : bac + 1. Mission : tenir un salon dans le tourisme au CNIT

DIVERS

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 à 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4 Ecole Boulle, Camondo. Mission : architecture d'intérieur. 22 532.

Lieu : St-Georges-Fontaine (76). Date : immédiat. Durée : 2 ans. Ind. : 75 % du SMIC. Mission : assister l'ingénieur de fabrication sur laboratoires sur des chaines de fabrication agroalimentaires. 25 562.

et de nombreux autres stages sur minitel 3615 JOBSTAGE ou au 47-35-43-43

Des mécènes pour l'université de Tel-Aviv

Les difficultés intérieures d'Israël ont de graves répercussions sur le budget des universités. L'une des plus prestigieuses, celle de Tel-Aviv, n'est pas épargnée par la crise financière.

« *NOUS avons les meilleurs étudiants et le plus beau campus du monde. Pourtant si nous continuons comme cela, dans vingt ans, Israël vendra à peine de l'huile d'olive.* » Moshé Many, président de l'université Ramat-Aviv à Tel-Aviv, laisse errer son regard par la fenêtre. Vastes pelouses, larges allées bordées de palmiers, bâtiments à l'architecture sophistiquée, piscine, galerie d'art, jardin botanique, zoo, ensoleillement maximum... Le campus ferait pâlir d'envie les étudiants français.

Pourtant la morosité gagne le monde universitaire. Cette apparente opulence masque un processus de paupérisation entamé après la guerre du Kippour (1973).

« *Pendant les premières années de l'Etat, les universités étaient l'orgueil du pays. Nous avions la technologie, l'intellect et la motivation,* se souvient Moshé Many. *Depuis quinze ans, les politiques menées ont, lentement mais sûrement, nuit à la qualité de l'instruction universitaire et de la recherche.* »

Les universités souffrent, en effet, d'un mal fort répandu sur la planète : le désengagement de l'Etat. Ce phénomène prend cependant une acuité tragique en Israël. Embourbés dans la lutte contre l'Intifada, les gouvernements ont délaissé les anciennes enfants chéries du pays. La priorité donnée à la lutte contre l'inflation, par les équipes dirigeantes de tous bords, et un budget défense plus élevé que dans n'importe quel pays du monde ont relégué l'enseignement et la recherche à l'arrière-plan. « *Il est difficile de couper sur le court terme, donc on a jeté l'avenir* », constate avec tristesse Yuval Ne'eman, député et responsable du département d'astronomie.

Malgré leur statut hybride — à cheval entre public et privé — les universités sont sous la dépendance financière du gouvernement. Avant 1973, 85 % de leur budget provenait directement de subventions publiques. Désormais, l'Etat ne finance plus que 50 % de leurs ressources. Les universités se sont alors massivement endettées, pour compenser les déficiences gouvernementales. « *La faillite n'est pas pour demain,* affirme Moshé Many, *mais nous gaspillons une bonne partie de notre budget à payer des dettes que le gouvernement nous impose.* » L'université de Tel-Aviv, la plus importante et certainement la plus en pointe du pays, a ainsi accumulé un déficit qui a atteint 42,5 millions de dollars en 1988.

La fuite des cerveaux vers des laboratoires étrangers plus généreux prend une ampleur préoccupante. « *Peu à peu l'hébreu devient la deuxième langue parlée dans la Silicon Valley* », observe Moshé Many. N'ayant ni crédits, ni matériel, ni carrières à proposer aux chercheurs, les universités doivent de plus en plus se cantonner à la recherche théorique et délaisser les sciences expérimentales. Paradoxalement, même les programmes concernant la défense n'ont pas été épargnés. « *En abandonnant des projets comme le Lavi* — avion de combat estimé trop coûteux — *nous avons laissé partir des équipes excellentes et perdu non seulement l'avion d'aujourd'hui, mais aussi celui de demain* », reprend Yuval Ne'eman.

La communauté juive américaine

Les universitaires, aussi divisés politiquement que l'ensemble de la population, sont pourtant unanimes : il n'est que temps de réagir. Le professeur Ne'eman — membre du parti Tehia qui se situe à la droite du Likoud et prône l'annexion totale des Territoires — vient de créer avec un collègue travailliste un « *lobby pour l'enseignement supérieur et la recherche* » rassemblant les sept professeurs-députés. « *Grâce à cette structure permanente au sein de la Knesseth, nous espérons sensibiliser l'ensemble des députés, mais également l'opinion publique, à l'importance stratégique de l'université et à son manque criant de moyens* », précise-t-il.

La chasse aux dons au sein de la Diaspora ne cesse de se perfectionner et de s'étendre. Ces dons représentent en moyenne un quart du budget des universités. Une trentaine de pays participent au financement de l'université de Tel-Aviv, avec, bien entendu, une écrasante présence de la communauté juive américaine. Sur l'ensemble de la collecte des dons, 40 % proviennent des Etats-Unis, 13 % d'Israël... et 5 % de France. Une grande partie des équipements et des programmes de recherche sont financés de cette façon. Et chaque bâtiment du campus arbore en grosses lettres le nom du généreux donateur sans lequel il n'aurait vu le jour.

Les mécènes sont également mis à contribution, pour adapter l'université aux exigences d'un système économique développé. Farouche adepte de l'excellence et de la méritocratie, Moshé Many a lancé, il y a trois ans, deux nouveaux cursus intensifs, directement inspirés du modèle des grandes écoles françaises et réservés à l'élite des étudiants. « *Nous voulons former les cadres supérieurs de la fonction publique. Nous avons donc créé, avec l'aide de Simon Nora, un programme interdisciplinaire inspiré du modèle de l'ENA* », explique le président. Le second cursus vise à former des scientifiques et des ingénieurs de haut niveau pour l'industrie ou l'enseignement. « *Nous espérons que le pays saura se servir de ces cadres de pointe* », reprend-il. Les étudiants, « triés » par trois comités de sélection, reçoivent de substantielles bourses d'études et sont exemptés de droits d'inscription. « *Nous les dorlotons comme les chevaux de course dans une écurie* », ironise Moshé Many. Le gouvernement n'a évidemment pas misé un shekel sur ces programmes, entièrement financés par des philanthropes du monde entier.

L'université s'efforce aussi de séduire les états-majors des grandes sociétés. Ainsi Ramot, l'entreprise de transfert de technologie de Ramat-Aviv, exploite commercialement les recherches nées dans ses laboratoires. Elle gère un portefeuille de plus de six cents brevets. Le conseil scientifique redistribue, au sein de l'université, les bénéfices issus de royalties, de la vente de licences ou de toute autre forme de collaboration avec l'industrie. En 1988, les dons et revenus de Ramot ont contribué à raison de 14,5 millions de dollars au budget recherche de l'université.

Soleil et matière grise

Malgré l'énergie déployée à dégager d'autres revenus, les universités demeurent dans une impasse financière et se tournent vers les derniers pourvoyeurs de fonds possibles : les étudiants. Aussi le débat sur le montant des droits d'inscription (pour l'instant un quart du budget environ), agite-t-il régulièrement le milieu universitaire. Certains pensent qu'il est grand temps d'appliquer la vérité des prix qui conduirait au minimum à quintupler le montant payé par les étudiants. Ceux-ci, pourtant peu enclins au militantisme actif, sont prompts à se mobiliser dès qu'on leur demande de mettre la main à la poche. Le gouvernement, qui fixe le montant des droits (de 300 dollars par an), prévoyait une hausse de 25 % pour 1990. Face à la levée de boucliers, il a dû réduire ses prétentions. Après un baroud d'honneur et quelques manifestations, les étudiants ont accepté l'augmentation finalement retenue : 9 % et indexation sur l'inflation.

Etudiants et enseignants sont encore fiers de leur université. D'aucuns rêvent même qu'elle soit à nouveau le fer de lance du pays. Que de jeunes juifs de la Diaspora, attirés par l'excellence de l'enseignement supérieur et de la recherche, se ruent vers la Terre promise. Un espoir qui dans un contexte de crise permanente n'est guère d'actualité. Pour l'heure, l'inquiétude persiste : « *Nous avons deux richesses,* résume Moshé Many : *le soleil et la matière grise. Or nous abusons de la première et gaspillons la seconde...* »

ELISABETH LEVY et MARIE VERDIER *(Zélig).*

LIVRES

Sociologie

Le système médiatique

LA plupart des recherches sur les entreprises de presse ont, jusqu'à présent, eu tendance à privilégier l'étude de leur environnement technique et économique : incidence des nouvelles technologies sur les rédactions, poids des groupes multimédias sur la confection de l'information... Michel Mathien tente ici de renouveler l'approche sociologique du milieu en se plaçant résolument à un autre niveau, celui d'une « *théorie systémique de la communication de masse* ». Projet ambitieux, qui s'inscrit dans le droit-fil des travaux d'Abraham Moles et qui envisage l'entreprise de presse comme une sorte de boîte noire avec, à l'entrée, des flux de messages, et, à la sortie, des produits médiatiques dont il s'agit de gérer au mieux la circulation.

Trois types de flux doivent être maîtrisés : l'information, la publicité et le divertissement (notion par laquelle l'auteur entend les romans-feuilletons, les bandes dessinées, les jeux et les concours). Les différents moments de la chaîne de fabrication des messages sont minutieusement décrits et répertoriés à l'aide d'exemples tirés, en majorité, de la presse quotidienne régionale, dont Michel Mathien est un fin connaisseur.

Ce souci de synthèse théorique, s'il n'emporte pas toujours l'adhésion, a le mérite de clarifier le processus de confection de l'information, depuis l'instant où le journaliste part en quête du « neuf », jusqu'au moment où son article est diffusé vers le lecteur. L'auteur met au jour l'ensemble des contraintes qui pèsent sur une entreprise de presse, insérée dans un contexte économique, juridique, socioculturel à chaque fois particulier. Ce qui nous vaut une analyse décapante de l'activité des journalistes, coincés entre les impératifs de la logique commerciale (influence des annonceurs, importance de l'audience) et ceux de l'information proprement dite. L'évolution récente du système médiatique démontre que « *les raisons économiques l'emportent souvent sur le* devoir de vérité *qu'impose, en principe, la déontologie professionnelle* ».

Loin d'être vierges de toute influence, les journalistes sont soumis à un conflit entre les idéaux de la profession et les finalités du système : ce dernier vise, selon Michel Mathien, à assurer son *autoconservation et favorise une* certaine orthodoxie des contenus. Conclusion qui risque de faire grincer quelques dents, puisque la représentation du journalisme comme quatrième pouvoir en sort sérieusement ébranlée...

RÉMY RIEFFEL

▶ **Michel Mathien, *Le Système médiatique, le journal dans son environnement*, 320 p., Hachette (« Supérieur »), 149 F.**

Objectif ingénieur ; optimiser son temps en « prépa »

par Arlette Lofficier

Un guide à l'usage des élèves de « maths sup, maths spé et des étudiants des filières scientifiques désireux d'intégrer une école d'ingénieurs. Attachée pédagogique à l'Ecole supérieure d'informatique d'électronique d'automatique, l'auteur propose des méthodes pour développer une démarche personnelle d'organisation du travail scolaire, d'optimisation des connaissances et de préparation des contrôles.

▶ **Les Editions d'Organisation Université, collection « Méthod' Sup », 154 p., 92 F.**

La Guerre de 14-18 ; une société bouleversée

par C. Antier, F. Novet et V. Philibert

Premier fascicule d'une série consacrée aux conflits du vingtième siècle, conçue pour les enseignants et pour les élèves à partir des classes de première. La guerre de 14-18 est restituée à l'aide d'extraits de livres d'histoire récents, d'archives, de journaux de l'époque ou encore d'œuvres littéraires, et illustrés par des témoignages iconographiques (caricatures, photographies...). Les auteurs ont privilégié les phénomènes sociaux, à travers des thèmes comme la publicité et le cinéma, la censure, les journaux des tranchées, le rôle des femmes ou le culte du souvenir de la guerre.

▶ **Magnard, collection « Les conflits du XXe siècle », 59 F.**

Merci la terre

par Alain Hervé

Le feu, l'eau, les plantes, la chaîne alimentaire, la ville, l'industrie, les déchets, sont quelques-uns des sujets traités dans ce petit livre illustré, réalisé à la demande du secrétariat d'Etat à l'environnement et présenté comme le premier manuel d'instruction écologique.

▶ **Editions Jean-Claude Lattès, 92 p., 49 F.**

REVUES

Droit et science politique

Maladies des pouvoirs

IL aurait été singulier qu'en face des turbulences qui secouent les sociétés orientales nos principales revues ne consacrassent point leur réflexion à cet imprévisible mouvement qui semble vouloir submerger non seulement l'Europe mais le monde.

Assistons-nous, comme le prétendent certains (1), à la « *fin de l'Histoire* » ? Non seulement à la disparition de la guerre froide, mais à l'accomplissement du destin de l'humanité par la dilution du discours idéologique dans une universalisation de la démocratie libérale, qui serait la forme la plus pure et la plus souhaitable du gouvernement des hommes ? S'agit-il, au contraire, d'un dégel politique provisoire, rendu inéluctable par la faillite d'un système économique, que pourrait parfaitement suivre une nouvelle glaciation ? (2) Ou d'une fantastique mystification mise en scène par un démiurge de génie, qui aurait compris que la liberté est le plus grand virus déstabilisateur de notre époque, parce qu'on n'en peut plus combattre les effets pernicieux sans paraître la mettre en cause dans ses vertus profondes, ce qui serait suicidaire ?...

A cet égard, il n'est pas inutile de s'interroger sur les récents événements chinois. Après avoir rappelé que la Chine, depuis 1950, a successivement suivi l'URSS pour assurer sa sécurité — fût-ce au prix de son indépendance, — puis voulu récupérer son autonomie par le rêve romantique des grands bonds en avant — fût-ce au prix d'un formidable recul économique, — pour se décider enfin à s'ouvrir à l'Ouest afin d'affirmer sa triple spécificité d'Etat socialiste, de pays sous-développé et de grande puissance, François Joyaux essaie de scruter l'avenir à la lumière de Tiananmen (3).

Parce que la jeunesse de Pékin a trop évolué et que les dirigeants chinois sont trop âgés, l'évolution serait irréversible. D'aucuns, en revanche, ne sont pas loin de penser qu'on n'a jamais vu une nomenklatura communiste engendrer une nomenklatura démocratique ni muer un régime totalitaire en social-démocratie. Mais beaucoup croient tout de même que l'idéologie de la foule de Tiananmen n'est pas près de s'éteindre, parce qu'elle est celle qui fait, en Europe, se lever aujourd'hui les protestataires de l'Est. Elle est, d'abord, l'aspiration à la modernité occidentale : des dirigeants émanant du peuple, mais aussi une vie matérielle décente, le respect de l'intelligence et l'instauration d'une administration intègre (4).

Elle est aussi une exigence sur les moyens. En dénonçant la dramatique inadéquation entre le programme affiché de modernisation et la décomposition bureaucratique, on met à nu la crise fondamentale du communisme contemporain : le vide idéologique d'un parti paralysé par la corruption et la balkanisation.

L'audiovisuel à l'ombre de la politique

De telles mutations auraient-elles été aussi intensément ressenties si, par la télévision, le monde ne les avait pas vécues en direct ?

La revue *Pouvoirs* a opportunément consacré son cinquante et unième numéro aux multiples problèmes de la télévision. Certes, le temps est révolu où un ministre de l'information — il n'en existe plus — trouvait sur son bureau les sonnettes lui permettant de convoquer les directeurs des journaux télévisés. Pourtant, peut-on dire, à voir les nombreuses réformes qui leur furent généreusement octroyées, que les télévisions actuelles ne voient jamais la main du pouvoir peser sur leur destin ? Ce n'est point seulement un problème de structures, mais d'habitudes et d'hommes.

A l'évidence, le discours est celui de l'autonomie. Mais, en réalité, les dirigeants de l'audiovisuel vivent et s'épanouissent à l'ombre de la politique s'ils appartiennent au même sérail, fréquentent les mêmes milieux et savent que leur carrière ne peut rester indifférente aux aléas électoraux et aux changements gouvernementaux (5).

On ne peut se hisser à la notoriété qu'au fil d'un processus subtil où s'entremêlent des efforts d'identification mutuelle entre personnes du même monde et des renvois d'ascenseur (6). A noter cependant qu'à l'instabilité des équipes dirigeantes correspond une stabilité étonnante des animateurs-vedettes, mais que s'instaure ainsi entre eux un décalage dangereux à l'origine de nouveaux conflits sur l'exercice effectif du pouvoir (7).

A un niveau supérieur (celui de la séparation des pouvoirs dans l'Etat), de tels conflits existent-ils encore ? Nous pouvions penser que le débat était, sur ce point, à peu près clos.

Unanime pour entourer d'un respect non feint une Constitution qui avait fait la preuve de sa solidité au travers d'une double alternance, la classe politique avançait bien quelques propositions de réformes, mais sans remettre fondamentalement en cause les piliers du régime.

On projetait de « *réinventer le Parlement* » par une rationalisation moins contraignante de ses techniques, un élargissement de ses compétences, une meilleure organisation des questions orales, un fonctionnement mieux agencé des commissions, une règle simplifiée et mieux adaptée du cumul des mandats (8). On avançait une série de remèdes contre les « maladies » dont souffre le Parlement : l'absentéisme, le caractère très réduit de l'influence parlementaire dans l'élaboration des lois et l'évacuation progressive de ses pouvoirs vers l'exécutif, les partis ou les cabinets ministériels (9).

Ironie de l'Histoire

D'autres prônaient une modernisation du débat politique qui laisserait au Parlement et aux citoyens l'initiative de référendums, clarifierait les sources de financement des partis et, faisant fi, à juste titre, d'un improbable « gouvernement des juges », instituerait une saisine du Conseil constitutionnel par le particulier (10). Mais personne ne songeait à remettre en cause les fondements mêmes de la Ve République.

Or voici qu'aujourd'hui, c'est le régime lui-même qui se trouve contesté. Dénonçant une présidentialisation qui a remis en question le caractère parlementaire de nos institutions, d'aucuns suggèrent de « *rééquilibrer les pouvoirs* » par la suppression pure et simple du principe et des procédures de responsabilité devant l'Assemblée nationale et, par voie de conséquence, la fin du droit de dissolution (11). Ce qui est ici avancé a un nom : c'est la suppression du régime parlementaire. Or cette suppression est demandée notamment... par certains gaullistes !

Curieuse ironie de l'Histoire que de voir les héritiers de l'homme du 18 juin œuvrer pour la disparition de la Constitution qu'il a voulue, et les socialistes, qui, à l'origine, la critiquèrent si fort, s'en faire aujourd'hui les plus farouches défenseurs...

JACQUES ROBERT

(1) François Fukuyama. Discussion avec Allan Bloom, Pierre Hassner et Alain Besançon. *Commentaire*, no 47. Automne 1989. Julliard.

(2) Paul Lendvai. « Le Rubicon de Gorbatchev », *Politique internationale*, no 45. Automne 1989.

(3) François Joyaux. « Chine : le grand bon en arrière », *Politique internationale*, no 45.

(4) J.-L. Domenach. « Chine : une nouvelle équation », *Politique internationale*, no 45.

(5) J.-F. Lacan. « Télévisions privées : chronique d'une émancipation avancée », *Pouvoirs*, no 51.

(6) Monique Dagnaud et Dominique Mehl. « La hiérarchie cathodique », *Pouvoirs*, no 51.

(7) Dominique Pasquier et Sabien Chalvon-Demersay. « Le pouvoir de l'animateur », *Pouvoirs*, no 51.

(8) Justin Daniel et Claude Emeri. « L'Assemblée nationale et son devenir », *Revue du droit public et de la science politique en France et à l'étranger*, 1989. Librairie générale de droit et de jurisprudence.

(9) Jean-Michel Belorgey. « Les institutions : urgence médicale », *Revue politique et parlementaire*, 1989. Sept.-oct. 1989.

(10) Voir sur les conséquences juridiques de la réforme — projetée — des conditions de saisine du Conseil constitutionnel : François Chevallier. « L'exception d'inconstitutionnalité. L'Etat de droit et la construction de la Communauté européenne », *Recueil Dalloz*, 1989. Chronique.

(11) Alain Rollat. « Le nouveau sel de la droite », *le Monde*, 25 novembre 1989.

SPORTS

RAID-MARATHON : le douzième Paris-Dakar

Victoires de Vatanen (autos) et d'Orioli (motos)

Le douzième rallye Paris-Dakar s'est achevé mardi 16 janvier dans la capitale du Sénégal. Le Finlandais Ari Vatanen est, une nouvelle fois, vainqueur de l'épreuve avec sa Peugeot 405 turbo. Pour les motos, le titre revient à l'Italien Edi Orioli, qui pilotait une Cagiva.

DAKAR

de notre envoyé spécial

La capitale du Sénégal a fait la fête au rallye. Comme tous les ans, la place de l'Indépendance, décorée avec les banderoles des parrains de l'épreuve, a été envahie par une jeunesse avide de voir les bolides de près. Ils sont venus des quartiers périphériques dans l'espoir d'approcher les vedettes, d'obtenir un « cadeau » ou même de chaparder un autocollant.

Dakar, sans le soleil, reçoit la course. Comme si la météo elle-même voulait signifier que cette douzième édition avait duré trop longtemps. Les spectateurs présents s'en moquent. Ils viennent applaudir les Peugeot, les voitures qui gagnent, et qu'importe le nom du pilote ! Ils se poussent pour approcher des motos blanches, sans en connaître les propriétaires, sans être familiers d'une marque italienne.

Pourtant, Edi Orioli est un habitué du podium de la place de l'Indépendance. En 1988, il avait déjà remporté l'épreuve africaine au guidon d'une machine Honda. Cette année, il réédite l'exploit en chevauchant une Cagiva, une moto 100 % italienne.

Les grosses machines japonaises doivent accepter la supériorité de la mécanique européenne, une situation assez exceptionnelle en compétition. Mais la mécanique seule ne serait rien sans un pilote « complet », selon l'expression de Jean-Claude Olivier, responsable de l'équipe Yamaha France. Edi Orioli a gagné parce qu'il a su être le plus régulier et ne pas commettre les fautes qui ont été fatales à son compagnon Alessandro de Petri. « *Sur ma moto, je ne pense jamais, car on doit garder continuellement l'esprit en éveil pour suivre la piste* », avoue ce pilote de vingt-sept ans. Originaire d'une petite ville de province du Frioul, Edi Orioli a commencé très jeune son initiation sur les deux-roues. Ce fils de commerçants n'a pas eu de peine à convaincre sa famille de le laisser assouvir sa passion de la compétition. Sur le goudron, *comme sur la terre, il a acquis* rapidement une parfaite maîtrise de l'équilibre. Mais loin de réserver ses talents à une seule discipline, il a su les mettre en pratique, l'hiver, sur les pentes des Alpes. Compagnon du skieur Alberto Tomba, il a figuré avec lui dans les rangs de l'équipe junior italienne.

Après avoir conquis des titres en 80 cc, puis en 125 cc, dans des épreuves d'endurance, le jeune garçon s'est lancé sur les pistes africaines. En 1986, il s'est classé sixième du Paris-Dakar, épreuve qu'il a remportée en 1988. « *J'aime cette course, car il faut piloter avec sa tête* », confie ce discret concurrent, qui préfère mettre en avant son rôle d'« *ambassadeur de l'UNICEF* » plutôt que son palmarès. Aussi à l'aise en conduite qu'en navigation, il a su bâtir sa victoire au fil des étapes, en profitant des fautes de ses adversaires ou de leur mise hors course.

Orioli a triomphé du désert et de ses pièges. Fêté à Dakar avant de l'être en Italie, le pilote sait que cette couronne a été difficile à conquérir. Le souvenir de son confrère, blessé en Libye, ou celui de Mario Poli, hospitalisé à Marseille, avec « *un déficit neurologique persistant* », sont présents dans sa mémoire.

SERGE BOLLOCH

HAND-BALL : le challenge Georges-Maranne

Le retour de la Roumanie

Le quinzième challenge international de hand-ball Georges-Maranne (1), qui est organisé du 16 au 21 janvier, par l'Union sportive d'Ivry, a pour attraction l'équipe de Roumanie, trois fois championne du monde, qui est la première sélection de ce pays à évoluer à l'étranger depuis le renversement du régime Ceausescu.

Arrivée le 15 janvier, à Orly, la délégation roumaine, qui compte une vingtaine de personnes, a vécu la révolution de décembre d'assez loin puisque l'équipe, qui préparait le championnat du monde qui aura lieu fin février-début mars à Prague en Tchécoslovaquie, se trouvait alors isolée dans un centre d'entraînement. Ses prestations seront suivies notamment par Nicolas Nedeef, entraîneur de Dunkerque (Nationale 1) et ancien international qui était encore responsable technique de l'équipe de Roumanie l'an dernier, lors de la première participation au challenge.

Une paire d'arbitres soviétiques et une autre de Polonais officieront pendant le tournoi qui sera également marqué par des actions en faveur de la Roumanie. Lors des vingt matches, un franc sera perçu sur chaque billet pour alimenter un fonds de solidarité et une participation libre sera demandée pour chaque programme. Chaque ville participante pourra ajouter une initiative de son cru : c'est ainsi que Malakoff reversera la totalité de sa recette.

FRANCIS GOUGE

(1) Georges Maranne, maire communiste d'Ivry de 1935 à 1965, fonda la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) en 1934 et en devint le premier co-président avec M. Poggiolli. Il présida également l'US Ivry de 1925 à 1976. Le challenge de hand-ball qui porte son nom fut créé en 1975. Renseignements : 46-70-15-71.

Résultats

BASKET-BALL

COUPE D'EUROPE DES CLUBS VAINQUEURS DE COUPE
(troisième tour aller)

Poule A. – *Maccabi Ramat Gan (Isr.) b. Knorr Bologne (Ita.), 96-95 ; *Jalguiris Kaunas (URSS) b. Sunair Ostende (Bel.), 101-62.

Poule B. – Real Madrid (Esp.) b. *Mulhouse (Fra.), 100-76 ; *PAOK Salonique (Grè.) b. Partizan Belgrade (You.), 93-81.

RAID-MARATHON

DOUZIÈME PARIS-DAKAR

Classements généraux finaux

Autos. – 1. Vatanen-Berglund (Fin.-Suè., Peugeot 405 T-16), 39 h 8 min 59 s de pénalité ; 2. Waldegaard-Fenouil (Suè.-Fra., Peugeot 405 T-16), à 1 h 9 min 31 s ; 3. Ambrosino-Baumgartner (Fra., Peugeot 205 T-16), à 3 h 56 min 48 s ; 4. Cowan-Delferrier (G-B-Bel., Mitsubishi, à 5 h 11 min 34 s ; 5. Shinozuka-Magne (Jap.-Fra., Mitsubishi), à 6 h 32 min 35 s ; 6. Ratet-Vantouroux (Fra., Toyota), à 11 h 33 min 17 s ; 7. Icio-Tarin (Bel., Lada-Poch), à 11 h 40 min 13 s ; 8. Porcar-Tourinan (Esp., Nissan), à 12 h 30 min 45 s ; 9. Raymondis-Destailats (Fra., Range Rover), à 13 h 6 min 17 s ; 10. Masuoka-Oigo (Jap.-Fra., Mitsubishi), à 13 h 58 min 28 s.

Motos. – 1. Orioli (Ita., Cagiva), 87 h 58 min 25 ; 2. Mas-Samora (Esp., Yamaha), à 54 min 8 s ; 3. De Petri (Ita., Cagiva), à 2 h 32 min 36 s ; 4. Magnaldi (Fra., Yamaha), à 3 h 2 min 24 s ; 5. Picco (Ita., Yamaha), à 3 h 34 min 51 s ; 6. Picard (Fra., Sonauto-Yamaha), à 4 h 10 min 16 s ; 7. Arcarons (Esp., Cagiva), à 4 h 18 min 51 s ; 8. Medardo (Ita., Gilera), à 6 h 1 min 40 s ; 9. Rahier (Bel., Suzuki, à 6 h 47 min 53 s ; 10. Gil-Moreno (Esp., Yamaha), à 10 h 21 min 46 s.

TENNIS

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE A MELBOURNE

Deuxième tour

Simples messieurs. – Lendl (Tch., nº 1) b. Carbonell (Esp.), 6-4, 6-2, 6-3 ; Muster (Aut., nº 15) b. Van Rensburg (AfS), 1-6, 7-5, 7-5, 2-6, 6-6 ; Fleurian (Fra.) b. Volkov (URSS), 6-4, 1-6, 7-5, 2-6, 6-2 ; Lecomte (Fra.) b. Korda (Tch.), 6-2, 4-6, 6-3, 6-4 ; Pernfors (Suè.) b. Bruguera (Esp., nº 13), 6-4, 6-3, 1-6, 6-4 ; Novacek (Tch.) b. Winogradsky (Fra.), 6-4, 6-1, 4-6, 6-3.

Simples dames. – Graf (RFA, nº 1) b. De Lone (E-U), 6-1, 6-2 ; Sukova (Tch., nº 4) b. Medvedeva (URSS), 6-2, 6-0 ; Kelesi (Can., nº 8) b. Maier (RFA), 6-2, 6-4 ; Maleeva (Bul., nº 9) b. McDonald (Aus.), 6-3, 6-2 ; Reggi (Ita., nº 13) b. Durie (G-B), 6-4, 6-4.

Le financement des fédérations

Le Loto sportif remis en cause

Le ministre du budget, *M. Michel Charasse, et le* secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, M. Roger Bambuck, doivent se rencontrer *jeudi 18 janvier pour discuter* de l'avenir du Loto sportif, qui a été remis en cause par le président-directeur général de *France-Loto, M. Gérard Colé.*

Le Loto sportif a été créé en 1985 pour pallier les carences des crédits budgétaires alloués aux sports. La loi votée alors a prévu que 30 % du montant des enjeux sont alloués au Fonds national de développement du sport (FNDS), organisme géré paritairement par l'Etat et le mouvement sportif. Initialement ces partenaires ont tablé sur des recettes pour le FNDS de l'ordre de un milliard de francs par an. Toutefois les différents avatars du jeu n'ont pas permis de dégager plus de 470 millions de francs en 1989.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que le ministre du budget et le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports s'interrogent sur l'avenir du Loto sportif. Les déclarations du président-directeur général de France-Loto, M. Gérard Colé, mardi 16 janvier sur Europe 1, les ont cependant plongés dans l'embarras. Contestant l'attribution des 470 millions de francs au FNDS – « « *Je ne sais pas très bien ce que deviennent ces sommes* », l'ancien conseiller de l'Elysée a indiqué qu'il pourrait interrompre le jeu, dont l'exploitation est déficitaire pour sa société, et qu'à tout le moins il allait le modifier sensiblement : « *On peut imaginer un Loto sportif avec d'autres sports que le football ou la création d'une gamme de jeux fondés sur le sport.* »

La vivacité du propos, qui s'accompagnait de la proposition de création d'un loto européen, a provoqué une réaction du président du Comité national olympique et sportif, M. Nelson Paillou, intéressé au premier chef par l'avenir du Loto sportif : « *Le procédé employé par Gérard Colé est inacceptable, car il propose des modifications sans même nous avoir consultés alors que nous avons contribué à la création de ce jeu. Il nous paraît par ailleurs impensable que le président-directeur général de France-Loto puisse avoir un jugement sur l'utilisation de fonds qui relèvent de la loi de finances et du gouvernement.* »



BIENVENUE DANS UN MONDE DE PROGRES, DE SUCCES, D'AVENIR.



En 1989,
Rhône-Poulenc a, en France,
– recruté 1300 jeunes,
– investi 400 millions de francs dans la formation,
– consacré 1,4 milliard à la sécurité
et à la protection de l'environnement.

RHÔNE-POULENC MARQUE DES POINTS POUR LA FRANCE

TRIANGLE CRÉATION



AGENDA

AUTOMOBILE

Ma chère Ferrari



Fût-elle rouillée, la tôle pour peu qu'elle recouvre des mécaniques rares et prestigieuses, peut aujourd'hui constituer un placement. Dans bien des cas les « collectionneurs » *qui s'affrontent* dans les ventes publiques ou privées voient dans la posession de ces reliques une alternative au choix *qui consiste à mettre au mur ou dans un coffre* un tableau de maître.

Il est vrai que les sommes atteintes par certaines voitures lors de leur vente peuvent dépasser et de loin, le montant que réclame telle ou telle œuvre d'art. Les griffes posées sur les calandres égalent dans bien des cas les signatures qui authentifient les tableaux. Avec un risque en moins, celui d'avoir affaire à un faux. Personne en effet ne se laissera prendre à acquérir une fausse Aston-Martin ou une pseudo-Bugatti.

Ceci expliquant cela, des sommes records ont été atteintes en 1989 au cours de ventes publiques dont, en France, Me Hervé Poulain et Ozennat sont les chefs d'orchestre. Quinze millions de francs, par exemple, ont été offerts voici quelques mois pour une Testa Rossa des années cinquante à Monaco, une place, il est vrai, riche en bolides du genre.

A propos de Ferrari on sait combien la spéculation sur voitures neuves — futures pièces de collection — peut atteindre des proportions inquiétantes.

Notamment sur le modèle F 40, un véhicule qui a été lancé par Enzo lui-même peu de temps avant sa mort à l'occasion du quarantième anniversaire de la marque au *cheval cabré*.

Prévue pour un « tirage » de quatre cents exemplaires, la *F 40 sera finalement fabriquée* à huit cents unités. Le chiffre est plus conforme à la demande qui s'est manifestée, *(le Monde* du 5 août 1989). Aussi quelques « collectionneurs » fortunés ont-ils commandé le rarissime chef-d'œuvre et en attendant la livraison ont-ils revendu... le bon de commande, avec profit bien sûr. Aujourd'hui une F 40 dont le prix *catalogue* était à l'origine de 1 700 000 F en France, peut se vendre 10 000 000 F dans les coulisses. Au grand dam de Ferrari qui a cherché des parades.

Bien entendu, dans l'affaire, on peut courir des risques tout de même. Ainsi cet infortuné — si l'on peut dire — esthéticien californien qui a versé 100 000 dollars d'acompte (sur 400 000) soit environ 570 000 F sur 2 300 000 à un garagiste local pour la commande du bolide. Il attend toujours sa voiture et vient d'apprendre que le cher intermédiaire est en faillite et court la campagne. Sûrement pas à bord d'une F 40, ce serait trop audacieux tout de même.

C. L.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5177

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III		■							
IV			■						
V	■					■		■	
VI									■
VII		■	■		■			■	
VIII		■		■			■		
IX									
X		■							
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. On ne les tient pas quand elles sont en l'air. — II. Peut être assimilé à un curé de campagne. — III. Windsor s'y trouve. — IV. En espèces. Désigner d'une façon précise. — V. S'attrape facilement aux tropiques. — VI. Placent des repères. — VII. Fait « dodo » *quand il est doublé.* — *VIII. Coule à* l'Est. Est parfois sur les dents. — IX. Des gens qui dépouillent. — X. Un fameux lapin. — XI. Réagissais comme un âne. Seul de sa couleur.

VERTICALEMENT

1. Un personnage effronté. Ne *répond pas quand il est sonné.* — 2. Les vauriens n'y ont pas accès. En Belgique. — 3. Coule en Ethiopie. Pronom. Un grand récit. — 4. Coupures après la saignée. Pas sombre. — 5. Faisons un travail d'arboriculteur. N'est pas aimable. — 6. Nom de golfe. Ile. — 7. Ne coûte rien à l'ivrogne. Parfois avec les autres. — 8. Lac. Donne des motifs. — 9. Circule à l'étranger. Un bon plan.

Solution du problème n° 5176

Horizontalement

I. Haltères. — II. Oraison. — III. Naïf. Sées. — IV. Essarts. — V. Ras. Livre. — VI. Et. Marée. — VII. Ursule. Na ! — VIII. Réa. Ans. — IX. Etamines. — X. As. Lésé. — XI. Rénovés.

Verticalement

1. Hongreur. Or. — 2. Ara. Atrée. — 3. Laies. Satan. — 4. Tifs. Mu. Aso. — 5. Es. Slalom. — 6. Rosaire. Ile. — 7. Enerve. Anes. — 8. Etrennes. — 9. Osée. Assez.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Naissances

— Laurence et Thierry DAMAMME ont la joie d'annoncer la naissance de

Alice,

à Paris, le 8 janvier 1990.

— **Hadrien**
a la joie d'annoncer la naissance de son petit frère

Alexandre

le 7 janvier1990, à Paris.

Martine et Philippe BOSTNAVARON,

30, avenue Bosquet,
75007 Paris.

— **Bernard et Aurée ODIER,**
et leurs enfants
Gabriel et Camille,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Alice et Céleste,

le 13 janvier 1990.

56, rue de la Roquette,
75011 Paris.

— **Suzanne, Jean-Marie,**
Jean-François et Luc ALLAIRE,
partagent avec
Catherine ALLAIRE,
Hervé THOMAZEAU,
François et Marc,
la joie d'annoncer la naissance de

Pascal,

à Rennes, le 8 janvier 1990.

— **Mâkhi XENAKIS,**
David KLATZMANN,
sont heureux d'annoncer l'arrivée de

Ulysse, Jacob,

le 15 décembre 1989.

11, rue du Tage,
75013 Paris.

Décès

— **Ben BARZMAN**

a été inhumé au cimetière de Westwood (Los Angeles), le 6 janvier 1990.

Ses amis lui ont rendu un dernier hommage en témoignant sur sa vie et son œuvre.

Mme Norma Barzman,
1738 N. Ogden,
CA 90046 Hollywood.

— Montgeron. Toulouse. Paris. Versailles.

On nous prie d'annoncer le décès du

colonel Pierre BISWANG,

rappelé à Dieu, le 13 janvier 1990, dans sa soixante-dix-septième année, à Toulouse.

Le service religieux a eu lieu le lundi 15 janvier à 14 h 30, en l'église de Bias, et l'inhumation au cimetière de Villeneuve-sur-Lot.

De la part de
M. et Mme Pierre-Guy Biswang
et leurs enfants,
M. et Mme André Lermigny
et leurs filles,
M. Jean Biswang,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Biswang,
son frère et sa belle-sœur,
Mlle Hélène Biswang,
sa sœur,
Les familles Biswang, Cosnard,
Tout les parents
Et amis,

Des messes et des prières.

— Mlles Barbara et Flawie Buisset,
ses filles,
Mme Buisset-Guichard,
sa mère,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part à tous ceux qui l'ont connu et aimé du décès de

Louis-Christian BUISSET.

85, rue Danton,
92500 Rueil-Malmaison.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Claude CHATENET,
chef de bureau DPE 12
au ministère de l'éducation nationale,

survenu brutalement, à Paris, le 20 décembre 1989, à l'âge de quarante et un ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Épargnes (Charente-Maritime).

De la part de
Mme Evelyne Chatenet,
son épouse.

32, rue du Général-Beuret,
75015 Paris.

— M. et Mme Jean-Louis Doury
et leurs enfants,
M. et Mme André Touati
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Elie DOURY,

survenu à Paris, le 15 janvier 1990.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 19 janvier, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes, à Chaville (Hauts-de-Seine).

16, rue Père-Kometas,
92370 Chaville.
3-5, rue de Viroflay,
92370 Chaville.

— Mme Philippe Boyer,
née Madeleine Carrelet,
sa mère,
M. Philippe Boyer,
son beau-père,
M. Gustave Falk,
son époux,
Mme El Mostafa Sahraoui,
née Stéphanie Falk,
sa fille,
M. El Mostafa Sahraoui,
son gendre,
Cerise El Mostafa Sahraoui,
sa petite-fille,
Mme Paul Catzeflis,
née Frédérique Grou-Radenez,
sa sœur,
M. et Mme Gilbert Grou-Radenez,
M. et Mme Christophe Grou-Radenez,
M. et Mme Arnaud Grou-Radenez,
ses frères et belles-sœurs,
ainsi que leurs enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès, à Paris, le 28 décembre 1989, à la suite d'une longue maladie, de

Mme Gustave FALK,
née Pascale Grou-Radenez.

Une messe de souvenir sera célébrée en l'église Saint-Sulpice, chapelle de la Vierge, le lundi 29 janvier 1990, à 10 heures.

René-Auguste FOUÉRÉ,
philosophe,
auteur de *la Révolution du réel,*
Krishnamurti,

repose au cimetière de son village natal Pleurtuit (Ille-et-Vilaine).

Que sa chaleur humaine et sa bienveillance restent vivantes dans votre souvenir.

— M. et Mme Francis Bomsel,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe Deker,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pomeranc,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Colette Kaufmann,
M. Gilbert Levy,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de leur tante,

Mme Marcel KAUFMANN,
née Marguerite Levy,

survenu le 14 janvier 1990, à Montmorency, *dans sa quatre-vingt-septième* année.

L'enterrement a eu lieu dans l'intimité familiale.

— Mme Yvonne Loup,
Ses enfants et ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André LOUP,
colonel d'artillerie de marine (hon.),
chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu à Léran (Ariège), dans l'intimité familiale, le 11 janvier 1990.

« L'Eternel est mon berger. »
Psaume XXIII, 1.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Fontainebleau, Rouen, La Tronche, Genève, Saint-Ismier.

Vincent et Denise Merle d'Aubigné,
Les docteurs Anne et Louis-Michel Wolf,
Sylvie et Michel Bigot,
Claude Merle d'Aubigné,
Yves et Marie-Claire Merle d'Aubigné,
ses enfants,
Alain, Isabelle et James et leur fille,
Laure et Carlos, Agnès, Christian,
Etienne et Françoise et leurs enfants, François, Claire, Olivier,
Laurent, Serge, Joël et Nadine et leur fille, Yanne,
Bruno et Carol Barde et leurs enfants, Philippe et Danielle et leur fils, Eric, Catherine,
Isaline, Aude, Sylvain, Timothée,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Jacques Vincens,
née Antoinette de Bonstetten,
Mme Robert Merle d'Aubigné,
née Christine Maroger,
M. Emile Merle d'Aubingé,
ses belles-sœurs et beau-frère,
Les familles Vincens, Pilastre, Chatoney, Stamm, Merle d'Aubigné,
Et alliées,
Olivier Barde,
Mme Bernadette Raimbault (Bettina),
ont la tristesse *de faire part* du décès de

Mme Guy MERLE d'AUBIGNÉ,
née Renée Vincens,

survenu le 11 janvier 1990, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation au cimetière de Vetheuil ont eu lieu dans l'intimité familiale.

« Aimez-vous les uns les autres. »
(Jean XIII, 34.)

43, rue du Général-Delestraint,
75016 Paris.

— Les familles Cloche, Rudaux et Bourdy,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gabrielle MINEUR,
administrateur au CNRS,
conseiller culturel honoraire
à l'ambassade de France au Brésil,

survenu le 2 janvier 1990, à Cannes.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité à Tanis (Manche).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— *Odette Ducarre,*
François Morel,
Marie Morel,
Eve Morel,
font part du décès de

Robert MOREL,
éditeur,

le 15 janvier 1990.

Les Imberts,
84220 Gordes.

(Le Monde du 17 janvier.)

— Les directeurs et directrices des Maisons régionales à Paris,
ont la douleur de faire part du décès de

Michèle REVERSADE,
directrice
de la Maison Alpes-Dauphiné à Paris,

leur présidente et amie.

Ils s'associent à la peine de tous ceux qui l'ont connue et aimée.

ADIMAP,
15, rue Saint-Augustin,
75002 Paris.

— On nous prie de faire part du décès de

Jean-Michel de ZANGRONIZ,

âgé de quarante-trois ans,

survenu accidentellement à l'Oukaïmeden, province de Marrakech.

De la part de sa famille,
Et du Centre culturel français de Marrakech.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nadja Zeitoun,
son épouse,
Gabrielle, Corinne, Manuelle,
ses filles,
Lydia et Willy Kahn,
sa sœur et son beau-frère,
Sarah, Laure et David,
ses petits-enfants,
Marc Wybier et *Philippe Giber,*
ses gendres,
Toute sa famille,
Et ses amis,
font part du décès de

Jacques ZEITOUN,
né à Tunis le 16 *février* 1916,
artiste-peintre,
directeur artistique des galeries
Art vivant et Kriegel,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Paris, le 16 janvier 1990.

Les obsèques et la bénédiction auront lieu le 25 janvier, à 8 h 15, au colombarium du cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— Il y a un an, Dieu rappelait à lui

Louis KERN,
ingénieur agronome,
chevalier de la Légion d'honneur.

Que ceux qui l'ont connu, et qui l'ont aimé aient une pensée pour lui.

— Il y a quatre ans nous quittait le

docteur Benjamin GINSBOURG.

Que tous ceux qui le regrettent aient une pensée pour lui.

Messes anniversaires

— La comtesse de Mauléon Narbonne de Nebias,
née Marielle Mercier,
fera dire une messe à la mémoire de sa mère

Mme de BEAUCÉ,
née Geneviève Boy de La Tour,

décédée le 24 janvier 1989,

le mercredi 24 janvier 1990, à 18 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Passy, 88-90, rue de l'Assomption, Paris-16e, à laquelle elle associera le souvenir de

sa grand-mère

Mme Henri MERCIER,
née Marie de Meynard de Chabannes,
(† 1984),

de son père,

M. Edouard MERCIER,
(† 1953),

et de son grand-père,

M. Henri MERCIER,
(† 1956).

46, boulevard Suchet,
75016 Paris.

Communications diverses

— Alliance mondiale des religions. Colloque « La religion populaire », samedi 20 et dimanche 21 janvier 1990, de 9 heures à 19 heures, 39, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris, sous la présidence du R.P. Riquet, S.J. Contributions : R. Pagès, docteur P. Chauchard, G. Reynaud, R.P. de Vancennes, V. Bouillier, docteur D. Boubakeur, C. Jarlan, A. Abécassis, M. Wijayaratna, I. Ang, Y.-C. Tata, Père N. Cernokrak. *Participation* aux frais. Informations : 47-88-27-23.

— L'Association pour la recherche à l'Ecole des hautes études en sciences sociales organise une conférence de Rudolf von Thadden, historien, professeur à l'université de *Göttingen,* directeur d'études à l'EHESS, sur le thème : « L'unité nationale, résultat nécessaire de la révolution en RDA ? » Cette conférence, suivie d'un débat, aura lieu le mercredi 17 janvier 1990, à 20 heures, à la Fondation nationale des sciences politiques (amphithéâtre Emile-Boutmy), 27, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.

Soutenances de thèses

— Université Paris-II, le lundi 15 janvier, à 15 heures, salle des commissions. M. Guy Tchibozo : « Critères économiques et critères sociaux des politiques de prix ».

— Université *Paris-III* (Sorbonne nouvelle), le mercredi 17 janvier, à 9 heures, salle Bourjac. Mme Férida *Baghdadli,* épouse *Lakhdar-Barka* : « La syntaxe de l'adverbe dans l'arabe parlé à Tlemcen ».

— Université Toulouse-Le Mirail, le mercredi 17 janvier, à 14 heures, salle 237, UFR géographie et aménagement université Toulouse-II : « Minorité nationale, territoire et développement : les Albanais en Yougoslavie ».

— Université Paris-V (René-Descartes), le mercredi 17 janvier. M. Yong soo Won : « Les organes de direction et d'administration dans les sociétés anonymes en droit français et en droit coréen ».

— Université Paris-III, le jeudi 18 janvier, à 12 heures, salle Bourjac. Mme France Monteron, épouse Bhattacharya : « Etude comparée des mangalkavya bengali Manasa et Candi ».

— Ecole nationale des ponts et chaussées, le jeudi 18 janvier, à 14 heures, La Courtine, Noisy-le-Grand, amphithéâtre Cauchy. M. Pierre Lannuzel : « Recueil et intégration d'heuristiques dans les algorithmes de définition de stratégies de pompage ».

— Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le samedi 20 janvier, à 9 heures, petit amphithéâtre, 191, rue Saint-Jacques. M. Abed Bendjelid : « L'organisation urbaine des bassins intérieurs oranais (Algérie). Formation et fonctionnement d'*un réseau* urbain dans un pays à économie planifiée ».

— Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le samedi 20 janvier, à 14 h 30, amphithéâtre Cauchy, escalier E., Paris-IV. M. Christian Guillere : « Gérone au XIVe siècle ».

— Université Paris-IV, le lundi 22 janvier, à 14 heures, salle des actes, centre administratif, 1, rue Victor-Cousin. M. Paul-Henri Bideau : « Rudolf Steiner et les fondements goethéens de l'anthroposophie ».

LETTRES

Mort du philosophe israélien Shlomo Pinès

Le philosophe israélien Shlomo Pinès est mort d'un cancer, le 10 janvier, à Jérusalem, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Né à Paris en 1908, Pinès passe son enfance en Russie : il y apprend l'hébreu. En 1919, la famille s'installe à Londres : il apprend aussi le latin. En 1921, Berlin : Pinès apprend le grec au gymnase, et l'arabe seul. Puis c'est l'université : en 1925, Heidelberg, philosophie, avec Jaspers, et arabe ; en 1926, Genève : littérature française ; en 1927, Berlin : philosophie, persan, turc, sanscrit. Ses amis sont alors Paul Kraus et Leo Strauss. Doctorat en 1934. Entre 1937 et 1939, il travaille à l'Institut d'histoire des sciences, à Paris. En 1940, avec sa femme Fanny et leur fils Uri, il quitte Marseille pour Jérusalem, par le dernier bateau. Il passe la guerre à la censure *britannique, puis,* après la fondation d'Israël, travaille aux affaires étrangères. Il enseigne la philosophie juive à l'université hébraïque, de 1952 à sa retraite en 1977.

L'œuvre de Pinès se compose de près de deux cents articles, recueillis en un volume en hébreu et deux volumes en anglais et en français (trois autres sont en préparation). Elle porte d'abord sur les sciences et la philosophie musulmanes et leurs sources grecques, puis sur la philosophie juive médiévale et moderne, d'où une magistrale traduction anglaise du *Guide des égarés* de Maïmonide, enfin sur l'histoire des religions. Le savant cherchait toujours à dégager rapports et influences entre ce que tout semblait séparer : apologétique musulmane et atomisme indien, ou pensée juive et scolastique médiévale. L'homme était d'une souveraine modestie. Ce prince de la pensée vêtu en clochard ne semblait pas voir l'admiration et la tendresse de ses élèves. Cet éternel distrait s'oubliait soi-même.

RÉMI BRAGUE

Anniversaires

– Il y a un an, Dieu rappelait à lui

Louis KERN,
ingénieur agronome,
chevalier de la Légion d'honneur.

Que ceux qui l'ont connu, et qui l'ont aimé aient une pensée pour lui.

– Il y a quatre ans nous quittait le

docteur Benjamin GINSBOURG.

Que tous ceux qui le regrettent aient une pensée pour lui.

Messes anniversaires

– La comtesse de Mauléon Narbonne de Nebias,
née Marielle Mercier,
fera dire une messe à la mémoire de sa mère

Mme de BEAUCÉ,
née Geneviève Boy de La Tour,

décédée le 24 janvier 1989,

le mercredi 24 janvier 1990, à 18 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Passy, 88-90, rue de l'Assomption, Paris-16e, à laquelle elle associera le souvenir de

sa grand-mère

Mme Henri MERCIER,
née Marie de Meynard de Chabannes,
(† 1984),

de son père,

M. Edouard MERCIER,
(† 1953),

et de son grand-père,

M. Henri MERCIER,
(† 1956).

46, boulevard Suchet,
75016 Paris.

Communications diverses

– Alliance mondiale des religions. Colloque « La religion populaire », samedi 20 et dimanche 21 janvier 1990, de 9 heures à 19 heures, 39, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris, sous la présidence du R.P. Riquet, S.J. Contributions : R. Pagès, docteur P. Chauchard, G. Reynaud, R.P. de Vaucennes, V. Bouillier, docteur D. Boubakeur, C. Jarlan, A. Abécassis, M. Wijayaratna, I. Ang, Y.C. Tata, Père N. Cernokrak. Participation aux frais. Informations : 47-88-27-23.

– L'Association pour la recherche à l'Ecole des hautes études en sciences sociales organise une conférence de Rudolf von Thadden, historien, professeur à l'université de Göttingen, directeur d'études à l'EHESS, sur le thème : « L'unité nationale, résultat nécessaire de la révolution en RDA ? » Cette conférence, suivie d'un débat, aura lieu le mercredi 17 janvier 1990, à 20 heures, à la Fondation nationale des sciences politiques (amphithéâtre Emile-Boutmy), 27, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.

Soutenances de thèses

– Université Paris-II, le lundi 15 janvier, à 15 heures, salle des commissions, M. Guy Tchibozo : « Critères économiques et critères sociaux des politiques de prix ».

– Université Paris-III (Sorbonne nouvelle), le mercredi 17 janvier, à 9 heures, salle Bourjac, Mme Férida Baghdadli, épouse Lakhdar-Barka : « La syntaxe de l'adverbe dans l'arabe parlé à Tlemcen ».

– Université Toulouse-Le Mirail, le mercredi 17 janvier, à 14 heures, salle 237, UFR géographie et aménagement, université Toulouse-II : « Minorité nationale, territoire et développement, les Albanais en Yougoslavie ».

– Université Paris-V (René-Descartes), le mercredi 17 janvier, M. Yong soo Won : « Les organes de direction et d'administration dans les sociétés anonymes en droit français et en droit coréen ».

– Université Paris-III, le jeudi 18 janvier, à 13 heures, salle Bourjac, Mme France Monteroü, épouse Bhattacharya : « Etude comparée des mangalkavya bengali Manasa et Candi ».

– Ecole nationale des ponts et chaussées, le jeudi 18 janvier, à 14 heures, La Courtine, Noisy-le-Grand, amphithéâtre Cauchy, M. Pierre Lannuzel : « Recueil et intégration d'heuristiques dans les algorithmes de définition de stratégies de pompage ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le samedi 20 janvier, à 9 heures, petit amphithéâtre, 191, rue Saint-Jacques, M. Abed Bendjelid : « L'organisation urbaine des bassins [illegible] »

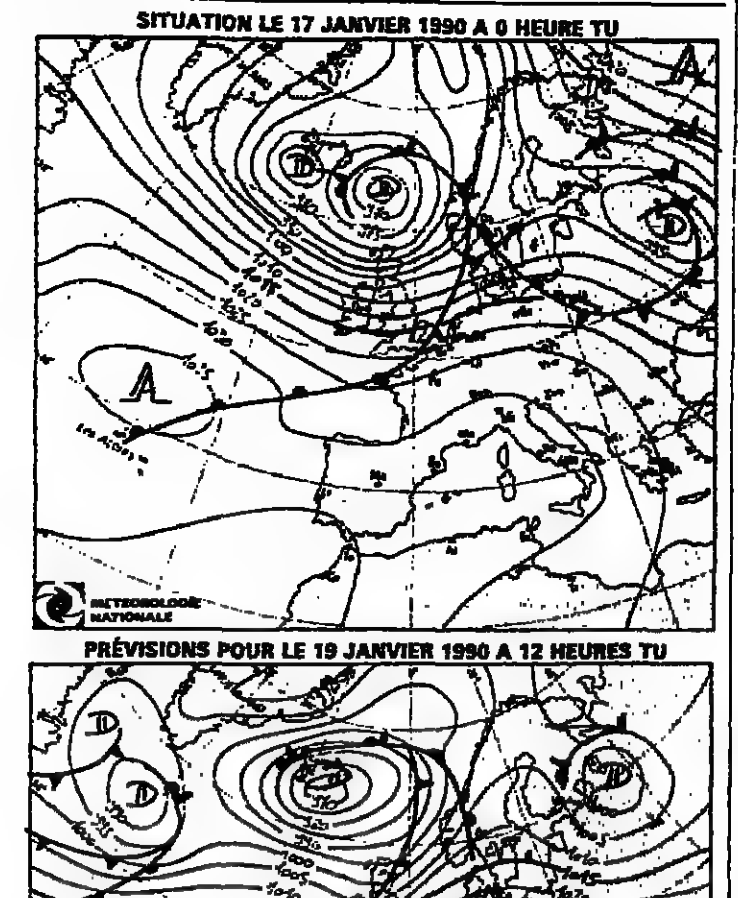
– Université Paris-IV, le lundi 22 janvier, [illegible] centre [illegible] M. Paul-Henri [illegible] « [illegible] de l'anthropologie [illegible] »

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17 JANVIER 1990 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 19 JANVIER 1990 A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 17 janvier à 0 heure et le jeudi 18 janvier à 24 heures :

Une perturbation traversera faiblement la moitié sud de la France tandis que sur la moitié nord des éclaircies se développeront après dissipation de quelques brumes matinales.

Les températures seront en baisse sauf sur la Provence, la Côte d'Azur et la Corse où elles seront sans grand changement.

Jeudi : pluies au sud, éclaircies plus ou moins nombreuses au nord.

De la Bretagne aux pays de Loire, au Poitou, aux Charentes, à la Normandie, au Centre, au Bassin parisien, à la Picardie, au Pas-de-Calais, au Nord, à la Champagne, aux Ardennes, à la Lorraine, à l'Alsace et à la Bourgogne, après dissipation des brumes ou brouillards matinaux, de timides éclaircies se développeront. Elles seront plus belles sur les régions situées le plus au sud. Quelques averses se produiront près des côtes de la Manche et sur le Nord-Est.

La journée débutera sous les nuages et quelques pluies de l'Aquitaine au Limousin, à l'Auvergne, jusqu'à la Franche-Comté. Dans l'après-midi, quelques éclaircies apparaîtront sur le nord de l'Aquitaine, le Limousin et l'Auvergne.

Du Midi-Pyrénées au Languedoc jusqu'aux Alpes, le ciel sera très nuageux à couvert dès le matin. De petites pluies éparses tomberont dans l'après-midi sur ces régions. Il y aura quelques flocons au-dessus de 1 000 mètres d'altitude.

Sur le pourtour méditerranéen, le soleil sera présent dès le tout début de la matinée. Dans la journée, des nuages de plus en plus nombreux envahiront le ciel mais ils épargneront la Côte d'Azur et la Corse où le beau temps se maintiendra jusqu'au soir.

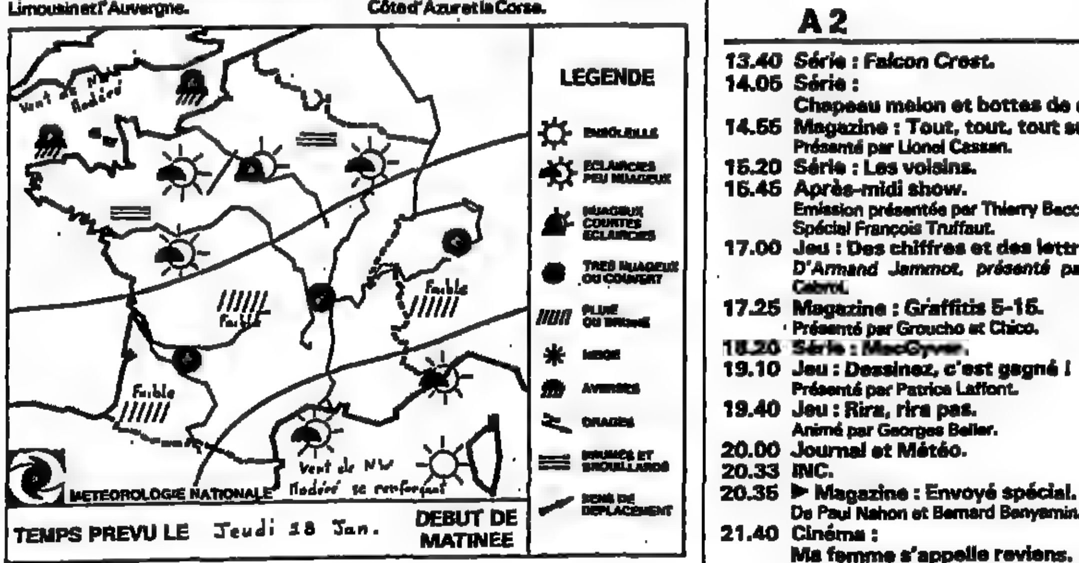
Le vent de nord-ouest sera modéré à assez fort près des côtes de la Manche.

Le mistral et la tramontane s'établiront en cours de journée.

Les températures seront en baisse.

Les températures minimales s'étageront de 1 à 4 degrés sur la moitié nord, de 3 à 7 degrés de l'Aquitaine au Limousin, à l'Auvergne, à la Franche-Comté, aux Alpes du Nord et sur le pourtour méditerranéen de – 3 à 7 degrés de l'Aquitaine au Limousin, à l'Auvergne, à la Franche-Comté, aux Alpes du Nord et sur le pourtour méditerranéen de – 3 à 0 degré ailleurs.

Les températures maximales varieront de 5 à 11 degrés du nord au sud de la France, localement 12 à 15 degrés sur la Côte d'Azur et la Corse.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 17-1-1990
Valeurs extrêmes relevées entre le 16-1-1990 à 6 heures TU et le 17-1-1990 à 6 heures TU

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	15	4	D
BIARRITZ	14	5	D
BORDEAUX	14	3	N
BOURGES	11	7	C
BREST	11	9	P
CAEN	11	9	P
CHERBOURG	10	6	P
CLERMONT-FER.	10	2	D
DIJON	8	6	B
GRENOBLE St-M-H	9	-5	D
LILLE	11	9	P
LIMOGES	8	4	B
LYON	9	-1	D
MARSEILLE-MAR.	12	1	D
NANCY	8	7	P
NANTES	10	10	P
NICE	14	4	D
PARIS-MONTS	12	9	C
PAU	12	1	D
PERPIGNAN	15	2	C
RENNES	12	10	C
ST-ETIENNE	9	1	D
STRASBOURG	9	5	C
TOURS	11	9	C
TOULOUSE	11	0	B
POINTE-A-PITRE	29	22	A
ÉTRANGER			
ALGER	16	6	D
AMSTERDAM	11	10	P
ATHÈNES	-	-	-
BANGKOK	33	25	P
BARCELONE	14	3	D
BELGRADE	-1	-2	C
BERLIN	11	9	C
BRUXELLES	10	10	C
LE CAIRE	18	5	C
COPENHAGUE	10	5	P
DAKAR	20	17	C
DELHI	24	11	D
DJERBA	15	11	O
GENÈVE	9	-3	D
HONGKONG	15	13	C
ISTANBUL	-	-	-
JERUSALEM	11	7	P
LISBONNE	14	6	D
LONDRES	12	8	P
LOS ANGELÈS	15	8	P
LUXEMBOURG	7	7	P
MADRID	12	-2	D
MARRAKECH	18	14	N
MEXICO	22	8	B
MILAN	10	-2	D
MONTRÉAL	-2	-13	*
MOSCOU	-7	-7	*
NAIROBI	17	16	C
NEW-YORK	13	4	N
OSLO	9	2	P
PALMA-DE-MAJ.	14	1	B
PÉKIN	3	-5	D
RIO-DE-JANEIRO	28	24	D
ROME	13	-2	B
SINGAPOUR	27	23	A
STOCKHOLM	4	-1	*
SYDNEY	19	17	N
TOKYO	2	0	D
TUNIS	16	8	N
VARSOVIE	10	4	A
VENISE	7	-1	D
VIENNE	9	7	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 17 janvier

TF 1

22.35 **Magazine : Ex libris.** De Patrick Poivre d'Arvor. Femmes en tête. Expliquez-moi : Irène Frain (*Histoire de Lou*) ; Françoise Fabian (*Forfans*, de Marcel Bozzuffi), Jeanne Bourin (*les Pérégrines*), Claire Brétecher (*Touristes*) ; Exploration : Violette Leduc ; Extérieur livre : Patricia Highsmith (*les Cadavres exquis*) ; Betty Friedan.
23.35 **Journal, Météo et Bourse.**
23.55 **Feuilleton : Le bateau** (2e épisode).
0.50 **Série : Mésaventures.**
1.15 **TF1 nuit.**
1.50 **Feuilleton : C'est déjà demain.**
2.15 **Info revue.**

A 2

20.35 **Téléfilm : Jack l'Eventreur.** De David Wickes, avec Michael Caine, Jane Seymour (2e partie).
22.10 **Magazine : My télé is rich.** De Bernard Rapp et Marie-France Kosmowski.
23.10 **Informations : 24 heures sur la 2.**
23.25 **Météo.**
23.30 **Magazine : Du côté de chez Fred.** Les biologistes.

FR 3

20.35 ► **Théâtre : En attendant Godot.** Pièce de Samuel Beckett, avec Jean-François Balmer, Jean-Pierre Jorris, Roman Polanski, Rufus, Philippe Deschamps (1er acte).
22.55 **Journal et météo.**
23.25 **Magazine : Opéra.** De Claire Newman.
0.15 **Musiques, musique.** Trio D 407, de Schubert, par le Trio à cordes de Paris.

CANAL PLUS

21.00 **Cinéma : La vouivre.** ■■ Film français de Georges Wilson (1988). Avec Lambert Wilson, Jean Carmet, Suzanne Flon.
22.30 **Flash d'informations.**
22.35 **Sport : Volley.** Coupe d'Europe des clubs champions : Fréjus-Modène.
23.55 **Pochettes surprises : Adrénaline.** L'ouf story, de Pierre-Henri Salfati.
0.05 **Cinéma : Le ventre de l'architecte.** ■■■ Film britannique de Peter Greenaway (1987). Avec Brian Dennehy, Chloé Webb, Lambert Wilson (v.o.).
2.00 **Magazine : Le journal de l'art.**

LA 5

20.40 **Série : Sur les lieux du crime.** Myriam, de Peter Adam, avec Götz George et Eberhard Feik.
22.20 **Série : La loi de Los Angeles.**
23.30 **Magazine : Nomades.**
0.00 **Journal de minuit.**
0.05 **L'inspecteur Derrick** (rediff.).
1.05 **Série : Les cinq dernières minutes.**
2.35 **Sébastien parmi les hommes** (rediff.).
3.30 **Le journal de la nuit.**
3.40 **La calanque** (rediff.).
4.10 **Tendresse et passion** (rediff.).
5.10 **Les cinq dernières minutes** (rediff.).

M 6

20.30 **Téléfilm : Alerte à l'aéroport.** De Charles S. Dubin et Don Chaffey, avec Gil Gerard, Belinda Tolbert.
22.10 **Série : Le Saint.**
23.05 **Documentaire : Télévision, le nouveau pouvoir de l'image.**
0.00 **Six minutes d'informations.**
0.05 **Variétés : Fréquenstar.**

LA SEPT

20.10 **Documentaire : Histoire naturelle de la sexualité** (2). De Guy Demoy.
22.30 **Magazine : Imagine.**
23.00 **Série : Chroniques de France.** Les Alsaciens, d'Hubert Knapp.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Antipodes.**
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Nuits magnétiques.** Les vieux souvenirs ou le Bicentenaire à l'envers.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 13 janvier au Grand Auditorium) : Jour d'été à la montagne, triptyque symphonique op. 61, d'Indy ; Concerto pour piano et orchestre n° 2 en fa mineur op. 21, de Chopin ; symphonie en ré mineur de Franck, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski ; sol. : Emmanuel Ax, piano.
22.30 **Concert du GRM** (donné le 5 janvier) : Tournoi, de Leroux ; Dripping, d'Eloy.
23.07 **Jazz-club.** En direct du club Latitudes à Paris. Avec le quintette de Ben Sidran, chanteur et pianiste.

Jeudi 18 janvier

TF 1

13.35 **Feuilleton : Les feux de l'amour.**
14.25 **Série : Pause café.**
15.25 **Série : Tribunal.**
15.55 **Quarté à Vincennes.**
16.05 **Variétés : La chance aux chansons.**
16.45 **Club Dorothée.** Juliette, je t'aime ; Mask ; Les chevaliers du zodiaque ; Le clip ; Les jeux.
17.50 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
18.55 **Avis de recherche.**
19.00 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.25 **Jeu : La roue de la fortune.**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.40 **Téléfilm : Imogène est de retour.** De François Leterrier, avec Dominique Lavanant, Jean Benguigui.
22.10 **Documentaire : Paroles d'otages.** De Patrick Volson et Jean-Claude Raspiengeas. Le retour.
23.10 **Magazine : *Futur's*.**
23.50 **Journal, Météo et Bourse.**
0.10 **Série : Mésaventures.**
0.35 **Série : Intrigues.**
1.00 **TF1 nuit.**
1.35 **Feuilleton : C'est déjà demain.**
2.00 **Info revue.**

A 2

13.40 ***Série : Falcon Crest.***
14.05 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
14.55 **Magazine : Tout, tout, tout sur... A 2.** Présenté par Lionel Cassan.
15.20 **Série : Les voisins.**
15.45 **Après-midi show.** Emission présentée par Thierry Beccaro. Spécial François Truffaut.
17.00 **Jeu : Des chiffres et des lettres.** *D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.*
17.25 **Magazine : *Graffitis 5-15*.** Présenté par Groucho et Chico.
18.20 **Série : MacGyver.**
19.10 **Jeu : *Dessinez, c'est gagné !*** Présenté par Patrice Laffont.
19.40 **Jeu : Rira, rira pas.** Animé par Georges Beller.
20.00 **Journal et Météo.**
20.33 **INC.**
20.35 ► **Magazine : Envoyé spécial.** De Paul Nahon et Bernard Benyamin.
21.40 **Cinéma : Ma femme s'appelle reviens.** ■ Film français de Patrice Leconte (1981). Avec Michel Blanc, Anémone, Xavier Saint-Macary.
23.00 **Informations : 24 heures sur la 2.** Avec le magazine européen *Puissance 12*.
23.15 **Météo.**
23.20 **Sport : Basket-ball.** *Coupe d'Europe des clubs champions :* Limoges-Poznan.

FR 3

13.30 **Magazine : Regards de femme.** Invitée : Mireille Nègre, carmélite.
14.00 **Flash d'informations.**
14.03 **Magazine : Carte verte.** Les oiseaux de mer.
14.30 **Magazine : Dadou babou.**
15.00 **Flash d'informations.**
15.03 **Série : Deux maîtres à la maison.**
16.00 **Flash d'informations.**
16.03 **Magazine : Télé-Caroline.**
17.35 **Feuilleton : Guillaume Tell.**
18.00 **Flash d'informations.**
18.03 **Magazine : C'est pas juste.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** *De 19.10 à 19.30, le journal de la région.*
19.55 ***Dessin animé :* Denver, le dernier dinosaure.**
20.05 **Jeux : La classe.**
20.35 **Cinéma : Le gitan.** □ Film français de José Giovanni (1975).
22.20 **Journal et Météo.**
22.45 **Magazine : Océaniques.** Vivre avec les dieux, de Marc Augé et Jean-Pierre Dozon. 2. Les dieux objets.
23.35 **Musiques, musique.** Deux courantes, de Jacques de Belleville, par Ars Antiqua et Raymond Couste, luth.
23.40 **Magazine : Espace francophone.** Le cinéma belge francophone ; l'école internationale de Bordeaux.

CANAL PLUS

13.30 **Cinéma : Homeboy.** ■ Film américain de Michael Seresin (1987). Avec Mickey Rourke, Christopher Walken, Debra Feuer.
15.23 **Pochettes surprises.** Le palier, de Sylvain Monod.
15.45 **Cinéma : La rançon de la liberté.** ■ Film américain de Tom Rickman (1984). Avec Tommy Lee, Martha Plimpton, Brian Dennehy.
17.20 **Cabou cadin.**

En clair jusqu'à 20.30

18.15 **Dessins animés : Ça cartoon.**
18.30 **Top album.** Présenté par Marc Toesca.
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 **Cinéma : Un jour, une vie.** ■ Film américain de Larry Peerce (1974). Avec Marilyn Hassett, Beau Bridges, Belinda Montgomery.
22.15 **Flash d'informations.**
22.20 **Cinéma : A double tranchant.** ■ Film américain de Richard Marquand (1985). Avec Jeff Bridges, Glenn Close, Peter Coyote (v.o.).
0.05 **Cinéma : Parties de chasse en Sologne.** Film français (classé X) de Burd Tranbaree (1979). Avec Brigitte Lahaie, Marilyn Jess.
1.25 **Pochettes surprises : Adrénaline.**
1.30 **Cinéma : Iceman.** ■ Film américain de Fred Schepisi (1984). Avec Timothy Hutton, Lindsay Crouse, John Lone.

LA 5

13.30 **Série : 200 dollars plus les frais.**
14.30 **Série : L'inspecteur Derrick.**
15.30 **Série : Le renard.**
16.45 **Dessins animés.** Les triplés ; Snorky ; Gigi ; Gwendoline ; Sous le signe des mousquetaires ; Super hana.
18.50 **Journal images.**
19.00 **Série : Happy days.**
19.30 **Série : Arnold et Willy.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Téléfilm : Le cauchemar hollywoodien.** De Stuart Margolin, avec James Garner, John Lithgow.
22.30 ***Série : Deux flics à Miami.***
23.30 **Magazine : Désir.**
0.00 **Journal de minuit.**
0.05 **Le renard** (rediff.).
1.05 **Série : Les cinq dernières minutes.**

M 6

13.20 **Série : Madame est servie** (rediff.).
13.45 **Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.**
17.30 **Série : L'homme de fer.**
18.30 **Série : Campus show.**
19.00 **Série : Magnum.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Cinéma : La cage aux poules.** ■ Film américain de Colin Higgins (1983). Avec Burt Reynolds, Dolly Parton, Dom De Luise.
22.30 **Série : Brigade de nuit.**
23.25 **Série : Médecins de nuit.**
0.20 **Six minutes d'informations.**
0.25 **Magazine : Charmes.**

LA SEPT

20.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** De Philippe Grandrieux.
20.45 **Jazz soundies collection.**
20.50 **Documentaire : Travail à domicile.**
21.00 **Téléfilm : La chouette aveugle.** De Raoul Ruiz.
22.30 **Magazine : Mégamix.**
23.00 **Documentaire : Mémoire en ricochets** (2). De Michel Mitrani.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Le théâtre de l'Europe des Douze.** La Grande-Bretagne. Chutes, de Gregory Motton.
21.30 **Profils perdus.** Agnès Capri.
22.40 **Nuits magnétiques.** Les vieux souvenirs ou le Bicentenaire à l'envers.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné les 10 et 11 janvier salle Pleyel) : Passacaglia pour Orchestre et Concerto pour alto et Orchestre, de Penderecki ; Symphonie n° 4 en fa mineur op. 36, de Tchaïkovski, par l'Orchestre de Paris, dir. Krysztof Penderecki ; sol. : Kim Kashkashian, alto.
23.07 **L'invité du soir.** Horatiu Radulescu, compositeur. Œuvres de Radulescu, Stravinski, Tanguy, Bali, Brizzi, des Prés, Mitréa-Celiarenu, Machaut, Webern.

Audience TV du 16 janvier 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	56,5	Santa-Barbara 21,9	Dessinez 6,7	Actual. rég. 17,6	Bande ann. 1,9	Happy Days 5,1	Magnum 3,7
19 h 45	60,4	Roue fortune 29,3	Rira rira pas 7,0	19-20 info 9,8	Nulle part [illegible]	Arnold Willy 4,2	Magnum 4,8
20 h 16	72,1	Journal 28,2	Journal 16,0	La classe 12,0	Nulle part 3,3	Journal 7,1	Mme est servie 5,6
20 h 55	74,9	Pr cent briques 32,8	Enfant pers. 20,4	Ombre Elveron 5,9	Pol. Academy 3,7	Cul et chemise 12,4	La revanche 2,3
22 h 8	71,4	Pr cent briques 31,1	Enfant pers. 20,5	Ombre Elveron 7,6	Home Boy 0,8	Cul et chemise 12,7	Pub 1,1
22 h 44	45,3	Ciel mon mardi 20,6	Débat 13,8	La luna3 2,9	Home Boy 1,0	Paris-Dakar 5,3	Beau-père 2,4

CULTURE

Le retour des Beatles ?

Les « trois » Beatles pourraient bientôt rejouer ensemble pour la première fois depuis leur séparation en 1970, a déclaré Paul McCartney, mardi 15 janvier à la BBC. Cette déclaration suit une série de rumeurs selon lesquelles Paul McCartney, George Harrison et Ringo Star se produiraient en trio lors de la cérémonie de remise des Grammy Awards de Los Angeles (équivalent musical des Oscars du cinéma) en février prochain. – *(AFP.)*

□ **La ville de Rennes renfloue sa maison de la culture.** – La majorité socialiste du conseil municipal de Rennes a voté le lundi 15 janvier une subvention exceptionnelle de 36 millions de francs pour remettre à flot le Grand Huit, maison de la culture dirigée par Pierre Debauche. Le plan de sauvetage retenu prévoit le licenciement de la moitié des soixante-huit salariés de la maison de la culture.

ARTS

Une version du « Moulin de la Galette » de Renoir mise en vente

La firme anglo-saxonne Sotheby's mettra en vente, en mai prochain, une version du *Moulin de la Galette* de Renoir. On ignore à quelle date précise fut peint ce tableau, nettement plus petit (1,10 m × 0,77 m) que celui qui est exposé au Musée d'Orsay et qui, lui, fut exécuté en 1876. Le thème en est strictement le même : une foule réunie sous les arbres d'un café dansant de Montmartre.

Le tableau, qui avait appartenu à la collection John Hay Whitney, ancien ambassadeur américain à Londres et éditeur du *New York Herald Tribune*, est assuré d'atteindre un prix exorbitant (on parle de 40 à 50 millions de dollars). Il sera exposé à Tokyo, Zurich, Paris et Londres avant d'être vendu à New-York. – *(AP, AFP.)*

CINÉMA

Le filon de l'enfance à Avoriaz

Les Français sont-ils doués pour l'étrange, le fantastique ? Deux films, « 36-15 code Père Noël » et « Tom et Lola », présentés à Avoriaz, posent la question.

AVORIAZ

de notre envoyée spéciale

Catherine Tasca avait fait le voyage d'Avoriaz pour déclarer ouverte la dix-huitième édition du Festival. La salle a frémi un peu lorsque le ministre de la communication déclara : *« Je vois des similitudes entre le fantastique et la télévision. »* Elle dut préciser qu'elle risquait cette comparaison parce que *« la télévision passait bien les frontières comme les fantômes passent bien les murs »*.

Dès les premiers jours, deux films français étaient annoncés. C'était plutôt une bonne nouvelle, le fantastique et l'étrange n'étant pas des sports nationaux. Pourquoi, au fait ? Ne sommes-nous pas trop logiques, trop rationnels, incapables de saisir sans complexe les archétypes du genre, bourreaux patentés (psychopates rancuniers, zombies réactivés) ou victimes désignées (adolescents fureteurs, jeunes filles au pair). N'avons-nous pas tendance à réduire l'imaginaire, le fantasme, à la dimension d'un drame bourgeois et, c'est là le pire écueil, ne préférons-nous pas souvent le ton moralisateur à l'humour salvateur ?

Quelques réponses allaient être données dès l'ouverture, où l'on projetait le nouveau film de René Manzor, *36-15 code Père Noël*. On se souvient que Manzor avait remporté il y a trois ans un notable succès avec son premier film, *le Passage*, dont le sujet avait eu assez de charme et d'étrangeté pour séduire Alain Delon qui en fut l'interprète principal, en compagnie d'un gamin dégourdi, Alain Musy.

On retrouve le gamin de plus en plus dégourdi dans *36-15...* (1). Régnant sur ses caméras vidéo, ses ordinateurs portables et ses gadgets électroniques, il est un surdoué de dix ans qui croit encore au Père Noël (cherchez l'erreur). Habitant un manoir de conte de fées (le décorateur Eric Moylard n'a pas lésiné sur les tourelles), nanti d'un grand-père cardiaque (Louis Ducreux) et d'une mère PDG des Grands Magasins du Printemps, (Brigitte Fossey), le jeune Thomas va passer un réveillon agité.

Un maniaque providentiel, vêtu de la sacramentelle houppelande rouge, s'étant introduit dans la somptueuse demeure (par la cheminée, évidemment), Thomas devra batailler toute la nuit contre son idole dévoyée. Ce pourrait être gentiment terrifiant si Manzor, contaminé par l'esthétique roublarde du vidéoclip, vautré dans le flot de musique pléonastique de Jean-Félix Lalanne, oscillant sans cesse *entre le réalisme du polar et* l'onirisme de bazar, ne brossait, sous couvert de magnifier la magie de l'art tendre, un portrait d'enfant d'une consternante ambiguïté.

Où son héros puisera-t-il le courage de vaincre les forces du mal ? Dans sa foi en l'informatique et dans sa fascination pour les mercenaires musclés. Portant tous les attributs d'un Rambo de poche, transformant les couloirs du château familial en jungle vietnamienne, galvanisé par la violence, le petit Terrien manzorien a vraiment une tête à claques.

Beaucoup plus sympathiques sont les enfants-bulles imaginés par Bertrand Arthus dans *Tom et Lola* (1). Tout nus, très beaux, étant chacun dans une tente transparente qui les protège des microbes dont ils ne peuvent se défendre, ils communiquent éperdument à la manière de jumeaux célestes, ils se font un univers de rêves vastes; de baleines libres, d'utopique Alaska. Un jour, ils sortiront de leur minuscule territoire aseptisé. Préférant affronter le froid, la ville, la mort peut-être, qui ressemble tant à la liberté. Joli thème, à la Boris Vian, hélas exploité assez pauvrement.

Si Tom (Neil Stubbs) et Lola (Melodie Collin) ont une présence, une existence, les adultes qui les entourent ne sont que silhouettes bâclées, marionnettes agitées échangeant un dialogue poético-médical à la limite du ridicule. On saluera pourtant avec affection le travail de Bertrand Arthus, sans effets spéciaux, sans trucages, qui atteint parfois le monde fantastique du sentiment : en gros plan, le visage de deux enfants que leur calvitie indifférencie. D'un simple baiser échangé à travers une frontière de plastique, ils deviennent soudain, puissament, un homme et une femme en devenir.

DANIÈLE HEYMANN

(1) Sortie nationale le 17 janvier.



Alain Robak ou impossible n'est pas français

AVORIAZ

de notre envoyée spéciale

La très bonne surprise de la participation française au dix-huitième Festival d'Avoriaz, vient d'Alain Robak, dont le *Baby Blood* est présenté mercredi, et sort le 24 février. Ah ! le bon jeune homme ! Il a trente-cinq ans, une franchise de gavroche raffiné et nous offre un « gore » hexagonal, formidable de maîtrise, d'innocence et de perversité. Le gore, rappellons-le, n'obéit qu'à une loi, qu'à une voix, celle du sang...

Baby Blood ne faillit pas à la règle, contant l'histoire d'un quelque-chose (quelqu'un ?) qui se plaint, qui gémit parce qu'il existe depuis des millions d'années, à un détail près : il n'est pas encore né. Mais son temps semble enfin arrivé, il peut se loger dans le ventre d'une fille de cirque, bien paumée mais d'une intraitable vitalité. Le fœtus monstrueux n'en est pas à un signe particulier près. Il se nourrit de sang et parle à sa future mère, très gentiment. Alors sa future mère tue, tue et tue encore... *Baby Blood* est terrifiant, mais très drôle et tonique en même temps. Le film respecte le genre totalement, sans céder jamais à la tentation du pastiche, de l'imitation, pas américain pour deux cents, français tout à fait, avec des décors de tous les jours, une pompe à essence, un self-service, un petit cirque. Avec des morts de tous les jours, camionneur, ambulancier ; avec, sous la sauvagerie hilarante, un regard plein de curiosité et d'intelligence sur la maternité et sur la solitude.

Alain Robak a fait des études scientifiques, des courts-métrages déjà tournés vers l'étrange, puis un premier long métrage, *Irina et les ombres*, dont le héros était un projectionniste de pornos, et qu'il juge assez sévèrement aujourd'hui, *« trop cinéphilique »*. Au cinéma, il aime les grands mélodrames, *(« Ah ! Douglas Sirk !)*, les histoires simples *« où les femmes sont malheureuses »*. *« En revanche, dit-il, je lis compliqué, en ce moment un Chinois du quinzième siècle, ou alors Proust, Cervantès, en passant par Joyce »*. Il parle vite et, ce qui est plus rare, vrai.

« Un genre, c'est une contrainte et on est heureux quand on a des contraintes. Pour Baby Blood, *je n'en ai pas manqué. J'avais l'ambition de faire le film le plus fauché du monde, avec un seul personnage, ça coûterait moins cher. Le scénario a un peu évolué, pas tellement le budget. Evitons cependant tout misérabilisme. Il est tout à fait normal que je n'aie pas obtenu l'avance sur recettes, tout ce sang qui dégoulinait à chaque page... J'ai donc disposé de moins d'argent que pour un téléfilm de la Cinq, c'est vrai. Mais ce n'est pas grave. Un film doit profiter de sa pauvreté. Ça a été le cas. Des copains passaient, je leur disais : « Venez vous faire tuer » dans mon film sans être » payés. Ils étaient contents. »* Combien de victimes dans *Baby Blood ? « Je ne sais pas, au moins une équipe de foot au complet. Avec les remplaçants. »*

» Il y a des problèmes beaucoup plus importants que le manque d'argent. Par exemple, comment filmer une femme, la nudité d'une femme, sans être futile ou voyeur ? Peut-être en la trouvant belle, simplement. Ou comment, lorsqu'on déteste la psychologie — c'est épouvantable, la psychologie au cinéma ! — rendre divertissantes et crédibles des scènes d'abjecte violence ? En adoptant un point de vue. Je montre un meurtre aux ciseaux. La caméra adopte le point de vue des ciseaux...

» Les effets spéciaux de Baby Blood *ont demandé beaucoup de vigueur et d'ingéniosité aux spécialistes, Benoît Lestaing et Jean-Marie Toussaint. Je leur avais dit : « Je » veux du sang jusqu'au pla- » fond ». Alors, au lieu des pipettes habituelles, nous nous sommes servis d'un gros compresseur électrique de chantier, relié à une cocotte-minute sous pression pleine d'hémoglobine... »*

Le prochain Robak est en chantier : *« Il sera beaucoup plus barjot que* Baby Blood. *»* Bon sang ne saurait mentir...

D.H.



Le Monde

ARTS • SPECTACLES

Otar Iosseliani

BRUNO DE MONÈS

« ET LA LUMIÈRE FUT », D'OTAR IOSSELIANI, UNE RÉTROSPECTIVE ROSSELLINI

Le poète et le pédagogue

L'actualité rapproche deux cinéastes, l'un mort l'autre vivant, le premier italien, le second géorgien, deux cinéastes pourtant entre lesquels *existent* d'indéniables parentés. *Filmer les gens, enfants*, hommes et femmes du peuple ou de la terre, acteurs même (pour Rosselini) à la carrière hollywoodienne, monstres sacrés ; les filmer pour ce qu'ils sont, pour la dignité de *leurs postures*, le *poids exact de leur regard* ; les filmer pour leur part réelle, irremplaçable d'humanité : voici la dose rare d'honnêteté, voici la forme de rigueur morale, de respect de leur métier que l'on peut *reconnaître tant* à *Otar Iosseliani* qu'à Roberto Rossellini.

Le premier, pour *Et la lumière fut*, est parti filmer la Géorgie au Sénégal. Ce n'est pas de l'« ethnocentrisme ». Michel Cournot nous explique (pages 22 et 23) que l'essence même de la poésie – et quel cinéma est plus poétique que celui d'Iosseliani ? – tient précisément de l'appropriation par certaines imaginations de toutes les facettes du réel, y compris l'exotisme. Ainsi Gauguin retrouvant ses formes, ses couleurs, ses atmosphères de Pont-Aven aux îles Marquises. Ainsi Apollinaire transfigurant en princes égyptiens les *« garçons vêtus d'un pagne »* des bistrots londoniens.

Réaliste, dit-on communément de Roberto Rossellini. *La conversion somnambulique* de *Karin* dans *Stromboli*, les noirs et blancs terribles d'*Allemagne année zéro*, la prédiction tragique qu'Ingrid Bergman vient chercher dans la grotte de la Sibylle à Capri dans *Voyage en Italie*, le climat constamment onirique de *la Machine à tuer les méchants* – et l'hyperréalisme quasi surréaliste de *la Prise de pouvoir par Louis XIV !* – vérifient que le réalisme au cinéma constitue, comme l'exprime Tarkovski, un animal impossible à capturer vivant.

Rossellini *mourut* tout *juste après avoir terminé son Messie* (filmé de bout en bout comme un reportage télévisé) et avant d'avoir pu entamer son *Karl Marx*. C'est l'époque où le cinéma ne lui semblait plus digne du regard *« sérieux et grave »* qu'il s'était toujours efforcé de porter sur la réalité. La télévision devait à ses yeux s'y substituer comme instrument de pédagogie humaniste. C'est là qu'on voit que, depuis la mort de Rossellini (1977), beaucoup d'années ont passé (*lire pages 22 et 23*).

ANNE REY

THÉÂTRE **25**

Les recherches du professeur Rist



ENGUERAND

Le grand public ne connaît pas Studio classique. De nombreux professionnels, en revanche, ont depuis bientôt dix ans fréquenté avec assiduité ses travaux de recherche sur le théâtre classique et la diction des vers. Christian Rist, comédien qui a travaillé depuis vingt ans avec la *plupart des grands metteurs en scène, a créé cette sorte* de club de réflexion et d'apprentissage sur lequel il s'appuie pour créer ce mois-ci une comédie jamais jouée de Corneille, *la Veuve*, présentée à l'Athénée.

MUSIQUES **27**

Le rock nord-sud des Négresses vertes



D.R.

Six sur onze, ce n'est déjà *pas* mal. Il est difficile de découvrir les Négresses vertes au complet sur une photo, loin de la scène et des studios. La musique, comme la formation, est à géométrie variable, intégrant toutes les influences du sud ou du nord de la Méditerranée, du musette ou du raï. Pour que ça marche, il fallait un principe unificateur : toutes les Négresses, qu'elles soient *manouches* ou *parigotes*, travaillent aussi *dur* qu'elles s'amusent.

ARTS **29**

Rendre à Mignard ce qui lui appartient



R.M.N.

Qui connaît Mignard, l'un des peintres les plus fameux du règne de Louis XIV ? On en retient – à tort – le substantif « mignardise » qui n'a pourtant pas été forgé sur son nom, mais qui résumerait la grâce un peu fade de son style. Comble de malchance, ses œuvres sont dispersées ou détruites, et on ne sait pas assez que la vigoureuse fresque ornant la coupole du Val-de-Grâce est de sa main. Il faut aller au Louvre, qui lui consacre une *exposition-dossier pour redécouvrir cet artiste infortuné*.

UN HOMMAGE AU MAITRE DU NÉORÉALISME

La voix humaine

La Cinémathèque française et *Les Cahiers du cinéma* s'associent en l'honneur de Roberto Rossellini. Pour une rétrospective intégrale qui comprendra, au Palais de Chaillot, du 19 janvier au 20 février, et ceci pour la première fois, les téléfilms réalisés pour les télévisions italienne et française. « Je ne suis pas un cinéaste », disait Rossellini. Vérification en plus de trente films.

ROBERTO ROSSELLINI est mort à Rome, sa ville natale, le 3 juin 1977. Il avait soixante et onze ans. C'était un homme infatigable. Il préparait un film didactique sur Karl Marx, après avoir, cette année-là, réalisé un grand et original reportage sur le centre Georges-Pompidou, à Paris, et présidé le jury du Festival de Cannes. Grâce à lui, la Palme d'or avait été attribuée à *Padre Padrone* de Paolo et Vittorio Taviani, ... produit par la télévision italienne. Scandale pour certains. Mais Rossellini qui, depuis une dizaine d'années, réexaminait de près le cinéma, selon sa propre expression, savait ce qu'il faisait et où il allait. Dans ce qui fut son dernier article, il n'avait pas hésité à préciser, à propos de *Padre Padrone* : « *Il* (le film) *représente la partie la plus avancée, la plus rigoureuse et cohérente, la plus ambitieuse, socialement et culturellement, du cinéma italien. C'est la première fois que, dans un festival comme Cannes, triomphe un film produit en dehors des groupes de pouvoir du cinéma commercial (1).* »


STUDIO X

Avec Ingrid Bergman à l'époque d'« Europe 51 ».

Un infarctus eut raison de cette belle énergie. Le Festival de Cannes s'était terminé huit jours plus tôt. On ne manqua pas de rappeler que, à sa naissance, en 1946, ce même festival avait fait découvrir au monde entier *Rome ville ouverte* de Roberto Rossellini et consacré le « néoréalisme », qui n'était encore qu'une affaire italienne. Historiquement, c'est indéniable. Mais Rossellini, cinéaste, ne commence pas à quarante ans, avec *Rome ville ouverte*. De 1941 à 1943, il a tourné trois films de guerre, *le Navire blanc*, *Un pilote revient* et *l'Homme de la croix*, et commencé un film romanesque, *Desiderio*, que Marcello Pagliero, son interprète de *Rome ville ouverte*, terminera en 1946. Qui se souvient, alors, en France, que *le Navire blanc*, film supervisé par Francesco de Robertis, est sorti à Paris, en exclusivité, en mars 1943 ? L'a-t-on seulement vu ?

Il faudra *Europe 51* et les préoccupations spirituelles de Rossellini pour qu'une partie de la critique française, retrouvant une mémoire qu'elle n'a peut-être jamais eue, lui jette à la tête ses films « fascistes » – ils ne le sont pas, même si Vittorio Mussolini, fils du Duce, a produit *Un pilote revient* dont un des scénaristes s'appelle Michelangelo Antonioni – et en tire des arguments de mauvaise foi pour rejeter un cinéaste considéré comme traître à la cause du néoréalisme.

Rossellini se dérobe et se dérobera toujours aux classifications. Après *Rome ville ouverte* (1946), *Paisa* (1946), et *Allemagne année zéro* (1948), l'admirable trilogie de la guerre, de la résistance italienne, de la libération et des séquelles du nazisme dans les ruines de Berlin, on le considère comme un réalisateur social et politique. Or, sous la réalité documentaire ou abordée comme telle, il cherche la vie profonde des hommes et de l'Histoire. « *Pour moi, le néoréalisme est surtout une position morale à partir de laquelle on regarde le monde.* » Phrase essentielle et, pourtant, mal entendue.

La Voix humaine (1947), d'après la pièce en un acte de Jean Cocteau, est-elle une œuvre néoréaliste, ou un prodigieux portrait d'Anna Magnani (alors compagne du cinéaste) en train de jouer l'unique personnage de ce mélodrame ? Les deux, évidemment, et selon cette position morale qui va marquer toute la période « bergmanienne ».

Cela commence en 1949 avec *Stromboli*. Ingrid Bergman, star de Hollywood, fascinée par les films néoréalistes de Rossellini, a souhaité tourner avec lui. Elle admirait le cinéaste. Le charme intellectuel et humain de Rossellini la retient en Italie. *Stromboli* devient une histoire d'amour, suivie d'un mariage.

Hollywood maudit Ingrid Bergman, qui perd sa couronne de star. La popularité de Rossellini s'effrite, et pas seulement en Italie, où sa liaison avec l'actrice fait scandale. Les films qu'il tourne alors, on ne les comprend pas ou on ne veut pas les comprendre : le drame spirituel au cœur du néoréalisme de *Stromboli*, la vie religieuse et mystique de saint François d'Assise vue par un non-croyant qui ne respecte pas les pieuses hagiographies *(François, jongleur de Dieu*, 1950). *Europe 51*, où revient Ingrid Bergman, met le feu aux poudres. Rossellini, à travers l'aventure d'une bourgeoise qui pratique la vraie charité, se penche sur les déshérités et passe pour folle, constate la faillite de l'idéologie marxiste, la sclérose des valeurs morales occidentales et de la religion catholique réduite à des pratiques formelles. Tirs de barrage de tous les côtés. *Les Cahiers du cinéma* sont, à cette époque, à peu près les seuls à défendre la pensée et le style modernes d'un Rossellini dirigeant Ingrid Bergman dans un sketch de *Nous les femmes* (1952-1953), *Voyage en Italie* (1953), *Jeanne au bûcher* (1954), d'après l'oratorio de Paul Claudel et Arthur Honegger, et *la Peur* (1954).

Les distributeurs refusent ces films ou les massacrent *(Voyage en Italie* ne sort qu'en version française sous des titres de roman-photo). Crise du couple, crise de la civilisation occidentale : Rossellini devance Antonioni.

Un jour, discrètement, Rossellini et Ingrid Bergman se séparent. Elle rentre à Hollywood avec tous les honneurs. Il s'en va explorer la réalité indienne *(India*, 1957-1958 et une version en épisodes pour la RAI). Il regagne la notoriété et le succès commercial avec *le Général della Rovere* (1959) et *les Evadés de la nuit* (1960), nouvelles chroniques et nouvelles réflexions sur l'Italie à l'époque de l'occupation allemande. Le contexte est propice : une nouvelle génération de cinéastes italiens se penche alors sur le néoréalisme des origines et cherchent à le réinventer. Au lieu de camper sur les positions reconquises, Rossellini aborde l'histoire italienne du dix-neuvième siècle *(Viva l'Italie*, 1960, reconstitution de l'expédition de Garibaldi en Sicile, cent ans auparavant), et adapte une chronique romanesque de Stendhal, *Vanina Vanini* (1960).

Quatre ans plus tard, il choisit d'abandonner – après de nouveaux échecs – le cinéma de fiction auquel il ne croit plus, pour raconter l'histoire de l'humanité, des institutions, des idées et des grands hommes, dans des séries et des films produits par la télévision, destinés à la télévision : *l'Age du fer* (1964), *la Prise du pouvoir par Louis XIV* (1966), *la Lutte de l'homme pour sa survie* (1967), *les Actes des apôtres* (1968), *Socrate* (1970), *Blaise Pascal* (1971-1972), *l'Age des Médicis* (1972-1973), *Anno Uno* (1974, biographie du chef de la démocratie chrétienne, Alcide de Gasperi). Son dernier film, *le Messie*, destiné au cinéma, est réalisé selon la même

⇨

Le détail des programmes de la rétrospective Rossellini figure en sélection page 24.

L'AFRIQUE SELON UN CINÉASTE

Iosseliani, griot de

Depuis « Il était une fois un merle chanteur », Iosseliani n'a jamais filmé que des contes de village, petites fables intimistes, pastorales. « Et la lumière fut » n'est pas une exception dans la production de ce poète agreste. Même si le décor est, cette fois, celui d'un village africain.

« *DES arbres trop grands, las d'un obscur dessein, nouaient un pacte inextricable... Et les hommes remuaient plus d'ombre avec une bouche plus grave, les femmes plus de songe avec des bras plus lents...* »

C'est Saint-John Perse qui, dans son premier poème, *Eloges*, se rappelle son île natale de Saint-Léger-les-Feuilles, dans la mer Caraïbe, et donc nous voilà loin du village africain dont les images apparaissent dans le film de Iosseliani, mais l'art de Iosseliani et celui de Saint-John Perse se ressemblent : il y a la « médecine douce », ces deux hommes exercent l'« évocation douce ». Sous leur influx, une terre et ses femmes et ses hommes remontent lentement à la surface. Les paroles d'un texte, les images d'un film, opérées à froid, ne sont pas substituées à une vie absente : c'est plutôt comme si une perche fantôme était tendue à des « revenants », mais des revenants qui ne sont pas des spectres, qui sont seulement ailleurs, de ce monde, bien en vie.

Un village africain. Immanence d'une culture millénaire, aussi bien dans les actes d'utilité, construction d'un toit, envoi aux travailleurs des champs du repas de midi dans une grande calebasse qui descend le fil du fleuve, que dans des pratiques plus imaginaires, entre autres pour appeler l'eau, la pluie.


D.R.

Des gestes simples pour une « narration douce ».

Recoupant ces voies et façons qui sont très différentes de celles d'un village de l'Europe, puisque la température, les arbres, les céréales et les fruits, les bêtes, ne sont pas les mêmes, ni les demeures et les outils, il y a chez les femmes et les hommes des mouvements de conscience qui se rejoignent : l'habitude ou le courage de reprendre la vie chaque matin, ou bien au contraire l'abandon, la tristesse, et puis la passion d'un être pour un autre, et les désirs, et les séparations.

Dans ce village africain, un entrecroisement, une interdépendance, de la vie réelle et d'une poésie ancienne, d'une fable imaginée. Mais comme si la fable était plutôt une façon plus sensible, plus délicate, d'accomplir des actes nécessaires. Soit, assis devant sa case, un vieux, un très vieux couple. Immobile, silencieux. Dépendant d'autrui, forcément. Eux déjà ne bougent plus, c'est la mort qui s'en vient, qui est là, qui ne se décide pas. Et s'approche une jeune femme qui s'agenouille pour se mettre à la hauteur du vieux couple et qui dit à l'un des deux : un enfant va naître, qui porte ton nom, alors c'est à toi de partir. Et c'est l'image, vue d'assez loin, d'une personne qui s'est entièrement recouverte d'un linge, la tête comprise, et qui saute sur un cheval comme si elle avait vingt ans, et qui s'éloigne vers la forêt, et disparaît. Ici, dans tel ou tel service d'hôpital, c'est, dans les cas particuliers, les « cocktails » de l'euthanasie, et, après tout, le désarroi et la douleur – que le service entier doit, jour après jour, maîtriser, – rejoignent ces ombres, ces zones noires, du fond des âges. Désordre et terreur de la création Iosseliani appelle son film : *Et la lumière fut*.

Le bruit m'est revenu qu'il avait été reproché à Iosseliani de n'être pas un ethnologue. Comme si les continents, leurs habitants, étaient la propriété des ethnologues. Les ethnologues, ils sont très bien, parfois. Songez une seconde à la Nouvelle-Calédonie, à

ITALIEN

de Rossellini

conception de réalisme didactique. Fin d'une période, la dernière, qui est, peut-être bien, la plus mal connue.

La mort a donné à Roberto Rossellini une réputation de génie qu'il n'avait jamais eue de son vivant et qu'il n'aurait sans doute pas acceptée, sinon avec cette dérision que sa volubilité romaine savait si bien manier. Le *Roberto Rossellini* édité pour cette rétrospective (2) désacralise le cinéaste, le lave des malédictions et des malentendus qui ont pesé sur lui et sur son œuvre, et rétablit la vérité toute simple. Toute grande aussi. Des textes d'entretiens et des témoignages recueillis en Italie (inédits en français) nous apportent des renseignements passionnants et souvent surprenants sur les méthodes de travail de Rossellini *dans sa recherche, constante, des images de la réalité*, du refus de l'effet esthétique. Ce que raconte Carlo Lizzani de la préparation et du tournage d'*Allemagne année zéro* pour lequel il était assistant, touche au rocambolesque.

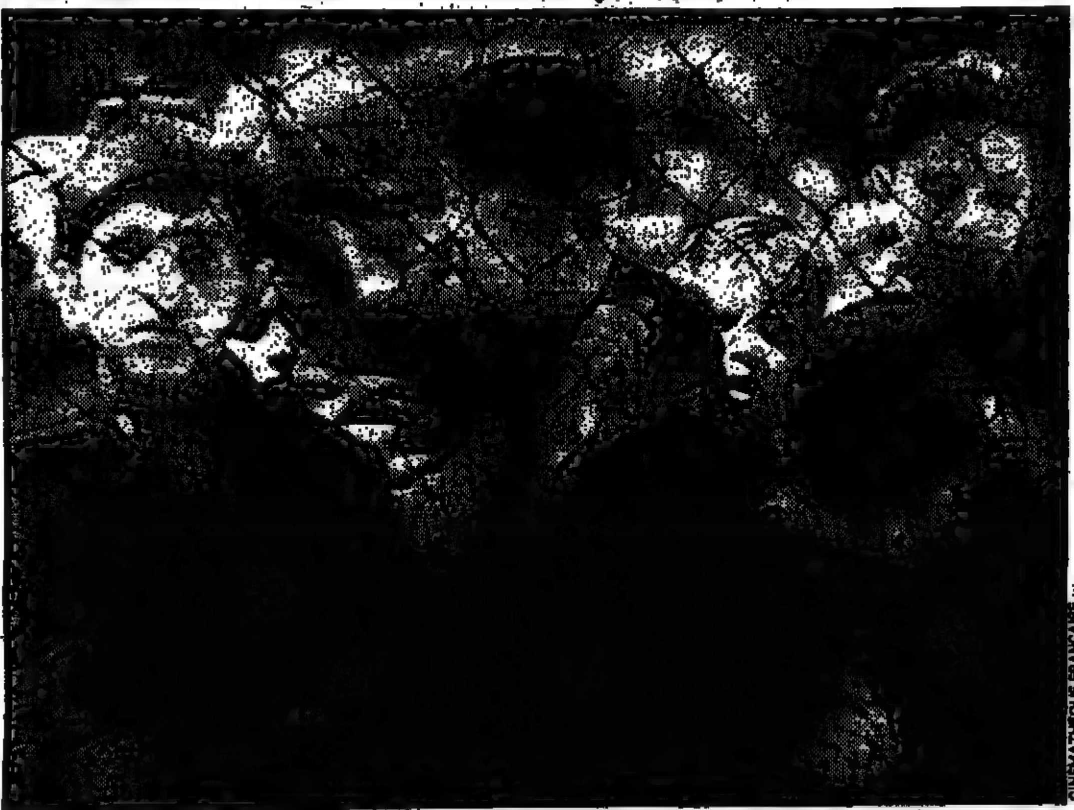
Et, pourtant, dans cette aventure où la recherche de l'argent a, comme presque toujours, mobilisé une forte quantité d'énergie et de temps, on comprend l'essence même de la mise en scène rossellinienne à partir d'« idées claires ». L'artiste, l'homme, est vivant à chaque page de cet ouvrage, d'une lecture limpide, jusque dans les divers travaux critiques d'Alain Bergala, Jean Narboni, Jacques Rancière, Raymond Bellour, Serge Daney, Adriano Apra (celui-ci tranche définitivement les questions qui ont été bien mal posées sur les films tournés à la fin du fascisme) et Jean-Louis Schefer, groupés sous la rubrique « Sept fioretti pour Rossellini ». La filmographie de Rossellini par Adriano Apra est remarquablement commentée par le cinéaste allemand Rudolf Thome.

En juin 1988, la réédition de sept films des années 40-50 en copies neuves avait fait courir un nouveau public et amène une révision des idées reçues. Voilà, maintenant, tout Rossellini à voir, à revoir, à redécouvrir. C'est plus qu'un hommage. Une reconnaissance.

JACQUES SICLIER

(1) Cet article, inachevé, est paru le 4 juin 1977 dans un quotidien romain, *Paese Sera*. De larges extraits en furent publiés dans *le Monde* du 16 juin 1977.

(2) Editions Cahiers du Cinéma/La Cinémathèque française, 144 p. 130 photographies. 150 F.



« Rome, ville ouverte », 1945.

GÉORGIEN

village

son passé récent, à son avenir aussi, vous ne pouvez rien y comprendre tant que vous n'avez pas lu les livres de la famille Leenhardt : de père en fils et en fille, ils ont accompli en cette île un travail impeccable d'ethnologues, pénétrants, ouverts. Mais un poème de Saint-John Perse, des images de Iosseliani, c'est autre chose, un partage d'émotions, un échange du monde sensible. Les Africains sont historiens, conteurs, poètes, il saute aux yeux qu'ils n'ont ressenti aucun désagrément, au contraire, à associer Iosseliani à leurs jeux, à leurs fictions. Il n'y a rien à redire.

En contrepoint de la vie de ce village, apparaît le second protagoniste du film : l'entreprise aujourd'hui omniprésente en Afrique des compagnies forestières. Entreprises européennes dans la plupart des cas. Ces entreprises déboisent l'Afrique. Elles emportent les plus beaux arbres, les plus grands. Elles les prennent parfois aux abords immédiats des villages, dans les villages mêmes, tuant l'équilibre et l'harmonie des ombres, des fraîcheurs, des humidités, des oiseaux, des insectes. Les villageois du film de Iosseliani ont sans cesse, du matin au soir, dans leur dos, dans leurs pieds, les allées et venues des camions qui emportent les arbres, ces arbres superbes, géants, que vous pouvez voir sur les quais de notre port de La Pallice, entre autres, étendus par terre, l'hiver, dans la boue, la neige. Et une fois que les grands arbres du village, qui étaient comme les anges tutélaires de la vie, ont été abattus et emportés aussi, les habitants font leurs baluchons, mettent le feu à leurs cases, et s'en vont.

Ainsi meurent les campagnes, ainsi se perdent les êtres : d'un toucher léger, Iosseliani aperçoit deux ou trois habitants du village à présent perdus dans la ville : ils ne sont plus eux-mêmes, ils n'ont plus leur vérité.



Iosseliani sur le tournage.

Le tissu du film n'est pas brut, pas naturaliste. En Afrique comme dans sa Géorgie natale, Otar Iosseliani se met comme en symbiose avec l'« esprit » du pays. *Et la lumière fut* est une parabole, non pas un constat. Lorsque Iosseliani se trouve dans les villages des montagnes, du côté de Tbilissi, les vignes, les moutons, les paysans, leurs démêlés, expriment là aussi, en transparence, une culture très ancienne, des poèmes, des légendes, qui ont infusé les gestes de tous les jours, qui sont passés dans les regards, dans les doigts, autant que dans les esprits, et c'est bien la marque de l'art de Iosseliani que de laisser émerger, de loin, de biais, comme à l'aventure, cette survivance d'une dignité, d'une qualité pure et simple, en Afrique comme en Géorgie.

Dignité et qualité d'une vie humaine, animale, végétale, qui se détériore. Elégance d'âme et désarroi, rire des contes et souffrances des servitudes. C'est encore Saint-John Perse : *« Le monde est comme une pirogue qui, tournant et tournant, ne sait plus si le vent voulait rire ou pleurer... »*

MICHEL COURNOT

★ Lire la liste des salles page 24.

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

Le Cercle des poètes disparus

de Peter Weir,
avec Robin Williams,
Robert Sean Leonard,
Ethan Hawke,
Josh Charles,
Américain (2 h 09).

Dans l'académie la plus puritaine, la plus austère, la plus fermée des Etats-Unis, un professeur sème la pagaille en enseignant à ses élèves que la poésie est la seule chose intéressante dans la vie, qu'elle est l'aventure, qu'elle est la vie même.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, handicapés, dolby, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50) ; U.G.C. Maillot, 17e (47-48-06-06).
VF : Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01).

Embrasse-moi vampire

de Robert Bierman,
avec Nicolas Cage,
Maria Conchita Alonso,
Américain (1 h 43).

Nicolas Cage, agent littéraire au bord de la déprime, a perdu un contrat. C'est la goutte d'eau qui fait déborder la névrose. Il drague une jeune femme qui le mord, et se croit devenu vampire. Il s'achète des canines de Dracula, c'est le début de la déchéance.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; U.G.C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

Et la lumière fut

d'Otar Iosseliani,
avec Saly Badji,
Sigalon Sagna,
[illegible]
Franco-allemand-italien (1 h 40).

Lire notre article pages 22 et 23.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Leviathan

de George P. Cosmatos,
avec Peter Weller,
Richard Crenna,
Amanda Pays,
Américain (1 h 38).

L'équipe d'une station de forage sous-marin découvre l'épave d'un bateau russe, dont on ne sait rien. Les hommes s'emparent d'une bouteille de vodka. En dépit des ordres du chef, plusieurs font une fiesta. Seulement voilà, ce n'était pas une vodka ordinaire...

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40).
VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, handicapés, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96).

Monsieur

de Jean-Philippe Toussaint,
avec Dominic Gould,
Wojtek Pszoniak,
Eva Ionesco,
Tom Novembre,
Français, noir et blanc (1 h 30).

Jean-Philippe Toussaint a adapté son roman, comme il l'avait fait déjà pour *la Salle de bains*. Ici, c'est encore la difficulté d'être et de communiquer. Et, en plus, il a lui même réalisé le film.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Simetierre

de Mary Lambert,
avec Dale Midkiff,
Fred Gwynne,
Denise Crosby,
Américain (1 h 42).

Quand on vend une maison pour un prix dérisoire, c'est qu'il y a un os. En l'occurrence un cimetière d'animaux, terre sacrée des Indiens. Et les fantômes animaux sont bien plus malfaisants que ceux des hommes. Ils transforment les hommes en créatures plus dégoutantes que les pires monstres.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; George V, THX, 8e (45-62-41-46).
VF : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Tom et Lola

de Bertrand Arthuys,
avec Neil Stubbs,
Mélodie Collin,
Cécile Magnet,
Marc Berman,
Catherine Frot,
Celian Verel,
Français (1 h 37).

Tom et Lola sont deux enfants qui vivent nus, le crâne rasé, sous deux bulles stériles, car ils sont dépourvus de défenses immunitaires. C'est ce qu'on dit. Ils sont en tout cas sous surveillance, mais on ne peut pas tenir les enfants en cage. Ils rencontrent un autre petit malade, et ensemble partent à la recherche d'un pays d'air pur.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, handicapés, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

36.15 code Père Noël

de René Manzor,
avec Brigitte Fossey,
Louis Ducreux,
Alain Musy,
Français (1 h 30).

Le fantastique et l'enfance : un garçon de neuf ans, un crack en informatique, a mis sur pied un plan pour capturer le Père Noël. Il se trompe et attrape un fou dangereux, avec qui il va passer une nuit de cauchemar.

Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40).

SÉLECTION

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît désormais dans le *Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément *Arts-Spectacles*.

Boris Godounov

d'Andrzej Zulawski,
avec Ruggero Raimondi,
Kenneth Riegel,
le National Symphony Orchestra dirigé par Mstislav Rostropovitch.
Franco-espagnol-yougoslave (1 h 55).

A partir du moment où Zulawski s'empare d'un sujet, on ne doit pas s'attendre à une excessive fidélité. Il est plus fidèle à Moussorgski qu'à Dostoïevski quand il tournait *l'Amour braque* d'après *l'Idiot*. Pourtant la fureur a grondé, une polémique s'est développée. *Le Boris Godounov* sur écran est fait d'images convulsives, flamboyantes, d'où émerge un Raimondi impressionnant. C'est un film de Zulawski.

VO : Vendôme Opéra, dolby, 2e (47-42-97-52) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40).

Le Cuisinier, le voleur, sa femme et son amant

de Peter Greenaway,
avec Richard Bohringer,
Michael Gambon,
Helen Mirren,
Alan Howard,
Franco-britannique (2 h).

Et si Greeneway était le Diable en personne ? Il a créé des cercles d'enfer qui vont du rouge au blanc surexposé. Il y a enfermé des créatures effroyables ou paumées. Il crache avec une virulence jubilatoire ses angoisses de fin du monde. Il parle de scatologie, de meurtre, de sexe, de bouffe. Il pose dans des symétries faussées ses images superbes, et réussit une forme de chef-d'œuvre.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

Délit de fuites

de Youri Mamine,
avec Asankoul Kouttoubaev,
Serguei Dontsov,
Janna Karientaeva,
Soviétique (1 h 40).

Un immeuble qui se déglingue et des locataires complètement givrés représentent la société soviétique de la perestroïka. Dans la grande tradition de la satire, les paraboles s'enchevêtrent. Les références manquent souvent, mais le burlesque est suffisamment fort et efficace pour que le plaisir demeure.

VO : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

El Verdugo

de Luis Garcia Berlanga,
avec Nino Manfredi,
Emma Penella,
Espagnol, noir et blanc (1 h 28).

Cela se passait en plein franquisme, au moment où l'Espagne, riche de ses côtes ensoleillées, commençait à s'adapter à la société de consommation, à ses combines et systèmes de corruption. C'est ainsi qu'un employé des pompes funèbres accepte de devenir bourreau pour obtenir l'appartement de ses rêves. A son époque, le film a fait scandale. Aujourd'hui, il reste comme un témoignage et un modèle de comique percutant.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

Mon vingtième siècle

d'Ildiko Enyedi,
avec Dorotha Segda,
Oleg Jankowski,
Hongrois, noir et blanc (1 h 45).

Tandis que la Fée Electricité bouleverse le monde naissent à Budapest deux sœurs jumelles. Elles deviennent orphelines et vivent d'extravagantes aventures qui permettent à la réalisatrice de déboulonner les mythologies de notre vingtième siècle, et d'indiquer avec infiniment de charme et d'humour ce qu'aurait pu être le sien.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Panthéon, handicapés, 5e (43-54-15-04) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

Outrages

de DePalma,
avec Michael J. Fox,
Sean Penn,
Américain (1 h 53).

Encore un film sur la sale guerre du Vietnam et la sauvagerie qu'elle a révélée chez certains spécimens qu'il faut bien magré tout appeler humains. Surtout qu'en d'autres circonstances ils se montrent courageux, et même généreux. Ainsi Sean Penn, qui prend en otage, viole et tue une jeune femme, quelques jours seulement après avoir sauvé la vie de Michael Fox, lequel se battra contre tous pour que justice soit rendue. Un débat mené avec toute l'efficacité de Brian DePalma.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-83) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01).

Palombella rossa

de Nanni Moretti,
avec Nanni Moretti,
Silvio Orlando,
Mariella Valentini,
Italien (1 h 28).

Avant même que les différents partis communistes connaissent les difficultés que l'on sait, Nanni Moretti, l'humoriste moraliste du cinéma italien, en avait dit ce qu'il pensait. Sous forme de fable dans un décor de piscine, pendant un match de water-polo. Quand on aime Nanni Moretti, on se régale.

VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

Sea of love

de Harold Becker,
avec Al Pacino,
Ellen Barkin,
John Goodman,
Américain (1 h 53).

Al Pacino, flic alcoolique, amer parce qu'il doit prendre sa retraite, solitaire depuis que sa femme l'a quitté, est chargé d'une enquête sur une série de crimes : des hommes qui draguent par petites annonces sont trouvés assassinés. Pacino prend le risque de passer lui-même une annonce. Il rencontre plusieurs femmes, dont Ellen Barkin. Il en tombe fou amoureux. Il y a deux films dans ce film. Un érotico-passionel et un polar, nettement meilleur.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, 17e (47-48-06-06).
VF : Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-83) ; Bretagne, dolby, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), handicapés, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Sweetie

de Jane Campion,
avec Genevieve Lemon,
Karen Colston,
Tom Lycos,
Jon Darling,
Dorothy Barry,
Michael Lake,
Américano-australien (1 h 44).

Sweetie est grosse, elle a des tendances à la nymphomanie. Il faut dire qu'à la suite d'une chute son mental ne s'est pas développé. Elle a gardé la mentalité, la sensualité naïve d'une enfant de six ans. Dans la prude société australienne, elle fait tache... Jane Campion confirme ici la force de son talent, son audace, la bouleversante dureté de son humour.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40).
VF : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

Train of dreams

de John N. Smith,
avec Jason Saint Amour,
Fred Ward,
Marcella Santa-Maria,
Canadien (1 h 30).

Tony, adolescent trapu et boutonneux, mal aimé par sa mère, trop admiré par son petit frère, enfermé dans une médiocrité vraiment sinistre, n'a qu'un destin : la prison. Comme il n'est ni débile ni malsain, il veut s'en sortir. Rien ne dit qu'il va y parvenir. Le film ne prend pas position, ne tombe dans aucune forme de moralisme. C'est un film-choc sans la moindre scène de violence. Un film râpeux comme la vérité.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

Un monde sans pitié

d'Eric Rochant,
avec Hippolyte Girardot,
Mireille Perrier,
Yvan Attal,
Français (1 h 24).

Peinture nonchalante d'un groupe de glandeurs petits-bourgeois qui ne veulent pas grandir, qui refusent avec véhémence toute responsabilité. Ils frôlent la marginalité et, quand l'amour arrive avec ses tourments, il dérange à peine leur paresseuse oisiveté. En fait, ils sont têtes à claques. Et si le glandeur nº 1 – amoureux de la bosseuse Mireille Périer – n'avait pas le charme d'Hippolyte Girardot, si les images d'Eric Rochant n'étaient pas à ce point sensibles, on s'ennuierait.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Maillot, 17e (47-48-06-06).

La Vengeance d'une femme

de Jacques Doillon,
avec Isabelle Huppert,
Béatrice Dalle,
Français (2 h 13).

Isabelle Huppert, face à Béatrice Dalle, qui a été la maîtresse de son mari. Elle va se venger, savourer une vengeance perverse. Car dans sa tête rien n'est simple. Dans son attitude, tout est équivoque, et tout est ambigu dans toute sa personne. Jacques Doillon navigue à l'aise dans les méandres des psychologies obscures. Isabelle Huppert aussi. Béatrice Dalle se soumet. Le film est brillamment angoissant.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; La Bastille, handicapés, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

REPRISES

Bel Ami

d'Albert Lewin,
avec George Sanders,
Angela Lansbury,
Ann Dvorak,
John Carradine,
Américain, 1947, noir et blanc (1 h 50).

D'après le roman à scandale et à clefs de Maupassant, l'ascension d'un play-boy du siècle dernier, magnifiquement reconstituée, avec un humour acéré, et George Sanders, irrésistible.

VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

Les Nuits blanches

de Luchino Visconti,
avec Maria Schell,
Marcello Mastroianni,
Jean Marais,
Clara Calamai,
Dirk Sanders,
Italien, 1957, noir et blanc (1 h 47).

Au bord d'un canal, une jeune femme attend l'homme qui lui a donné rendez-vous voilà un an. L'homme est revenu et la jeune fille espère, nuit après nuit, qu'il viendra. Mais c'est un autre homme qui la voit, et nuit après nuit la rejoint. Dostoïevski revu par Visconti.

VO : Reflet Logos I, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

La sélection cinéma a été établie par Colette Godard.

L'intégrale de l'œuvre de Rossellini

– *Fantasia Sottomarina* (1938-1940), *la Nave Bianca* (1941) VO : vendredi 19 janvier, à 21 heures ;

– *Un Pilota Ritorna* (1941-1942) VO : samedi 20, à 21 heures ;

– *L'Uomo della Croce* (1942-1943) VO : dimanche 21, à 21 heures ;

– *Desiderio* (1943-1945) VO : mardi 23, à 21 heures ;

– *Roma, ville ouverte* (1945) VOSTF (1) : mercredi 24, à 21 heures ;

– *Païsà* (1946) VOSTF : jeudi 25, à 21 heures ;

– *L'Amore* (1947-48) VOSTF : samedi 27, à 19 heures ;

– *Allemagne année zéro* (1947) VF : samedi 27, à 21 heures ;

– *Stromboli* (1947) VOSTF : dimanche 28, à 19 heures ;

– *Francesco Giullare di Dio* (1950) VO : dimanche 28, à 21 heures ;

– *la Macchina Ammazzacattivi* (1948) VO : mardi 30, à 21 heures ;

– *Siamo Donne* (1952) VO : mercredi 31, à 21 heures ;

– *La Peur* (1954, version allemande) VO : jeudi 1er février, à 21 heures ;

– *Santa Brigida* et *Europe 51* (1951) VOSTF : samedi 3, à 15 heures ;

– *La Peur* (1954, version italienne) VOSTF : samedi 3, à 17 heures ;

– *Voyage en Italie* (1953), version anglaise : samedi 3, à 19 heures ;

– *Jeanne d'Arc au bûcher* (1954) VO : samedi 3, à 21 heures ;

– *Vanina Vanini* (1961) VO : dimanche 4, à 15 heures ;

– *Viva l'Italia* (1961) VO : dimanche 4, à 17 heures ;

– *La Prise du pouvoir par Louis XIV* (1966) : dimanche 4, à 19 heures ;

– *Le Messie* (1975) VF : dimanche 4, à 21 heures ;

– *Dov'è la Libertà* (1952-1954) VO : mercredi 7, à 21 heures ;

– *Les Sept péchés capitaux* (1951) VF : jeudi 8, à 21 heures ;

– *RoGoPag* (1962) VOSTF : vendredi 9, à 21 heures ;

– *Blaise Pascal* (1971) VOSTA (2) : samedi 10, à 15 heures ;

– *Agostino d'Ippona* (1972) VOSTA : samedi 10, à 18 heures ;

– *India Matri Bhumi* (1957-1959) VOSTF : samedi 10, à 20 h 30 :

– *La Nave Bianca* (1941) VO : dimanche 11, à 15 heures ;

– *Anno Uno* (1974) VO : dimanche 11, à 17 heures ;

– *Era Notte a Roma* (1960) VOSTF : dimanche 11, à 19 heures ;

– *Il Generale della Rovere* (1959) VOSTF : dimanche 11, à 21 heures ;

– *Idea di un Isola* (1967) et *Torino nei Cent'anni* (1961) : mercredi 14, à 19 heures ;

– *Anima Nera* (1962) : mercredi 14, à 21 heures ;

– *L'Età di Cosimo di Medici* (1972) version anglaise : jeudi 15, à 19 heures ;

– *La Lotta dell'Uomo per la sua Sopravvivenza* (1967-1971) VO : Première partie (épisodes 1 à 5), vendredi 16, à 19 heures ; seconde partie (épisodes 6 à 10), samedi 17, à 19 heures.

– *Beaubourg* (1977) : dimanche 18, à 19 heures.

(1) VOSTF : Version originale sous-titrée en français
(2) VOSTA : Version originale sous-titrée en anglais
Une traduction simultanée accompagnera certains des films projetés en version originale.
★ Cinémathèque française. Palais de Chaillot, 9, avenue Albert-De-Mun, 75016. Tél. : 47-04-24-24.

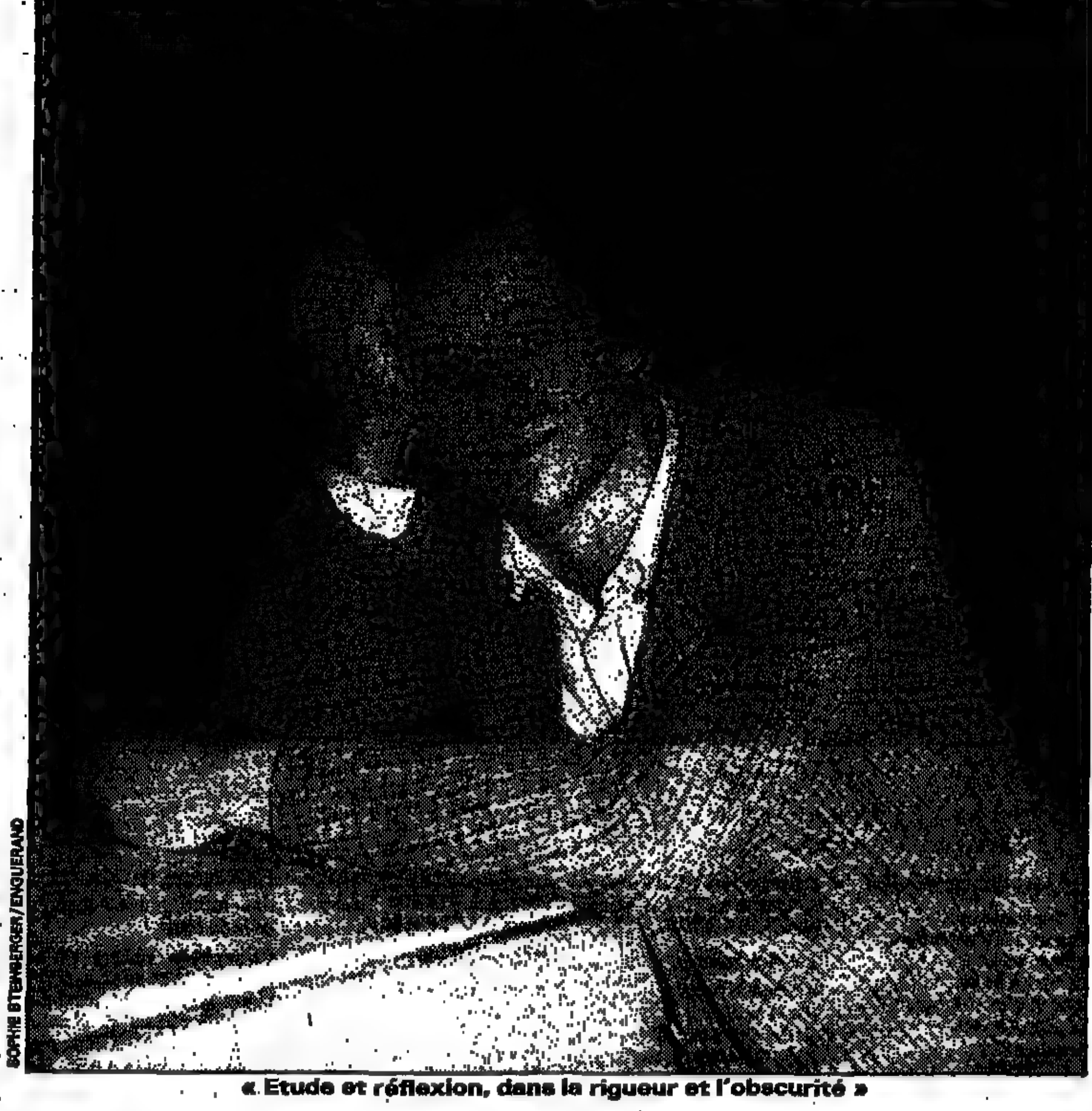
CHRISTIAN RIST MET EN SCENE « LA VEUVE », DE CORNEILLE, A L'ATHENEE

L'a-méthode du Studio classique

Christian Rist est peut-être le plus discret des comédiens et metteurs en scène de sa génération. Il n'est ni le moins talentueux ni le moins actif. Son Studio classique, qui a vu défiler plusieurs centaines d'acteurs en mal d'alexandrins, lui a permis de créer une poignée de spectacles superbes, comme cette *Veuve*, comédie, jamais jouée, de Corneille.

CHRISTIAN RIST sort de sa réserve. On n'avait plus entendu parler de lui depuis la tournée européenne d'un spectacle fêté, *les Amoureux de Molière*, qui avait suivi la création en solo du *Générique* du *Drame de la vie*, de Valère Novarina, lors du Festival d'Avignon en 1986. Il faut dire que ce comédien a inventé, au début des années 80, un lieu de rencontre, de recherche et de création tout à fait singulier, le Studio classique, afin de revenir à la source de tout travail d'acteur, l'étude et la réflexion, deux activités fort discrètes. Son nouveau spectacle, *la Veuve*, une comédie jamais jouée de Corneille, est pourtant l'aboutissement visible de ce travail sans battage.

Christian Rist est venu au théâtre dans le maelström de 1968, à une époque où l'humeur n'était pas à l'apprentissage, dans un quelconque cadre scolaire, du métier d'acteur. Il a pendant quinze ans appris son métier sur le tas, en compagnie des plus considérables de nos metteurs en scène : Roger Blin, Patrice Chéreau, Roger Planchon. *« J'ai eu la chance de faire quatre rencontres importantes : Blin, qui m'a révélé ma vocation théâtrale, Beckett, dont j'ai lu avidement toutes les œuvres, et Jean-Marie Villégier avec qui nous avons longuement travaillé sur* la Tentation de Saint-Antoine, *vraiment dans le désert à ce moment-là. Puis il y a eu la rencontre avec Giorgio Strehler, qui a placé ces expériences sur le plan du... laboratoire de l'humanité. »*



SOPHIE STEINBERGER/ENGUERAND

« Etude et réflexion, dans la rigueur et l'obscurité »

Ces rencontres sont venues à point nommé car, un jour, Christian Rist ne s'est pas senti très bien : *« Je ne trouvais plus ma place d'acteur. J'étais devenu très désagréable avec ceux qui m'engageaient parce que j'imaginais savoir très bien ce qu'il fallait faire. Maintenant que je suis passé de l'autre côté, je vois que rien n'est si simple. Il a fallu que je retrouve une place. Elle s'est faite par un travail de recherche sur le texte et par une réflexion sur la responsabilité de l'acteur, directement engagé par le texte qu'il a à dire, et bien sûr par une relativisation du rôle du metteur en scène, sanctifié durant les années 70 ».*

Ce travail et cette réflexion se sont donc organisés autour du Studio classique. *« Ce studio est la racine de toutes mes activités. C'est un atelier d'entraînement pour acteur professionnel consacré au répertoire de la langue française. Cet entraînement peut prendre la forme de stages ou de sessions d'études. Nous y avons fait par exemple tout un cycle sur les tragédies de Racine. Nous essayons de rencontrer tous les acteurs qui ont entendu parler de nous et, selon l'objet de nos études, nous organisons des stages de trois semaines environ avec une vingtaine de professionnels venus – c'est volontaire – d'horizons très différents. Il arrive que nous choisissions quelques personnes très concernées par le théâtre mais qui n'ont jamais joué la comédie, comme des professeurs, ou un jeune comédien inexpérimenté qui devient notre « pupille ».*

» Studio classique n'est pas un cours d'art dramatique de plus mais un vrai studio. Il a ni personnel permanent ni lieu fixe ; nous le louons selon les besoins. Récemment, nous avons travaillé aussi bien à Paris qu'au centre de recherche et de développement culturel de Nantes, coproducteur de la Veuve *aujourd'hui, aux côtés du Cargo de Grenoble et d'Artis, qui avait organisé à La Villette l'exposition* Images pour les droits de l'homme. *»*

Depuis sa création, Studio classique a rassemblé plusieurs centaines d'acteurs, très connus ou pas connus du tout. C'est là que se sont rencontrés Christian Rist et Jacques Bonnaffé, l'un des principaux interprètes de *la Veuve*. Il était venu au Studio il y a six ans pour les mêmes raisons que beaucoup d'autres : *« Les acteurs sont soucieux de la question du théâtre classique, du vers. On peut apprendre la diction ailleurs, avec des gens très compétents. Mais on n'approche nulle part d'un point de vue scénique les problèmes de la diction.*

» Lee Strasberg a écrit la Méthode de l'Actors' Studio. *Je dirais volontiers* l'A-méthode du Studio classique. *Notre seule obligation est de nous remettre chaque jour au pied de ce hiéroglyphe qui a traversé les siècles et se demander comment on peut le « parler ». Le jeu est un et indivisible : la langue, l'espace, le corps, l'improvisation. Il s'agit de travailler un théâtre de la parole rythmée, hérité de la tradition, si ce mot a encore un sens aujourd'hui, c'est-à-dire un théâtre qui existe aussi comme texte. Ce théâtre-là est fait pour être vu, et lu. Corneille lui-même a fait des corrections dans ses éditions parce qu'il voulait que ses textes soient mieux adaptés au lecteur et moins au jeu scénique. Il pensait que c'était bien comme ça.*

» Je pars toujours de l'intuition, tout à fait personnelle, qu'il faut travailler tel ou tel texte dans telle ou telle direction. Ainsi, en 1983, l'année du tricentenaire de la mort de Corneille, j'avais décidé que nous travaillerions pendant une année ses comédies, souvent négligées. C'est aussi le moment où j'ai rencontré Giorgio Strehler et travaillé avec lui sur l'Illusion. *Tout cela a donné une présentation appelée* Corneille, scènes comiques et amoureuses, *où étaient rassemblés, déjà, de larges extraits de* la Veuve. *»*

En 1989, Studio classique a été classé compagnie hors commission et a reçu, à ce titre, une subvention du ministère de la culture. La production de *la Veuve* a pu ainsi être mise sur pied et le travail du studio – souvent exercé *« dans la rigueur et l'obscurité »*, selon les mots de Christian Rist, – a trouvé une traduction spectaculaire. Cependant, Studio classique ne va pas devenir une troupe d'acteurs permanents. Ce serait trop contraignant. Il lui faudrait aussi des moyens énormes au service d'une structure plus solide qu'un réseau d'amitiés presque bénévoles. Il n'a de toutes les façons pas été créé pour cela : la recherche sur le théâtre classique est infinie.

OLIVIER SCHMITT

★ *La Veuve*, Théâtre de l'Athénée. Lire les renseignements pratiques sous la rubrique « spectacles nouveaux » ci-contre.

SPECTACLES NOUVEAUX

Avron big-bang

de Philippe Avron, avec l'auteur.

Le doux regard d'un de nos fantaisistes les plus humains, humanistes même, dans un nouveau spectacle en solo présenté en alternance avec un *Dom Juan 2000* qui n'en finit pas de réjouir le public depuis de très longs mois. Epatant.

Théâtre de l'Est parisien, 159, av. Gambetta, 20e. A partir du 23 janvier. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 43-64-80-80. 75 F et 130 F.

Oh ! mais où est la tête de Victor Hugo ?

d'après Victor Hugo, mise en scène de Muriel Mayette, avec Catherine Ferran, Yves Gasc, Jean-Yves Dubois, Christine Millet, Thierry Mayette et Christophe Odent.

Les principaux héros des œuvres de Victor Hugo rassemblés, assemblés, interprétés par un petit groupe de comédiens-français qui prennent toutes les libertés avec une œuvre qui l'exige. Engageant.

Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, 6e. A partir du 23 janvier. Du mardi au dimanche à 18 heures, le dimanche à 18 h 30. Tél. : 43-25-70-32. De 42 F à 62 F.

Quelque part dans cette vie

d'Israël Horovitz, mise en scène de Jean-Loup Dabadie, avec Jane Birkin et Pierre Dux.

En pleine « deuxième vague », cette déferlante qui emporte la quasi-totalité des théâtres parisiens – plus de 50 spectacles nouveaux en moins d'un mois – ce couple d'exception : la tendresse, la jeunesse de Birkin ; la sagesse, la maturité de Dux. Tentant.

Bouffes-Parisiens, 4, rue Montsigny, 2e. A partir du 18 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-96-60-24. De 35 F à 230 F.

Un œil plus bleu que l'autre

d'Evelyne Grandjean, mise en scène d'Annick Blancheteau, avec Jean-Pierre Cassel, Dominique Labourier et Corinne Dacla.

Ce beau théâtre en survie nous propose de retrouver une actrice superbe et trop peu distribuée, Dominique Labourier, aux côtés de l'inusable Jean-Pierre Cassel et de Corinne Dacla qui n'en finit pas de jouer les débutantes. La pièce est d'une actrice pur boulevard. Incertitude.

Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, 14e. A partir du 20 janvier. Les mardi et samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures, le dimanche à 15 heures. Tél. : 43-22-16-18. De 110 F à 200 F.

La Veuve (ou le Traître trahi)

de Pierre Corneille, mise en scène de Christian Rist, avec Jacques Bonnaffé, Yann Collette, Jean-François Sivadier, Patricia Dinev, Andréa Retz-Rouyet, Cécile Brune, Chantal Neuwirth, Georges Gaillard, Gaël Baron et Basile Bernard.

Lire notre article ci-contre.

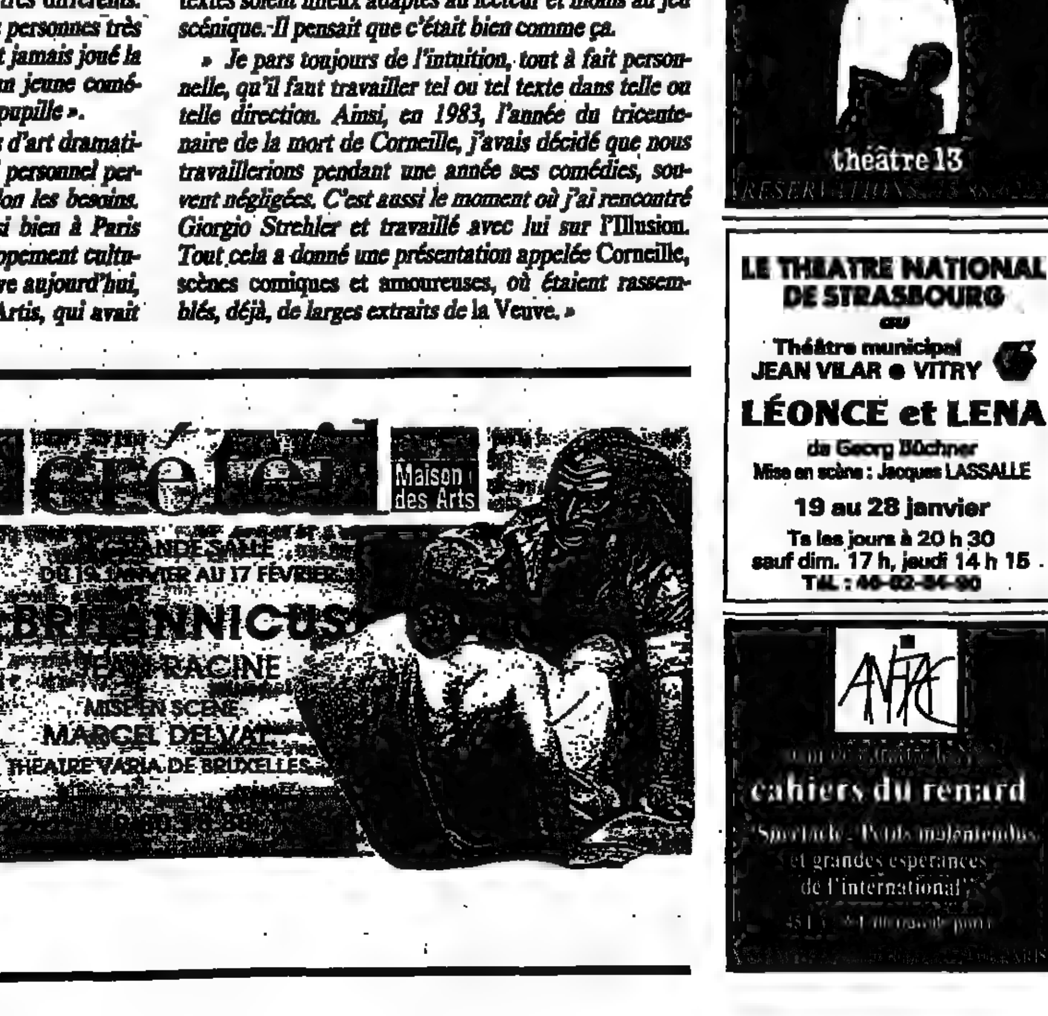
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. A partir du 19 janvier. Le mardi à 19 heures, du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-42-67-27. De 65 F à 80 F.

24 heures de la vie d'une femme

de Stefan Zweig, mise en scène de Marion Bierry, avec Catherine Rich et Philippe Noël.

L'un des plus beaux poèmes dramatiques en prose servi par Catherine Rich, garantie d'exigence. Passionnant.

Poche-Montparnasse, 75, bd du Montparnasse, 6e. A partir du 19 janvier. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 45-48-92-97. De 100 F à 160 F.





THÉATRE

SÉLECTION PARIS

L'Avare

de Molière,
mise en scène
de Jacques Mauclair,
avec Jean-Pol Brissart,
Yves Llobregat,
Gérard Pichon,
Claude Debord,
Michel Dodane,
Nicole Dubois,
Jean-Pierre Ducos,
Jacques Giraud,
Franck Le Berre
et Michel Lovett.

Voilà un Harpagon qui connaît un tel succès qu'il passe les saisons devant des salles pleines et enthousiastes. Le grand œuvre de Molière transporté au XIXe siècle pour une sorte de vaudeville très distrayant.

Marais, 37, rue Volta, 3e. Du lundi au samedi à 20 h 45. Tél. : 42-74-14-84. Durée : 2 heures. 80 F et 100 F.

Le Bal de N'Dinga

de Tchicaya U Tam'si,
mise en scène
de Gabriel Garran assisté d'Henri Delmas,
avec Pascal N'Zonzi,
Christine Sirtaine,
Henri Delmas,
Marius Yelolo
et Jack Robineau (musicien).

On ne compte plus les représentations et les théâtres qui ont accueilli ce petit spectacle à la gloire de l'indépendance de l'Afrique signé d'un auteur que l'on a découvert avec lui. Kinshasa en liesse découvre la liberté. *Et déjà la souffrance.*

Antoine-Simone-Berriau, 14, bd de Strasbourg, 10e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 h 30, dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-08-76-58. Durée : 1 h 20. De 65 F à 200 F.

Le Chemin solitaire

d'Arthur Schnitzler,
mise en scène
de Luc Bondy,
avec André Dussollier,
Laurent Grévill,
Alison Hornus,
Jérôme Nicolin,
Bulle Ogier,
Didier Sandre,
Edith Scob
et Didier Flamand.

Un tel succès sur une scène publique avec une œuvre, une mise en scène, une distribution qui ressortissent du pur théâtre d'art n'a d'équivalent d'ordinaire que sur les mauvais boulevards. La preuve que l'exigence sait trouver et émouvoir le grand public. Tant mieux. Didier Sandre et Bulle Ogier, à contre-emploi, ne sont pas pour rien dans ce triomphe juste.

Théâtre Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-78-75-00. Durée : 2 h 45. De 120 F à 200 F.

Les Escaliers du Sacré-Cœur

de Copi,
mise en scène
d'Alfredo Arias,
avec Facundo Bo,
Wally Chetout,
Bess Dhem,
Larry Hager,
Cloé Jouval,
Nathalie Kiener,
Marilù Marini,
Alain Salomon,
Stéphanie Schwartzbrod
et Zobeïde.

Une pièce méchante de Copi mise en scène au plus près de la fantasmagorie hyperréaliste de l'auteur par Arias, décidé à prendre tous les risques. Une partie du public grince, presque autant que les mots de ces *Escaliers du Sacré-Cœur* à gravir par soi-même.

Théâtre d'Aubervilliers Groupe Tse, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 48-34-67-67. Durée : 2 heures. De 90 F à 120 F.

Le Fidelle

de Pierre de Larivey,
d'après « Il Fidele » de Luigi Pasqualigo,
mise en scène
de Jean-Marie Villégier,
avec Richard Lukas,
Nerocha Amel,
Alain Trétout,
Marc Zammit,
Françoise Fragier,
Stéphane Russel,
Arthur Nauzyciel,
Daniel Benoit,
Geneviève Esménard
et Delphine Soleme.

La France a écrit quelques-unes des plus belles pages du théâtre classique. Elle a *toujours su trouver les* hommes – acteurs, metteurs en scène – pour les servir. Une nouvelle fois, la preuve est faite avec Jean-Marie Villégier, installé à Gémier avec une pièce inconnue de Larivey.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 3 h 45. De 60 F à 130 F.

Le Gardien

de Harold Pinter,
mise en scène
de Georges Wilson,
avec Jacques Dufilho,
Pierre-Marie Escourrou
et Jean-Pierre Kalfon.

Dufhilesquissime !

Œuvre, 55, rue de Clichy, 9e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-47-36. Durée : 2 h 30. De 30 F à 220 F.

Je me souviens

de Georges Perec,
avec Sami Frey.

Il paraît que quelques amoureux du théâtre n'ont pas encore vu Sami Frey, juché sur son Raleigh, à l'attaque des souvenirs de Perec, les nôtres donc. Ils ont tort.

Mogador, 25, rue de Mogador, 9e. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 heures. Tél. : 48-78-75-00. De 120 F à 200 F.



MARC ENGUERAND

Dans un drôle de garage du Mans, une troupe d'amoureux du théâtre travaille avec acharnement à l'invention d'un art nouveau. Tous les acteurs du Théâtre du Radeau, comme ici Jean Rochereau, sont tour à tour ou tous ensemble auteurs, dramaturges, comédiens, décorateurs, costumiers, accessoiristes... Cela donne à tout coup des spectacles singuliers, passionnants, comme ces *Fragments forains*, adaptés des manuscrits de Büchner pour *Woyzeck*, créés à Brest, reçus par le Festival d'automne et accueillis ces jours-ci à Toulouse.

Le Jeu de la vérité

de Stig Dagerman,
d'après « l'Enfant brûlé »,
mise en scène
de Patrick Collet,
avec Madeleine Assas,
Angelica Chemla,
Huguette Clery,
Yves Coméliau,
Catherine Davenier
et Yves Arnault.

L'écrivain et auteur dramatique suédois Stig Dagerman a adapté lui-même pour la scène l'un de ses plus beaux romans, *l'Enfant brûlé*, devenu ce *Jeu de la vérité* honnêtement mis en scène par Patrick Collet. On y découvre avec curiosité un jeune débutant, Yves Coméliau, adolescent en quête, douloureuse, d'une vie d'adulte acceptable.

Théâtre 14 - Jean-Marie Serreau, 20, av Marc-Sangnier, 14e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 45-45-49-77. Durée : 2 heures. 60 F et 100 F.

Léonce et Léna

de Georg Büchner,
mise en scène
de Jacques Lassalle,
avec le Théâtre national de Strasbourg.

Le directeur du Théâtre national de Strasbourg ne chôme pas. Deux de ses derniers spectacles sont à l'affiche en région parisienne : *Villa Luco*, au Théâtre Paris-Villette, et ce *Léonce et Léna*, du grand Büchner, dont il est l'un des bons familiers.

Théâtre Jean-Vilar, 9, av Youri-Gagarine, 94000 Vitry-sur-Seine. Les lundi, mardi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 14 h 15, le dimanche à 17 heures. Tél. : 46-82-84-90. 55 F et 75 F.

Lorenzaccio

d'Alfred de Musset,
mise en scène
de Georges Lavaudant,
avec Michel Etcheverry,
ou J.-L. Boutté,
Nicolas Silberg,
Richard Fontana,
Guy Michel,
Martine Chevallier,
Catherine Sauval,
Louis Arbessier,
Nathalie Nerval,
Thierry Hancisse.

Les familles républicaines de Florence intriguent contre le pouvoir des Médicis. Un jeune homme, Lorenzo, en profite pour *devenir une star* du théâtre classique sous la plume de Musset. Lavaudant a réussi son coup et Redjep Mitrovitsa ses premiers pas à la Comédie-Française.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Le 17 janvier, 14 heures ; les 18 *et 20, 20 h 30 (et les 24, 25, 27, 29 et 31 janvier)*. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 15. De 60 F à 180 F.

La Mort du prince

de Fernando Pessoa,
mise en scène
de Luis Miguel Cintra,
avec Maria de Medeiros
et Luis Miguel Cintra.

L'auteur portugais le plus intéressant du siècle redécouvert grâce au courage des éditions Bourgois. Il est servi à la Bastille par une comédienne tout à fait exceptionnelle, Maria de Medeiros, en compagnie de Luis Miguel Cintra.

Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Du mardi au samedi à 19 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. 70 F et 90 F.

Music-hall

de Jean-Luc Lagarce,
mise en scène
de l'auteur,
avec Hélène Surgère,
Olivier Achard
et François Berreur.

Notre petit théâtre tout entier dévolu à la création d'auteurs contemporains donne à Jean-Luc Lagarce les moyens de mettre en scène sa dernière pièce autour de l'excellente Hélène Surgère. Pour ceux qui aiment – et ils ont raison – le théâtre qui s'invente au présent.

Jardin d'Hiver, cité Véron, 94, boulevard de Clichy, 18e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 16 heures. Tél. : 42-62-59-49. Durée : 1 h 30. 70 F et 90 F.

Les Palmes de M. Schutz

de Jean-Noël Fenwick,
mise en scène
de Gérard Caillaud,
avec Sonia Vollereaux,
Stéphane Hillel,
Gérard Caillaud,
Christine Muller,
Patrick Zard'
et Claude d'Yd.

Délassement charmant autour de la découverte du radium par Pierre et Marie Curie. Succès mérité.

Mathurins, 36, rue des Mathurins, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-65-90-00. Durée : 2 heures. De 60 F à 200 F.

La Peste

d'Albert Camus,
mise en scène
adaptation de Francis Huster,
avec Francis Huster.

Francis Huster, en pleine forme, réussit le tour de force qu'avait avant lui tenté Fabrice Lucchini avec le *Voyage* de Céline : il s'empare tout seul d'un livre archi-connu et en fait un spectacle qui touche et convainc tous les publics par sa justesse, son humilité et la parfaite connivence entre l'acteur et l'auteur.

Porte Saint-Martin, 16, bd Saint-Martin, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-08-00-32. Durée : 1 h 40. De 90 F à 200 F.

Post-Scriptum : Je t'aime

de Jean Bois,
mise en scène
de l'auteur,
avec Dominique Constantin
et Jean Bois.

Un spectacle pétillant, insolite qui n'a qu'un ressort : l'intelligence, la plus belle des intelligences même, celle du cœur.

Cartoucherie Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 45. De 40 F à 90 F.

Zingaro

mise en scène
de Bartabas,
avec les Zingaro.

Les baladins du cabaret équestre le plus célèbre d'Europe se sont sédentarisés dans un beau théâtre tout neuf. Ils sont à la mode et personne ne s'en plaindra. Les chevaux, les oies, tous les personnages de Zingaro nous sont familiers depuis longtemps et plus n'est besoin de convaincre qui que ce soit qu'il faut aller les voir.

Théâtre équestre Zingaro, 176, av Jean-Jaurès, 93000 Aubervilliers. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30. Tél. : 48-78-75-00. Durée : 2 heures. De 90 F à 180 F.

RÉGIONS

Bordeaux

Roméo et Juliette

de William Shakespeare
adaptation de Jean Vauthier,
mise en scène de Jean-Louis Thamin,
avec Eric Jakobiac,
Laure Marsac,
Raymond Paquet
et Ghaouti Farraoun.

Le chef-d'œuvre du Grand Bill sous la plume de l'un de nos auteurs les plus passionnants, dans les murs neufs du Port de la Lune et interprété par une jeune Laure Marsac qu'on souhaite excellente au côté d'un jeune débutant. A suivre.

Théâtre du Port de la Lune. Du mardi au samedi à 20 h 30, le dimanche à 16 heures. Tél. : 56-91-98-00. Durée : 3 heures. 120F.

Clermont-Ferrand

Cité des Oiseaux

d'après Aristophane,
texte de Bernard Chartreux,
mise en scène
de Jean-Pierre Vincent,
avec Evelyne Didi,
Aurélien Recoing
et Bernard Ballet.

Le troisième volet de la « Trilogie des Oiseaux » fut le bon. Après l'immense déception ressentie à la vision d'*Œdipe Tyran* et d'*Œdipe à Colone*, nous nous sommes réconciliés avec Vincent à l'occasion de cette adaptation de l'œuvre d'Aristophane. Il est, dans l'humour, la dérision, le flirt risqué avec la vulgarité, à l'aise comme ses drôles d'oiseaux sur leur nuage. Une parabole imparable sur le pouvoir et la bêtise.

Théâtre municipal, boulevard-Desaix. Du 18 au 20 janvier à 20 h 30. Tél. : 73-36-56-88. Durée : 2h10.

Grenoble

Un jour, au début d'octobre

d'après le roman
de M. Agueev,
adaptation et mise en scène
de Chantal Morel.

La solitude d'un adolescent privé de parole, en forme de parabole sur le rôle de l'artiste et du théâtre aujourd'hui, par une femme qui sert avec conviction et talent le théâtre d'art.

Cargo, maison de la culture de Grenoble. Du 19 janvier au 1er février. Mardi, jeudi, samedi à 19 h 30 ; mercredi, vendredi à 20 h 30. Tél. : 76-25-05-45. 70 F et 95F.

Lille

Sans mentir

de Jean-Marie Piemme
mise en scène
de Bernard Debroux,
avec Guy Perrot,
Janine Godinas
et Marcel Delval.

L'auteur est belge et a quarante-cinq ans. *Sans mentir* est sa troisième pièce portée à la scène avant que Matthias Langhoff mette en scène l'an prochain à Lausanne son *Palais des ombres*. *Le metteur en scène est le* responsable du Centre théâtral de Namur, une adresse sûre. Parmi les comédiens, dont beaucoup ont travaillé avec Gildas Bourdet, on retrouve avec plaisir Perrot et Godinas.

Théâtre Roger-Salengro. Jusqu'au 27 janvier. A 20 h 30 du mardi au samedi, le dimanche à 16 heures. Tél. : 20-40-10-20. Durée : 1 h 30. 75 F et 95 F.

Lyon

Francis

de Gérard Guillaumat,
mise en scène
de Jean-Louis Martinelli,
avec l'auteur et,
alternativement, le metteur en scène
ou Stéphane Dolhassé.

L'un des tout premiers compagnons de l'aventure du Théâtre de la Comédie puis du TNP de Villeurbanne se souvient de sa détention au camp de Buchenwald.

Théâtre de Lyon. Jusqu'au 31 janvier. Du lundi au samedi à 20 h 30, le mercredi à 19 h 30. Tél. : 78-36-67-67. De 60 F à 80 F.

Toulouse

Fragments forains

d'après les manuscrits
de Woyzeck,
de Georg Büchner,
par le Théâtre du Radeau.

Voilà l'un des spectacles les plus beaux, les plus difficiles et les plus exigeants de la saison. Beau, parce que le Théâtre du Radeau travaille tellement longtemps ses mises en scène qu'il finit par trouver toujours une traduction plastique superbe ; difficile car ceux qui connaissent bien l'œuvre de Büchner seront peut-être perturbés par la version qu'on leur présente aujourd'hui, basée sur les fragments de l'oeuvre rédigés par l'auteur, et qui est donc très éloignée du récit linéaire habituel ; exigeant parce que le résultat est un spectacle sensible qui requiert du public une attention constante, une adhésion totale. Toulouse, après Brest et le Festival d'automne de Paris, a de la chance. *(Voir notre photo légendée.)*

Théâtre Garonne, 1, av. du Château-d'Eau. Jusqu'au 27 janvier, à 21 heures du mardi au samedi, le mercredi à 19 h 30. Tél. : 61-42-33-99. Durée : 2 heures.

Villeurbanne

Vitez lit L'Incident d'Antioche

d'Alain Badiou.

L'administrateur général de la Comédie-Française retrouve le philosophe Alain Badiou. Il avait écrit *l'Echarpe rouge*, spectacle mis en scène par Antoine Vitez au Festival d'Avignon. *L'Incident d'Antioche* vient d'être achevé et est encore inédit.

TNP, 8, place Lazare-Goujon. Le vendredi 19 janvier à 20 h 30. Tél. : 78-03-30-30. Durée : 1 h 30. 50 F.

La sélection « Théâtre » a été réalisée par Olivier Schmitt.

LES NÉGRESSES VERTES EN CONCERT A LA CIGALE

Ni noirs ni verts, bâtards

En mélangeant romance populaire, raï, flamenco, jazz et rhythm'n'blues, les Négresses vertes ont réussi là où tous avaient échoué. Ils sont presque plus connus en Grande-Bretagne qu'en France et jouent dans le monde entier. Portrait de groupe et généalogie à l'heure de leur retour à Paris.

C'EST la version alternative d'une grande saga familiale : des squatts de la rue de Palikao (Paris 20e) au Japon, des concerts sans sono dans les cafés de la Bastille au succès international. La dynastie des Négresses, ou l'irrésistible ascension d'une tribu. Pour l'évoquer, Mathias Canavese, accordéoniste, de retour du Japon, en instance de concerts à la Cigale, attablé dans un café de la rue de Flandre, son habitat naturel.

Le noyau originel des Négresses vertes s'est constitué au début des années 80 dans les squatts du vingtième arrondissement de Paris, au moment de la naissance de la scène alternative. Le rock – qui n'avait pas encore épuisé les effets salutaires de la vague punk – commençait à marcher sur ses deux jambes en France. Puis, c'est un effet dramatique bien connu des feuilletonistes, nos amis se sont séparés. Deux d'entre eux, dont Mathias Canavese, sont partis sur la route, monter et démonter le chapiteau du cirque Zingaro, tout en s'initiant à la voltige équestre. Elno, le chanteur, était choriste avec Bérurier Noir. Stéphane Mellino était reparti dans le Sud, vers Le Grau-du-Roi, après avoir échangé sa guitare électrique contre une six cordes espagnole.

En septembre 1987, une série de démissions, de coups de téléphone, a réuni tout le monde. Les Négresses vertes (une insulte entendue dans un bal, qui leur a immédiatement plu, parce qu'ils ne sont ni noirs ni verts et qu'à l'époque le groupe ne comprenait pas de femme) se sont constituées sur une base claire, comme on aurait pu le dire à Palikao, cinq ans plus tôt : « *Pas de guitare électrique, même pas de basse. Pas de caisse claire ni de cymbales, juste les percussions plus une grosse caisse. Epurer complètement le son rock'n'roll* », explique Canavese sur le ton enthousiaste du militant qui a vu appliquer et réussir son programme. Lui-même s'est mis à l'accordéon. Ils ont recruté une section de cuivres, des choristes. Aujourd'hui, ils sont onze sur scène, sont revenus à de meilleurs sentiments à l'égard de la basse et de la batterie (grâce à Zézé, autre méridional, frappeur versatile), mais à part ça n'ont pour l'instant pas dévié d'un pouce de leur projet.

« MLAH », UN GRAND PREMIER DISQUE

Après avoir joué dans la rue et dans les bars, ils ont été pris sous contrat par le directeur des éditions Virgin, Emmanuel de Buretel, qui leur a avancé l'argent nécessaire à la réalisation de maquettes. Une fois effectuée la tournée réglementaire des grandes maisons de disques, qui les ont envoyés promener conformément au scénario, le groupe a signé avec Off The Track, label indépendant dirigé par un Britannique, Peter Murray, aujourd'hui lié à Polydor par un contrat de licence. Au début de 1989 est sorti *Mlah*, un album d'une maturité musicale et poétique étonnante, un grand premier disque, la découverte immédiate d'un univers dont on pressent qu'il peut encore grandir, changer, sans jamais renoncer à ces premiers moments.

« *Dès le début on a senti que ça coinçait en France,* dit Mathias Canavese, *qu'on avait du mal à avoir les moyens de travailler. Alors, quand on nous a proposé de partir à l'étranger, on n'a pas refusé. Bien sûr, nous sommes de grands sentimentaux. C'est pour ça que la Cigale est importante pour nous, ce sera une fête de famille. Mais en même temps, quand je vois ce qu'ils ont fait de mon quartier...* » (il désigne les espèces de marinas qui bordent la rue de Flandre).

Au printemps dernier, les Négresses sont parties tourner en Grande-Bretagne, et le miracle, sans cesse annoncé, toujours repoussé, s'est produit : les critiques, le public, les Anglais quoi, ont aimé. Et ce groupe parfaitement cosmopolite, fait de gitans, d'Italiens de la énième génération, de Polonais et d'on ne sait trop quoi, cette bande de « bâtards » fiers de l'être, qui va chercher ses influences partout où les cultures se mélangent, est devenu le porte-drapeau de la France auprès de la jeunesse mondiale. Dernière victoire à l'extérieur : Madonna leur a demandé de contribuer à la bande originale du *Dick Tracy* qu'elle est en train de tourner avec Warren Beatty. Ce qui s'explique peut-être par le fait qu'aux Etats-Unis les Négresses et Miss Ciccone partagent le même label phonographique.

CQFD : on peut faire le tour du monde (il est encore un peu tôt pour parler de conquête) sans se couler dans le moule anglo-saxon. Mieux vaut chanter des textes intelligents en français que des traductions approximatives en anglais balbutié. A force de talent, d'alchimie (ce n'est pas très scientifique de vouloir rapprocher Ray Ventura d'Otis Redding, Edith Piaf et le raï) et de travail, ils se retrouvent dans la situation paradoxale de devoir convaincre en France en s'appuyant sur leurs succès à l'étranger. *Mlah* ne s'est vendu qu'à 60 000 exemplaires, selon Polydor. On est loin des disques d'or de la Mano Negra ou de Noir Désir. Mais les Négresses ont confiance : ils entreront bientôt en studio. Depuis *Mlah*, ils ont beaucoup appris, et si les idées sont peut-être plus longues à venir, ils les développent plus rapidement. En attendant le disque, si l'on passe par Paris entre le 19 et le 21 janvier, ce serait dommage de ne pas danser la danse des Négresses vertes.

THOMAS SOTINEL

★ Les 19, 20, 21 et 22 janvier à 20 heures à la Cigale, 120, bd de Rochechouart, Paris 18e.


YOURI LENQUETTE

Neuf Français dans la sono mondiale.

DÉCOUVERTES DE LA SEMAINE

Schubert
Sonatine pour violon et piano op. 137 n° 3

Saint-Saëns
Sonatine pour violon et piano n° 1

Beethoven
10e Sonate pour violon et piano op. 96

Sarasate
Fantaisie de concert sur Carmen op. 25

Gil Shaham (violon), Gehrard Oppitz (piano).

Nouveau venu au catalogue Deutsche Grammophon, Gil Shaham est un jeune violoniste formé chez la célèbre Doroty Delay à la Juilliard School. Il a fait ses débuts en France, il y a deux ans avec l'Orchestre de Paris dans le *Concerto* de Mendelssohn et a remporté un grand succès. Il fait aujourd'hui équipe avec Gehrard Oppitz, un pianiste allemand de trente-cinq ans qui a pris le temps d'affirmer sa carrière avant d'entrer par la porte royale chez le même éditeur. Leur rencontre s'annonce sous les meilleures auspices.

Le 22, Auditorium du Louvre, 20 h 30. Tél. : 40-20-52-29. De 60 F à 80 F.

SÉLECTION PARIS

Mercredi 17 janvier

Brahms
Ouverture tragique, version pour piano à quatre mains
Six Liebeslieder pour piano à quatre mains op. 52
Variations pour piano à quatre mains sur un thème de Schumann op. 23
Trois Danses hongroises pour piano à quatre mains

Duo Crommelynck (pianos).

Les Crommelynck jouent avec une délicatesse, un sérieux que d'autres duos de pianistes plus connus peuvent leur envier. Le 17 janvier, ils jouent un programme Brahms où leurs belles qualités et leur sonorité charnue devraient faire merveille, et le 19, des œuvres de Stravinsky, Rachmaninov et Dvorak qui exigent une virtuosité, une fantaisie dont ils ne sont généralement pas avares.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 12 h 45. Tél. : 40-28-28-40. 35 F.

Moussorgski
Boris Godounov
La Khovantchina

Tchaïkovski
Eugène Onéguine
La Dame de pique

Solistes du Théâtre Maly, Alexa Iones (direction), Stanislav Gaoudassinski (mise en scène).

Invité par le Théâtre des Champs-Elysées, le Théâtre Maly fait des débuts remarquables en France : excellence des chanteurs, de l'orchestre, ingéniosité du metteur en scène. Les Soviétiques ne nous avaient pas habitué à tant d'invention à l'opéra. L'anti-Bolchoï. ➜

MUSIQUES

➡ Théâtre des Champs-Elysées. 19 h 30 (+ le 22). Tél. : 47-20-36-37. De 60 F à 460 F.
La Khovantchina le 19 à 19 h 30. Eugène Onéguine le 20 à 19 h 30. La Dame de pique le 23 à 19 h 30.

Brahms

Concerto pour violon et orchestre
Symphonie nº 2

Miriam Fried (violon), Orchestre de Paris, Kurt Sanderling (direction).

Deux œuvres essentielles de Brahms dirigées par Kurt Sanderling : à ne manquer sous aucun prétexte. A chaque fois qu'il dirige cette formation, les musiciens se surpassent. Comme avec Giulini.

Salle Pleyel. 20 h 30 (+ le 18). Tél. : 45-63-07-96. De 40 F à 180 F.

Jeudi 18

Liszt

Années de pèlerinage : Sonate Après une lecture du Dante ; Sposalizio ; Sonetto nº 104 ; Venezia e Napoli

Lazar Berman (piano).

Voir notre photo légendée.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 80 F à 250 F.

Chopin

Impromptu nº 1 op. 29
Mazurkas op. 7, 63, 24 et 33
Andante spianato et Grande Polonaise

Mozart

Sonate pour piano KV 330

Guelis

Sonate

Marc Laforêt (piano).

Ex-enfant prodige, Marc Laforêt a bien négocié son début de carrière : un deuxième prix au prestigieux concours Chopin de Varsovie a, en effet, sanctifié ses qualités de musicien et de pianiste. Ce soir, il joue Chopin, bien sûr, mais aussi Mozart et une oeuvre d'un compositeur contemporain. Le 17 janvier, il jouera, à 20 h 45, au théâtre Alexandre-Dumas de Saint-Germain-en-Laye.

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 80 F à 100 F.

Vendredi 19

Britten

War requiem

Sharon Sweet (soprano), Ian Caley (ténor), Benjamin Luxon (baryton), Orchestre de Radio-France, Chœurs et Maîtrise de Radio-France, Petits Chanteurs de Chaillot, Kenneth Montgomery (direction).

Composé à la mémoire des victimes de la guerre par Benjamin Britten, le *War Requiem* est une des plus grandes œuvres religieuses de l'après-guerre. Un requiem dirigé par les plus grands chefs, chanté par les plus grands chanteurs. Decca vient de rééditer le légendaire enregistrement dirigé par le compositeur lui-même. Une excellente occasion pour ceux qui ne connaissent pas cette œuvre de la découvrir avant d'aller l'écouter en concert.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 42-30-23-08. De 65 F à 160 F.

Schubert

Rondo brillant pour violon et piano op. 70
Grand Duo pour violon et piano D 574
Fantaisie pour violon et piano op. 159

Gidon Kremer (violon), Valery Afanassiev (piano).

Moins souvent jouée que celle de Beethoven ou de Brahms, la musique pour violon et piano de Schubert ne pardonne rien, n'est accessible qu'aux interprètes qui se refusent au jeu de la séduction. Gidon Kremer et Valery Afanassiev sont de ces interprètes qui captent l'attention par des options parfois radicales (on se souvient de leurs sonates de Brahms prises dans des tempos lentissimes) et une profondeur d'expression fascinante. Retour de Leningrad et de Moscou où ils ont joué le même programme avec un très grand succès (Afanassiev n'était pas retourné en Union Soviétique depuis 1974 : le public l'a accueilli avec un enthousiasme délirant), ils s'arrêtent pour cet unique concert à Paris. Ce jour-là, il n'y aura sans doute pas d'autre chose à faire qu'aller les écouter.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-04-54-13. De 50 F à 280 F.

Lundi 22

Duparc
Massenet
Charpentier
Bizet
Gounod

Airs et mélodies

Cecilia Gasdia (soprano).

La seule réserve que l'on pourrait formuler à l'adresse de Cecilia Gasdia serait qu'elle chante avec froideur. Mais pour le reste comment ne pas admirer la pure beauté de sa voix, la luminosité de son timbre, la perfection de ses vocalises ?

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 110 F à 250 F.

Mardi 23

Lutoslawski

Musique funèbre

Mendelssohn

Concerto pour violon et orchestre

Haydn

Symphonie nº 102

Jean-Jacques Kantorow (violon), Ensemble orchestral de Paris, Emmanuel Krivine (direction).

Ancien violoniste passé à la direction d'orchestre après un accident de voiture, Emmanuel Krivine est sans doute le meilleur chef d'orchestre français avec Pierre Boulez. Il accompagne souvent divinement. Kantorow est lui aussi passé à la direction d'orchestre depuis longtemps, mais sans avoir été obligé de lâcher son violon. Un instrument dont il joue admirablement.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 50 F à 170 F.

RÉGIONS

Mulhouse

Rachmaninov

Concerto pour piano et orchestre nº 3

Tchaïkovski

Symphonie nº 1, « Rêves d'hiver »

Tatiana Nicolaeva (piano), Orchestre symphonique du Rhin-Mulhouse, Luca Pfaff (direction).

On savait Tatiana Nikolaeva impeccable interprète de Bach et de Chostakovitch, de Schumann et de Moussorgski, voilà qu'elle leur ajoute Rachamaninov. Une musique qui ne demande pas tout-à-fait les même qualités. Mais rien n'est impossible à cette femme de tête.

Les 19 et 20. Théâtre municipal, 20 h 30. Tél. : 89-45-20-04. De 45 F à 105 F.

Toulouse

Dusapin

Quatuor à cordes nº 2, « Time Zones »

Kurtag

Officium breve « in memoriam András Szervánszky »

Ferneyhough

Quatuor à cordes nº 3

Lachenmann

Reigen Seliger Geister, 1989

Quatuor Arditti.

Les riches heures des Arditti. Un quatuor qui est au répertoire contemporain ce que les Borodine ou les Berg sont au répertoire classique ou romantique.

Le 19. Théâtre Garonne. 21 heures. Tél. : 61-42-33-99. 90 F.

JAZZ

Joe Turner

Installé à la Calavados depuis la nuit des temps, Joe Turner ne reçoit plus Louis Armstrong et Duke Ellington comme un prince. Mais il joue tous les soirs comme si... Dehors, à deux pas des Champs-Elysées, sa voiture, une belle américaine offerte par un amateur, l'attend. Joe Turner est pianiste. Il a quatre-vingt-deux ans.

Les 17, 18, 19, 20 et 23. Le Calavados, 23 heures. Tél. : 47-20-31-39.

Trio René Urtreger

Ce qui est bien, c'est que le Montana donne sur la rue. Au bar, des filles belles comme la nuit oublient les amours perdues. Et Urtreger joue exactement comme s'il était au Carnegie Hall. le public, d'ailleurs, le sait, sans le savoir. C'est le charme unique du Montana que joue Utreger.

Les 18, 19 et 20. Le Montana, 22 h 30. Tél. : 45-48-93-08.

Le pianiste Lazar Berman a beaucoup souffert des mauvaises relations entre l'Est et l'Ouest. Tout cela est oublié aujourd'hui ; il parcourt à nouveau le monde. Il sera le 18 janvier au Théâtre des Champs-Elysées, pour un programme Liszt taillé à sa mesure. Entre rêve et virtuosité diabolique.

ODETTE WEILL

ROCK

Wet Wet Wet

Ces Ecossais humides ont acclimaté la soul sucrée sur les bords de la Clyde. Toujours à la limite de la soupe scientifique, ils arrivent quand même à garder une petite étincelle de sincérité qui élève leur musique au-dessus du bruit de fond.

Le 17. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00. Location Virgin Megastore, Fnac. 148 F.

Cheb Khaled

C'est le raï séducteur, fait pour enjôler, faire danser. Mais le sourire de Cheb Khaled ne doit pas faire oublier le musicien, le grand chanteur.

Les 19, 20 et 21. Bataclan, 20 heures. Tél. : 47-00-30-12. 90 F.

Malavoi
Ralph Thamar et son groupe

Malavoi sur scène, c'est une expérience déconcertante : d'un côté les uniformes et les chorégraphies quasi-Las Vegas, de l'autre la formidable science musicale et une vraie section de cordes. En fait la contradiction se résout très vite par une reddition sans condition à ce concentré de Caraïbes où l'on n'a gardé que le meilleur. On verra également Ralph Thamar, ancien chanteur du groupe, qui s'est distingué l'été dernier par un tube paillard et revigorant.

Le 19. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00. Location Fnac. 148 F.

George Clinton

Il y a sûrement une galerie des ancêtres à Paisley Park. Et l'on imagine bien Prince se recueillant sous les trois portraits : James Brown, Sly Stone et George Clinton. L'histoire de ce dernier est parsemée de pseudonymes inquiétants (*Maggot Overlord*), de titres de disques géniaux (*Free Your Mind And Your Ass Will Follow*) et de collaborations avec les meilleurs musiciens funk des trois dernières décennies.

Les 19 et 20. Bobigny. Maison de la culture, 20 h 30. Tél. : 48-31-11-45. Location FNAC, Virgin Megastore, Billetel. 100 F.

Emma Zita

Il y a quelques mois, il ne manquait plus grand-chose à Emma Zita pour qu'on les prenne au sérieux. La voix et les instruments étaient en place et, si les compositions n'embrayaient pas tout à fait, c'était sans doute plus à cause d'une gaucherie persistante que par médiocrité. De toute façon, qu'ils aient progressé ou pas, leur rhythm and blues chaleureux justifie le détour.

Le 21. Café de la Danse, 17 heures. Tél. : 48-05-57-22. De 80 F à 100 F.

Spirit
Randy California

C'est la queue de peloton des reformations en série. Au moment du flower-power, Spirit se distinguait par le jeu de guitare virtuose de Randy California et par le fait que celui-ci était le beau-fils du batteur, Ed Cassidy. Aujourd'hui, ce dernier doit être arrière-grand-père, la musique, elle, selon le principe conservateur de la réunion, ne doit pas avoir bougé d'un iota.

Le 23. Elysée-Montmartre. 20 heures. 90 F.

Tournée rock en France

En France, parce que la tournée, partie de Libourne le 17 février, arrivera à Paris à la fin du mois après être passée par une dizaine de villes entre-temps. En France, parce que l'ossature de la programmation est constituée de groupes français, répartis en cinq plateaux qui se succéderont dans chaque ville. Résultat : pour ceux qui ont envie d'avoir une idée de la manière dont le rock vit en ce moment, une session de mise à niveau en cinq soirées, dont voici l'essentiel (il faut ajouter un groupe local par spectacle aux deux groupes annoncés) : les Hollandais de The Essence accompagnés du Rennais qui monte, Dominic Sonic. Puis l'Anglaise Anne Clark et Jad Wio. Ensuite, le dub stéphanois de Babylon Fighter et l'humour itinérant des VRP. Les Porte Mentaux purs et durs seront accompagnés des Suédois de Nomads et l'on finira par la soul cosmopolite et britannique de Yargo et un autre Rennais, Marc Seberg.

Du 17 au 21 janvier à Libourne. Du 18 au 22 à Toulouse. Du 19 au 23 à Montpellier. Du 20 au 24 à Marseille. Du 22 au 26 à Thiers. Du 23 au 27 à Strasbourg. Du 24 au 28 à Longwy.

CHANSON

Brutsch

Les harmonies tziganes dérapent joyeusement vers le jazz, Django a du vague à l'âme et le violon du punch. L'accordéoniste a l'air canaille, les ouvreuses chantent en cœur et l'on s'amuse bien pendant deux heures d'un concert sympathique.

Les 18, 19, 20, 22 et 23, 20 h 30 ; le 21, 17 heures. L'Espace européen. Tél. : 42-93-69-68. Location FNAC. Minitel 3615 code BILLETEL. De 80 F à 120 F.

DANSE

Mercredi 17

Compagnie Jean Gaudin

Conversations nocturnes, Ecarlate, l'Ascète de San Clemente et la Vierge Marie.

Un mini-festival permet de découvrir ou de retrouver ce chorégraphe malicieux : avec une création, *Conversations nocturnes* (les 17 et 18 janvier), et deux reprises, *Ecarlate* (le 19) et *l'Ascète de San Clemente et la Vierge Marie* (les 20 et 21).

Centre Georges-Pompidou (du 17 au 20, 20 h 30 ; le 21, 16 heures). Tél. : 42-74-42-19. De 55 F à 75 F.

Samedi 20

Daniel Larrieu

Les Marchands, Les Bâtisseurs.

Dans ces deux premières étapes d'une *Route de la soie*, Larrieu trace sur notre mémoire, d'un pinceau soyeux, des calligraphies sensuelles. Précieux sont les costumes ; précieux sont les tissus que l'on ploie et déploie ; précieux sont les gestes, le plus souvent très lents, hiératiques, faisant penser à ces ancienne danses de cour.

Châtillon, Théâtre, 21 heures. Tél. : 46-57-22-11. De 40 F à 70 F.

Mardi 23

Ballet du Fargistan
Brigitte Farges

Le Ballet du Fargistan est le titre générique d'une recherche commencée en 1988, et dont *Enigmes, Miniatures et autres visions* a été la première étape. Dans ce second volet, Brigitte Farges nous parle de la culture hongroise.

Théâtre de la Bastille, 21 heures. Tél. : 43-57-42-14. De 70 F à 90 F.

The Paul Taylor Dance Company

Brandeburgs, Danbury Mix, Arden Court.

Un des chorégraphes les plus fertiles de la modern dance américaine, doué d'un solide sens de l'humour. Sa troupe, qui n'était pas venue à Paris depuis 1987, fête cette saison son trente-cinquième anniversaire. Parmi les quelque quatre-vingt-dix ballets qu'il a réglés pour elle, Paul Taylor a choisi pour le Palais Garnier *Brandeburgs* (1988), sur les *Concertos brandebourgeois nº 3* et *nº 6*, de Bach ; *Danbury Mix* (1988), sur des musiques de Charles Ives, et *Arden Court* (1981) sur des symphonies de William Boyce, ces trois œuvres constituant le premier programme ; un second programme comprend *Syzgy* (1987), *Polaris* (1976) et le très iconoclaste *Sacre du Printemps*, situé dans un monde de dessins animés, de gangsters, kidnappeurs et fumeurs d'opium...

Opéra de Paris. Palais Garnier. 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 20 F à 200 F.

La sélection « Musiques » a été établie par : Alain Lompech
« Jazz » : Francis Marmande
« Rock » : Thomas Sotinel
« Danse » : Sylvie de Nussac.

Retenez vos places

De Bach à Levinas, de Martinu à Rachmaninov, cinq bonnes raisons d'aller écouter L'Orchestre national.

Hommage à Bohuslav Martinu

Martinu : *Double Concerto pour deux orchestres à cordes, piano et timbales ; Concerto pour quatuor à cordes et orchestre ; Trois Ricercare* – Debussy : *la Mer*, avec le Quatuor Brandis, l'Orchestre national de France, James Conlon (direction). Le Tchèque Martinu vécu de 1923 à 1940 à Paris où il fut l'élève de Roussel après avoir subi le choc de *Pelléas et Mélisande* de Debussy. Il est l'un des grands compositeurs de ce siècle, mais – hélas ! – sa musique est trop peu souvent jouée. Le National lui rend un juste hommage pour le centenaire de sa naissance. L'excellent James Conlon sera à sa tête. Le 1er février, à 20 h 30, au Grand Auditorium de la Maison de la radio.

Une création de Michael Levinas

Levinas : *la Cloche fêlée* (création) – Schnittke : *Concerto pour alto et orchestre* – Bartok : *le Prince de bois, grande suite de ballet*, avec Yuri Bashmet (alto), l'Orchestre national de France, Arturo Tamayo (direction). Pianiste (élève de Perlemuter et de Lefébure), compositeur (élève de Messiaen et de Stockhausen), Michael Levinas explore dans sa musique tous les possibles issus du timbre. Le 8 février, à 20 h 30, au Grand Auditorium de la Maison de la radio.

Rachmaninov par Nelson Freire

Brahms : *Ouverture tragique* – Rachmaninov : *Premier Concerto pour piano et orchestre* – Schumann : *Symphonie « le Printemps »*, avec Nelson Freire (piano), l'Orchestre national de France, Emil Tchakarov (direction). Un virtuose qui ne touche jamais terre, qui joue aussi bien Mozart, Beethoven, Schubert que Chopin, Scriabine, Schumann ou Rachmaninov, il n'y en jamais eu beaucoup (Backhaus, Gilels, Haskil, Novaës, Rachmaninov, il y a bien longtemps), Freire est de leur trempe. Le 22 février, à 20 h 30, au Théâtre des Champs-Elysées.

Bach ancienne école

Bach : *Passion selon saint Matthieu*, avec Peter Schreier, Theo Adam, Peter Lika, Edith Wiens, Julia Hamari, Choeur d'enfants du Gewandhaus de Leipzig, Choeur de chambre de Weimar, Choeur de la Radio de Leipzig, Orchestre national de France, Kurt Masur (direction). Les purs et durs de l'interprétation philologique vont détourner leurs oreilles, à moins qu'ils ne se laissent aller à apprécier la beauté des voix des solistes et la direction souvent austère mais si noble de Kurt Masur. Le 13 avril, à la Basilique de Saint-Denis, à 20 h 30.

Menuhin à la baguette

Haydn : *Symphonies nos 29* et *44* ; Brahms : *Concerto pour violon et orchestre*, avec Kyung Wha Chung (violon), Orchestre national de France, Yehudi Menuhin (direction). Depuis la lointaine époque du Festival de Bath, le violoniste Yehudi Menuhin a montré quel chef d'orchestre inspiré et malicieux il pouvait être (Bach, Rossini, Haydn : tout ce qu'il a enregistré au début des années 60 est admirable – et notamment une *Troisième Symphonie* de Schubert qu'EMI serait bien inspirée de rééditer en CD). Les 26 et 27 avril, Théâtre des Champs-Elysées, à 20 h 30.

★ Orchestre national de France. Rens. : 42-30-15-16. Location aux caisses de Radio France et dans les salles où se déroulent les concerts, à partir de 14 jours avant le concert, tous les jours sauf dimanche et jours fériés. Location par téléphone de 12 heures à 18 heures, tous les jours sauf dimanche et jours fériés, à partir de 21 jours et au plus tard 10 jours avant le concert. Les demandes de places doivent être réglées 5 jours après la réservation, tél. : 42-30-23-08. De 30 F à 180 F.

LE PEINTRE DE LOUIS XIV AU LOUVRE

M le maudit

Voici que l'on s'intéresse enfin à Pierre Mignard. Il fut l'un des grands peintres du règne de Louis XIV. Son œuvre, cependant, est encore méconnue.



LE peintre auquel le Louvre consacre une exposition-dossier, quoique son nom ne soit pas absolument inconnu du public, appartient à l'espèce des malchanceux. Peu d'artistes ont plus que Mignard à se plaindre de la postérité – qui l'a délaissé – et des historiens – qui l'ont négligé si longtemps que les travaux de Jean-Claude Boyer (commissaire de l'exposition et principal artisan de sa résurrection) sont, incroyable mais vrai, les premiers qui lui soient consacrés.

Jusqu'à son nom. Celui-ci lui a nui à tel point que l'on croit d'ordinaire qu'il a donné « mignardise » par dérision. Alors que « mignardise » a une tout autre étymologie et que son emploi est attesté dès le seizième siècle ! Il n'empêche : du vivant de l'artiste, quand il travaillait à Rome entre 1635 et 1657, on avait déjà surnommé ses Vierges les « Mignardes », plaisanterie médiocre qui a peu fait pour sa gloire mais que le moindre article de dictionnaire ou de catalogue reproduit encore aujourd'hui.

Autre malheur, bien plus grave, qui affecta son œuvre et son existence : Mignard attendit l'âge de soixante-dix-huit ans avant d'accéder aux honneurs officiels auxquels il aspirait. C'est qu'il avait été jusqu'alors écarté de la première place par son éternel rival, Le Brun, pourtant de sept ans son cadet. Mignard était certes le protégé de Louvois, mais *Le Brun était celui de Colbert, qui le défendait avec* ténacité. Le Brun occupa donc la charge de Premier Peintre du roi, dirigea l'Académie royale de peinture, la Manufacture des Gobelins et décora les murs et les plafonds des palais du monarque, le Louvre et Versailles. Le poème de Charles Perrault *la Peinture*, publié en 1688, est tout à sa gloire et ne dit mot de l'œuvre de Mignard. Oubli délibéré : Perrault, qui n'a pas écrit que des contes, était un des grands commis de Colbert. Autant dire qu'il exécutait de son mieux les ordres du patron.

A cette machine administrative, politique et esthétique à la fois, il était impossible de résister. Mignard en fit la triste expérience plusieurs fois, par exemple quand Perrault, encore lui, le somma d'entrer à l'Académie de peinture, c'est-à-dire de se ranger sous l'autorité de Le Brun, faute de quoi il serait condamné à l'exil – rien de moins. Pour se défendre, Mignard avait son savoir-faire et deux alliés : Louvois, donc, et Molière. *A la Peinture*, Molière répondit par un long poème, qu'il intitula *A la gloire du Val-de-Grâce*, en hommage à la gigantesque fresque que Mignard avait achevée à la voûte de l'église en 1666. Il y admonestait Colbert, inaugurant de la sorte la longue tradition des poètes-critiques d'art indignés par les abus d'autorité du pouvoir en matière artistique.

Les grands hommes, Colbert, sont mauvais
courtisans (...)
Ils ne sauraient quitter les soins de leur métier
Pour aller chaque jour fatiguer ton portier ;
Ni partout, près de toi, par d'assidus hommages
Mendier des prôneurs les éclatants suffrages.

Rien n'y fit cependant. Ni la splendeur, aujourd'hui restaurée, de la coupole du Val-de-Grâce ; ni les vers et la défense de Molière ; ni la réputation de portraitiste miraculeusement doué de Mignard (on le disait capable d'attraper la ressemblance mieux qu'aucun autre) ; *ni les compositions où le peintre s'ingéniait* à flatter Louis XIV par d'adroites comparaisons tirées de la mythologie et de l'histoire ancienne. Rien n'y fit, sauf la mort de Colbert, en 1689.

Le ministre dans la tombe, Le Brun fut supplanté et Mignard récompensé de tant d'efforts et de constance. Brève récompense : il mourut à son tour en 1695, n'ayant joui de son triomphe que cinq ans : peu de chose, en comparaison du règne d'un quart de siècle consenti à Le Brun.



Le buste de Mignard par Martin Desjardins. De ce peintre, dont la plupart des œuvres ont disparu, on ne retient qu'un substantif, « mignardise », qui n'est même pas forgé sur le nom de l'artiste. Son *Andromède*, perdue depuis le dix-huitième siècle, est réapparue récemment sur le marché. Elle a été achetée par la Société des amis du Louvre et offerte au musée.

Ultime malheur, posthume celui-ci, pire que tous les autres : l'essentiel de l'œuvre de Mignard a disparu, par une suite d'accidents désastreux. Les plafonds que l'artiste exécuta pour divers hôtels parisiens ? Tous disparus. Les décors qu'il conçut à partir de 1684 ? Détruits. La plupart de ses portraits ? Dispersés, attribués à d'autres. Le tableau central de l'exposition actuelle, l'*Andromède* qu'il peignit en 1679, s'était lui-même évanoui depuis 1730 et n'a que récemment réapparu sur le marché, avant d'être acquis par la Société des amis du Louvre, et donné au musée. Seules exceptions à ce décompte : la fresque du Val-de-Grâce et la collection de trois cents feuilles conservée au Cabinet des dessins.

Est-ce suffisant pour imaginer tous les décors anéantis ? Pour mesurer les influences, essentiellement italiennes, dont Mignard s'est imprégné durant les vingt années de son séjour romain ? Pour rendre enfin tout son mérite à ce grand homme en porte-à-faux ? Ce ne serait que justice, car Mignard est de ceux qui ont assuré à la peinture française la première place en Europe.

Il faudra donc aller au Louvre redécouvrir ce peintre infortuné. Et réciter, devant les œuvres que l'on a pu y rassembler, les vers qu'elles inspiraient à Molière, car c'est à ce dernier qu'on en revient sans cesse :

Dis-nous charmant Mignard, par qui te sont versées
Les charmantes beautés de tes nobles pensées (...)
Dis-nous quel feu divin, dans tes fécondes veilles,
De tes expressions enfante les merveilles,
Quel charme ton pinceau répand dans tous ses traits,
Quelle force il y mêle à ses plus doux attraits,
Et quel est ce pouvoir qu'au bout des doigts tu portes,
Qui sait faire à nos yeux vivre des choses mortes,
Et d'un peu de mélange et de bruns et de clairs,
Rendre esprit la couleur, et les pierres des chairs.

PHILIPPE DAGEN

★ Pavillon de Flore, Musée du Louvre. Du 19 janvier au 23 avril.

NOUVELLES EXPOSITIONS

Le calendrier des expositions paraît désormais dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Arts-spectacles.

Coup d'œil, tableaux et dessins du Haags Gemeentemuseum

Rudi Fuchs, le directeur du Gemeentemuseum de La Haye, a choisi de présenter le musée hollandais en respectant l'esprit et l'histoire de sa collection. Une collection dont on connaît surtout les Mondrian, qui est riche en œuvres naturalistes et réalistes autant que symbolistes, et dont on ne saurait réduire l'image à la seule aventure de l'art abstrait.

Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Tél : 47-05-85-99. Tous les jours sauf lundi de 13 h à 19 h. Du 18 janvier au 4 mars.

Dado

Est-ce l'année Dado ? Tandis que la donation Cordier au Musée national d'art moderne attire l'attention sur l'artiste, voici que quatre galeries s'associent pour proposer une rétrospective de ce metteur en scène d'effrayants cauchemars, dont la palette douce et le dessin raffiné ne font que rajouter à l'expression de l'horreur.

Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives, Paris 4e. Tél : 42-72-09-10. Tous les jours sauf dimanche de 10 h à 19 h. Du 20 janvier au 20 février.

Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard, Paris 4e. Tél : 42-71-20-50. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 19 h. Du 20 janvier au 20 février.

Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud, Paris 6e. Tél : 43-54-22-40. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. Du 18 janvier au 3 mars.

Galerie André-François Petit, 196, boulevard Saint-Germain, Paris 7e. Tél : 45-44-64-83. Du 20 janvier au 20 février.

Fred Deux, œuvre : 1949-1990

Dessins, gravures, textes, livres depuis quarante ans. C'est la première rétrospective de cet artiste écrivain (d'abord connu sous le nom de Jean Douassot), qui, dans la foulée du surréalisme, explore avec une minutie inouïe des mondes intérieurs.

Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte, Paris 6e. Tél : 42-60-34-57. Tous les jours sauf mardi de 13 h à 19 h. Du 17 janvier au 11 mars. 18 F.

Salon des musées

Voir notre photo légendée page suivante.

Grand Palais, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél : 42-89-23-13. Tous les jours sauf mardi 23 janvier de 10 h à 22 h. Du 20 janvier au 28 janvier. 45 F.

Le Paysage en Europe du seizième au dix-septième siècle

De Campagnola à Rubens, de Breughel à Hackert, en passant par Claude Gellée et Poussin, cent soixante-deux dessins des collections du Louvre mettent en lumière l'évolution de la représentation du paysage, d'une conception de l'espace occupé par l'homme, au sentiment de la nature.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard, côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél : 40-20-53-17. Tous les jours sauf mardi de 9 h à 17 h 15. Visites-conférences les jeudis et samedis à 15 h du 15 février au 14 avril. Du 19 janvier au 23 avril. 25 F (prix d'entrée du musée).

Le Peintre, le Roi, le Héros

Lire notre article ci-contre.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard, côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél : 40-20-53-17. Tous les jours sauf mardi de 9 h à 17 h 15. Visites-conférences les lundis à 15 h du 19 février au 18 avril, les mercredis à 15 h. Du 19 janvier au 23 avril. 25 F (prix d'entrée du musée).

SÉLECTION PARIS

Acquisitions 1989 du Fonds national d'art contemporain

En plus de cent ans, le Fonds national d'art contemporain s'est enrichi de quelque soixante-cinq mille œuvres, qui ne sont évidemment pas que des chefs-d'œuvre. Mais la barre, ces dernières années, a été placée plus haut, comme on peut s'en rendre compte à travers l'exposition des acquisitions de 1989, présentées en trois fois rue Berryer.

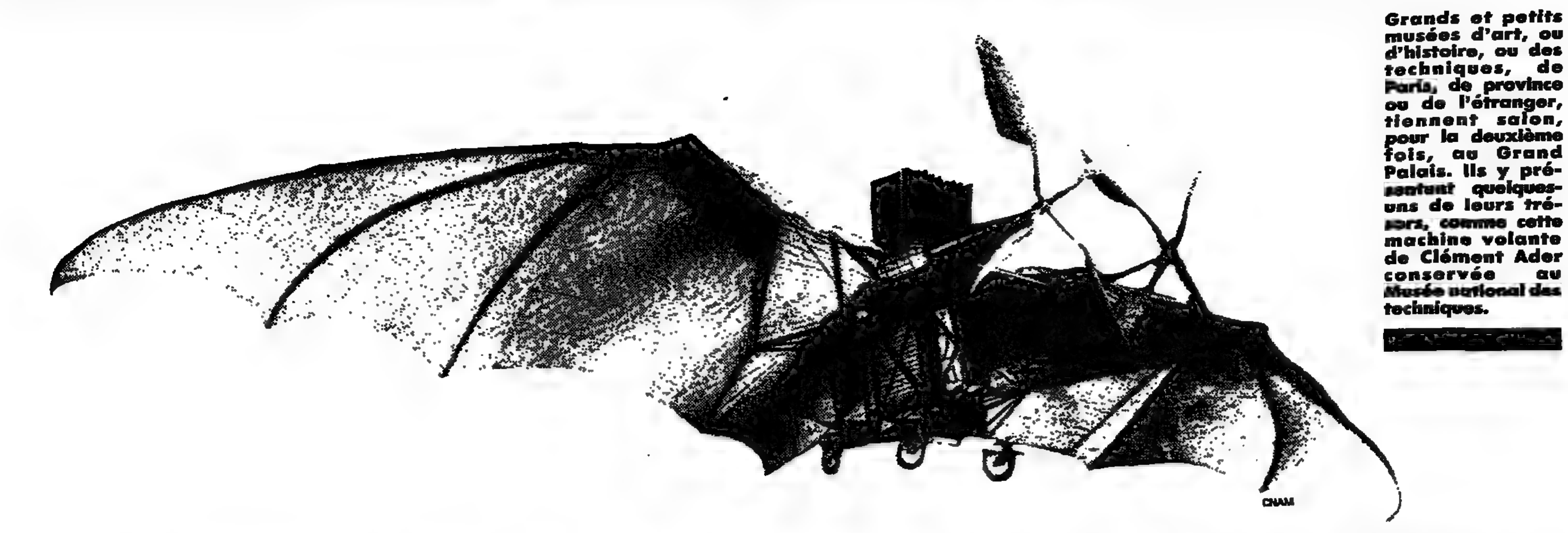
Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer, Paris 8e. Tél : 45-63-90-55. Tous les jours sauf mardi de 11 h à 18 h. Jusqu'au 4 février. 10 F.

Alechinsky

Alechinsky a illustré, pour Yves Rivière, le « Traité des excitants modernes » de Balzac. Dans cet ultime chapitre de la Comédie

➡

ARTS



CNAM

Grands et petits musées d'art, ou d'histoire, ou des techniques, de Paris, de province ou de l'étranger, tiennent salon, pour la deuxième fois, au Grand Palais. Ils y présentent quelques-uns de leurs trésors, comme cette machine volante de Clément Ader conservée au Musée national des techniques.

➡

humaine, l'écrivain dénonce les poisons – de l'eau-de-vie au chocolat, en passant par le thé et le café – qui dévorent l'énergie vitale. Et le peintre, qui n'est pas du genre à faire de la morale, semble s'être bien amusé.

Maison de Balzac, 47, rue Raynouard, Paris 16e. Tél : 42-24-56-38. *Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 h à 17 h 40.* Rens. visites-conférences au 42-24-56-38. Jusqu'au 4 février. 15 F.

Célébrités à l'affiche

Affiches, cartes postales, tableaux-réclames, étiquettes... où l'on voit des personnages célèbres, de Jeanne d'Arc à Joséphine Baker, de Napoléon à Gary Cooper, mis au service, bon gré mal gré, de la publicité. Franchement drôle parfois.

Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier, Paris 4e. Tél : 42-78-14-60. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 13 h 30 à 20 h. Jusqu'au 24 mars. 15 F.

« Clichés », le choix des sens

Pour le cinquième anniversaire de cette revue belge, plus affective que réfléchie, un choix de soixante-douze clichés inédits qui privilégient la photo créative, subjective et autobiographique plutôt que documentaire, sociale ou réaliste.

Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, Beaunord, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4e. Tél : 42-71-26-10. Tous les jours sauf lundi de 11 h à 19 h. Jusqu'au 4 mars. 20 F.

Honoré Daumier

Lithographies et sculptures venues en abondance de collections privées témoignent à la fois de la fécondité, du talent et de l'humour de « *ce gaillard* » dont Balzac n'hésitait pas à dire qu'il avait « *du Michel-Ange sous la peau* ».

Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly, Paris 16e. Tél : 42-24-07-02. Tous les jours sauf lundi de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 4 février. 25 F.

David (1748-1825)

Cette exposition clôt la célébration du Bicentenaire. Introducteur en France du néoclassicisme, le peintre célébra les grandes heures de la Révolution et siégea à la Convention avant de devenir le peintre officiel de l'Empire. La taille de certaines de ses œuvres n'a pas permis de les réunir dans un seul lieu. Les amateurs devront donc faire le voyage du Louvre à Versailles.

Musée du Louvre, galerie et salle Mollien, entrée par la Pyramide, direction Denon, Paris 1er. Tél : 40-20-53-17. Tous les jours sauf mardi de 9 h à 17 h 45. Nocturnes le mercredi et un lundi sur deux. Vis.-conf. les lundi, jeudi, samedi 15 h 30, mercredi 19 h 45. Tél. : 40-20-51-77. Jusqu'au 12 février. 35 F (prix d'entrée du musée).

Château de Versailles, salle du Sacre, appartement de Mme de Maintenon, Versailles 78000. Tél : 30-84-74-00. Tous les jours sauf lundi de 9 h 45 à 17 h 30. Jusqu'au 12 février. 20 F.

Eros grec, amour des dieux et des hommes

Les dieux de la Grèce antique n'étaient pas vraiment, en matière d'amour, des anges, bien qu'Eros puisse porter des ailes. Voir en particulier ce qui se passe sur les vases à fond noir et fond rouge, dans l'exposition du Grand Palais.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél : 42-89-54-10. Tous les jours sauf mardi de 10 h à 20 h. Nocturne mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 6 février. 28 F.

Kupka ou l'invention d'une abstraction

Une grande rétrospective. Complète grâce aux prêts de la Galerie nationale de Prague, elle permet de découvrir d'étranges œuvres symbolistes, et de mesurer toute la complexité de la démarche du peintre, l'un des grands pionniers de l'abstraction. C'est d'ailleurs sur le passage de Kupka à une *peinture de la non-représentation* que l'accent est mis.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, av. de New-York, Paris 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi de 10 h 30 à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Visites commentées le jeudi à 12 h 30, le samedi à 14 h 30. Jusqu'au 25 février. 15 F.

L'Art conceptuel, une perspective

L'exposition tente pour la première fois de donner une vue d'ensemble des démarches conceptuelles de la fin des années 60 et du début des années 70. En présentant des travaux d'artistes effectivement qualifiés de « conceptuels », tels Robert Barry, Joseph Kosuth, Lawrence Wiener, On Kawara, mais pas seulement : Broodthears, Buren, Haacke, sont aussi au programme.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, av. de New-York, Paris 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi de 10 h 30 à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Visites commentées grat. le jeudi à 15 h et le dimanche 4 fév. à 11 h. Jusqu'au 18 février. 15 F.

Léonard de Vinci : les études de draperie

Rares et précieuses, réunies pour la première fois, les études sur toile de lin où le jeune Léonard s'exerce à rendre vrais des tissus drapant des figures. Un choix de dessins florentins portant sur le même thème complète cet ensemble qui inaugure la nouvelle salle d'arts graphiques du Louvre.

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Tél : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h (fermeture des caisses à 21 h 15). Visites-conf. le vendredi 15 h 30, lundi 19 h 45. Tél. : 40-20-51-51. Jusqu'au 26 février. 25 F (possibilité de billets couplés avec le billet d'entrée du musée).

Magnum

Entre l'énergie de Capa et l'esthétisme de Cartier-Bresson, les soixante photographes de la célèbre agence coopérative fondée en 1947 développent un esprit, une éthique et un style qui s'épanouissent à travers quatre cents documents et un demi-siècle d'actualité.

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris, 16e. Tél : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 12 février 1990. 25 F (entrée du musée).

Paris et le daguerréotype

Dans un espace splendidement aménagé, le procédé de Daguerre est mis à l'honneur en cent soixante plaques anciennes représentant des vues de Paris. Fragiles et précieuses, précises et vivantes, ces vues, ponctuées de daguerréotypes contemporains de Ian Paterson et Patrick Bailly-Maître-Grand, suscitent un climat magique.

Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Tél : 42-72-21-13. Tous les jours sauf lundi de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Cycle de conf. : Histoire générale de Paris, le jeudi de 18 h 15 à 19 h 30. Jusqu'au 28 février. 20 F.

Sophie Taeuber

Le centenaire de la naissance de Sophie Taeuber est le prétexte de cette exposition rétrospective juste et bien faite. Qui rend hommage au talent et à l'originalité des recherches de cette artiste d'avant-garde, amie de Dada puis du constructivisme, dont l'œuvre tient bon sans qu'il soit besoin de la situer, comme on le fait trop souvent, dans la mouvance de celle de Jean Arp, l'époux.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi de 10 h à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 18 mars. 15 F.

Voisins et ennemis : la guerre des caricatures entre Paris et Berlin

Passée l'idylle d'un printemps révolutionnaire, les relations ont fait plus que se gâter au siècle dernier, entre Paris et Berlin. A coups de crayon incisifs aussi, avec notamment Daumier dans un camp et Wilhelm Scholz dans l'autre, et les désastres de la guerre de 70 des deux côtés.

Goethe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna, Paris 16e. Tél : 47-23-61-21. Tous les jours sauf samedi et dimanche de 10 h à 20 h. Jusqu'au 23 février.

GALERIES

Denise Colomb

Sœur du célèbre marchand de tableaux Pierre Lœb, cette délicieuse petite dame de quatre-vingt-sept ans fixe le reflet du temps qui passe dans les miroirs et les flaques d'eau. Entre deux averses, elle complète ces « quelques réflexions sur Paris » par des portraits d'artistes amis.

Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris 4e. Tél : 42-72-35-47. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 h à 19 h. Jusqu'au 3 février.

Matta

Des dessins, depuis 1936 : toute une histoire, toute une aventure, celle du plongeon vertigineux de l'artiste-navigateur nommé Matta dans ce qu'il appelle « l'espace de l'espèce », et sa traversée en solitaire des corps, des plans, des transparences et des opacités de notre *labyrinthe* social.

Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris 4e. Tél : 42-74-38-00. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h à 19 h. Jusqu'au 3 mars.

José-Maria Sert

En amont de sa peinture, Sert collectionnait la photographie. Puisant dans l'image fixe un matériau pour ses tableaux, jouant sur le réel et sur l'imaginaire, il se servait de ses instantanés de voyage, ou bien de mises en scène de mannequins articulés et de figurines animalières. *Une révélation.*

Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris 3e. Tél : 42-78-05-62. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 h à 19 h. Jusqu'au 17 février.

RÉGIONS

Angers

Autour de la Nativité

Fruit de trois années de recherche, d'inventaire, de restauration, l'exposition réunit une cinquantaine de tableaux sur le thème de la Nativité. Les grands maîtres tels Philippe de Champaigne, Giovanni Bellini ou Paul Brill y sont privilégiés, mais on y trouve aussi beaucoup d'œuvres de collections privées angevines, révélant le talent d'artistes provinciaux ignorés du grand public.

Hôtel du département, salle Célestin-Port, 84, rue Saint-Aubin, 49000. Tél. : 41-81-49-96. De 10 h 30 à 17 h 30, le dimanche de 14 h 30 à 17 h 30. Fermé le lundi. Jusqu'au 25 février.

Chambéry

C'est la faute à Rousseau

Rousseau et la Révolution, Rousseau et le romantisme, Rousseau et la République... L'homme, ses idées, sa popularité, y sont évoqués à travers peintures, sculptures, gravures, objets et documents. De Houdon à Carrier-Belleuse. Après Chambéry, où « commença le court bonheur de sa vie » auprès de Mme de Warens, l'exposition ira, c'est naturel, à Genève.

Musée savoisien, square de Lannoy-de-Bissy, 73000. Tél. : 79-33-44-48. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 18 février.

Grenoble

Annette Messager

Collectionneuse d'images, truqueuse de photographies, Annette Messager n'a cessé, depuis le début des années 70, de raconter et de se raconter des histoires, de parler d'elle et des autres (femmes), de ses pulsions, de ses amours et ses haines, de plus en plus souvent sous forme de mises en scène rituelles. C'est la première *rétrospective de son œuvre.*

Musée, place de Verdun, 38000. Tél. : 76-54-09-82. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 12 février.

Lille

Renaissance et baroque

Quatre-vingt-huit dessins des écoles de Florence, de Rome et du nord de l'Italie, du quinzième au dix-septième siècle. Ils ont été choisis dans le millier de feuilles du legs du peintre Wicar *au musée de Lille.* Raphaël y est à l'honneur.

Musée des Beaux-Arts, place de la République. Tél. : 20-57-01-84. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 20 février.

Lyon

Les muses de Messidor

Natures mortes et fleurs de Berjon et Bony, scènes de genre de Grobon, peintures d'histoire d'Hennequin, peintures troubadour de Revoil et Fleury Richard, sculptures de Chinard et d'une inconnue, Madame de Sermézy. C'est avec ces peintres et ces sculpteurs de la Révolution et de l'Empire que l'on commença à parler d'une « école lyonnaise ».

Musée des Beaux-Arts, Palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69001. Tél. : 78-28-07-66. De 10 h 30 à 18 heures. Fermé le lundi et le mardi. Jusqu'au 11 février.

Germinations 5

Créée en 1981, c'est une sorte de substitut baladeur de la *Biennale de Paris.* Où l'on peut apprendre ce que font les artistes fraîchement sortis des écoles d'art, de France, d'Allemagne, de Grande-Bretagne, de Suisse... Après Lyon cette cinquième Biennale internationale des écoles d'art ira à Glasgow à Breda et à Bonn.

Musée d'art contemporain de Lyon, 16, rue Edouard-Herriot, 69001. Tél. : 78-30-50-66. De 12 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 28 janvier. ELAC, Espace lyonnais d'art contemporain, Centre d'échanges de Perrache, 4e niveau, 69002. Tél. : 78-42-27-39. De 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 28 janvier.

Reims

Pierre Boucher

Photographe, concepteur, maquettiste, cet expérimentateur insatiable a créé l'agence Alliance Photo en 1934. Toniques et optimistes, ses instantanés traduisent une expression calligraphique de la joie. Féru de canoë et de camping, amoureux du plein air, il réalise aussi des nus distanciés. *Lui-même se dit photo*typographe. Ses dernières trouvailles s'appellent des « polarisations ».

Rétrospective Pierre Boucher : « Photos entre-deux-guerres », Café du Palais, place Myron-Herrick ; « Peinture, optique, espace trésor », Office du tourisme, 2, rue Guillaume-de-Machault ; « Fresques, photos-montages », Espace Malraux, chaussée Bocquaine. Jusqu'au 31 janvier.

Rennes

James Guitet

« De la matière à la trace », le parcours depuis une trentaine d'années d'un artiste qui participa au courant de l'abstraction lyrique, aima gérer des plages de matières colorées, avant de tendre vers *une peinture allégée* d'empreintes, de cicatrices, de vibrations.

Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola, 35000. Tél. : 99-28-56-94. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, fermé le mardi. Du 18 janvier au 2 mars.

Poitiers

Poitou-Charentes

Présenté par le Fonds régional d'art contemporain, un ensemble de sept artistes (Faigenbaum, Gerz, Graham, Hilliard, Rousse, Thomas, Tosani) utilisant la *photographie.* Allégories de l'espace, manipulations, objets fictifs, à travers une infinité de représentations, un aperçu vivant de la création des années 80.

FRAC, Hôtel de la Région, 15, rue de l'Ancienne-Comédie. Tél. : 45-92-87-01. Jusqu'au 2 février.

Saint-Etienne

De la Révolution à la perestroïka

Pleins feux sur la peinture et la sculpture des avant-gardes soviétiques, celles du début du siècle et celles d'aujourd'hui, pour la première fois rapprochées. Les œuvres, environ cent cinquante, viennent des collections des musées Ludwig d'Aix-la-Chapelle et de Cologne, qui sont particulièrement riches en ce domaine.

Musée d'art moderne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. De 10 heures à 19 heures. Nocturne le mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 26 février.

Villeneuve-d'Ascq

« Blast », foyer et explosion, *surréalisme européen* – expressionnisme abstrait américain. A travers un choix restreint d'œuvres majeures, dont beaucoup ont été prêtées par le Musée d'art moderne de New-York, l'exposition essaie de montrer la nature des échanges entre les artistes américains à l'origine de l'expressionnisme abstrait et les surréalistes émigrés aux Etats-Unis pendant la guerre. Un point d'histoire.

Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. De 10 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 19 février.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette. Sélection « Photo » : Patrick Roegiers.

BILLET

Le Paris-Dakar perd Peugeot

Quatre participations, quatre victoires et un triplé pour terminer. Peugeot quitte le Paris-Dakar en beauté. L'an prochain, les *« lionnes »* ne bondiront plus au-dessus des dunes africaines. Chez PSA, on considère que Peugeot n'y a plus grand-chose à prouver mais aussi qu'une autre année de présence dans cette épreuve serait de trop. A mesure qu'elles s'accumulaient, les victoires de la marque sochalienne devenaient en effet presque banales aux yeux du public, atténuant leur impact auprès du consommateur.

Conscient de ces risques, Peugeot-Talbot Sports a changé son fusil d'épaule. La saison prochaine, son effort se portera sur les épreuves de sport-prototype, autrement dit les courses d'endurance. Ce brusque changement de stratégie sportive ne portera pas ombrage à la démarche commerciale de Peugeot. En effet, les retombées que le constructeur français attend de son engagement en compétition ne visent pas tel ou tel modèle mais l'ensemble de la gamme.

Ainsi, une victoire au Paris-Dakar ne stimule que marginalement les ventes de véhicules 4 x 4 et profite autant aux 205 qu'aux 405 ou aux 605. La même règle vaut pour le sport-prototype, estime l'état-major du groupe automobile. En outre, quitter en pleine gloire la catégorie des rallyes-raids pour relever un nouveau défi en endurance ne peut être négatif, d'un point de vue strictement commercial...

Néanmoins, ce désengagement du Paris-Dakar comportait le gros inconvénient de laisser le champ libre aux marques japonaises qui, cette année encore, étaient les principales concurrentes de Peugeot. C'est pourquoi, l'an prochain, c'est à Citroën, l'autre composante du groupe, que sera confiée la mission de faire pièce aux véhicules nippons, dont le déferlement constitue – on le sait – la hantise de M. Jacques Calvet, le PDG de PSA.

J.-M. N.

Lire page 16 nos autres informations

Les restructurations mondiales dans la pharmacie

Rhône-Poulenc serait candidat au rachat de l'américain Rorer

Les grandes manœuvres dans la pharmacie se poursuivent. Après le rapprochement de Smithkline (EU) avec Beecham (GB), puis de Bristol-Myers (EU) avec Squibb (EU), enfin de Dow Chemical (EU) avec Marion (EU), c'est au tour du laboratoire américain Rorer de chercher un partenaire.

La direction de Rorer met en vente 68 % de son capital et au prix de 73 dollars l'action, soit 2 milliards de dollars environ (11,6 milliards de francs).

D'après les informations recueillies dans les milieux financiers new-yorkais, des pourparlers ont été engagés avec plusieurs candidats, les firmes suisses Ciba-Geigy, Hoffmann-La Roche, Sandoz, et américaines Du Pont de Nemours, American Cyanamid. Mais selon des rumeurs insistantes, le numéro un français de la chimie, Rhône-Poulenc, serait lui aussi sur les rangs. Interrogé, son président M. Jean-René Fourtou s'est borné à déclarer : *« Je ne peux pas commenter cette nouvelle. »*

Une chose est certaine, Rorer intéresse Rhône-Poulenc. Cette firme pharmaceutique est une des dernières de dimension moyenne (1,2 milliard de dollars de chiffre d'affaires) existant encore aux Etats-Unis après les récentes restructurations. Elle ferait bien l'affaire de Rhône-Poulenc, qui, sur un plan pharmaceutique est encore un nain outre-Atlantique.

Des synergies avec le groupe français

En plus de son important réseau de distribution, Rorer offre des synergies avec le groupe français. Il exerce notamment ses activités dans la gastro-entérologie (24,9 % de ses ventes), avec un produit-phare le Maalox, le cardiovasculaire (15,8 %), l'endocrinologie (12,8 %), les dérivés du sang (12,5 %), les produits pour soigner les allergies (9,3 %), les médicaments vendus sans ordonnance (5,9 %) et les produits génériques (2,5 %).

Au total, 53 % des revenus de ce groupe proviennent de ses ventes aux Etats-Unis. Par cette acquisition, Rhône-Poulenc aurait enfin la possibilité d'entrer dans le club des dix plus grands fabricants mondiaux de médicaments.

Reste à savoir si le groupe français est en mesure, après une longue et coûteuse campagne de rachats d'entreprises (agrochimie d'Union Carbide, chimie minérale de Stauffer, spécialités de GAF et de RTZ, Clause, Connaught) de trouver les capitaux nécessaires pour régler cette acquisition, très onéreuse puisque celle-ci représente plus de vingt-trois fois les bénéfices escomptés de Rorer pour 1989 (environ 85 millions de dollars). Une augmentation de capital serait dès lors inévitable. L'Etat y participera-t-il ? A moins que Rhône-Poulenc ne reçoive l'autorisation de l'ouvrir à des intérêts privés.

A. D.

« Toutes les firmes étudient la possibilité de quitter la France »

affirme M. René Sautier, le président du Syndicat national des industries pharmaceutiques

Après quarante ans d'encadrement, l'heure a peut-être sonné pour l'industrie pharmaceutique française de retrouver bientôt sa liberté de manœuvre. Enfermés dans le carcan des prix, les laboratoires recherchent à l'étranger la rémunération de leurs efforts en y délocalisant leurs activités. Le phénomène s'accélère. Au cours de sa conférence traditionnelle de début d'année, mardi 16 janvier, M. René Sautier, président du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP), a tiré la sonnette d'alarme et souligné le danger de « désertification » dans cette industrie.

M. Sautier n'a cependant pas perdu tout espoir. Des rendez-vous ont été pris à Matignon, où le premier ministre a fait monter le dossier ; mais aussi rue de Grenelle, avec M. Fauroux, ministre de l'industrie. Le système actuel de remboursement a trouvé ses limites, et l'Europe du médicament de 1993 va changer la donne. Pour M. Sautier, un système transitoire doit être mis en place, qui doit passer par le débroussaillage des thérapeutiques. Le président du SNIP compte obtenir d'ici à la fin février une réponse sur les grandes orientations réclamées par les industriels pour y voir clair pendant quelques années afin de pouvoir définir leur stratégie.

En faisant la sourde oreille, l'administration favoriserait la prise de décisions jugées *« irréversibles »*. En martelant ses mots, le président du SNIP a insisté : *« Je ne serai pas le fossoyeur de l'industrie pharmaceutique française. »* La pharmacie française malade de ses prix ? Le problème soulevé n'est pas nouveau. Quarante ans de réglementation ont littéralement laminé les marges des industriels. Maigré une apparente prospérité, les laboratoires français ne dégagent pratiquement plus de profit sur le territoire national. La France détient le triste record d'avoir, après la Grèce et le Portugal, les médicaments les meilleur marché du monde. Les produits pharmaceutiques sont en moyenne 40 % moins cher de ce côté de la Manche qu'en Grande-Bretagne. L'écart est de 50 % avec l'Allemagne fédérale.

Un record pour la recherche

Ce qui apparaît dans l'immédiat comme un avantage pour l'assuré social et la collectivité pourrait rapidement se retourner contre eux, si dans quelques années la majorité des médicaments sont importés. Comment libérer les prix des médicaments sans alourdir le fardeau de la Sécurité sociale, ni remettre fondamentalement en cause les acquis sociaux ? C'est le véritable casse-tête que vont avoir à résoudre les pouvoirs publics et le SNIP.

Pour avoir éludé la solution des années durant pour des raisons électorales bien compréhensibles, l'administration se retrouve le dos au mur. Selon M. Sautier, l'état de santé de l'industrie pharmaceutique est désormais pire en France qu'il n'a jamais été, car, ô paradoxe, notre pays est celui où l'industrie du médicament dépense le plus d'argent pour la recherche (55 % des bénéfices nets, réalisés le plus souvent à l'étranger, contre 30 % aux Etats-Unis). La situation n'est plus tenable avec la raréfaction des nouvelles molécules (1 sur 10 000), la longueur des délais nécessaires pour lancer un nouveau produit (entre sept et dix ans), l'insuffisance des prix accordés pour rentabiliser les investissements.

C'est la fuite en avant. Pour s'en tirer, de nombreux laboratoires trichent en jouant sur les quantités, c'est connu. Mais le système a ses limites. Désormais *« toutes les firmes pharmaceutiques étudient la possibilité de quitter la France »*, insiste M. Sautier. Et d'ajouter : *« Des usines ont déjà été fermées au profit d'installations à l'étranger. Mais ce n'est encore que l'écume des vagues. »* Une riche écume. L'hémorragie porte, en terme d'activité, sur 7 à 8 milliards de francs par an. Le processus s'accélère. *« Le problème n'est plus industriel, mais d'économie générale »*, assure encore M. Sautier.

Un système à l'allemande

A trois ans de l'ouverture des frontières communautaires, le président du SNIP réclame avec véhémence le rattrapage progressif des prix sur ceux de la concurrence, un préalable à la libération totale des médicaments tombés dans le domaine public, la définition d'une meilleure approche à la libre circulation des médicaments par leur reconnaissance dans tous les Etats, plutôt que par un organisme supra-étatique. L'égalisation des chances et la meilleure protection des produits français devraient, elles, être obtenues par la prolongation de la validité des brevets. Le projet de loi, qui devait venir devant l'Assemblée nationale au cours de l'automne dernier, sera discuté en session de printemps.

« Les pouvoirs publics disent que la Sécurité sociale ne peut pas tout payer, à moins de changer les règles de remboursement. » « Chiche », dit M. Sautier, en suggérant d'adopter un système à l'allemande qui s'appuierait sur des coefficients de remboursement. En attendant, *« ça va mieux,* dit-il encore sous forme de boutade, *car on est plus prêt de la catastrophe »*.

Au-delà des mots, le président du SNIP lance une véritable mise en demeure au gouvernement de prendre ses responsabilités s'il ne veut pas voir la pharmacie française, quatrième du monde, déserter rapidement le pays. *« Les industriels n'attendront plus le bon vouloir des pouvoirs publics. Personnellement, je n'userai pas mon crédit à essayer de maintenir une pharmacie en France. Si ma démission pouvait servir à faire avancer les choses, je la donnerais sans hésiter. »*

ANDRÉ DESSOT

Après deux mois d'envolée

La Bourse de Francfort marque le pas

De toutes les grandes places boursières internationales, celle de Francfort a réagi le plus vivement, mardi 16 janvier, à la chute de 1,8 % de la Bourse de Tokyo, quelques heures auparavant. Les deux baromètres allemands, le DAX 30 et celui de la Commerzbank, ont perdu respectivement 2,87 % et 1,87 %. La chute a été aussi brutale que l'avait été la hausse récente. L'ouverture du mur de Berlin le 9 novembre et la libéralisation dans les pays de l'Est, notamment en RDA, avaient provoqué une véritable envolée du marché boursier.

Entre le 9 novembre et le début du mois de janvier, les indices se sont appréciés de 24,4 %. Les tensions apparues récemment dans certaines régions d'URSS et les incertitudes liées à la situation dans les pays d'Europe de l'Est, à l'origine de la chute de Tokyo, ont de ce fait été fortement ressenties par les intervenants. *« Les Bourses allemandes présentent néanmoins des facteurs de risque, liés au niveau des rendements obligataires, mais aussi à leur vulnérabilité à la situation politique des pays de l'Est »*, rappelle la Banque Indosuez dans sa revue de conjoncture *Perspectives*.



Une société mixte pour la fabrication de fourgonnettes

Renault en Tchécoslovaquie

Après Fiat, Volkswagen, Suzuki et General Motors, c'est au tour de Renault d'annoncer la signature d'un accord dans les pays de l'Est. Le groupe français négocie avec la Tchécoslovaquie un protocole, sur le point d'être signé, pour assembler des véhicules utilitaires, alors que Citroën négocie depuis trois ans avec le même pays pour une production de moteurs.

Selon des informations données mardi 16 janvier par M. Paul Percie du Sert, directeur commercial de la Régie Renault, le démarrage de l'usine aurait lieu en 1992 et 15 000 unités sortiraient chaque année de ses chaînes, niveau qui pourrait doubler à terme. Les véhicules en question – des fourgonnettes « Trafic » – seraient destinés en grande partie au marché local, plus de la moitié étant réexportée vers les autres pays de l'Est.

L'accord final n'est pas encore conclu mais les négociations se déroulent avec BAZ – Bratislava Automobile Zavodi. L'usine d'assemblage, en cours de construction, serait située à Bratislava, dans l'est de la Tchécoslovaquie. La Régie ne précise ni la hauteur de la participation qu'elle détiendra dans la société mixte à constituer ni le montant de l'investissement qu'elle consentira. Par ailleurs, M. Percie du Sert a indiqué qu'il avait repris des contacts avec l'ancien licencié roumain de la Régie, Dacia, afin de réactiver une coopération mise en sommeil ces dernières années.

Noyautage japonais

Les constructeurs automobiles sont donc parmi les premiers industriels à s'intéresser au formidable marché ouvert par la libéralisation des pays de l'Est : Fiat en URSS et Volkswagen en RDA ont été les premiers à prendre leurs marques. Mardi, l'allemand Daimler-Benz indiquait aussi qu'il envisageait de produire des camions en RDA. Ils ne sont pas les seuls à vouloir tirer parti des nouvelles possibilités ouvertes puisque les américains aussi sont sur les rangs : en début de semaine, General Motors annonçait un investissement de 150 millions de dollars (900 millions de francs) en Hongrie, voyant ainsi un moyen d'échapper au lent noyautage de son marché national par les japonais... des japonais qui eux aussi sont attirés par les pays de l'Est : Suzuki va investir 140 millions de dollars, également en Hongrie...

INSOLITE

Le caviar flambe...

L'incendie qui a détruit l'une des plus importantes usines de traitement de caviar en Iran pourrait provoquer une augmentation des cours du beluga, le plus cher des grains noirs. C'est la prévision de M. Mohammad Porkar, l'un des principaux importateurs iraniens pour l'Europe.

M. Porkar n'a pas précisé le montant de la hausse, mais a estimé que celle-ci interviendrait d'ici deux ou trois mois. Selon M. Porkar, qui possède la Porimex (société de distribution installée à Lachem, dans le centre de la Suisse, et qui importe annuellement 100 tonnes de caviar iranien), 2 tonnes de caviar beluga ont été détruites au cours du sinistre. Ce tonnage représente 30 % à 40 % de la production annuelle de beluga. Actuellement, le prix du kilo de beluga tourne autour de 11 800 francs.

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Gigantesque panne de téléphone aux Etats-Unis

Un « bug » sur le réseau ATT

American Telephone and Telegraph (ATT), numéro un mondial du téléphone, a vécu un scénario catastrophe, lundi 15 janvier : près de la moitié des communications interurbaines qu'elle assure ont été en panne pendant neuf heures. Bien que l'origine de cet incident ne soit pas encore connue, les techniciens de *la compagnie écartaient* l'hypothèse d'un virus en l'état actuel de leurs connaissances.

Dans son malheur, ATT a eu de la chance, puisque la journée de lundi était fériée en raison de la commémoration de l'assassinat du pasteur Martin Luther King. La panne à laquelle elle a été confrontée n'en est pas moins la plus grave de son histoire et a été prise très au sérieux par les dirigeants de la compagnie. Le grand patron d'ATT, M. Bob Allen, est venu s'en expliquer lui-même, mardi, devant la presse.

Pendant neuf heures, 40 % des communications longue distance assurées par la compagnie aux Etats-Unis ont été coupées (*le Monde* du 17 janvier). ATT assurant environ 70 % des communications intérieures américaines, cela signifie que 30 % environ des appels interurbains n'ont pu aboutir.

Selon des informations données lors de la conférence de presse, une « saleté » (un *bug*, pour reprendre le mot anglais bien connu des informaticiens) a perturbé un logiciel, entraînant une congestion d'un central à New-York s'est ensuite propagée par effet de dominos dans le reste du pays. Les techniciens, en l'état actuel de leurs connaissances – puisque l'origine de la panne ne sera probablement pas découverte avant plusieurs jours, – ont assuré qu'ils n'avaient *« aucune raison de croire qu'un virus informatique a été introduit sur le réseau »*... L'élément étranger en question a perturbé les lignes parallèles à celles qui véhiculent la voix, sur lesquelles transitent des signaux permettant, entre autres, de gérer le réseau téléphonique. Les abonnés qui voulaient appeler en interurbain se heurtaient donc en permanence à un signal occupé : pour simplifier, c'était comme si on voulait faire circuler un train sur une voie dont tous les feux étaient rouges.

Plusieurs centaines de techniciens ont été dépêchés pour tenter de réparer et le téléphone a été rétabli progressivement. Ce n'est que le lendemain matin que tout a fonctionné normalement. Seul le réseau public a été touché par cette panne, les lignes privées n'étant pas affectées, selon ATT, qui n'est pas en mesure d'évaluer les pertes économiques dues à cette panne. Le plus grave risque d'être en terme d'image : les concurrents de « Ma Bell » ne manqueront pas d'exploiter cet accident à leur profit.

Cet incident est une nouvelle illustration du degré de dépendance des sociétés modernes vis-à-vis de leurs technologies de pointe, et des risques de pannes, volontaires ou involontaires. Car force est de constater que la « saleté » incriminée donne une idée des dégâts que des virus pourraient causer s'ils parvenaient à déjouer tous les verrous de sûreté mis par les techniciens pour protéger les ordinateurs ou... les grands réseaux de communication.

FRANÇOISE VAYSSE

Après une croissance forte en 1988

La production nationale d'acier a progressé de 0,9 % en 1989

En coulant 19 287 000 tonnes d'acier brut en 1989, les sidérurgistes français ont consolidé les acquis de l'année précédente. 1988, faut-il le rappeler fut, pour les maîtres de forges, une année quasi-miraculeuse. La production nationale d'acier, dopée par une excellente conjoncture mondiale, avait bondi de 7,7 %, passant de 17 à 19 millions de tonnes et retrouvant ainsi le niveau d'activité de 1984. Difficile de tenir sur longue distance à ce rythme de sprinter. La croissance 1989 – plus sage – est de 0,9 %, selon les données de la chambre syndicale de la sidérurgie, ce qui est loin d'être négligeable. Elle constitue même, replacée dans la chronique de l'acier de ces dix dernières années, une bonne performance... Il s'agit de la troisième année d'expansion depuis 1979.

Ce niveau d'activité soutenu est-il, pour autant, fermement assuré ? Pas évident. La production d'acier a nettement marqué le pas au trimestre. Un infléchissement durant la dernière moitié de l'année est *habituel. Le secteur du bâtiment* travaux publics, gros consommateur d'acier, ralentit en effet son activité durant la période hivernale. Reste que, cette année, le décrochage a été brutal. 8,9 millions de tonnes d'acier ont été produites entre juillet et décembre contre un peu *plus de 10 millions* de tonnes de janvier à juin. Les sidérurgistes français ont même achevé l'année sur une apparente fausse note... Seule 1 323 000 tonne d'acier brut a *été coulé* en décembre, soit un repli de 19,9 % par rapport au même mois de l'année précédente. Déjà, en octobre et en novembre, les maîtres de forges n'avaient pu renouveler leurs performances de 1988.

Accès de faiblesse

Faut-il voir dans ce troisième recul mensuel consécutif le signe avant-coureur d'un retournement de conjoncture ? Chez Usinor-Sacilor, on affirme ne pas y croire. es trois secteurs qui tirent la production d'acier, souligne-t-on, – à savoir, le bâtiment et les travaux *publics, l'automobile et les biens* d'équipement – aucun n'a montré de signes de faiblesse à la fin de 1989. Cet avis est d'ailleurs partagé par les conjoncturistes de la Banque de France qui estiment que la tendance de fond reste bonne.

La consommation réelle d'acier, il est vrai, n'a – pour le moment – pas baissé. Seule la consommation apparente – estimée à partir des achats effectuées auprès des maîtres de *forges* – a eu des accès de faiblesse cet automne. Nombre d'industriels ont constitué, par précaution, tout au long de l'année 1988, des stocks importants de barres, de poutrelles, de feuilles d'acier. En effet, les sidérurgistes, surpris par la montée en régime de la demande, éprouvaient d'extrêmes difficultés pour tenir *leurs délais* de livraison.

La perte de vigueur de la production d'acier dès cet automne est la conséquence logique d'un mouvement de réajustement des stocks. *Il semble bien, en effet, que dans* l'automobile ou les biens d'équipement, l'on pioche d'abord dans le surplus de réserves avant de se remettre à acheter de l'acier. Certains sidérurgistes européens ont anticipé ce mouvement de déstockage en réduisant d'eux-mêmes leur production. Parmi eux, Usinor-Sacilor qui a *« immobilisé »* pendant quelques jours au mois de décembre les trois trains à larges bandes de Sollac (produits plats) et a réduit l'activité de certaines unités d'Unimétal (produits longs) et d'Ascométal (aciers spéciaux). Ces restrictions de production volontaires – le temps de purger le marché – expliquent donc en grande partie la faiblesse relative de l'offre le mois dernier.

CAROLINE MONNOT

Soutenu par le gouvernement français

Thomson va fournir quatorze radars à l'armée turque

ISTANBUL

de notre correspondant

La compagnie française Thomson CSF a été choisie pour fournir *quatorze radars tridimensionnels* de défense aérienne aux forces armées turques, a annoncé mardi 16 janvier le premier ministre turc, M. Yildirim Akbulut. Ce contrat, qui sera finalisé dans les jours à venir, s'élève à 130-150 millions de dollars (moins de 900 millions de francs). Il s'agit d'un premier *contrat* entre la France et la Turquie dans le domaine de la défense.

Le gouvernement français a joué *« un rôle très important »* dans l'obtention de cette commande, a déclaré M. Bertrand Griffe, le délégué de Thomson à Ankara. *« La Turquie voulait le soutien total du gouvernement français qui a offert sa caution morale et financière »*, a-t-il ajouté. Selon le quotidien *Milliyet*, Thomson offrait un taux d'intérêt plus bas et une période de remboursement plus longue que ses concurrents, General Electric et la compagnie turco-américaine Aydin. Les radars seront fabriqués en collaboration avec la compagnie turque Tekfen.

NICOLE POPE

□ **Mitsubishi rachète la firme américaine Aristech Chemical.** – La plus grande compagnie de négoce japonaise, Mitsubishi corp., annonce qu'elle a racheté, pour 800 millions de dollars (4,64 milliards de francs), la firme chimique américaine Aristech Chemical corp. Il s'agit de la première acquisition d'une *firme américaine* par la technique du *leverage buy out* (achat par effet de levier) par une société japonaise.

Selon une enquête du ministre de l'industrie

La pénurie de personnel qualifié entrave la croissance des PMI

Le ministère de l'industrie poursuit ses coups de sonde dans le tissu industriel français. Les services de la rue de Grenelle ont ainsi présenté mercredi 17 janvier les conclusions *d'une étude approfondie consacrée* aux PMI.

L'enquête, confiée au cabinet de consultants lyonnais Algoe, a porté sur un échantillon assez large, 845 entreprises, censées représentées les 22 000 PMI françaises du secteur industriel (50 % des effectifs de l'industrie) ont été examinées, sous toutes les coutures, l'objectif étant plus précisément d'observer leur comportement face à la reprise de la croissance amorcée en 1986 et d'identifier les éléments-clés de compétitivité.

Premier constat : près de la moitié des PMI semblent avoir manqué le coche de la croissance, faute de capacités de production suffisantes. Seules 46 % des entreprises de l'échantillon – *« les offensives »* – peuvent afficher une croissance annuelle moyenne supérieure à 15 % entre 1986 et 1988. En revanche, 40 % d'entre elles – *« les entreprises stables »* – ont enregistré une progression de leur chiffre d'affaires parallèle à l'inflation... c'est-à-dire une stagnation. Une minorité confortable (14 % environ) a même connu une régression. Ce sont les PMI *« défensives »*.

La reprise s'est donc exercée de manière sélective. Qui en a bénéficié ? Essentiellement les entreprises qui se sont tournées vers l'international et, parmi elles, les *« nouvelles européennes »* (33 % de l'échantillon) qui ont concentré leur effort sur le marché européen. Les entreprises *« mondialisées »*, à l'effort d'exportation plus ancien et dispersé (15 % de l'échantillon), ont réalisé au cours des trois dernières années une performance inégale. Les PMI *« franco-françaises »*, qui n'exportent pas ou très peu (40 % de l'échantillon) ont pu également afficher des taux de croissance élevés. Certaines d'entre elles ont profité à plein de la vigueur retrouvée du marché national. Les grandes perdantes sont les *« exportatrices traditionnelles »* (14 % des PMI) qui ont axé leur développement international sur des marchés en déclin (l'Afrique par exemple).

Deuxième enseignement : la taille de ces entreprises conditionne leurs performances. Mais le seuil critique se situe à 50 salariés et non à 200 comme on a l'habitude de le penser. En dessous de 50 salariés, seul un tiers des PMI affichent une croissance forte. Cette catégorie recherche peu l'innovation et recourt moins fréquemment aux aides publiques. Contrairement aux *idées reçues, ce sont les entreprises* les plus performantes qui recueillent en priorité ces aides. Bien informées, elles savent jouer de toutes les facilités qui leur sont ainsi offertes. Le crédit impôt recherche, l'assurance prospection et les procédures de type ANVAR sont les plus utilisés.

Un handicap majeur

Troisième et dernier enseignement : ce sont les hommes et non les fonds propres qui font surtout défaut aux petites et moyennes entreprises de l'industrie. 41 % d'entre elles identifient l'insuffisance *de resources humaines* comme un handicap majeur. Dans leur grande majorité les PMI ont des besoins de recrutement. 44 % d'entre elles ne parviennent à attirer *les qualifications nécessaires* en raisons, expliquent-t-elles, de leur localisation géographique. Seules 24 % citent comme source de difficultés l'insuffisance de fonds propres. Ce sont les entreprises internationalisées, européennes ou mondialisées, qui placent plus nettement les ressources humaines au premier rang de leur difficultés. Restent que les plans de formation sont rares. Ils ne concernent qu'une PMI sur deux.

CAROLINE MONNOT

ÉTRANGER

Une prochaine réunion des fondateurs en mars à Paris

La Banque pour le développement de l'Europe de l'Est pourrait être opérationnelle avant la fin de l'année

La réunion qui regroupait les représentants de trente-quatre Etats à Paris les lundi 15 et mardi 16 janvier ne *marquera* pas véritablement la création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est (BERD).

Le conseiller spécial de M. François Mitterrand, M. Jacques Attali, qui présidait la rencontre, a cependant indiqué, mardi, que les statuts de la BERD seront présentés les 10 et 11 mars à Paris. D'ici là, trois groupes de travail seront formés, le premier pour réfléchir aux missions de la banque, au développement du secteur privé en particulier, le deuxième pour discuter des moyens (montant et répartition du capital), et le troisième pour définir le mode de *fonctionnement* (forme des concours, prêts conditionnels ou à taux de marché, critères d'éligibilité). M. Attali estime que, après cette première rencontre – qualifiée d'historique, puisqu'elle réunissait aussi bien des représentants de la CEE, de l'Europe de l'Est, de l'URSS, des Etats-Unis, que du Japon, – la BERD pourrait être opérationnelle avant la fin de l'année.

Tout pays qui reconnaît la nécessité de favoriser la transition des pays de l'Est en voie de démocratisation vers l'économie de marché aux principes généraux de l'organisation pourra participer au capital.

Parce que la banque est avant tout européenne, il paraît acquis que la CEE détiendra une participation majoritaire. Selon M. Attali, le montant total du capital devrait, comme l'avait proposé la communauté européenne, s'établir à 10 milliards d'Ecus (70 milliards de francs).

Au terme de deux jours de discussions, il semble cependant que les participants n'aient pas adopté une position commune sur le statut de l'URSS. Pourra-t-elle faire partie des membres de la banque, alors que certains, les Etats-Unis en particulier, jugent le processus de réformes politiques et économiques encore insuffisant. Et même si elle fait partie des fondateurs, sera-t-elle éligible aux concours de la BERD ? M. Jacques Attali a souligné mardi que la BERD devrait soutenir en priorité le développement du secteur privé dans ces pays, même si l'assistance à des projets d'infrastructures publiques n'est pas à exclure. Par ailleurs, la localisation de la BERD et le nom de son futur président *sont encore* inconnus.

Une grande partie de la réunion de Paris a été consacrée à l'exposé par les différents pays de l'Europe de l'Est de leur situation économique respective.

F. L.

TRANSPORTS

Singapore Airlines achète cinquante avions gros-porteurs

La compagnie aérienne Singapore Airlines a annoncé, le mardi 16 janvier, qu'elle achetait 15 Boeing 747-400 ferme et 15 autres en option ainsi que 5 triréacteurs *MD 11 ferme* et 15 autres en option. Ces 50 avions commandés représentent un montant de 8,6 milliards de dollars (50 milliards de francs). Ils seront *livrés de 1994 à 1999. Les Boeing* (410 sièges) serviront à effectuer des liaisons sans escale que les passagers demandent de plus en plus et les McDonnell Douglas de plus petite capacité (288 sièges) correspondent à des marchés plus restreints.

Cette commande spectaculaire confirme le désir de Singapore Airlines de conserver la flotte la plus jeune du monde avec près de quatre ans d'âge moyen. Il a été rendu possible par les résultats de la compagnie qui continue d'être l'une des plus bénéficiaires du monde : en 1988, avec 35 avions, elle a réalisé un bénéfice de 1,8 milliard de francs soit 50 % de mieux qu'Air France qui alignait 110 avions.

Plaidoyer pour l'indépen

ÉCONOMIE

Soutenu par le gouvernement français

Thomson va fournir quatorze radars à l'armée turque

ISTANBUL

de notre correspondant

NICOLE POPE

...ur le développement ...le l'Est pourrait être ...avant la fin de l'année

...re Airlines achète ...avions gros-porteurs

Plaidoyer pour l'indépendance

Suite de la première page

Le « plat de résistance » du menu des questions et problèmes auxquels la conférence intergouvernementale se verra confrontée est sans aucun doute le système européen des banques centrales. Son organisation doit tenir compte des espoirs que suscite dans les Etats membres une future union économique et monétaire : dans les pays dotés d'une monnaie stable, l'espoir que la stabilité du pouvoir d'achat ne disparaisse pas avec l'union économique et monétaire ; dans les pays qui connaissent une dépréciation plus ou moins forte de leur monnaie, l'espoir que l'union économique et monétaire y mette un terme définitif.

Comment assurer cette condition fondamentale d'une union monétaire si les compétences en matière de politique monétaire sont transférées des institutions nationales à une organisation communautaire ? L'Histoire nous a enseigné que le système le mieux à même d'y contribuer ne doit pas être soumis aux injonctions politiques. Cela est vrai pour la Communauté européenne encore plus que pour les Etats, car on a toujours tendance dans une confédération comme la Communauté européenne à se laisser guider par les moyennes et les compromis, qui n'indiquent cependant que le plus mauvais cap à suivre en matière de politique monétaire. De même, seule une institution indépendante est en mesure de résister aux tentatives, en pratique toujours réitérées par les hommes politiques, d'imprimer à la politique monétaire des objectifs souvent incompatibles avec celui de la stabilité, comme la stabilisation des changes, la stimulation de la croissance et de l'emploi ou la réduction des déséquilibres régionaux.

Un mandat de longue durée

Pour des raisons pratiques, un système de banques centrales moderne et efficace ne doit pas être dépendant des instructions ni soumis aux pressions émanant des gouvernements nationaux et des institutions européennes. Des processus de consultation et de concertation de longue haleine sont inconciliables avec les exigences des marchés financiers qui attendent des banques centrales des réactions rapides et flexibles, comme cela a été le cas, par exemple, lors du déclenchement de la crise de l'endettement en 1982 ou après le krach d'octobre 1987.

Mais, fait plus important encore, seul un institut d'émission indépendant est en mesure de conduire une politique monétaire adaptée aux besoins à moyen et long terme. En effet, comme nous le savons, une augmentation ou une raréfaction de la monnaie ne se répercute sur l'activité économique qu'avec un retard considérable. Les interventions sur les taux d'intérêt exercent leur effet sur la masse monétaire seulement quelques mois après l'entrée en vigueur de ces mesures, et les variations de la masse monétaire n'agissent que quelques trimestres plus tard sur l'évolution des prix. Ces délais doivent être pris en compte lors de la mise en œuvre des mesures de politique monétaire. Or une banque centrale indépendante est mieux à même d'entrer dans ces considérations qu'un gouvernement qui est plutôt soumis à la tentation de négliger les exigences fondamentales d'une politique monétaire axée sur le maintien de la stabilité, au profit d'effets à plus court terme ou pour des raisons électoralistes. William McChesney Martin (président du conseil d'administration du système de réserve fédéral de 1951 à 1970) a exprimé cela dans une formule éloquente : « *La tâche de la Fed est de retirer le punch juste au moment où les invités arrivent.* »

Naturellement, une banque centrale indépendante ne peut, à elle seule, être garante du maintien de la stabilité monétaire. Le secteur public et les partenaires sociaux doivent également y contribuer par leur comportement en matière de politique budgétaire et salariale. Mais les décisions d'une banque centrale indépendante concernant l'ampleur du volume de la masse monétaire qu'elle est prête à mettre à la disposition de l'économie représentent pour tous les agents économiques un indice important qui leur permet d'évaluer de manière réaliste les possibilités qui leur sont données.

Une fois le principe acquis qu'un futur système européen de banques centrales doit être indépendant des gouvernements, du Conseil et de la Commission, se pose la question de savoir comment cette autonomie peut être garantie. Les dispositions juridiques qui stipulent l'indépendance *vis-à-vis* des interférences de ces entités ne sont qu'un élément. L'indépendance passe également par l'indépendance personnelle et professionnelle des membres des organes du système, c'est-à-dire des gouverneurs des banques centrales nationales comme des membres de l'organe supérieur de direction, à savoir du conseil de banques centrales européen.

L'indépendance personnelle des membres des organes peut être garantie de la manière suivante : les personnalités nommées par les gouvernements (les gouverneurs des banques centrales) et par le Conseil (les membres du directoire) seraient en place pour une durée suffisamment longue (quatorze ans aux Etats-Unis, huit ans en Allemagne fédérale) et ne pourraient être démis de leur fonction au cours de cette période. Ils devraient en outre, cela va en quelque sorte de soi, être d'éminents spécialistes et ainsi être capables d'émettre un jugement impartial et objectif sur les questions abordées. Naturellement, l'indépendance personnelle exige également que leur soit assuré un revenu financier adapté pendant et après leur mandat. Il s'agit tout compte fait de ce que Adolf Weber qualifiait de « *continuité de l'expérience, de la responsabilité et de la compétence* » dans la discussion concernant la nouvelle loi sur la Bundesbank au début des années 30.

Il apparaît important que la nationalité n'interfère en aucune façon dans les fonctions dont les personnalités sont investies. Etant donné qu'il ne peut y avoir pour la Communauté dans son ensemble qu'une politique monétaire d'un seul tenant, autrement dit que la politique monétaire ne peut pas tenir compte des exigences particulières de chaque Etat et de chaque région, les gouverneurs et les membres des directoires des banques centrales doivent se sentir obligés de servir l'intérêt commun et non celui des différents Etats ou régions, et cela doit tenir lieu de règle lors des prises de décisions.

Le privilège exclusif de création monétaire

Il convient avant tout de garantir l'autonomie du système en ce qui concerne l'emploi de ses instruments, c'est-à-dire sa capacité d'accomplir sans entraves sa mission, qui consiste à préserver la stabilité monétaire en utilisant les instruments nécessaires. Si l'on veut garantir la liberté d'action de la Banque centrale européenne, il faut la doter d'un arsenal suffisant d'instruments agissant sur l'économie de marché, dont la mise en œuvre ne soit pas entravée par des règles ou des mesures administratives. Ces instruments doivent être adaptés au fonctionnement du marché, car c'est seulement en s'en inspirant, et non pas en le perturbant ou en le faussant malencontreusement, qu'ils seront efficaces. Il est évident que les taux d'intérêt – le prix à payer pour obtenir monnaie et crédit – doivent jouer un rôle primordial. Mais la panoplie d'instruments doit aussi comprendre tous les autres moyens dont une banque centrale moderne a besoin pour mener son action, qu'ils soient ou non mis en œuvre à l'heure actuelle dans les différents pays.

Je ne veux pas approfondir ces questions un peu techniques (les documents de travail annexés au rapport Delors contiennent quelques propositions à ce sujet), mais il faut bien comprendre que, pour répondre à l'attente de tous, le futur système européen doit être doté de l'arme sans laquelle aucune banque centrale ne peut mener une action efficace, à savoir le privilège exclusif de création monétaire. La politique monétaire est indivisible, même dans un système fédéral *comme celui de la Fed ou de* la Bundesbank. Sans ce monopole le système européen de banques centrales serait un « lion sans griffes ».

L'opinion publique allemande

Un système qui ne sert qu'à coordonner les politiques monétaires en laissant toujours au gouvernement et/ou à la banque centrale de chaque pays le droit de décider du prix et du volume de la monnaie en circulation serait *half baked* (serait comme un pain à moitié cuit), pour reprendre les termes employés par Allen Walters à propos du SME. La coordination ne doit pas s'articuler autour d'une moyenne européenne des taux d'inflation ou être axée sur le respect de zones-cibles pour les taux de change ; elle limiterait la liberté d'action de la Bundesbank si aucune solution de rechange convaincante n'était proposée. Les parties intéressées le savent bien, ce ne sont pas les tentatives qui ont manqué au cours des dernières années. Un système conçu de cette façon aurait une efficacité moindre, en matière de stabilité, que les règles régissant à l'heure actuelle *le fonctionnement du SME*. Ni l'Allemagne ni – j'en suis sûr – certains de ses partenaires ne pourraient donc accepter ce système.

C'est la position que l'Allemagne fédérale a toujours défendue, et si un gouvernement en Allemagne adoptait une attitude différente, il ne pourrait compter sur l'appui d'une opinion publique allemande extrêmement sensible à tout ce qui concerne la question de la stabilité des prix. Je n'en veux pour preuve que les réactions, parfois très critiques, qui se sont fait entendre à propos du rapport Delors, surtout en ce qui concerne les propositions relatives à la deuxième étape, qui sont en effet restées plutôt vagues et qui posent plus de questions qu'elles n'apportent de réponses. Ne lit-on pas au sujet de la deuxième étape : « *A ce stade, le comité ne juge pas possible de proposer un projet détaillé pour l'accomplissement de cette transition* », à savoir le passage de la première à la deuxième étape dans le domaine monétaire.

En décidant d'entamer à la fin de l'année les négociations sur le traité nécessaire à la mise en place d'un système européen de banques centrales, les gouvernements se sont engagés à se prononcer clairement pour ou contre le transfert à une institution communautaire indépendante du pouvoir de décision en matière monétaire. Il aurait été préférable, à mon sens, de faire d'abord l'expérience, pendant quelques années, de la première étape de l'union économique et monétaire, et de réaliser ce qui a déjà été décidé, en particulier le marché intérieur, la libération des mouvements de capitaux, le rapprochement des fiscalités, etc., avant d'envisager des mesures institutionnelles d'une plus grande portée. Mais, cela va sans dire, je respecte la décision prise par les chefs d'Etat et de gouvernement, et je comprends les motivations politiques sous-jacentes.

Si on parvient à un accord de fond sur les structures du système européen de banques centrales, il restera alors à régler un certain nombre de questions importantes.

En premier lieu, que se passera-t-il si les gouvernements et les parlements n'approuvent pas à l'unanimité la modification du traité nécessaire à l'instauration de l'union économique et monétaire, comme le demandent les textes communautaires ? Dans cette hypothèse, que l'on ne peut exclure *a priori*, deux possibilités s'offrent. On pourrait procéder de la même manière que pour le SME, qui est juridiquement un traité entre les banques centrales de la Communauté. Il y aurait donc, en plus du traité instituant la CEE, un deuxième traité.

Je pense que cette situation ferait peser un très grave danger sur la cohésion de la Communauté, et je donnerais la préférence à une réglementation se fondant sur le traité CEE, même si toutes les parties contractantes ne sont pas en mesure de l'appliquer simultanément, comme c'est le cas de certaines règles communautaires que certains pays ne suivent pas encore à ce jour.

Il y a une autre question qui a souvent été soulevée par les Français et les Britanniques, et qui concerne le « contrôle démocratique » du système européen de banques centrales. Il me semble qu'elle est plus simple à régler. Il ne faudra pas attendre que l'union politique soit parachevée et qu'il y ait un gouvernement européen et un parlement disposant de compétences réelles pour créer un système européen de banques centrales, même si les enseignements tirés de l'Histoire peuvent plaider en faveur d'une telle approche.

Les banques centrales ont toujours été créées après les Etats. Bien sûr, l'intégration européenne ne peut se limiter à la politique monétaire. Des progrès dans d'autres domaines sont nécessaires, comme le chancelier allemand l'a réclamé pour le Parlement européen. Mais il est très concevable à mon avis qu'un système européen de banques centrales indépendant existe déjà avant que ne soit parachevée l'union politique, à condition que les gouvernements le veuillent et qu'ils soient prêts à abandonner une partie de leur souveraineté, comme ils l'ont déjà fait dans d'autres domaines, moins importants il est vrai. Pour donner une légitimation démocratique au système, il suffirait qu'il soit institué par un traité liant des gouvernements démocratiques et ratifié par des parlements démocratiquement élus et munis d'un mandat clairement défini. En outre, les membres du directoire seraient désignés par le conseil ECOFIN (ministres de l'économie et des finances), et les membres du conseil seraient nommés par les gouvernements nationaux. Une cour des comptes neutre contrôlerait les comptes (et non la conduite de la politique monétaire).

A mon avis, il n'y aurait, en aucune façon, incompatibilité entre l'autonomie du système et le fait que le président soit entendu de temps en temps par le Parlement européen, même si c'est moins souvent qu'aux Etats-Unis, ou le fait que le président du conseil ECOFIN et celui de la Commission européenne participent aux réunions du conseil de la banque centrale européenne (sans avoir le droit de vote) ; inversement, le président du système européen des banques centrales serait invité à participer aux réunions du conseil ECOFIN lorsque des questions le concernant y sont discutées. En outre, il faudrait que l'opinion publique soit largement informée, comme cela se fait habituellement aux Etats-Unis et en Allemagne fédérale. On jugerait de la valeur du système à l'aune de sa réussite.

Laissons de côté la question du « contrôle démocratique » pour en aborder une autre qui sera beaucoup plus difficile à régler : quelles fonctions seront laissées aux banques centrales nationales ? Il conviendrait d'appliquer ici le principe de la subsidiarité, en vertu duquel seules les missions ne pouvant être remplies de façon satisfaisante à l'échelon national devraient être transférées à l'institution communautaire, dans la mesure où cela n'a pas d'incidence sur les impératifs découlant de la mise en œuvre d'une politique monétaire commune « d'un seul tenant ».

Il s'agit principalement de toutes les décisions concernant les taux d'intérêt, la liquidité et la masse monétaire, c'est-à-dire en fait la politique monétaire. Cela vaut également pour les décisions d'achat ou de vente de monnaies tierces (de dollars en particulier), car ces opérations ont une incidence directe sur la liquidité et la masse monétaire. A cela s'ajoutent la question délicate du transfert des réserves de change aux organismes communautaires et la nécessité de décider qui touchera les bénéfices.

Des questions sans réponses

Bien que disposant de vastes pouvoirs, le système européen des banques centrales pourrait se contenter d'une direction relativement restreinte, inspirée du Board of Governors du Federal Reserve System, car le pouvoir exécutif pourrait être transféré dans une large mesure aux organes bien rodés des banques centrales nationales, qui agiront alors au nom de la Communauté. Les banques centrales nationales pourraient très bien réaliser – en conformité avec les directives et les instructions du système européen de banques centrales – les opérations de règlement, les opérations d'*open market* avec les banques et les opérations en commission effectuées pour le compte des institutions gouvernementales, etc. A mon avis, il conviendrait aussi de transférer aux instituts d'émission nationaux la compétence en matière de surveillance bancaire et boursière, si cela n'a pas encore été fait, comme c'est le cas par exemple en Allemagne fédérale.

Les banques centrales nationales joueraient ainsi un rôle analogue à celui des Federal Reserve Banks aux Etats-Unis ou des Landeszentralbanken en Allemagne fédérale. Elles (et/ou les ministres des finances) n'auraient forcément plus compétence pour mener une politique monétaire autonome. Pour l'Allemagne fédérale en particulier, cet abandon de compétence aurait des conséquences très importantes. Le conseil de la banque centrale, l'organe de décision suprême en matière monétaire, perdrait sa fonction principale – certains thuriféraires d'un système européen de banques centrales ne se rendent peut-être pas encore compte des implications que cela aurait en Allemagne fédérale.

Nombreuses sont les questions qui restent encore sans réponse. Citons-en quelques-unes : comment réglera-t-on la question du droit de vote au sein du conseil de la banque centrale européenne ? Où le système aura-t-il son siège ? Comment seront répartis les bénéfices ?

Un train qui arrive à destination

L'expérience acquise ces dernières années en Allemagne fédérale montre à quel point il est important que les pouvoirs publics à tous les niveaux mais aussi les partenaires sociaux soient prêts à adopter une attitude responsable à l'intérieur des limites fixées d'une manière réaliste en fonction de ce qui est possible, afin que la banque centrale puisse remplir sa mission sans problèmes et préserver la stabilité de la monnaie à l'intérieur comme à l'extérieur. Dès la première étape de l'union économique et monétaire, on verra comment cela se passera à l'échelon européen. On saura alors si et quand on peut passer aux étapes ultérieures, qui prévoient notamment l'instauration d'un système européen de banques centrales.

Sans qu'il y ait modification du traité, la Communauté européenne dispose d'un cadre institutionnel suffisant pour mener de manière convaincante une politique économique et monétaire commune. Nous avons déjà le conseil des ministres de l'économie et des finances, le comité des gouverneurs des banques centrales européennes ainsi que le comité monétaire où siègent nos représentants. Dans ce cadre, on peut et on doit parvenir dès aujourd'hui à une meilleure coordination des politiques économiques, budgétaires et monétaires, sans attendre les résultats de la conférence intergouvernementale, dont les travaux dureront probablement un certain temps.

En ce qui concerne la politique monétaire, le comité des gouverneurs des banques centrales a décidé, lors de sa réunion en janvier, de procéder à une réorganisation touchant à la fois ses membres et sa mission. Par le renforcement de la collaboration axée sur l'objectif de stabilité des prix, par la formulation d'avis adressés aux gouvernements et par sa contribution d'expert à la conférence intergouvernementale, le comité pourra promouvoir le processus de création de l'union économique et monétaire, qui est à mon avis la seule solution envisageable. Nous avons une tâche à accomplir, à savoir tracer la voie afin que le train européen parvienne à destination ; alors, nous aurons atteint l'objectif vers lequel nous tendons tous.

KARL OTTO POEHL

La discussion avec le président de la Bundesbank

L'étape cruciale des élections en RDA

« Le mark et l'Europe », tel était le thème développé par M. Karl Otto Poehl, le président de la Bundesbank, mardi 16 janvier à Paris devant les principales personnalités de la communauté financière française. Organisé par *le Monde* à l'occasion de la publication du *Bilan économique et social de 1989* (titré cette année « Vent d'Est »), le débat a été l'occasion pour M. Poehl, qui est aussi depuis peu le président du comité des gouverneurs des banques centrales, de s'exprimer, notamment sur le yen et les relations entre la RFA et la RDA.

« *Un discours important* » : c'est ainsi que M. Jacques de Larosière, le gouverneur de la Banque de France a qualifié les propos de son collègue de la Bundesbank. Après avoir commenté plusieurs points de l'intervention de M. Poehl, M. de Larosière s'est déclaré « *en harmonie avec l'essentiel* » des déclarations de son collègue.

M. Maurice Allais, Prix Nobel d'économie, s'est lui aussi déclaré en « *accord* » avec le président de la « Buba » : il s'est interrogé sur la nécessité d'avoir un Etat fédéral avant de vouloir créer une monnaie commune. A ce sujet, M. Poehl lui a répondu en se demandant si « *tous les gouvernements européens étaient véritablement prêts à déléguer des droits souverains à une entité européenne* ».

Interrogé sur la faiblesse actuelle du yen, M. Poehl a estimé qu'« *elle ne correspondait absolument pas à la situation du commerce extérieur du Japon. Les Japonais n'ont pas majoré leurs taux d'intérêt à temps et ils se trouvent maintenant dans un processus de rattrapage* ». Le président de la Bundesbank « *estime nécessaire et souhaitable* » une stabilisation du yen. Il juge qu'il ne faut pas « *paniquer* » à la suite des mouvements actuels sur les marchés boursiers.

Optimiste sur les perspectives ouvertes par la RDA, M. Poehl est resté néanmoins très prudent quant au projet évoqué par le ministre est-allemand des finances, Mme Rield, d'une « *union économique et monétaire* » entre les deux Etats allemands. D'ores et déjà, a-t-il fait remarquer, le deutschemark fonctionne comme une « *monnaie parallèle* » dans la plupart des pays de l'Europe de l'Est dont la RDA.

La Bundesbank se refuse à faire des propositions monétaires à la RDA : « *La RDA doit d'abord dire ce qu'elle envisage de faire et ce qu'elle souhaite* ». Selon M. Poehl, le gouvernement issu des élections libres du 6 mai prochain devrait prendre toute une série de mesures (sur les prix, la propriété...) qui lui permettront de parvenir à une convertibilité de leur monnaie. Celle-ci pourrait s'arrimer au DM. Si les bonnes décisions étaient prises, « *la RDA aurait de bonnes chances de parvenir à un niveau de vie occidental* ». Dans le cas contraire, a conclu M. Poehl, « *si les capitaux ne vont pas aux gens, les gens iront aux capitaux* », faisant ainsi référence à l'exode qui se poursuit de la RDA vers le RFA.

AFFAIRES

Le maquis des pompes funèbres

Un rapport des trois inspections générales propose d'abandonner un monopole public jugé « obsolète »

Supprimer le monopole communal des pompes funèbres pour confier la tâche à des entreprises strictement contrôlées : c'est ce que propose, dans son rapport, une commission formée par les trois inspections générales (finances, affaires sociales, administration), à la demande de trois ministères (économie, intérieur, solidarité). En effet, le système actuel, juridiquement flou, souvent tourné, mal contrôlé, autorise des variations de prix considérables et n'assure pas une information correcte des familles.

« Complexe », « obsolète », « incohérent » : le diagnostic de la commission, qui a visité huit départements et rencontré les responsables des services de l'Etat, des maires, des directeurs d'hôpitaux et des professionnels, est sévère.

Bénéficiaires du monopole des pompes funèbres depuis 1904, *par suite de la séparation de* l'Eglise et de l'Etat, les communes sont incapables de le faire respecter. Le service public, qui justifie ce monopole, comprend des prestations qui n'ont plus cours et en laisse de côté d'autres (qu'il s'agisse de transport ou d'aménagement du cercueil) quasi généralisées. Libres de fixer l'organisation du service – régie directe, concession, sous-traitance, – les communes peuvent combiner les différentes formules. Le cadre communal lui-même n'est plus adapté alors que 70 % des gens meurent à l'hôpital et que la commune de résidence, celle du décès et celle de la cérémonie coïncident rarement.

Le contrôle n'est guère assuré. Souvent les communes ne font pas jouer la concurrence pour les concessions et reconduisent tacitement les contrats, ne vérifiant que les éléments (fiscaux, sociaux) servant de base au calcul de la redevance versée par les entreprises, redevance qui elle-même contribue à accroître de 8 % à 9 % le coût des prestations – mais ni la conformité des devis ni celle des facturations.

L'Etat est tout aussi *« défaillant »*. L'agrément des entreprises, instauré en 1986, n'est qu'une formalité (trente-neuf refus pour huit mille cinq cents agréments au début de 1988). Les suspensions ou retraits sont rares, même en cas d'infraction au monopole. Les services de la concurrence ne font ni enquêtes ni contrôles réguliers des prix, et sur le plan sanitaire, les DDASS ne vérifient les équipements que lors de leur mise en service.

Ecarts de prix excessifs

Surtout, *« les familles se trouvent face à un marché opaque, caractérisé par une dispersion excessive, un manque de vérité et une absence de transparence des prix »*. L'enquête constate *« des écarts de prix excessifs pour un même produit y compris au sein d'une même entreprise »* (notamment au sein des Pompes funèbres générales, qui dominent le marché). *« Les prix du cercueil bois ne varient dans des proportions de 1 à 1,6, ceux des porteurs et du corbillard de 1 à 5. »* Aucun régime (régie directe, concession, etc.) n'y échappe, et l'on constate des écarts de 1 à 2 dans une même ville ou au sein d'une même entreprise.

Y a-t-il des entreprises plus chères que d'autres ? Hors région parisienne, les factures des PFG (de l'ordre de 6200 francs) sont supérieures de 26 % à celles du réseau Leclerc ; celles des régies de 8 % ; des écarts qui s'expliquent autant par des *« contraintes de service public »*, des attitudes différentes de la clientèle ou *« la tendance à proposer des services supplémentaires »* que par des différences de *« qualité »* ou de professionnalisme.

Encore ces moyennes ne sont-elles pas très représentatives, puisque les écarts varient selon les villes, allant de 3,6 % à Arras à 30 % à Bordeaux, et que pour des devis types on retrouve à la fois *« le réseau Leclerc, les PFG et les régies »* parmi les entreprises les plus chères.

Rendues *« vulnérables »* par leur situation, n'ayant ni le temps ni la disponibilité pour comparer les prix, les familles ne disposent d'une information abondante que sur la réglementation, mais *« inexistante »* sur les prix, et pas toujours accessible dans les entreprises, où il faut *« consulter le catalogue et discuter avec le chef d'agence »*. Elles sont souvent *« prisonnières d'une filière »* qui va de la morgue de l'hôpital à celle d'une entreprise funéraire, avec quelquefois des relations irrégulières entre les personnels des unes et des autres. Aussi le rapport propose-t-il carrément de remplacer le monopole communal inefficace et non respecté par un *« encadrement »* des entreprises. Chargées d'une *« mission de service public »*, celles-ci devraient être obligatoirement habilitées par les pouvoirs publics, sur la base de critères nationaux correspondant à un *« engagement contractuel »* : prix uniformes sur tout le territoire, diffusion des tarifs, qualification professionnelle, respect d'une déontologie et appartenance à une organisation professionnelle reconnue.

Contrôles inopinés

Les communes elles-mêmes, si elles choisissaient d'offrir directement les services (à travers des sociétés d'économie mixte), seraient soumises aux mêmes règles. Les hôpitaux devraient fournir des listes d'entreprises et des tarifs ; les DDASS et les services de la concurrence devraient vérifier le respect des tarifs et des règles sanitaires par des contrôles *« inopinés »*.

Les habilitations seraient accordées et suivies par les préfets, sur avis de conseils départementaux réunissant représentants de l'Etat, des élus locaux, des entreprises – encouragées à se regrouper dans une organisation unique, – des syndicats et des organisations de consommateurs. Sur le plan national, un *« conseil national »* composé de la même façon serait chargé d'élaborer et de mettre à jour les tarifs de référence pour les *« prestations courantes »* et des *« convois types »*, de suivre les prix pratiqués, de vérifier l'information diffusée, de réfléchir sur la déontologie de la profession, d'examiner les formules d'habilitation et d'élaborer une politique de formation.

GUY HERZLICH

Un marché atomisé dominé par les PFG

On avait dénombré 524 000 décès en France en 1988. Chacun a entraîné, en moyenne, selon les professionnels, une dépense de 17 700 francs, dont 5 700 pour l'enterrement (3 200 pour le cercueil et 2 500 pour les services). On compte, selon l'INSEE, 22 169 entreprises spécialisées réunissant au total 15 300 salariés. Beaucoup sont très petites, tandis que les Pompes funèbres générales (PFG), du groupe Lyonnaise des eaux (4 600 salariés), qui ont réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 1,57 milliard de francs, détiennent avec leurs filiales 42 % du marché.

Il y a trois types principaux d'organisation : plus de 30 000 communes, notamment les plus petites, représentant au total 30 millions d'habitants, laissent simplement *faire les entreprises ;* 5 000 villes, réunissant au total 23 millions d'habitants, accordent une concession à une entreprise privée ; enfin, 70 villes, notamment Paris, Lyon et Marseille, ont choisi la gestion directe par une régie municipale.

EMPLOI-FORMATION

Une pratique plus répandue qu'on le croit

Se former sur son temps libre (en dehors du travail)

Peu connue, la pratique paraît *a priori* peu répandue. Pourtant, Bull, Thomson, l'Aérospatiale, Merlin-Gerin, le Crédit lyonnais et bien d'autres y ont recours : les formations proposées aux salariés hors de leur temps de travail sont en fait bien plus fréquentes qu'on le croit. Cette pratique commence même à ébranler quelques-uns des principes sur lesquels reposait la formation continue.

Dans les années 70, tout paraissait simple : les formations décidées par l'entreprise étaient dispensées pendant le temps de travail et si un salarié voulait se former de son propre chef, libre à lui de le faire durant ses loisirs !

Pour plusieurs raisons, ce bel édifice est en train de se lézarder. Désormais reconnu comme indispensable à la compétitivité de l'entreprise, *l'« investissement-formation »* doit désormais être rentabilisé. Or comment économiser de l'argent sans nuire à la qualité de la formation ? La réponse est évidente : en réduisant les coûts salariaux qui représentent la moitié des frais (35 milliards sur les 70 milliards consacrés chaque année à la formation continue).

« On arrive à un tel niveau de dépenses consacrées à la formation qu'il faudra bien demander aux salariés de faire un effort », reconnaît ce responsable d'une grande banque. N'osant pas demander à leurs salariés de participer financièrement à leur formation, les entreprises contournent la difficulté en leur demandant d'y consacrer une partie de leur temps libre.

Autre avantage à leurs yeux : cet effort permet de trier le bon grain de l'ivraie, le salarié motivé par sa formation et celui qui la suit en dilettante. *« Cela peut être un critère de sélection »*, reconnaît-on à mi-mot chez Bull et au Crédit lyonnais. D'autres entreprises érigent la motivation des salariés en principe. L'ancien PDG de Merlin-Gerin, Jean Vaujany, aimait à rappeler que *« les salariés doivent prendre en charge leur emploi comme ils prennent en charge leur santé »*.

Dans l'accord-cadre signé en juin dernier entre la direction de Merlin-Gerin et quatre syndicats, il est précisé que *« la rapidité de l'évolution du contexte industriel (...) implique de la part de chacun des efforts permanents d'« adaptation »*. Conséquence concrète : dans cette entreprise qui a doublé son budget-formation en quatre ans, les formations modulaires de base qui constituent l'épine dorsale du système se déroulent en fin de journée, à 40 % sur le temps personnel.

Mais les discours sur la motivation ne cachent-ils pas une pointe d'inquiétude ? Comme le constate mi-ironique mi-désabusé le responsable formation d'une entreprise d'armement : *« La motivation devient un critère de réussite important, car nous sommes encore incapables d'évaluer objectivement l'efficacité d'une formation. »* De la motivation au volontariat, il n'y a qu'un pas que de nombreux salariés n'hésitent plus à franchir. Ainsi les cadres passent souvent un accord avec leur entreprise : ils se proposent de suivre une formation, hors de leur temps de travail, cela va de soi, mais aux frais de l'employeur. Le succès des cours d'anglais organisés le samedi pour cadres ou – plus chic – de formation à la communication pour dirigeants ne s'explique pas autrement. *« Entre une législation qui doit être respectée et une liberté individuelle, il faut trouver un arrangement »*, estime Didier Galliègue, directeur des ressources humaines à l'Aérospatiale.

L'individualisation des formations ne peut bien entendu que contribuer au développement des formations sur le temps libre. A l'heure où chacun décrie les « stages papier-crayon » et où le sur-mesure devient un must, les salariés sont de moins en moins contraints de se former uniquement durant les heures d'ouverture des centres de formation. Les nouvelles technologies accentuent le phénomène. Même balbutiantes, les formations multimédias, c'est-à-dire, dans la plupart des cas, assistées par ordinateur, sont justement conçues pour un public qui ne peut pas se rendre en formation (artisans, cadres d'une PME...).

Demain, ces personnes se formeront-elles sur leur ordinateur personnel ? Certains le pensent, en se tournant vers la Grande-Bretagne, où ces formations se pratiquent à grande échelle. Car si les nouvelles technologies facilitent les parcours individuels, elles permettent aussi de démultiplier les actions de formation. Sans les techniques de formation à distance, Bull n'aurait jamais pu former plusieurs centaines d'agents du service-client répartis dans toute la France pour qu'ils atteignent le niveau du bac technique.

André Ramoff : oui mais...

« L'usage individuel et hors du temps de travail d'outils de formation va s'accentuer, estime Josette Théophile, directeur de la formation chez Bull. *Nous aidons quatre cents à cinq cents personnes chaque année à passer un diplôme. A cette échelle, il est impossible de tout organiser durant le temps de travail. »* Constat identique au Crédit lyonnais, où Joseph Musseau, directeur des relations sociales et du personnel, évalue à 5 % le nombre d'heures de formations programmées hors temps de travail. *« La progression est inéluctable. Plus on augmentera le volume des heures de formation, plus il sera difficile de la faire sur le temps de travail. »*

Ces évolutions sont-elles légitimes ou constituent-elles une inquiétante dérive ? André Ramoff, délégué à la formation professionnelle et donc gardien du temple, n'a pas de jugement de principe. *« En France,* nous déclare-t-il, *on est encore trop campé sur la dichotomie entre la formation provoquée par l'entreprise et le projet individuel du salarié. »* A ses yeux, *« beaucoup de formations voulues par l'entreprise sont courtes et ne nécessitent donc pas qu'on les suive sur son temps libre. Mais lorsqu'une opération est longue, il n'est pas illégitime de demander aux salariés d'en prendre une partie sur leur temps libre. C'est un investissement même pour l'individu. Mais on ne peut franchir la frontière que si la formation est réellement qualifiante. Quand le gain pour le salarié est évident, ce n'est pas choquant, mais il faut que ce soit équilibré. »*

Les premières applications du rapport Decomps sur les nouvelles formations d'ingénieur vont dans ce sens : Thomson, Matra, Alcatel, Bull, Dassault, Aérospatiale, vont envoyer dès le mois prochain à l'université d'Orsay une première promotion de techniciens supérieurs se former pour devenir ingénieurs. Or, sur les 1 200 heures de formation réparties sur deux ans, le tiers se déroulera sur le temps personnel. Une première à plus d'un titre.

F. L.

-FORMATION

plus répandue qu'on le croit

sur son temps libre
hors du travail)

André Ramoff :
oui mais...

PARIS - ILE-DE-FRANCE

Trappes (Yvelines) rénove le quartier des Merisiers

L'urbanisme à visage humain

La municipalité de Trappes a pris un pari : faire du quartier-ghetto des Merisiers un exemple pour le logement social des années 90.

Trappes (Yvelines), 32 000 habitants dont 28 % d'immigrés, un parc immobilier constitué pour 70 % d'habitations à loyer modéré. Le quartier des Merisiers, coupé du centre-ville par une route nationale (la RN 10) au débit d'autoroute (25 000 véhicules par jour), concentre toutes les erreurs commises par les urbanistes des années 60 : des tours gigantesques, une construction de mauvaise qualité, un dédale de caves et de cours intérieures balayées par les courants d'air...

Au fil des années se sont développées ici la toxicomanie des jeunes, la petite délinquance, les dégradations et les violences commises par des bandes aux noms guerriers (*« Black Spiders »*, « Baiseurs sans pitié »...). L'image de ce ghetto des marginaux déteint sur la ville entière. Longtemps impuissante, la municipalité communiste a décidé de le reconquérir en rachetant les trois mille logements, presque insalubres. Son pari : faire des Merisiers, en 1993, *« le plus beau quartier de Trappes »*.

Un important programme de réhabilitation (500 millions de francs) a été engagé, dont les effets sont déjà visibles sur certains immeubles : deux mille cinq cents appartements seront isolés, étanchéifiés, rhabillés de neuf. Mais l'image la plus forte de cette opération à long terme restera l'écroulement, le 16 décembre dernier, des deux tours les plus vétustes : leur destruction par implosion a donné lieu à un véritable spectacle, feu d'artifice, laser, projections géantes sur écran gonflable. *« Nous marquons symboliquement la fin de cet urbanisme inhumain des années 60... Les Merisiers vont devenir exemplaires de ce que pourrait être partout le logement social »*, proclame Bernard Hugo, maire depuis 1966, conscient que la profonde dégradation des logements sociaux alimentait les critiques de ses adversaires politiques.

L'implosion « solennelle » de ces deux tours de douze étages (cinq cents appartements au total ont été détruits) ponctue une réhabilitation qui a commencé en 1985 par l'acquisition du parc locatif du Nouveau Foyer, une société d'HLM privée sur le point de déposer son bilan. Initiative présentée comme unique en son genre par la mairie.

« Je n'ose pas inviter la famille »

La ville a crée une société d'économie mixte, la SATRA (Société d'aménagement de Trappes), chargée de la gestion des loyers, des charges et des travaux d'entretien. Il était temps de réparer les dégâts, matériels et psychologiques, causés par l'abandon total des parties communes.

« Nous sommes ici depuis 1980. A notre arrivée dans l'immeuble, c'était mieux que maintenant. Les agents de ménage ne font plus rien depuis longtemps, les gardiens ne se déplacent jamais », se plaint Julienne Batchy, une joviale Congolaise mère de quatre enfants, locataire du square de la Commune, celui dont la réputation est la pire. *« Nos parents et amis d'Afrique, lorsqu'ils nous rendent visite, reçoivent une très mauvaise image de la France. J'ai honte de les inviter. »* Honte partagée par Ginette Besnard, locataire pendant dix-sept ans de la tour voisine, aujourd'hui effondrée. *« Les couloirs sont si monstrueux que je n'ose pas inviter la famille. Pourtant nous avons un bel appartement, spacieux, pour un loyer très abordable. »*



Ginette Besnard et son mari ont été relogés il y a un an et demi dans un immeuble qui, lui, sera conservé au prix d'une réfection totale. *« Je repars de zéro, avec de nouveaux voisins et toute une organisation à remettre sur pied. En fait, nous nous arrangions entre voisins pour éviter des dégradations sur notre palier. C'est une mentalité d'ailleurs partagée par les étrangers. Les familles arabes se sont bien habituées à cet habitat collectif. En revanche, certaines familles africaines sont ici depuis trop peu de temps pour avoir une juste idée de la façon d'utiliser les parties communes. »*

Les jeunes ont un autre regard

L'expérience de locataires tels que Ginette est utilisée par la SATRA au sein d'un groupe permanent de travail chargé d'élaborer le programme des travaux. Elus, locataires et techniciens municipaux se sont mis d'accord sur le principe que les travaux se feront sans augmentation de la quittance. Ils sont financés par une augmentation de loyer égale à la diminution des charges. A l'issue du programme, l'ensemble des logements bénéficieront d'une convention ouvrant droit à l'APL.

A partir de 1993, certain loyers seront donc réajustés à la hausse, en fonction des revenus des locataires. Mais la plupart de ces derniers sont prêts à payer ce petit supplément, contrepartie d'un meilleur environnement. *« Je me trouve bien dans mon appartement et dans Trappes aussi »*, dit en souriant Odile Lucas, cinquante-six ans, qui a élevé ses six enfants dans le logement qu'elle occupe depuis septembre 1968, square Yves-Farge. La réhabilitation de son immeuble est pratiquement achevée, véritable métamorphose extérieure qui fait naître un espoir prudent. *« Le hall d'entrée est très bien refait, j'espère seulement qu'il va rester comme ça, mais je n'y crois pas trop. »*

Le choc psychologique recherché par la SATRA pour *« inverser l'image des Merisiers »* devra s'accompagner d'une campagne de sensibilisation de tous les locataires. La fermeture des caves, l'installation d'interphones, l'effacement des graffitis soulagent les mères de famille. Mais les plus jeunes, qui fréquentent les espaces extérieurs, demandent encore plus. *« Ce ne sont que les façades qu'on refait, parce que Trappes fait partie de Saint-Quentin-en-Yvelines et qu'il faut faire joli. Mais moi je préférerais que notre argent serve à payer quelqu'un qui passe nettoyer les abords des immeubles, pour ramasser toutes les seringues qui traînent. »* A vingt et un ans, la fille d'Odile Lucas pose un autre regard sur sa ville et son quartier, soulevant indirectement le problème des jeunes.

Trappes fait partie des huit communes des Yvelines concernées par un contrat Etat-région consacré au « développement social des quartiers ». A partir de 1990, ces crédits devraient permettre de s'attaquer à des difficultés sociales qui dépassent largement le cadre d'une simple réhabilitation immobilière. Les Merisiers seront devenus un *quartier à part entière lorsqu'ils ne* concentreront plus dans leurs murs le chômage, la délinquance et une population immigrée en surnombre.

PASCALE SAUVAGE

A Paris et dans la petite couronne

Le prix des terrains augmente fortement mais de façon inégale

L'Observatoire régional du foncier en Ile-de-France (1) vient de publier une étude sur l'évolution comparée des prix des terrains de 1985 à 1987 à Paris et dans les départements de la petite couronne : Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis. Ces prix ont augmenté en moyenne sur deux ans de 50 %, avec des différences importantes suivant les départements, comme le montre le tableau ci-dessous.

	1985 (F/m²)	1987 (F/m²)	Variat. (en %)
Paris	6 200	11 800	+ 90
Hauts-de-Seine ...	1 650	2 700	+ 63
Val-de-Marne ..	800	1 100	+ 40
Seine-St-Denis	650	800	+ 23



Paris a connu pendant cette période une revalorisation impressionnante de ses prix fonciers, et, plus les prix sont élevés, plus ils augmentent (notamment dans les 16e et 17e arrondissements).

De ce fait, les écarts s'accentuent entre Paris et la petite couronne, même avec le département des Hauts-de-Seine. Dans ce département, seuls les marchés fonciers de Boulogne-Billancourt (actif) et de Neuilly (moins actif) sont de « nature parisienne ». Partout ailleurs, les prix demeurent très inférieurs tout en ayant connu des hausses sensibles.

La valorisation foncière se produit presque partout en petite couronne. A l'intérieur de la banlieue, elle se différencie au gré des décisions locales. Certaines communes qui ont pu initier des opérations de revalorisation urbaine voient leurs prix fonciers augmenter plus et plus vite que leurs voisines, tout en restant dans une fourchette de prix modérés. D'autres communes, en contrôlant strictement les mutations foncières, ont ralenti ce phénomène de valorisation.

(1) Association regroupant des représentants des élus, des professionnels et des administrations, 33, rue Barbet-de-Jouy, 75007 Paris.

Les habitants du Val-d'Oise défendent l'environnement

Polémiques sur les carrières de gypse

L'extension des carrières de gypse dans le Val-d'Oise menace un espace naturel préservé. Les habitants se mobilisent.

Le gypse est une des richesses du Bassin parisien, qui en produit, à lui seul, quelque 3,5 millions de tonnes par an. Soit près de 70 % de la production nationale, provenant des trois départements d'Ile-de-France : la Seine-Saint-Denis (Vaujours), la Seine-et-Marne (Villeparisis) et le Val-d'Oise (Montmorency et Cormeilles-en-Parisis).

Dans ce dernier département, l'année 1989 aura vu la fin et le début d'une polémique. La poursuite de l'exploitation de la carrière de Cormeilles-en-Parisis – une des plus grandes d'Europe à ciel ouvert – se fera probablement en effet vers le nord et non plus sur la totalité du bois d'Hédoit, à Argenteuil ; et ce à la satisfaction générale. En revanche, la Société anonyme de matériel de construction (SAMC), qui exploite la carrière de Montmorency, souhaite donner à ses galeries souterraines une nouvelle sortie, qui pourrait être située à Chauvry ou à Baillet-en-France. Et dans ces deux communes les habitants s'opposent fortement au projet. Principalement à Chauvry.

A 25 kilomètres de Paris, enserrée à l'est et à l'ouest entre la Plaine de France et la vallée de l'Oise et, du nord au sud, entre la forêt de L'Isle-Adam et le massif de Montmorency, la vallée de Chauvry offre en effet au promeneur un paysage vallonné parsemé de vergers, de chemins creux, de ruisseaux et d'étangs, préservé par le plan d'occupation des sols (POS) et rattaché à la zone naturelle d'équilibre de la Plaine de France. La vallée de Chauvry abrite trois villages et quelque 1 500 habitants, mais aussi 53 espèces d'oiseaux qui nichent sur le site, dont neuf peu communes en Ile-de-France – comme la mésange boréale, la caille des blés, la bondrée apivore, – chevreuils et hermines, et encore 259 espèces végétales dont une trentaine très rares.

Pour recentrer son exploitation sous la forêt de Montmorency (le gisement le plus riche avec un million de tonnes par an), la SAMC, une filiale de Poliet-et-Chausson, a décidé de fermer la sortie de sa carrière à Bessancourt – qui entraînait une très forte nuisance avec le passage incessant de cinq cents camions par jour dans une zone urbanisée – pour en ouvrir une autre de 3 000 mètres carrés au nord du massif. Trois projets sont en compétition, un à Chauvry et deux à Baillet-en-France. *« Le premier paraît avoir la préférence de la société car il coûterait 5 millions de moins que les autres »*, précise Sylvie Dath, présidente de l'Association de défense de la vallée de Chauvry, qui regroupe 90 % des 300 habitants de la commune. *« Pourtant, la route de desserte est ici la plus longue, 1,5 kilomètre, et il faudrait aussi construire un ouvrage pour franchir le ruisseau de l'étang de Chauvry. »* Une pétition a recueilli dans tout le secteur alentour près de trois mille signatures, adressées au préfet du département, M. Jean-Louis Destandeau. Elles réclament, à la fois, l'abandon du projet de sortie de carrière sur Chauvry mais aussi le classement de la vallée. Sur ce point, on attend l'avis du préfet de région, lié au schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme. Or, quand on sait qu'une liaison entre la ville nouvelle de Cergy-Pontoise et l'aéroport de Roissy-en-France est une des priorités du département, et qu'elle est prévue à travers la vallée par l'élargissement du CD44, le classement paraît fort compromis.

Quant au nouveau carreau de mine, sa construction est subordonnée à l'attitude du... ministère de la défense. Pour accroître la sécurité de la base de commandement de la défense aérienne installée pas bien loin, à Taverny, dans d'anciennes galeries de gypse, l'armée souhaite en effet racheter les terrains du carreau de Bessancourt – et les galeries voisines de la base – ainsi que la route qui, de Bethemont-la-Forêt à Taverny, traverse en surface la carrière. Ce qui explique, plus que les nuisances, le projet d'une nouvelle sortie de l'exploitation.

La SAMC choisira la localisation de cet aménagement en liaison avec le ministère de la défense. Le préfet confirmera alors à son tour sa décision. Mais il y aura pour les pouvoirs publics d'autres obstacles encore plus difficiles à surmonter : convaincre la municipalité concernée et rendre compatible le POS. Ce qui n'est le cas actuellement ni à Baillet-en-France ni à Chauvry, où l'on n'a jamais autant parlé de foudroyage (1) qu'à présent : c'est la pratique déjà utilisée pour combler la partie de carrière déjà exploitée, comme à Bethemont-la-Forêt, où certains habitants se plaignent des fissures qui en résultent dans les murs de leurs maisons.

Défrichage et reboisement

Un peu plus loin, en limite des territoires d'Argenteuil, de Cormeilles-en-Parisis, de Franconville et de Sannois, la carrière à ciel ouvert fait moins de bruit depuis que les pouvoirs publics sont parvenus à un compromis qui paraît convenir à tout le monde, les communes comme la société Lambert Industries, qui exploite le gypse. *« Nous sommes sortis de l'impasse »*, estime aujourd'hui Francis Idrac, sous-préfet d'Argenteuil.

Au printemps dernier, les habitants des Côteaux, une zone pavillonnaire d'Argenteuil, s'opposaient à l'avancée de la carrière dans le bois d'Hédoit, à une centaine de mètres de chez eux. D'autant que, sur les 25 hectares du bois, 8 seulement étaient encore intacts de toute exploitation. La solution : permettre à Lambert Industries de ne défricher « que » 3,8 hectares et de redéployer le front de taille vers le nord, au-delà du CD 122 – appelé Route stratégique – sur une superficie de 20 hectares. En contrepartie, la société s'engage à reboiser progressivement la totalité de la carrière – 120 hectares y compris les 20 nouveaux – et à la remettre, pour le franc symbolique, à l'Agence régionale des espaces verts qui, d'ici vingt ans au plus tard, l'aura aménagé en parc périurbain ouvert au public.

La commune de Franconville abandonnera de son côté, pour ce parc, une centaine d'autres hectares contre la promesse de pouvoir édifier plus tard une ZAC sur l'espace supplémentaire « offert » à Lambert Industries. Dans cinq ans, une trentaine d'hectares devraient déjà être comblés et reboisés.

Une procédure est actuellement en cours : depuis le 15 décembre 1989, et pour deux mois, une enquête d'utilité publique concerne l'extension du périmètre d'exploitation de la société Lambert. A la fin 1990, cette dernière devra présenter une nouvelle demande d'exploitation, son permis arrivant cette année à expiration. Ce renouvellement s'accompagnera d'une étude d'impact des 20 hectares supplémentaires.

Actuellement, 2,7 hectares sur les 3,8 hectares accordés dans le bois d'Hédoit ont déjà été défrichés. *Le terrain restant* pourrait être épargné si Lambert Industries obtient avant la fin de 1991 toutes les autorisations pour exploiter vers le nord. Il s'ensuivra une modification de la voirie locale et départementale, prise en charge financièrement par le groupe. Les derniers châtaigniers et bouleaux du bois d'Hédoit ne s'en porteront que mieux.

JACQUELINE MEILLON

(1) Cette méthode consiste, après avoir creusé des galeries souterraines, à les combler après exploitation en provoquant l'affaissement des terrains de surface par le torpillage des piliers de soutien des galeries. On augmente ainsi la production de gypse tout en comblant la carrière à peu de frais.

Nogent : un immeuble consacré aux professions juridiques

Un immeuble (1 700 m²) entièrement dévolu aux professions juridiques : ce projet est en cours de réalisation à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne). Environné de diverses administrations (sous-préfecture, nouveau commissariat, tribunal de grande instance, hôtel des impôts...), il prendra place dans un îlot rénové de 4 500 m², entre les commerces de la rue Charles-de-Gaulle et le parc de la sous-préfecture.

Terminé en principe fin 1991, le centre juridique sera, dit-on, unique en France, puisque des professions auxquelles la déontologie *interdit de se regrouper au sein* d'un même cabinet seront rassemblées, de façon indépendante, sous un même toit. On retrouvera à la même adresse une étude notariale, celle de Mes Behin et Guyhet (Me Behin préside le Syndicat national des notaires), un avocat, un expert-comptable, un huissier, un géomètre, des conseils juridiques, d'affaires, internationaux, fiscaux, un commissaire aux comptes, un administrateur de biens, un syndic de copropriété...

Deux guides pratiques

L'Observatoire régional de santé d'Ile-de-France vient de publier l'édition 1989 du *Guide des hôpitaux et cliniques en Ile-de-France*. Ce guide rassemble les adresses des établissements, publics et privés, d'Ile-de-France assurant l'hospitalisation (Observatoire régional de santé d'Ile-de-France, 21-23, rue Miollis, 75015 Paris. Tél. 40-61-80-36).

D'autre part, la préfecture de la région vient de publier la sixième édition du *Guide des centres d'hébergement pour personnes en difficulté*, réalisé en collaboration avec l'Observatoire régional de la santé. Ce répertoire est destiné en priorité aux personnes et aux organismes chargés d'accueillir, d'orienter et d'aider les personnes en situation de détresse. En Ile-de-France, 170 centres d'hébergement ont été recensés, pour un total de 8 151 places. Ce guide est diffusé à tous les maires d'Ile-de-France, aux préfectures et aux directions départementales des affaires sanitaires et sociales des huit départements de la région, à la préfecture de police de Paris, aux commissariats de police de la capitale, ainsi qu'à *la RATP*, la SNCF *et aux associations caritatives*.



CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

NRC HANDELSBLAD LE SOIR Le Monde Süddeutsche Zeitung CORRIERE DELLA SERA EL PAIS De Standaard THE INDEPENDENT

SEDCO FOREX

Schlumberger Services Pétroliers

Currently major business of Sedco Forex is daywork contract drilling, but we, however, are convinced that over the next few years INCENTIVE TYPE DRILLING contracts will gradually replace daywork and we have already some rigs working on this type of contract.

That is the reason why we want integrate a

SENIOR DRILLING ENGINEER
(ASIA-AUSTRALIA AREA)

based in SINGAPORE and operating from there on the whole zone.

His responsibilities will be :
- marketing Sedco Forex incentive drilling expertise to obtain incentive drilling contracts,
- drilling operations planning (for incentive contracts),
- drilling operations supervision (in liaison with District management).

In addition to above, he will take other responsibilities as training of field engineers, teaching of drilling courses for field personnel, working at special projects for marketing, technical and operation Departments in drilling and Rig Engineering, ...

This employment will require a technical bachelor's degree (or higher) with a minimum 5 years of drilling operations planning and supervision with a major oil company.

We offer a good remuneration package (base salary + bonus + housing + tax compensation).

For a first contact, please send a complete C.V., with photo and hand-written letter to Denis SESBOUE or send a telefax at 33 1 42 25 13 23.

U'MAN

9, avenue Matignon 75008 PARIS - FRANCE

AD'COM.

LVMH RECHERCHE

fait partie du

GROUPE LVMH MOËT HENNESSY . LOUIS VUITTON

Leader mondial dans les produits de Luxe crée à Paris, le poste de

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE MAROQUINERIE

pour un Ingénieur Chimiste Cuir, Polymères ou Textile de 35 ans environ. Il détectera les problèmes liés au cuir et suivra les programmes de recherche confiés à des laboratoires ou organismes tant français qu'étrangers.

Si vous avez œuvré en recherche fondamentale ou appliquée, soit en laboratoire spécialisé, soit en Industrie concernée par ces problèmes de finissage cuir, textile ou polymères et que vous souhaitez rejoindre un groupe prestigieux, vous êtes sûrement le collaborateur que nous recherchons.

Outre le français, vous devez maîtriser parfaitement l'anglais.

Pour en savoir plus et recevoir un descriptif précis du poste, faites parvenir lettre manuscrite et CV. sous réf. PRA 717 M à notre conseil Michel BARBEY qui vous rencontrera en toute confidentialité.
Cette offre est également diffusée en Angleterre ("The Independant"), en Allemagne ("Suddeutch Zeitung") et en Belgique ("Soir + Standaard").



26, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 42 85 15 53

PARIS LYON MULHOUSE



Unternehmensberatung als Veränderungsprozess
– Wir helfen verändern –

Wir gehören zu den führenden klassischen Beratungsunternehmen in Deutschland und beraten seit nahezu 20 Jahren erfolgreich Unternehmen unterschiedlicher Größe und Branche in den Bereichen Marketing, Produktion, Logistik und Organisation.

Vor dem Hintergrund der künftigen Anforderungen des europäischen Binnenmarktes und dem internationalen Charakter unserer Projekte, bauen wir gezielt ein multinationales Team von Beratern auf. Wir suchen deshalb für den Bereich Marketing

Managementberater Marketing

aus dem französischen Sprachraum

Zu den wesentlichen Voraussetzungen für eine erfolgreiche Tätigkeit bei **Management Partner** gehören ein hervorragend abgeschlossenes Universitätsstudium, ausgeprägte analytische Fähigkeiten, hohes Engagement und anspruchsvolle persönliche Entwicklungsziele.
Wir bieten Ihnen ein Umfeld, das Sie fordert und fördert. Ein Team, in dem Sie sich schnell wohlfühlen werden.
Sprechen Sie mit uns. Prüfen Sie, ob es die Chance ist, die Sie suchen. Um Ihnen die Kontaktaufnahme zu erleichtern, haben wir unsere „Tochter" – die **MP** Personalberatung GmbH, Olgastr. 57 A, D-7000 Stuttgart 1, Telefon: 07 11/24 79 91 – eingeschaltet.
Für einen ersten telefonischen Kontakt stehen Ihnen unsere Kollegen gerne zur Verfügung.

MANAGEMENT PARTNER GMBH
MANAGEMENT CONSULTANTS
STUTTGART

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE INSTALLÉ À CASABLANCA (MAROC)

Fabricant et distribuant plus de 250 produits sous licences de Laboratoires mondialement connus ou mis au point par lui-même, recherche :

PHARMACIEN DIRECTEUR DE PRODUCTION (Réf. PH/LM1)

Il sera responsable des activités de production, de la définition et de la réalisation des programmes de fabrication de l'application des normes.

Pharmacien Industriel, justifiant de quelques années d'expérience au sein d'un groupe pharmaceutique, il devra se montrer compétent dans la gestion et la Direction des Hommes.

ADJOINT PHARMACIEN CHEF DES FABRICATIONS (Réf. Ad/LM1)

Responsable de l'application et du suivi des programmes de fabrication des produits avec le niveau de qualité requis et en préservant l'outil industriel.

Au vue de la diversité des formes galéniques des produits fabriqués, une expérience confirmée dans un poste similaire est souhaitée.

Offre : Un salaire motivant, les couvertures sociales françaises, la possibilité de transfert en France des économies.

Merci d'adresser votre dossier complet (CV + photo + prétentions) sous la réf. choisie à NC Communication, 42 rue René Boulanger, 75010 PARIS qui transmettra.



Le sultanat d'Oman
recherche

UN DÉCOREUR DE DÉCOR INTÉRIEUR

Conditions :
- Fournir des diplômes en bonne et due forme ;
- Agé de moins de 60 ans ;
- Parler et écrire l'anglais ou l'arabe couramment ;
- Lieu de travail sultanat d'Oman.

Pour tous renseignements, tél. : 47-23-01-63

Société de Conseil
recherche
POUR MISSION DE 18 MOIS EN PÉNINSULE INDOCHINOISE

CONSULTANT CONFIRMÉ

- Expérience minimum de 10 à 15 années dans une société de conseil.
- Réorganisation, privatisation des entreprises publiques ;
- Expérience Asie et/ou Amérique latine et/ou Europe de l'Est ;
- Parfaite maîtrise de l'anglais écrit et oral.

Adresser c.v. et lettre manuscrite à :
C.C.R. – A l'attention de Madame Battistat,
5, rue du Rocroy, 75010 Paris.
Tél. : 42-85-77-16.

Le Monde INTERNATIONAL *Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM*

BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT

La Banque recherche, pour le Département Emissions de sa Direction des Finances et de la Trésorerie à Luxembourg, un assistant pour un des chefs de division responsable des



Marchés de Capitaux

Fonctions:
seconder le chef de division sur les marchés où il intervient (Pays-Bas, pays scandinaves, Portugal, Grèce, Moyen-Orient, marché international).

Ce poste comporte une collaboration étroite dans les domaines suivants:
☐ négociation des emprunts à émettre et préparation de la documentation;
☐ surveillance des marchés primaires et secondaires des pays ou secteurs concernés;
☐ recherche sur les marchés concernés des différents types de financement.

Qualifications: ☐ formation de niveau universitaire ou expérience professionnelle équivalente; ☐ expérience bancaire d'au moins 3 ans dans le secteur des marchés primaires des capitaux. Cette expérience implique la connaissance, non seulement des marchés internationaux, mais également des marchés intérieurs, avec la pratique des emprunts à taux fixe et à taux variable; ☐ une expérience des opérations de swap serait également appréciée; ☐ bonne connaissance des mathématiques financières.

En plus de la langue maternelle, une bonne connaissance de 2 autres langues communautaires est requise.

La Banque offre de très bonnes conditions d'emploi, une rémunération intéressante, de nombreux avantages sociaux, et pratique une politique d'égalité de chances.

Les personnes intéressées, n'ayant pas plus de 32 ans et possédant la nationalité d'un des pays membres de la Communauté, sont priées d'envoyer leur curriculum vitae détaillé, ainsi qu'une photographie, à la:
BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT,
Division Recrutement-Formation (Réf.: FI 9001),
boulevard Konrad Adenauer 100,
L - 2950 LUXEMBOURG.

Les candidatures seront traitées avec la discrétion de rigueur.



MAXWELL COMMUNICATIONS

EXECUTIVE BI-LINGUAL P.A.

LONDON EC1 **SALARY NEGOTIABLE**

Maxwell Communication Corporation PLC, a diversified communications group is amongst the world's leading multi-media publishers.

An outstanding opportunity has arisen at our Central London office for a confident, experienced Bi-Lingual Secretary with excellent shorthand in both French and English.

Experienced at working with top decision makers, you will be capable of providing a full secreterial (P.A.) service to the Group Corporate Development Director and to the joint Managing Director.

Ideally aged 25+, you will have initiative, adaptability and a quick mind combined with excellent skills.

This is a challenging yet rewarding role in which fluency in both languages is essential.

Salary will not be a barrier to attracting the right person.

Please apply by sending a complete CV and salary details to:

PERSONNEL SERVICES OFFICER, MAXWELL COMMUNICATIONS
33 HOLBORN CIRCUS, LONDON EC1N 2NE ENGLAND

Europcar

The Europcar Group (4,400 people, 940 rental stations, 40,000 vehicles) recruits an

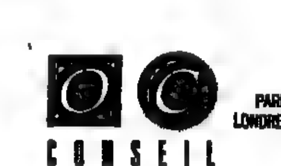
Auditor

To join the Europcar International team in Boulogne (92).
If you have graduated from a top-level business school (i.e. HEC, ESSEC, Sup de Co with a finance option),
If you are between 25 and 35 years old.
If you are fluent in French and English at least, and autonomous in a third language (German or Spanish),
If you have a good financial background (2 years' experience minimum in audit),
If you are dynamic, very mobile, diplomatic yet firm, open-minded.

If you have good contact, a down-to-earth work approach,

send your resume and a letter of application to Sabine TRIPODI, OC CONSEIL, 15 Rue du Louvre, 75001 Paris under the reference M/T 157 R. Connect Minitel : 42.36.10.30.

We will offer you the opportunity of belonging to a leading group in an international environment.





ASIAN DEVELOPMENT BANK
Manila, Philippines

The Asian Development Bank, a multilateral development finance institution based in Manila, Philippines is seeking highly qualified applicants for the following present and anticipated professional staff positions:

AGRONOMISTS
Responsible for the review and evaluation of agriculture projects including supervision of project implementation. Applicants must be experienced in tropical and sub-tropical agriculture; farming systems; irrigation and surface water supply and distribution; land use, cropping patterns and soils use maximization. A university degree, preferably an advanced degree in Agriculture, is required.

RESEARCH ECONOMISTS/STATISTICIANS
Responsible for economic and statistical research in specific sectors and areas of development; provide Bank-wide statistical service and prepare and administer statistical development technical assistance programs for developing member countries. Applicants should normally have a Doctorate Degree, substantial experience in econometrics, research and statistical methodology and a proven publication record.

PROGRAMS ECONOMISTS
Responsible for the economic and social analysis in developing member countries and its implications for the Bank's operational strategies and country programs. Applicants should preferably have an advanced degree in Economics or Finance and work experience in a developing country.

INVESTMENT OFFICERS
Responsible for loan and equity investments involving private sector investment projects of the Bank. Applicants must be familiar with investment laws of developing member countries, capital markets and the prevailing business climate. Applicants must have experience in various aspects of international corporate finance, including venture capital.

PROJECT ECONOMISTS (Agriculture, Power, Highways, Education, Ports, Railways)
Responsible for the economic analysis of sectors and policies and evaluating the economic costs and benefits of projects, including the calculation of economic rates of return. Applicants should preferably have an advanced degree in Economics with substantial experience in policy analysis and in the evaluation and interpretation of statistical data. Familiarity with concepts and techniques of economic and financial analysis is essential.

FINANCIAL ANALYSTS (Agriculture, Industry, Power, Transport, Social Infrastructure)
Responsible for the review and evaluation of the financial aspects of proposed projects and of the executing agencies responsible for their implementation. Applicants should preferably have an advanced degree in Economics or Finance and experience in the financial evaluation of projects.

PROJECT ENGINEERS (Ports, Highways, Railways, Power Systems, Water Resources)
Responsible for the technical appraisal and evaluation of loan and technical assistance projects financed by the Bank. Applicants should preferably have an advanced engineering degree and experience in project management in developing countries.

An essential requirement for all positions is proficiency in written and spoken English.

Bank staff and their families reside in Manila. The Bank offers a competitive salary paid in U.S. Dollars, normally free of tax, and an excellent benefits package.

The Bank actively encourages women to apply for the above positions. Interested persons may send their curriculum vitae to: REF: NO. 9001-A, **HUMAN RESOURCES DIVISION, ASIAN DEVELOPMENT BANK, P.O. BOX 789, MANILA 1099, PHILIPPINES.** Shortlisted candidates will be interviewed in Europe by an ADB recruitment mission scheduled for mid-1990.

Enquiries may be sent by telex (Numbers 63587 ADB PN, 40571 ADB PM, 23103 ADB PH) or Facsimile Number (632) 741-7961 or by phoning International Telephone Number (632) 711-3851.



PRODEL

ATELIERS FLEXIBLES D'ASSEMBLAGE - Premier de sa classe
30 années d'expérience - 30 ans de moyenne d'âge
30 % de croissance annuelle
Nous recherchons pour notre département commercial EUROPE du Sud, un

CHARGE D'AFFAIRES

Titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur technique, vous avez :
- une expérience de 3 à 5 ans dans une Société robotique ou industrielle,
- une bonne maîtrise de la langue espagnole.

Nous vous proposons sous la responsabilité du directeur commercial, un poste évolutif.

Vous aurez l'initiative de vos activités :
- promotion des applications,
- analyses des appels d'offres et contact avec les clients,
- suivi des projets industriels,
- déplacements en France et à l'étranger.

Merci d'envoyer CV + photo et prétentions à Patrice CAUDRON - PRODEL AUTOMATION
153, rue de Verdun 60170 CARLEPONT.

CONTESSE

Sté de Crédit cherche

CORRESPONDANTS(TES)
Pour Paris et banlieue. Conviendrait à retraités de banque ou assurance. Ecr. avec c.v. à S.M.O., 219, rue St-Honoré, Paris-1er.

secrétaires

Pour agence de voyages Paris
SECRÉTAIRE-COMPTABLE
Libre rapidement
Connaissances Macintosh/compta siml. et traitement textes appréciées
Envoyer C.V. + photo à AIRCOM, 93, rue de Monceau, 75008 Paris

capitaux propositions commerciales

Sté métropolitaine B.T.P.I. rech. 2 partenaires associés actifs, sérieux et stables.
Tél. : 48-97-03-30
48-91-64-37

DEMANDES D'EMPLOIS

J. H. 25 ans. Diplômé Sciences politiques (IEP), Section politique & sociale + DEA Sciences politique, anglais, recherche poste évolutif en information, communication sociale, politique et culturelle. Disponible pour déplacements et séjours à l'étranger. Ecrire s/réf. 2479 à : O.R.C., B.P. 80, 92105 BOULOGNE Cedex qui transmettra.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES
SE CHOISISSENT CHEZ GILLET. ACHAT OR actuellement 20 % de réduction. Gillet, 19, rue d'Arcole, 75004 Paris. 43-54-00-83.

Instruments de musique

URGENT
Vends guitare basse Fretless. Prix très intéress. 45-55-91-92 poste 4395 Thierry

Matériel de bureau

CASH. BUREAU, MOBILIER DE BUREAU ET DISCOUNT. PRIX IMBATTAB., MATÉRIEL LIVRÉ ET MONTÉ. CATALOGUE 38 PAGES SUR DEMANDE. 600 m² D'EXPOSITION. 24, rue Davoust, 93500 Pantin, sortie Pte-de-la-Villette. 48-43-09-71. Dijon : 80-51-35-55. Marseille : 91-43-23-43.

Vacances Tourisme Loisirs

DRISCOLL HOUSE-HOTEL
200 chambres simples
100 £ per sem.
Rens. : 172 New Kent Road
LONDON SE 1 4YT-GB
19-44-1-703-41-75

SKI DE FOND.
Détente dans le Haut-Jura.
27-28 JANVIER. 610 F.
Voyage inclus.
Tél. : (1) 43-76-81-43.

SKI DE FOND HAUT JURA
3 h de Paris par T.G.V.

Yves et Liliane vous accueillent (14 pers. maxi) dans ferme du XVIIe, confortablement rénovée, chbre avec s. de bns, w.-c., table d'hôtes, cuis. mijotée et légère, pain maison cuit au feu de bois. Ambiance sympathique. De 2 200 F à 2 700 F par pers. et semaine tt compris, pension complète + vin, moniteur et matériel de ski.
(16) 81-38-12-51 ou écr. : Le Crêt-l'Agneau, 25650 MONTBENOIT.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

REPRISES
HERCHE
QUE MAROQUINERIE
N ENTREPRISES



T LABORATOIRE
EUTIQUE INSTALLÉ
ANCA (MAROC)

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

HALLES, RUE DU JOUR imm. rénové, dble séj., cuis., bains, poutres, charme, terrasse, sans vis-à-vis, 1 520 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

ST-EUSTACHE
Liv. 2 chbres + 2 studios totalité du 6e ét., 129 m², soleil, vue. 42-72-40-19

EXCEPTIONNEL-RARE
Neuf, jms habité ds imm. XVIIIe entièrement réhabilité. Appt env. 113 m² haut plafond, poutres apparentes, caractère, réception env. 53 m² + 2 chbres, s.d.bns, s. de douche, 6 100 000 F. Appt 96 m² env. style atelier, réception env. 53 m² + 1 chbre, possibilité mezzanine. Prix 5 950 000 F. Cabinet Kesler 78, av. des Champs-Elysées 46-22-03-80 43-59-68-04 P. 22

2e arrdt

R. TICQUETONNE imm. pierre de t., salon, s. à manger, 3 chbres, 2 bains + petit bur. à rafraîchir. 2 600 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

3e arrdt

BD BEAUMARCHAIS
Pptaire vend 3 P., cuis., bains, ch. centr. refait neuf, 4e ét., asc. 45-04-24-30

TEMPLE RUE DU VERT-BOIS imm. rénové, 5e ét., asc., studio confort, prix 580 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

4e arrdt

Mo RAMBUTEAU imm. p. de t., cave, gardien, 2 p. de 52 m² env. 1 210 000 F

3615 IMMOB
Tél. : 43-87-86-76

5e arrdt

PANTHÉON. Dans imm. classé Beaux-Arts, beau 2 p. : entr., séj., ch., bns, cuis. 2,80 m ss/plaf. Très clair, vue dég. 2 300 000 F à débat. 45-66-01-00.

SQUARE ST-MÉDARD Pptaire vend ds imm. ravalé, asc., gd liv. dble + 1 chbre, cuis. équipée, bains, ref. nf, ccial ou mixte 45-04-24-30

Mo CENSIER-DAUBENTON studio ref. nf, tt cft, 2e ét. s/rue, digicode, faibles charges. 529 000 F. Crédit. 43-70-04-64

RUE DE LA CLEF bon imm., dble séj. + 1 chbre en mezzanine, charme, excellent état, 1 420 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

RUE MOUFFETARD 3e ét. plein ouest, vue dégagée, 2 P. refait neuf, bon plan, 960 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

JARD. DES PLANTES (près) Bel imm. pierre de t. asc., 2 P. tt cft

43-45-37-00

6e arrdt

ST-MICHEL. Dans bel imm. p. de t., beau 4 p. très bien distribué, calme. Cave, digic. SITUATION EXCEPTIONNELLE. 2 500 000 F. 45-66-01-00.

Unique près JARD. LUXEMBOURG Maison-atelier verrière, 3 chbres, calme, mezzanine, jard. privé, park. 9 500 000 F. SERGE KAYSER 43-29-60-60 RECH. APPARTEMENTS ORIGINAUX

R. MAZARINE
Beau duplex tt cft. 2 chbres, 125 m², dble liv. Px 6 000 000 F GAUSSERAND 45-51-24-70

ST-SULPICE STUDIO CFT
FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

RUE D'ASSAS IMMEUBLE RÉCENT ETAGE ÉLEVÉ 3 pièces 2 800 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

MONTPARNASSE. Atelier d'artiste à rénover, 100 m², 3 000 000 F. Calme, verdure Tél. : 46-44-88-07

Assas-Luxembourg, 3 P. 60 m², r. de ch., vue dégagée s/rue et cour. 1 590 000 F. Tél. : 45-44-88-07

7e arrdt

INVALIDES
2 pces à amén., 6e ét. imm. stand., p. de t. 650 000 F. Tél. : 45-66-43-43.

SOLFÉRINO 4 P.
IMM. PIERRE DE T. 3 650 000 F PLURIMMO 45-48-25-01

VANEAU STUDIO, 2 fenêtres, charme. EXCELLENT ETAT. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

QUAI VOLTAIRE 4 P. 140 m², 5e étage, asc., plein soleil, calme, travx. Exclusif. MARNIER 42-22-69-50

10e arrdt

HOPITAL ST-LOUIS. Rare, sup. 2 p. avec terr. 7e ét., asc. VUE PANORAMIQUE. Dans immeuble standing. 1 750 000 F. 45-66-43-43.

11e arrdt

Mo VOLTAIRE A SAISIR STUDIO, cuis., entrée, s.d.bns, 290 000 F. CRÉDIT TOTAL POSSIBLE 48-04-85-85

MÉTRO ST-MAUR. BEAU STUDIO refait nf, kitchen. équipée, gde pender., s.d.bns, w.-c., porte blindée. 445 000 F. Crédit possib. 48-04-84-48

NOTRE-DAME-D'ESPÉRANCE RUE DE LA ROQUETTE dans même immeuble 2 P. refait neuf, 680 000 F, studio ref. neuf 500 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

PRÈS OPÉRA BASTILLE

MAISON VERDURE
130 m² env. calme, charme fou, famille nbreuse s'abstenir

SERGE KAYSER 43-29-60-60
RECH. APPARTEMENTS ORIGINAUX

12e arrdt

REUILLY-DIDEROT Beau studio, kitch équipée, sal. eau, w.-c. 4e ét., asc., vide-ordures. 440 000 F. Tél. : 45-66-43-43.

DAUMESNIL EXCEPT. stand., pierre de t., 2 P., entr., cuis., s.d.bns, w.-c., cave, asc. Px 949 000 F. Crédit. Tél. : 48-04-08-60

Mo REUILLY-DIDEROT 2-3 P. tt cft, cheminée, parties communes refaites, clair, calme, cave, digicode, gardienne, 850 000 F. 42-71-93-00

Mo DAUMESNIL imm. récent, studio + cuis., w.-c., bains, refait neuf, balcon, 4e ét., s/rue, asc. 675 000 F. Crédit. 43-70-04-64

AV. DAUMESNIL. Près Mairie, bel imm. pierre de taille. Coquet 2 P. s/rue, cuis. équip., tt cft, balc., asc., 589 000 F. Crédit possib. 48-04-84-48

13e arrdt

BASTILLE bon ét. gén., 3 p. de 50 m² env., 1 115 000 F

3614 IMMOB
Tél. : 43-67-86-76

14e arrdt

ALÉSIA. Dans imm. récent de stand. SUPERBE 2 PCES en rez-de-jard. Plein SUD. Parfait état. 1 650 000 F. Tél. : 45-66-01-00.

Mo MOUTON-DUVERNET, RAVISSANT DUPLEX. Confort. Courette privative. Refait NEUF. 659 000 F. Tél. : 43-27-81-10

PARC MONTSOURIS MAISON 280 m² prestations luxueuses LITTRÉ 45-44-44-45

RUE BOYER-BARRETT bel imm. beau 2 P. cuis., bains, refait neuf, plein sud, verdure. PRIX 680 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

15e arrdt

MOTTE-PIQUET Gd studio, environ 38 m². Refait à neuf dans bel imm. ancien. Très clair. 780 000 F. 45-66-43-43.

LIMITE 7e. 3 PCES Cuis., bains, w.-c. dans imm. pierre de t. 4e étage; soleil. Prix : 1 170 000 F. Tél. : 45-66-43-43.

Rue Gal-de-Larminat (Village suisse) Appt 65 m², pte blindée, 1er ét., asc., bel imm., entr., séj., s. à manger, cuis., chbre, s. eau, w.-c., bon état, sur rue, cave (libre) 2 000 000 F. Visite sur R.V. Charges 900 F mensuel env. Etude Me Boisbeaux not. 18140 Sancergues Tél. : (16) 48-72-77-43 (fermé le lundi)

BUSHERIN
OFFRE Livrables 1er trimestre 91

DES 3 PIÈCES UN 5 PIÈCES UN 6 PIÈCES
duplex, terrasse

APPELER 10 h à 18 h 42-77-76-48

16e arrdt

Mo EXELMANS. Beau 4 p. Parfait état dans imm. stand. Vue s/jardin, cave, digicode. 2 500 000 F. Tél. : 45-66-43-43.

AUTEUIL 47-27-84-24 BEL APPT 100 m² Gde réception 40 m² 2 chbres 3 450 000 F

TROCADÉRO PPTAIRE vend dans imm. pierre de t., stand., 7 P., ét. élevé, box possib. 45-04-23-15

AV. G.-MANDEL
Bel imm. pierre de t. Appt récept. 2 services, park. s/sol, 210 m² env. + jard. 160 m² Tél. : 43-45-37-00

MAISON DE LA RADIO
Duplex, except. 4 500 000 F ETUDE ST-JACQUES 45-89-59-25

17e arrdt

PRÈS RUE ST-JEAN Bel imm., asc., séjour + cuis., w.-c., bains, balcon s/rue. Px 489 000 F. crédit. 43-70-04-64

Mo VILLIERS
Beau petit 2 P., bon état, confort, 3e ét., 685 000 F 47-33-21-49

VILLIERS
30 m², 2 P., bains, imm. rénové, 675 000 F. 47-42-70-72

MONCEAU 4 P. tt cft, possib. prof. lib. standing. Px 2 840 000 42-67-18-33

18e arrdt

Mo LAMARCK-CAULAINCOURT récent, interphone, 3 P., entr., cuis. équipée, bains, w.-c., cave, 4e ét. s/rue et jard., asc., 2 balc. 1 489 000 F. Tél. : 48-04-08-60

18e RÉSIDENCE DAMRÉMONT BEAU 2 P. tt cft, s.d.bns, w.-c., chbre, séj., cuis., 6e ét., asc., clair, calme. 600 000 F. Tél. : 42-71-87-24

RUE DAMRÉMONT. BEAU 2 P. entrée, tt cft. BELLE DISTRIBUTION. 650 000 F. CRÉDIT POSSIBLE 48-04-85-85

MAIRIE 2 P. 619 000 F
PARFAIT ETAT. Bien situé. 48-04-35-35

METRO CHATEAU-ROUGE. Bel imm. ravalé. SUPERBE 2 P. belle décoration, cuis., bains, w.-c. 560 000 F. Crédit possib. 48-04-85-85

Mo MARX-DORMOY. Imm. récent. BEAU 2 P. cuis. équipée, s.d.bns, w.-c., balcon s/rue, soleil, asc. 749 000 F. Crédit poss. 48-04-84-48

IDÉAL INVESTISSEMENT

STUDIO 310 000 F
Mo MARCADET, tt cft, parfait état, clair, 24 m². Crédit total. 48-04-35-35

18e R. CHAMPIONNET Mo SIMPLON A SAISIR BEAU 2 P. 52 m², parfait état, clair, cheminée, moulures, nbrx rangements, digicode, 5e ét., bon imm. 680 000 F 48-04-35-35

18e EXCEPTIONNEL STUDIO 31 m² + jardin suspendu, 22 m², bel imm. STAND. Mo MARX-DORMOY. 535 000 F créd. 48-04-35-35

MONTMARTRE
Bateau-Lavoir Pptre vend directement de imm. p.d.t. avec asc., appt grand standing, jamais habité

5 P. 155 m²
luxueusement réhabilité, 3 SdB, 1 SdD, 3 w.-c. indép., 4 dressings, cuisine équipée, cheminée, parkings réservés. 45-06-03-50 HB 30-62-78-62 dom.

Square CARPEAUX stand., gd studio tt cft, 750 000 F Rue Damrémont, beau 2 P. tt cft, 787 000 F. Immo Marcadet 42-52-01-62

19e arrdt

Mo BUTTES-CHAUMONT. Except. 3 P. cuis. équipée, s. d'eau, w.-c., refait neuf. Px 859 000 F. Crédit. Tél. : 48-04-08-60

Mo BUTTES-CHAUMONT Bel imm. splendide studio refait nf, cuis., w.-c., bains, asc., chff. centr. 515 000 F. Crédit. 43-70-04-64

Mo JEAN-JAURÈS. PROX. CANAL. DBLE LIVING. Impeccable. Cuis., entrée, s.d.bns, w.-c. 436 000 F. Créd. total possib. 48-04-84-48

Entre BUTTES et CANAL

BEAU 2 P. 585 000 F
clair, parfait état, séj., 1 chbre, cuis. équipée, sal. de bns, w.-c., porte blindée, cave. Crédit. 48-04-35-35

EXCEPTIONNEL
Duplex stand. 7e, 8e ét. 98 m² dont 13 m² véranda, jard. d'hiver + terrasses et balcon. Vue panoram., triple exposit., gar. 2 500 000 F. Immo Marcadet 42-52-01-82

PL. JOURDAIN (près) 3 P., w.-c., bains, 1er ét. rue. A SAISIR

43-45-37-00

20e arrdt

Mo ST-FARGEAU except. r.-de-ch. 2 P., entr., cuis., bains, w.-c., exposition plein Sud. 489 000 F. Crédit total possible. Tél. : 48-04-08-60

PELLEPORT Beau 2 P. tt cft, s.d.bns, w.-c., dble expo. vue s/jardin, TRÈS CLAIR. 670 000 F. Tél. : 42-71-87-24

PLACE EDITH PIAF Beau 2 P. tt cft, s.d.bns, w.-c. indép., chauff. indiv. gaz, 4e ét., asc., p. de t. et briq. 750 000 F. Tél. : 42-71-93-00

GAMBETTA
Beau 2 P. cuis. équip., bains, rangements, bel imm. Très bon état. 780 000 F. 48-04-35-35

20e NATION
Beau studio 30 m² + balc., 4e ét., asc., bel imm. récent, interphone, gardien. 430 000 F 48-04-35-35

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE. EXCEPT. SUPERBE VUE S/SEINE GRAND 3 P. cuis. équipée, s. de bns, w.-c., 1 190 000 F. Crédit possible. 48-04-85-85

93 Seine-Saint-Denis

SAINT-OUEN grd studio tt cft 38 m², terrasse 16 m², vue panoramique Prix : 525 000 F IMMO MARCADET : 42-52-01-62

94 Val-de-Marne

VINCENNES proche Château et Mo, beau 2 P. tt cft, chbre, séj., s.d.bns, w.-c., bel imm. clair, calme, 730 000 F. 42-71-87-24

95 VAL-D'OISE

CERGY (95)
Centre ville, dans résidence 1983, grand standing de 3 étage, F 3, 74 m². Au 1er étage : cuisine, balcon plein sud, interphone, gardien, parking en sous-sol, cave, chauffage à compteur individuel. Gare RER, écoles, parc, centre commercial 3 Fontaines à 5 mn. Pas de vis-à-vis. Calme assuré. Prix : 680 000 F Tél. : (1) 30-38-07-13.

appartements achats

RECHERCHE POUR PIED-A-TERRE STUDIO OU 2 P. PAIEMENT COMPTANT M. DESBOIS 42-71-87-24

IMPORTANTE SOCIÉTÉ achète directement à PARTICULIERS APPTS A PARIS. ETAT INDIFFÉRENT. 48-04-35-35

J'ACHÈTE UN STUDIO OU 2 PIÈCES, PARIS RIVE DROITE jusqu'à 450 000 F. Tél. M. F. STORK : 42-71-12-00.

EMBASSY SERVICE
Rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS, APPARTS à PARIS de 200 à 400 m². 40 000 F à 80 000 F le m²

EMBASSY BROKER
Rech. pour INVESTISSEURS ÉTRANGERS et INSTITUTIONNELS, IMMEUBLES en totalité Paris-province, commerciaux et habitations.

Tél. : (1) 45-62-16-40
ou FAX : 42-89-21-54.

AGENCES FRANÇOIS FAURE Paris 7e et Paris 6e 5, RUE LITTRÉ

spécialiste rive gauche, estimation, achat, vente Tél. : Olivier GRUMEL 45-49-22-70

Etude VAURI 43-79-11-11, 130, bd Voltaire, 11e, rech. tt genre d'appts petits ou gds pour clients ou paiement immédiat en cas d'achat direct par nos soins.

Recherche 1 à 3 P. PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx. Paie cpt chez notaire. 48-73-48-07 même soir

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées, 8e Recherche de toute urgence

BEAUX APPTS DE STANDING
petites et grandes surfaces

ÉVALUATION GRATUITE
sur demande 46-22-03-80 43-59-68-04, poste 22

URGENT ACHÈTE COMPTANT APPT OU PAVILLON même à rénover M. VALLERAND 43-70-18-00

locations non meublées offres

Paris

GROUPE SOFIAM L'IMMOBILIER HAUTE COUTURE 42-25-09-92

ANTONY
2, RUE DE LA PROVIDENCE proche RER et centre-ville superbe immeuble neuf, clair, calme, jardin intérieur PREMIÈRE LOCATION Du studio au 5 P. avec park. Bureau sur place

46-66-26-51

Région parisienne

9 KM ROISSY
(77) Longperrier par Dammartin-en-Goële, à louer dans imm. neuf. 2 studios et 3 duplex (T2), tt cft, park. privé. Fin de construction prévue pour janvier 1990. 60-03-47-18, après 19 h.

locations non meublées demandes

Paris

JEUNE POLONAISE installée en France CHERCHE un 2 P. ou un grand studio (de préf. à Paris). 2 000 F mois. 43-54-67-58 le soir.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine 75008 Paris recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, HOTEL PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST. Tél. : (1) 45-62-78-99

RESIDENCE CITY
URGENT rech. pour importants groupes anglo-saxons s'implantant à PARIS, LUXUEUX APPTS de fonction et MAISONS OUEST, quartiers résidentiels

Tél. : (1) 45-27-12-19

MASTER GROUP
47, rue VANEAU 75007 Paris, rech. pour cadres multinationales et banques, apparts vides ou meublés, du studio au 7 P. de stand. Tél. : 42-22-24-66

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
227, bd Raspail 75006 PARIS

RECHERCHE POUR SA CLIENTÈLE APPT VIDE OU MEUBLÉ LOYERS GARANTIS

U.F.E. 42-79-03-18

GROUPE GRISS
cherche pour cadres studios au 5 P. vides ou meublés. Paris, banlieue en loc.

48-74-43-79

Mo CLUNY imm. ancien s. bains, 2 P. de 49 m² env. 4 550 F ch. comp.

3615 LOCAT
Tél. : 43-87-86-76

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTINAT et DIPLOMATES. GDS APPTS de stand. 5-6-7 P. Tél. : 42-80-20-42

BARBARA FRELING
24, 16, 6, place Vendôme

40-20-96-00
recherche pour sa clientèle multinationale et internationale APPTS DE PRESTIGE vides ou meublés. URGENT. PARIS RÉSIDENTIEL

viagers

NEUILLY-ARGENSON
stand. studio tt cft, 35 m² + jard. 60 m² sud occupé F. 64 a. 500 000 F + 3 000 F/mois. NOTAIRE (1) 47-38-11-02

immeubles

A VENDRE LYON CENTRE IMMEUBLE 1 200 m² TÉL. : HA IMMOBILIER 78-24-11-97 poste 23

DOURDIN ACHÈTE IMMEUBLE
PARIS INTRA-MUROS OU APPARTEMENTS DISCRÉTION ASSURÉE Intermédiaire bienvenu

46-24-93-33

maisons individuelles

SCEAUX
Belle maison 5/6 P. ss-sol total, jard. 4 000 000 F E.I.S. 46-60-50-34

Région Rennes (35) Maison avec 5 chbres, cuis. équipée, beau sous-sol, grand séjour. Idéal prof. lib. à 15 mn de Rennes-Nord. Tél. : (16) 96-78-41-33

Part. vd Maison individuelle, 140 m² env., séj., cuis., s.d.bns, 2 w.-c., 4 chbres, 1 mezzanine, chf. centr. gaz, état neuf, 3 000 000 F. 20, pl. Gambetta 43-66-76-81

CARNAC, proche du Moustoir, 5 km Auray, 4 km plages. Maison de 1980, 250 m² HA terrain de 2 400 m² parmi les pins, bonnes prestations. Etude Me Bourlès Tél. : (16) 97-47-56-47

Vannes quartier ouest. Charmante maison anc., pierres, ardoises, exc. état, cuis., salon cheminée, ch. au RC, combles aménagés en petite ch. et bureau. jardin clos, exp. sud. Etude Me Bourlès (16) 97-47-56-47

PLESTERVEN 3 km Arradon et du golfe M. 5 mn de Vannes, maison moderne sur vaste ss 7 pièces, 3 terrasses, jardin, 2 000 m², prestations de qualité. Etude Me Bourlès Vannes Tél. : (16) 97-47-56-47

Vannes, centre. A vendre pas-de-porte de mais. de caractère, Sup. 350 m², idéal pour magasin. Etude Bourlès, Vannes Tél. : (16) 97-47-42-78

pavillons

Part. vend pavillon 1980. Sous-sol total 90 m². Séjour avec chambre, S. à manger. Terrasse. Cuis. aménag. Etage 3 chbres 1/2. Bains, w.-c., garage. Le tout sur 300 m².

Prix : 830 000 F
Tél. : 48-63-01-65

villas

ESPAGNE NERJA (Costa del Sol) à vendre et louer villas, appts, bungalows. C/La Cruz, 48, 29780 Nerja (Malaga) Tél. : 34-52/52-15-50 Fax 34-52/52-15-38

NICE
Cause départ, exceptionnel, magnifique villa pleine de charme, env. 190 m², gd séjour, 4 chbres, studio indépendant, parking, 400 m² env. jardin de rêve. Prix : 1 800 000 F 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22

propriétés

PRÈS AIX-EN-PROVENCE (20 km ouest), belle maison récente, tt confort, état neuf, sur 5 000 m² boisés, 195 m² hab., 5 P. principales, 3 s. d'eau, 2 w.-c., 100 m² garage, sous-sol, grenier, 4 terrasses couvertes. 1 680 000 F. Tél. : (16) 42-50-23-96

Parc de Sceaux, près RER calme, résidentiel, maison 250 m² sur s/sol complet, 6 chbres, cheminée, chf. neuf, terrain 528 m². Tél. : 46-63-13-95

domaines

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix, « que des affaires exceptionnelles », écrit « le Guide de Paris-pas-cher », en alliances, brillants, solitaires, etc., bagues, rubis, saphirs, émeraudes, bijoux, or, argenterie.

PERRONO OPÉRA
Angle bd des Italiens 4, Chaussée-d'Antin Achat ts bijoux ou échanges. Autre magasin, autre gd choix, ETOILE 37, av. Victor-Hugo

terrains

NOGENT-SUR-SEINE
Terrain et fonds de commerce SARL. Base de loisirs (9 ha dont 3 ha plan d'eau. Plage, pédalos), 110 places aménagées pour mobil-homes ou caravanes avec raccordement eau élect. tél. Possibilité aménager 80 places suppl. Pavillon gardien avec bureau accueil 150 m², pavillon 120 m² pour restaurant ou commerce, pavillon double avec w.-c., lavabos, douches, transfo EDF + station épuration. Le tout en état impeccable, situation intéressante sur route de la Suisse. A 10 km Provins. PROX. EURODISNEYLAND. Ecrire sous no 8717 Le Monde Pub. 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS

fermettes

140 KM SUD PARIS
Fermette, séj., cuis., 5 chbres, 2 bns, wc, chf, dépend., s/2 500 m², 530 000 F cdt 100 %. THYRAULT Cosny 86-91-68-64.

immobilier information

IDÉAL INVESTISSEMENT
Proximité pt de Neuilly Puteaux, 934 m² Excellent emplacement 16 MF COMMIMOB 47-69-06-06.

LES AGENCES CENTURY 21 VOUS PROPOSENT

FOCH
Appt de réception, 2e ét., 245 m² + 2 chbres serv., caves, calme, gd standing. Century 21 Immobilière Européenne, 47-27-24-18.

VILLA CHAPTAL
Maison de charme, 150 m² + pet. jardin, très clair, calme. Century 21 Immobilière Européenne, 47-27-24-18.

PROVENCE
Lubéron, prox. Roussillon. 1. Mas provençal, cft, 8 pces, tb vue, 1 100 MF. 2. Villa, gd stand., 200 m², vue. 1 900 MF. Century 21 CAB lyonnais. (16) 78-27-86-86.

COGNAC-JAY
Appt de prestige, 285 m², triple récept. + salle à manger. 4 chbres, 3 s. de bns, gd stand., imm. p. de taille. Century 21 Immobilière Européenne, 47-27-24-18.

AU CŒUR DU Ve ARRDT
A 2 pas marché Mouffetard, lux. 5-6 pces, plein sud, 3 salles de bns, 2 park., belle vue. 6 900 000 F. Century 21 TGA. 43-36-67-67.

HOTEL MÉRIDIEN
Imm., p. de t., sal., séj., 2 chbres, cuis., bns, w.-c., sép., tr. clair, charme. 2 600 000 F. Century 21 Ternes Immobilier, 42-67-66-70.

PRÈS PASSY
100 m², idéal professions libérales Century 21 Immobilière Européenne. 47-27-24-18.

AUTEUIL
Dans imm. 1900, 3e ét., belle récept., plein sud, 2 chbres, cuis. équip., s. de bns, w.-c. Century 21 Molière Immobilier. 45-24-35-54.

MATIGNON
Bel imm. ravalé 4/5 P. dble expo, bibliothèque, séj. dble, 2 chbres, 1 s.d.b. 4 100 000 F Century 21 Ternes Immobilier, 42-67-65-70.

16e SUD
Studio, 35 m², refait neuf, de imm. rénové, 6e étage, calme et clair. Century 21 Immobilière Européenne, 47-27-24-18.

Century 21

EGLISE D'AUTEUIL
Bel appt de réception, gal., 2 chbres, park., vue dégag., soleil, verd. 5 800 000 F. Century 21 Ternes Immobilier, 42-67-66-70.

Chaque Agence est juridiquement et financièrement indépendante

LE N° 1 DES AGENCES IMMOBILIERES DANS LE MONDE

PARIS 11e

58, rue Oberkampf 75011 PARIS

Construction d'un immeuble résidentiel

Du studio au 4 pièces

Parkings et caves. Livraison juin 1990

Renseignements et ventes : CENTURY 21 IMMOBILIÈRE EUROPÉENNE. 47-27-24-18.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux bureaux

Locations

UFFI

ST-PH.-DU-ROULE
Hôtel part. 1 500 m² rénov.

BASTILLE
3 000 m² rénov., imm. ind.

MÉTRO LOUVRE
2 000 m² restructurés

10e HAUTEVILLE
2 500 m², imm. ind. rénov.

PR. MONTPARNASSE
2 200 m², imm. indép.

15e PTE SÈVRES
1 500 m², imm. récent

BOULOGNE
Mo Jean-Jaurès, 300 m²

SURESNES
4 000 m² bureaux activités, rénovés

CLICHY
1 500 m² + 2 000 m² Entrepôt à proximité

SAINT-DENIS
TOUR PLEYEL 1 500 m², 34e et 35e étage

R.E.R. ARCUEIL
2 200 m², refait neuf

LES ULIS
3 600 m² divis. 600 m²

45-22-12-00

17e. Mo VILLIERS
Très gd stdg, 135 m², 4 burx + récept. 18 000 F/ms.

40-20-02-15.

11e. Mo VOLTAIRE
200 m² BUREAUX

40-20-97-20

MÉTRO BOURSE
7 bureaux, 18 000 F/mois

40-20-02-15.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM Constitution de Sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques

43-55-17-50

A PARTIR DE 50 F HT/mois PARIS-1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e CREADOM, 17e, 42-67-05-89 INTERDOM 12e, 43-40-31-45.

SIÈGE SOCIAL
Burx équipés ts services, démarches R.C.-R.M. SODEC SERVICES CHPS-ÉLYSÉES, 47-23-55-47 NATION, 43-41-81-81.

LOCATIONS

80 m² r. du 4-Septembre 2e
120 m² bd Batignolles 17e
150 m² fg St-Honoré 8e
150 m² r. de Louvois 2e
200 m² boulevard Nationale 92 La Garenne-Colombes
235 m² r. du 4-Septembre 2e
240 m² rue Beaubourg 3e
248 m² rue Orfila 20e
270 m² Défense B. Nanterre
300 m² boulevard National 92 La Garenne-Colombes
405 m² rue de Londres 8e
485 m² r. du 4-Septembre 2e

A PARTIR DE 150 m² TOUR PLEYEL 93 ST-DENIS PARIFERIC PTE VILLETTE (accueil, autocommutateur, restaurant d'entreprise, cloisonnement, parkings)

512 m² RER Val-Fontenay
575 m² r. Croix-Nivert 15e
595 m² Défense B. Nanterre
600 m² quai De Dion-Bouton 92 PUTEAUX
645 m² rue de Prony 17e
660 m² r. St-Jacques 15e
700 m² r. Boussingault 13e
738 m² av. d'Iena 16e
820 m² r. Paul-Mouillard 20e
840 m² r. Ste-Félicité 15e
1 088 m² Rueil-Malmaison
1 093 m² rue J.-M. Naudin 92 BAGNEUX
1 148 m² r. Emile-Duclaux 92 SURESNES
1 200 m² quai De Dion-Bouton 92 PUTEAUX
1 340 m² Courbevoie
1 345 m² Défense B. Nanterre

FEAU
40-08-10-90

DOMICILIATION Burx. télécopie, telex.

AGECO, 42-94-95-28

8e Mo EUROPE 445 m² env. de burx. 2 360 F HT/m²/an anc. hôtel Edouard VII

3615 BURCOM
Tél. : 43-87-89-29

13e Mo CORVISART 400 m² env. de burx 1 800 F HT/m²/an, façade en marbre

3615 BURCOM
Tél. : 43-07-89-29

locaux commerciaux

Locations

6e MÉTRO ODÉON
Local 130 m², rez-de-ch. Imm. classé de caractère

40-20-02-15

locaux industriels

Locations

Centre dramatique national, Théâtre du Campagnol, 254, av. Division-Leclerc, 92290 Châtenay-Malabry, rech. atelier de 400 m² minimum pour construction et stockage décors dans le 92 sud ou 94 proche Paris. Caractéristiques : hauteur min. 5 m, chauff., 1 bureau, sanitaires (1 w.-c., 1 ou 2 douches), accès gros porteurs, proche transports urbains. Local ancien, poss. même avec travaux. Joindre au Théâtre du Campagnol, M. Galland ou M. Ponticelli au : 46-61-14-27. URGENT

NOGENT RER. Local rez-de-ch. 700 m² dont 200 m² burx, park. + gar. Accès gros porteurs. 20 000 F.

40-20-97-20

fonds de commerce

Ventes

8e, Paris, Champs-Elysées Bar-restaurant-spectacles licence IV, 350 m² s/3 niveaux, 102 couverts, scènes, sono, grde cuis., 80 000 F pr mois. Prix du fond : 6 500 000 F. Possibilité bail neuf et achat des murs. 49-53-03-49 49-53-03-06

(92) CHATILLON Boutique à céder, 200 m² sur 2 niveaux. Bail tous commerces. Tél. : 48-57-64-20.

boutiques

Locations

Mo LOUIS-BLANC. Boutique en local, env. 100 m². 7 500 F mensuels.

40-20-02-15.

10e. BOUTIQUE + ARR. BOUT. + cave. Loyer 2 600 F mens. Cession bail, activités maroquinerie.

40-20-02-15

Mo VOLTAIRE. Boutique 100 m², location pure. Bel agencement.

40-20-02-15

Mo RÉPUBLIQUE. Gd local en boutique. 1 000 F mens. Cession de bail, activité cuir.

40-20-02-15.

Ventes

PRIX INTÉRESSANT

Mo VAVIN
Murs bout. libres, locx s/r. et cour + cab. toil. 37 m². 6, rue de Chevreuse. Sam., dim. 14 h à 17 h.

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
2e ARRONDISSEMENT		
4 pièces 95 m², 4e étage	8, rue d'Uzès CIGIMO - 48-24-50-00	8.390 + 1.050
9e ARRONDISSEMENT		
5 pièces 211 m², 3e étage	3, rue Jules-Lefebvre SAGGEL - 47-42-44-44	20.045 + 2.751
11e ARRONDISSEMENT		
3 pièces, parking 66 m², 2e étage	5, rue des Nanettes AGF - 43-38-74-46	4.500 + 550
12e ARRONDISSEMENT		
3/4 pièces 77 m², 5e étage	12, place de la Nation SAGGEL - 47-42-44-44	6.550 + 671
3 pièces, parking 69 m², 2e étage	32, rue de Picpus SOLVEG - 40-67-06-99	5.937 + 1.033
13e ARRONDISSEMENT		
2 pièces, parking 50 m², 4e étage	67, bd Auguste-Blanqui CIGIMO - 48-24-50-00	2.655 + 940
3 pièces, parking 63 m², 7e étage	23, rue Vergniaud SAGGEL - 47-42-44-44	6.500 + 885
15e ARRONDISSEMENT		
Studio 17 m², 5e étage	126 *ter*, rue Blomet GCI - 40-16-28-68	2.660 + 306
16e ARRONDISSEMENT		
Studio nf, park. 32 m², 7e étage	4, rue Félicien-David SOLVEG - 40-67-06-99	4.550 + 413
2 pièces 89 m², 1er étage	19, rue Raynouard SAGGEL - 47-42-44-44	7.230 + 1.872
3/4 pièces 132 m², r.-de-ch.	114, av. Mozart SAGGEL - 47-42-44-44	13.860 + 1.089
18e ARRONDISSEMENT		
Studio 37 m², 9e étage	234, rue Championnet LOCARE - 45-79-20-22	2.731 + 490
19e ARRONDISSEMENT		
4 pièces 79 m², 8e étage	74/84, rue Petit AGF - 42-40-53-00	5.100 + 1.320
2 pièces, neuf Box, 50 m²	Angle rues Manin/Goubert SEFIMEG - 45-65-37-02	4.530 + 453
3 pièces, neuf Box 66 m² balcon 6 m²	Angle rues Manin/Goubert SEFIMEG - 45-65-37-02	5.570 + 590
3 pièces, neuf Box, duplex 91 m² terrasse 30 m² 10 m² balcon	Angle rues Manin/Goubert SEFIMEG - 45-65-37-02	8.050 + 816
4 pièces, neuf 91 m², 35 m² terr. box 10 m², balc.	Angle rues Manin/Goubert SEFIMEG - 45-65-37-02	8.220 + 823
6 pièces, neuf Duplex, 128 m² balcon 11 m² terrasse 23 m²	Angle rues Manin/Goubert SEFIMEG - 45-65-37-02	10.510 + 1.150
20e ARRONDISSEMENT		
5 pièces 97 m², 7e étage	67, rue Saint-Blaise LOCARE - 45-79-20-22	4.552 + 1.294
77 - SEINE-ET-MARNE		
4 pièces, parking 83 m², 2e étage	Melun 3, allée Nicolas-de-Staël SGI/CNP - 64-39-81-38	3.502 + 992
78 - YVELINES		
2/3 pièces 78 m², parking 2e étage	Garches 11, rue des Quatre-Vents SAGGEL - 46-08-80-36	4.195 + 1.105
4 pièces, 2 park. 93 m², 4e étage	Le Pecq 50, av. du Gal-Leclerc SAGGEL - 47-78-15-85	5.300 + 1.300
Maison, 7 pièces 146 m², parking jardin	Noisy-le-Roi 2, rue Nicolas-Coustan SGI/CNP - 47-42-17-61	9.184 + 528
2 pièces, parking 48 m², 3e étage	Saint-Germain-en-Laye 42, rue des Ursulines AGF - 39-73-09-34	4.420 + 460
Maison, 4 pièces 95 m²	Villepreux 9, impasse de la Fontaine SGI/CNP - 47-42-17-61	5.102 + 303
91 - ESSONNE		
Maison, 5/6 pièces 142 m², garage	Chevry-II 5, allée de Chantereine SAGGEL - 46-08-80-36	6.610 + 309
Maison, 5/6 pièces 134 m², + s./sol garage	Chevry-II 15, allée de Chantereine SAGGEL - 46-08-80-36	6.535 + 351
4 pièces, parking 76 m², 1er étage	Gif-sur-Yvette Rés. « les Grandes-Coudraies » 12, rue du Val-Vert GCI - 40-16-28-69	3.394 + 750
4 pièces, parking 80 m², 11e étage	Massy 7, square Yves-du-Manoir AGF - 42-44-00-44	3.570 + 1.300
92 - HAUTS-DE-SEINE		
3 pièces, parking 82 m², r.-de-ch.	Boulogne 33/35, rue Anna-Jacquin AGF - 42-44-00-44	7.970 + 1.680
2/3 pièces 51 m², 1er étage parking	Boulogne 229, bd Jean-Jaurès GCI - 40-16-28-71	4.400 + 574
2 pièces, parking 45 m², 2e étage	Boulogne 24, rue des Abondances LOC INTER - 47-45-19-97	4.318 + 496
2 pièces, parking 60 m², 9e étage balcon	Boulogne 813, av. du Gal-Leclerc SAGGEL - 46-08-80-36	4.080 + 737
2 pièces 42 m², 2e étage	Châtenay-Malabry 111, av. Jean-Jaurès LOCARE - 45-79-20-22	2.317 + 692
2 pièces, parking 52 m², 2e étage	Issy-les-Moulineaux 25, rue Foucher-Lepelletier LOC INTER - 47-45-19-97	3.800 + 601
2 pièces, parking 58 m², r.-de-ch. terrasse	Issy-les-Moulineaux 25, rue Foucher-Lepelletier LOC INTER - 47-45-19-97	3.966 + 601
3 pièces, parking 71 m², 4e étage	Issy-les-Moulineaux 25, rue Foucher-Lepelletier LOC INTER -47-45-19-97	4.779 + 885
4 pièces, parking 100 m², 3e étage	Issy-les-Moulineaux 23, rue Foucher-Lepelletier LOC INTER - 47-45-19-97	6.600 + 1.164
5 pièces 138 m², r.-de-ch.	Neuilly 5/7, av. Sainte-Foy AGF - 47-45-56-34	15.200 + 1.400
2 pièces, parking 59 m², 2e étage	Neuilly 22, bd du Gal-Leclerc GCI - 40-16-28-68	5.206 + 740
3 pièces, parking 65 m², 6e étage terrasse	Neuilly 223, av. Ch.-de-Gaulle CIGIMO - 48-24-50-00	7.715 + 980
2 pièces, parking 57 m², 4e étage	Neuilly 34, bd Victor-Hugo SAGGEL - 42-66-61-05	5.700 + 918
Type Surface/charges	**Adresse de l'immeuble Commercialisateur**	**Loyer brut + Prov./charges**
92 - HAUT-DE-SEINE (suite)		
3 pièces 87 m², 4e étage	Neuilly 1, rue Théophile-Gautier SAGGEL - 47-42-44-44	6.960 + 483
3/4 pièces 89 m², 4e étage	Neuilly 4/8, av. de Bretteville SAGGEL - 47-42-44-44	8.010 + 1.735
3/4 pièces, parking 85 m², 4e étage	Puteaux 1 *bis*, rue Volta SAGGEL - 47-78-15-85	5.096 + 805
2 pièces 52 m², 5e étage parking	Puteaux 1, rue Volta AGF - 42-44-00-44	3.470 + 470
4 pièces 89 m², 3e étage parking	Suresnes 16, rue S.-de-Rothschild AGF - 42-44-00-44	4.960 + 1.330
4 pièces, parking 87 m², 3e étage	Suresnes 5, av. Georges-Pompidou SAGGEL - 47-78-15-85	5.800 + 1.530
3 pièces 75 m², 7e étage	Vanves 42/44, rue Mary-Besseyre LOCARE - 45-79-20-22	3.552 + 1.142
3 pièces 98 m², 7e étage	Ville-d'Avray Domaine de la Ronce Rue de la Ronce LOCARE - 45-79-20-22	5.086 + 1.087
4 pièces 109 m², 1er étage	Ville-d'Avray Domaine de la Ronce Rue de la Ronce LOCARE - 45-79-20-22	5.713 + 1.259
4 pièces, parking 105 m², 4e étage balcon	Viroflay 2, rue J.-Bertrand CIGIMO - 48-24-50-00	8.500 + 1.050
93 - SEINE-SAINT-DENIS		
5 pièces 97 m², 1er étage parking	Noisy-le-Grand 21, allée du Clos-Gagneur LOC INTER - 47-45-19-97	3.660 + 1.309
94 - VAL-DE-MARNE		
3 pièces, parking 70 m², 2e étage	Cachan 4, av. Cousin-de-Méricourt SAGGEL - 42-66-61-05	4.290 + 542
4/5 pièces, parking 107 m², 2e étage	Cachan 4, av. Cousin-de-Méricourt SAGGEL - 42-66-61-05	6.150 + 795
4 pièces 87 m², 1er étage parking	Charenton 21, rue de Valmy LOC INTER - 47-45-19-97	6.533 + 1.071
3 pièces, neuf 60 m², 3e étage parking	Nogent-sur-Marne 68, rue F.-Rolland SOLVEG - 40-67-06-99	5.900 + 750
4 pièces, parking 87 m², 2e étage	Nogent-sur-Marne 68, rue F.-Rolland SOLVEG - 40-67-06-99	7.800 + 1.065
3 pièces, parking 68 m², 3e étage	Nogent-sur-Marne 2 *bis*, rue Hoche SAGGEL - 42-66-61-05	4.022 + 636
4 pièces, parking 84 m², 1er étage	Nogent-sur-Marne 2 *bis*, rue Hoche SAGGEL - 42-66-61-05	5.200 + 652
3 pièces 73 m², 2e étage parking	Sucy-en-Brie 1, rue du Lys-d'Or SGI/CNP - 45-90-64-54	3.124 + 730
4 pièces 84 m², 2e étage parking	Vincennes 44, rue de Fontenay LOC INTER - 47-45-19-97	7.592 + 940
95 - VAL-D'OISE		
Maison, 4 pièces 105 m², parking jardin	Cergy 1, allée de l'Albatros SGI/CNP - 34-42-30-82	5.552 + 367

Les sorties de la loi de 1948

La loi Méhaignerie s'était fixé pour objectif d'éliminer à terme les loyers soumis à la loi de 1948. La loi du 6 juillet 1989 a légèrement modifié la précédente, tout en gardant la même optique.

Depuis 1986, les bailleurs sont autorisés à sortir leur logement de la loi de 1948, sous certaines conditions. Ainsi, le propriétaire ne peut procéder à une augmentation de loyer que pour les locaux de catégories IIB et IIC, et seulement si le ou les occupants perçoivent des ressources supérieures au plafond fixé par le décret du 12 juin 1987 : ces ressources sont définies par le revenu net imposable de l'année précédant la proposition de contrat. Pour l'Ile-de-France par exemple, le plafond est *fixé* pour 1989 à 125 293 F pour une personne, 152 900 F pour deux personnes, etc. Sont prises en compte les ressources de tous les occupants du logement : concubin, descendant, ascendant...

Si le locataire n'est pas dans l'une de ces situations, il pourra se voir adresser une proposition de bail de huit ans, avec une augmentation fractionnée sur huit ans, à raison de 1/8 par an. Le montant du loyer devra être fixé en référence aux loyers habituellement constatés dans le voisinage au cours des trois dernières années, pour des logements comparables. Le bailleur doit alors se soumettre à deux obligations, faute desquelles la nullité de sa proposition pourrait être prononcée. Il doit tout d'abord fournir au locataire la liste des loyers ayant servi de références pour la constitution du nouveau loyer ; et, lorsqu'il adresse sa proposition de bail et de loyer au locataire, le propriétaire doit y joindre un contrat de bail en bonne et due forme.

En cas de désaccord ou de non-réponse de la part du locataire, la commission départementale de conciliation peut être saisie par l'une ou l'autre des parties – et cela, dans les trois mois qui suivent la proposition du bailleur. A défaut d'accord entre les parties, le tribunal d'instance devra être saisi dans les six mois qui suivent la proposition du bailleur : passé ce délai, le logement restera soumis à la loi de 1948. Toutefois, le propriétaire qui se voit débouté par le juge peut renouveler sa proposition de loyer quand il le souhaite : aucun délai n'a été fixé par la loi.

Lorsque l'accord est intervenu entre les deux parties sur le montant du loyer, peut alors se poser le problème du remboursement des travaux effectués par le locataire pour améliorer le confort ou l'équipement du logement. En cas de désaccord, le tribunal d'instance est habilité à statuer, en se fondant sur le décret du 26 août 1987, qui définit le cadre juridique pour les travaux effectués par les locataires. Le contrat de location devra ensuite préciser le montant et les modalités des remboursements.

Précisons enfin que, à l'issue d'un premier bail de huit ans, tout locataire ayant atteint soixante-cinq ans ou plus aura droit au maintien dans les lieux.

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE







L O C A R E









MARCHÉS FINANCIERS

Dans son rapport remis au ministère de l'économie

La commission de déontologie propose une nouvelle procédure de consultation de la COB

M. Didier Pfeiffer, directeur général de l'UAP et président de la commission de déontologie boursière, a présenté, mardi 16 janvier, le rapport de cette instance créée en août 1989 à la demande de M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances. Les conclusions de cette étude sont destinées à servir de base de travail au futur règlement que la Commission des opérations de Bourse (COB) doit composer à la suite de la loi du 2 août 1989 qui la dote de nouveaux pouvoirs. Outre une approche précise du délit d'initiés, parmi les idées nouvelles figurent l'abus de position et l'introduction, comme aux Etats-Unis, d'une procédure de *« rescrit financier »*.

« En lisant les principes et recommandations, vous trouverez que certains d'entre eux ont un caractère évident », a déclaré M. Pfeiffer en présentant son rapport de 128 pages, avant d'ajouter : *« Mais, quand une classe financière s'interroge sur les limites du licite et de l'illicite, le seul fait d'affirmer des principes et des recommandations est important. Il me semble alors que la simplicité ne nuit pas. »* Pour la dizaine de membres de cette commission, la tâche a été double : éclairer les professionnels dans la poursuite des opérations quotidiennes et servir de base à la présentation de la prochaine réglementation de la COB. Les travaux, s'inspirant des réflexions déjà existantes, ont alors porté sur quatre domaines : l'information du marché, l'utilisation d'informations privilégiées, le mode de fixation des cours et l'abus de position. Dans chacune de ses parties, la commission a émis des recommandations s'adressant aux entreprises, aux émetteurs, aux *intermédiaires ou* à la COB.

Parmi les nouveautés présentées dans cette étude apparaissent une définition précise du délit d'initiés, ainsi que deux notions inexistantes jusqu'alors : l'abus de position et le rescrit financier.

Annoncé par M. Pfeiffer comme *« très important »*, le chapitre sur l'utilisation d'informations privilégiées s'attache d'abord à définir ce terme, en rejoignant en la matière la conception européenne, avant de recenser les personnes susceptibles d'être initiées et de définir leurs obligations. Une information privilégiée est *« non publique, précise, significative et susceptible, si elle était rendue publique, d'avoir une incidence sur le cours de la valeur concernée »*. La commission s'est ensuite attachée à classifier les différents initiés possibles en les regroupant dans quatre cercles concentriques. Pour M. Pfeiffer, le plus restreint comprend *« les personnes à l'origine des informations privilégiées »*. Viennent ensuite *« celles qui peuvent être à l'origine de l'information sans appartenir à la société »*. Le troisième cercle regroupe essentiellement les gens *« bénéficiant d'une nouvelle communiquée à un tiers de par sa fonction »*, c'est-à-dire principalement les intermédiaires financiers. Enfin, arrivent les personnes qui, *« sans raison professionnelle, disposent d'une telle donnée »*. Pour prévenir d'éventuelles fuites, le rapport recommande alors certains principes de confidentialité.

La commission a également proposé de retenir la notion d'abus de position, non pour l'ériger en nouveau délit, mais pour la distinguer d'autres concepts déjà existants, tel l'abus de confiance ou de biens sociaux. Le principe serait le suivant : *« Les émetteurs ou les intermédiaires ne doivent pas utiliser les pouvoirs qu'ils ont reçus en raison des fonctions qu'ils exercent ou des mandats qu'ils détiennent à des fins autres que celles à raison desquelles ils leur ont été confiés. »* Ces manquements déontologiques seraient alors sanctionnés par la COB.

Un délai d'un mois

Enfin, la procédure *« la plus novatrice »*, selon M. Pfeiffer, est celle de « rescrit financier », c'est-à-dire de la consultation de la COB par des *professionnels. A l'image* de la pratique développée par la SEC (Securities and Exchange ommission) aux Etats-Unis, les professionnels pourraient s'adresser à la COB pour obtenir une prise de position préalable sur un sujet précis relevant de son pouvoir réglementaire. L'autorité de marché donnerait dans le délai d'un mois sa réponse. En cas d'accord, elle ne pourrait en aucun cas par la suite prendre des sanctions, ni transmettre le dossier au parquet. Cette mesure est destinée à donner plus de sécurité juridique au montage d'une opération et *« non à porter atteinte au pouvoir des magistrats »*, a tenu à préciser le président de la commission de déontologie boursière.

DOMINIQUE GALLOIS

Le bénéfice du Club Méditerranée progresse de 33 %

Le Club Méditerranée, numéro un mondial des villages de vacances, a réalisé, en 1989, un bénéfice consolidé de 408,3 millions de francs contre 300,9 millions au cours de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires a atteint 7,5 milliards de francs contre 6,4 milliards (+ 18,9 %). Parmi les évolutions favorables qui expliquent cette progression figurent l'amélioration de plus d'un point du coefficient de remplissage des villages et les bons résultats de la filiale américaine, dont le bénéfice a progressé de 14 %. Celle-ci, qui gère vingt-sept villages en Amérique du Nord, a effacé les conséquences dommageables des cyclones de l'année 1988.

D'autre part, le groupe Accor, qui négocie depuis plusieurs mois une association avec le Club, a acquis 1 % du capital de celui-ci. Il s'agit, selon la direction d'Accor, d'un simple *« placement financier »* et non d'une amorce d'entrée en force dans le capital du Club. L'action de celui-ci était fortement recherchée en Bourse en début de semaine.

Le britannique Grand Met reprend le cognac Remy Martin

Le groupe britannique Grand Metropolitan a annoncé le mardi 16 janvier qu'il avait acquis les 49 % du capital de Remy Martin détenus par la famille de Max Cointreau. Cet accord prévoit également que Grand Met prend les 19 % des parts de Max Cointreau dans Cointreau et Cie.

D'après le communiqué du groupe britannique, le coût net de l'opération est inférieur à 5 % du capital du groupe, estimé à 2,8 milliards de livres (28 milliards de francs). L'investissement de Grand Met est donc évalué à environ 140 millions de livres. Cette opération fait suite à l'accord de fusion conclu en novembre dernier. Elle devra encore obtenir l'approbation des actionnaires de Grand Met lors de l'assemblée générale prévue pour le mois de mars.

L'entité qui résultera de cette fusion entre le géant de l'agroalimentaire britannique et le troisième producteur français de cognac représentera un chiffre d'affaires de plus de 6 milliards de francs. Mais cet accord permet enfin à Grand Met, qui avait échoué en 1988 dans son OPA contre la maison de cognac Martell de prendre pied sur le marché français.

□ **Citicorp enregistre une perte au quatrième trimestre.** – Citicorp, la première banque américaine, a annoncé le mardi 16 janvier, qu'en raison de la constitution d'une provision de un milliard de dollars (6 milliards de francs environ), le quatrième trimestre de 1989 s'était soldé par une perte de 784 millions de dollars (contre un bénéfice de 747 millions au cours de la même période, l'année précédente). La constitution de cette provision a été rendue nécessaire par les nouvelles pertes enregistrées sur ses créances aux pays en voie de développement. Citicorp a par ailleurs consacré 68 millions de dollars à la restructuration de ses activités en Grande-Bretagne.

L'année 1989 s'est soldée au total par un bénéfice de 498 millions de dollars, inférieur au record de 1,86 milliard enregistré en 1988.

NEW-YORK, 17 janvier ↑

Reprise

Après deux séances de très vive baisse, un mouvement de reprise s'est produit, mardi, à Wall Street. Amorcé peu après l'ouverture, il s'est poursuivi durant la journée, et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 692,62, avec un gain de 23,25 points. Cependant, ce sont essentiellement les Blues Chips, c'est-à-dire les titres de premier plan, qui se sont redressés. Le bilan général en témoigne. Sur 1 988 valeurs traitées, 813 ont monté, 723 ont encore baissé et 452 n'ont pas varié. Le secteur de la technology a, au premier chef, attiré l'attention.

Selon les professionnels, cette reprise a été, en grande partie, due au facteur technique. Mais les achats ont également été stimulés par la perspective de bons résultats qu'IBM s'apprêterait à publier, mais aussi une reprise de ventes de voitures automobiles pour la première décade de janvier. L'activité a augmenté, et 186,07 millions de titres ont changé de mains, contre 140,59 millions la veille. Aristech, racheté par le japonais Mitsubishi, et Rorer, en discussion pour vendre son contrôle, ont compté parmi les valeurs les plus traitées (3,1 millions et 2,6 millons de titres respectivement).

VALEURS	Cours du 15 janv.	Cours du 16 janv.
Alcoa	72 5/8	72 7/8
A.T.T.	42 5/8	43 1/4
Boeing	58 3/8	60
Chase Manhattan Bank	32 1/8	32
Du Pont de Nemours	122 5/8	123 1/2
Eastman Kodak	40 1/8	40 1/8
Exxon	48 3/8	48 1/4
Ford	43 1/4	46
General Electric	62 3/4	63 1/8
General Motors	41 1/4	42 1/2
Goodyear	42 1/4	42
I.B.M.	98	100 3/8
I.T.T.	55 1/4	55 3/4
Mobil Oil	58 1/2	58 3/4
Pfizer	68 3/4	69 1/2
Schlumberger	46 3/8	46 5/8
Texaco	55 3/4	56
UAL Corp. ex-Allegis	157 5/8	161 5/8
Union Carbide	22 1/2	22 3/4
U.S.X.	34 1/2	35 1/2
Westinghouse	72 3/8	72 3/4
Xerox Corp.	55 5/8	55 7/8

PARIS, 16 janvier ↓

Accélération du repli

Le deuxième plongeon consécutif de la Bourse de Tokyo, mardi, après trois jours de fermeture, a contribué à augmenter le pessimisme sur l'ensemble des marchés internationaux. A Francfort, la baisse était la plus sanglante, perdant en début d'après-midi plus de 3 %. A Paris, l'indice CAC-40, qui avait bien résisté à l'érosion lundi (– 0,29 %), chutait dès l'ouverture (– 0,65 %).

La baisse allait ensuite en s'accélérant, atteignant les 2 % en début d'après-midi. Les intervenants attendaient avec une certaine appréhension l'ouverture de Wall Street pour mesurer l'ampleur des dégâts. Cette vive correction à Tokyo est due essentiellement aux mouvements observés dans les pays du bloc soviétique et en URSS. A cela s'ajoutent les mauvaises statistiques américaines de vendredi (prix de gros de décembre) qui laissent craindre une hausse généralisée des taux d'intérêt. D'où la progression du dollar qui atteignait au fixing 5,8105 F.

Le bon chiffre et l'inflation française pour décembre (+ 0,1 %), inférieur à celui des autres pays européens, comme l'Allemagne, la Belgique, l'Italie et la Suisse est passé relativement inaperçu. Dans ce contexte, les plus fortes hausses étaient emmenées par DMC, Promodès, Facom et Raffinage. Du côté des baisses figuraient le groupe Victoire, Métaleurop, UCB et Moulinex. Bouygues annonçait avoir pris 40 % de l'italien Boselli Sistemi et les Ciments français 20 % de la firme de travaux Guintoli. La société des Bourses françaises a décidé la radiation des actions Creg, dès l'issue de l'offre publique de retrait qui vise cette firme.

Le coup de tabac observé sur le marché des actions était légèrement moindre sur le MATIF. Toutefois, l'ensemble des contrats perdait 0,3 %. Les opérateurs attendaient avec anxiété la publication, mercredi 17 janvier, du commerce extérieur américain de novembre.

LONDRES, 16 janvier ↓

Limite ses pertes

Malgré une réduction des pertes en fin de séance, dans le sillage de l'amélioration de Wall Street, les cours des valeurs ont terminé en net recul, mardi, au Stock Exchange. L'indice Footsie a clôturé en baisse de 17,1 points, à 2 349,1 points, après avoir cédé 34,2 points en début d'après-midi. Le volume des transactions est demeuré peu élevé et a porté sur 479,2 millions de titres. La majorité des secteurs se sont repliés, notamment les brasseries, les bancaires, les assurances, les alimentaires, les textiles et les valeurs électriques. Le groupe pharmaceutique Wellcome s'est nettement affaibli après que les autorités américaines eurent recommandé une réduction des dosages de son médicament Retrovir utilisé dans la lutte contre le sida. En revanche, des rumeurs sur le lancement imminent d'une OPA par un consortium non identifié, sur la compagnie immobilière British Land, a encouragé les titres de celle-ci ainsi que l'ensemble du secteur. La chaîne de magasins Dixons s'est dépréciée après l'annonce de la saisine de la Compagnie des monopoles à propos de l'offre de Kingfisher.

TOKYO, 17 janvier ↓

Rechute en fin de séance

Une reprise matinale s'est produite, mercredi, à Tokyo après le plongeon de ces derniers jours. Mais elle n'a pas tenu. Des liquidations de positions se sont produites vers la fin de la séance, qui ont effacé, et même au-delà, les gains initiaux. Après être remonté à 37 211,02, l'indice Nikkei s'est finalement établi à 36 821,14, soit à 29,22 points (– 0,08 %) en dessous de son niveau précédent. La baisse du marché obligataire a également pesé sur les cours.

Reste que le climat était un peu plus serein sur le parquet de la Bourse nippone. La remontée de Wall Street a un peu calmé les appréhensions des investisseurs de même que le raffermissement du yen. La prudence n'en a pas moins été la règle. Bien qu'en légère augmentation, l'activité est restée faible, avec 550 millions de titres échangés, contre 450 millions la veille.

VALEURS	Cours du 16 janv.	Cours du 17 janv.
Akai	918	945
Bridgestone	1 680	1 670
Canon	1 800	1 800
Fuji Bank	3 380	3 320
Honda Motors	1 800	1 800
Matsushita Electric	2 300	2 270
Mitsubishi Heavy	1 080	1 080
Sony Corp.	8 440	8 520
Toyota Motors	2 530	2 500

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Satisfaction de l'AFEC face à la libéralisation des mouvements de capitaux.** – Le bureau de l'Association française des établissements de crédit (AFEC) *« a manifesté la satisfaction éprouvée par la profession bancaire face à la libération totale des mouvements de capitaux en France »*. L'AFEC, qui est présidée par M. Etienne Pflimlin, indique qu'*« il s'agit de la marque de confiance la plus spectaculaire que la puissance publique pouvait donner quant à la vitalité de notre économie et la stature internationale de notre monnaie ». « L'immense majorité des Français n'a jamais connu cette liberté nouvelle de disposer et de gérer comme ils l'entendent leurs avoirs en France comme à l'étranger »*, ajoute le texte. Enfin, l'AFEC *« tient à souligner que désormais les non-résidents bénéficient en France pour la gestion de leur patrimoine de conditions de liberté, de sécurité et de discrétion comparables à celles offertes par nos voisins »*.

□ **Financière Strafor émet pour 700 millions de francs d'obligations convertibles.** – Le groupe Financière Strafor, spécialisé dans l'aménagement de bureau, lance une émission d'obligations convertibles en actions pour un montant de 770 millions de francs. Financière Strafor émet, depuis le 15 janvier, 579 568 obligations convertibles en actions à 1 328 F. Les actionnaires de la société pourront exercer leur droit prioritaire de souscription du 15 au 30 janvier 1990, à raison d'une obligation pour quatre actions possédées. Avec cette émission, la Financière Strafor compte poursuivre sa politique de croissance externe. – *(AFP.)*

□ **Ciments français se renforce dans Guintoli en France et au Canada.** – Essroc, holding nord-américaine du groupe Ciments français, numéro deux du secteur en France, vient d'acquérir près de 20 % du capital de Guintoli SA, société cotée au second marché de la Bourse de Paris. Ciments français détient déjà 10 % de Guintoli SA, une des principales sociétés françaises dans les travaux de terrassements et les carrières en France, mais qui est également implantée en Espagne et au Canada. D'autre part, Essroc et Guintoli SA ont décidé de rapprocher au Canada leurs intérêts respectifs dans le domaine des carrières. – *(AFP.)*

□ **Sodiaal va prendre le contrôle de Saint-Hubert.** – Le groupe coopératif laitier Sodiaal (Yoplait-Candia) a annoncé, mardi 16 janvier, qu'il est en passe de prendre le contrôle de Saint-Hubert, dont il détient déjà 23,26 % par l'intermédiaire de la coopérative Est Lait. Cette opération fait suite à la réorganisation du groupe laitier, entamée il y a un peu plus d'un an.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault & Associés	....	397
Asystel	....	141
B.A.C.	....	235
B. Demachy & Assoc.	....	575
Banque Tarneaud	190	192
B.I.C.M.	....	824
Boiron	....	425
Boisset (Lyon)	....	275
Câbles de Lyon	....	2800
Calberson	....	730
Cardif	....	724
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	925
C.D.M.E.	....	1880
C. Equip. Elect.	....	336
C.E.G.E.P.	....	292
Ciments d'Origny	....	700
C.N.I.M.	....	746
Codetour	....	274 90
Conforama	....	1135
Creeks	....	425
Dafsa	....	....
Dauphin	....	800
Devanlay	....	1150
Deville	....	515
Dollfus	....	205
Editions Belfond	....	160
Elysées Investissem.	....	17 20 o
Finacor	....	215
Garonor	....	865
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	320
Guintoli	....	999
I.C.C.	....	262
Idia	....	315
Idianova	....	140 80
IN2	....	300
Int. Metal Service	....	1031
Le gd livre du mois	....	422 40
Loca Investissement	....	286

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Locamic	....	149 40
Matra Communication	....	207 30
Metallurg. Minière	....	238
Métroservice	....	186 20
Métroservice (bons)	....	....
Molex	200	201
Navale-Delmas	....	1252
Olivetti-Logabax	240	....
Om. Gest. Fin.	....	547
Pinault	....	480
Presbourg (C In & Fin)	....	93 60
Présence Assurance	....	570
Publicat. Filipacchi	....	682
Razel	....	700
Rémy & Associés	....	372
Rhône-Alpes Écu (Ly.)	....	325
St-Honoré Matignon	....	241 20
S.C.G.P.M.	....	680
Segin	316	310
Sélection Inv. (Lyon)	....	114
S.E.P.	....	445
Serbo	....	539
S.M.T.Goupil	....	349
Sodinforg	....	152 60 o
Supra	....	237
Thermador Hold. (Lyon)	....	259
TF 1	....	279 20
Unilog	....	197
Union Financ. de Fr.	....	498
Viel et Cie	....	205
Yves Saint-Laurent	....	1111

Marché des options négociables le 16 janvier 1990

Nombre de contrats : 20 573.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Accor	760	118	–	–	–
Bouygues	680	9	24	–	–
CGE	520	28,50	–	19,50	–
Elf-Aquitaine	560	13,50	30	35	–
Eurotunnel SA-PLC	60	7	–	7,70	9
Havas	–	–	–	–	–
Lafarge-Coppée	425	7,80	17,50	38,50	–
Michelin	152	20	–	2	–
Midi	1 500	25	–	–	–
Paribas	680	30	61	33	46
Pernod-Ricard	1 600	22	–	–	–
Peugeot SA	720	75	–	17	28
Rhône-Poulenc CI	480	11	–	–	–
Saint-Gobain	600	50	–	9,80	14
Source Perrier	1 900	69	143	135	–
Société générale	520	–	–	19	–
Suez Financière	400	67	–	2,50	–
Thomson-CSF	160	4,90	10	16,50	18

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 janvier 1990

Nombre de contrats : 75 104.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	Juin 90	Septembre 90
Dernier	102,94	103,36	103,76
Précédent	103,18	103,54	103,82

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 90	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS DE VENTE Mars 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90
104	0,34	1	1,35	1,65

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,76 F ↓

Le dollar s'inscrivait en légère baisse, le mercredi 17 janvier, dans un marché rendu nerveux par l'instabilité des Bourses mondiales et les troubles en Union soviétique. La devise américaine s'échangeait à 5,76 F, contre 5,8105 F la veille à la cotation officielle. Les opérateurs attendaient la publication, dans l'après-midi, des statistiques commerciales des Etats-Unis en novembre.

FRANCFORT	16 janv.	17 janv.
Dollar (en DM)	1,6945	1,6955
TOKYO	**16 janv.**	**17 janv.**
Dollar (en yens)	145,75	145,52

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (17 janv.) ... 10 5/8-10 3/4 %
New-York (16 janv.) . 8 3/16-8 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	15 janv.	16 janv.
Valeurs françaises	98,3	
Valeurs étrangères	101,5	
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	536,2	534,9
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 962,89	1 935,21

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles 2 669,37 2 692,62

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 896,9	1 875,7
Mines d'or	349,4	355,8
Fonds d'Etat	82,39	82,36

TOKYO

	16 janv.	17 janv.
Nikkei Dow Jones	36 850,36	36 821,14
Indice général	2 723,88	2 719,48

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E-U.	5,7625	5,7675	+ 130	+ 145	+ 250	+ 275	+ 798	+ 860
$ can.	4,9586	4,9592	– 71	– 41	– 112	– 70	– 140	– 49
Yen (100)	3,9599	3,9647	+ 141	+ 165	+ 259	+ 296	+ 762	+ 836
DM	3,4003	3,4047	+ 79	+ 98	+ 148	+ 174	+ 409	+ 471
Florin	3,0139	3,0181	+ 47	+ 62	+ 96	+ 115	+ 300	+ 348
FB (100)	16,2187	16,2419	+ 23	+ 134	+ 87	+ 248	+ 393	+ 790
FS	3,8200	3,8259	+ 35	+ 58	+ 69	+ 101	+ 294	+ 368
L (1 000)	4,5644	4,5719	– 88	– 55	– 141	– 97	– 396	– 312
£	9,5485	9,5625	– 362	– 309	– 645	– 570	– 1828	– 1659

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8 1/16	8 5/16	8 1/8	8 1/4	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16
DM	7 5/8	7 7/8	7 15/16	8 1/16	8 1/8	8 1/4	8 9/16	8 11/16
Florin	8 11/16	8 15/16	8 3/4	8 7/8	8 13/16	8 15/16	8 15/16	9 1/16
F.B. (100)	10	10 1/2	10 3/8	10 11/16	10 7/16	10 3/4	10 1/2	10 13/16
F.S.	9 1/4	9 1/2	9 1/2	9 5/8	9 1/2	9 5/8	9 3/8	9 1/2
L (1 000)	12 1/2	13 1/2	12 1/2	13	12 1/2	13	12 5/8	13
£	14 3/4	15	15 1/16	15 3/16	15 1/8	15 1/4	15 1/4	15 3/8
F franç.	10 5/8	10 7/8	10 7/8	11	11	11 1/8	11 3/16	11 5/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

BOURSE DU

Cote des changes

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 16 JANVIER

Cours relevés à 17 h 38

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

SICAV (sélection) 16/1

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/1	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 728	5 810	5 600	6 100
ECU	6 918	6 919	....	....
Allemagne (100 DM)	340 250	340 170	329 500	350
Belgique (100 F)	16 232	16 238	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl.)	301 750	301 670	292	311
Danemark (100 krd)	87 800	87 880	85	92
Norvège (100 k)	88 150	88 530	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 585	9 599	9 250	10 050
Grèce (100 drachmes)	3 642	3 649	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 582	4 586	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	381 800	380 310	370	394
Suède (100 krs)	93 580	93 850	90 500	97 500
Autriche (100 sch)	48 340	48 342	46 900	50
Espagne (100 pes.)	5 236	5 253	5	5 550
Portugal (100 esc.)	3 861	3 870	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	4 951	4 986	4 800	5 200
Japon (100 yens)	3 937	3 994	3 850	4 070

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/1
Or fin (kilo en barre)	76700	77800
Or fin (en lingot)	76750	77800
Pièce française (20 fr)	446	452
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	503	520
Pièce latine (20 fr)	440	450
Souverain	582	567
Pièce de 20 dollars	2680	2720
Pièce de 10 dollars	1490	1490
Pièce de 5 dollars	955	.....
Pièce de 50 pesos	2900	2935
Pièce de 10 florins	480	480
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ♦ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

L'évolution de la situation dans les pays de l'Est

Le sacrifice de Jan Palach a été commémoré officiellement à Prague

La Tchécoslovaquie a commémoré pour la première fois officiellement, *mardi 16 janvier*, le suicide par le feu de l'étudiant Jan Palach, au centre de Prague. L'an dernier, cette commémoration, marquée par des manifestations brutalement *réprimées par la police, avait valu* quatre mois de prison à M. Vaclav Havel. Des milliers de personnes assistaient à la cérémonie officielle transmise en direct par la télévision. M. *Havel, vêtu d'un pull* et d'un jean noirs, avait à ses côtés l'acteur Yves Montand, venu remettre le prix Jan Palach à l'Union indépendante des étudiants tchécoslovaques. M. Vaclav Havel en fut lui-même le récipiendaire en 1982, alors qu'il était en prison. Le film *l'Aveu*, interprété par Yves Montand, devait être projeté mercredi pour la première fois à Prague.

L'évacuation des troupes soviétiques

La première phase des pourparlers soviéto-tchécoslovaques sur le retrait des troupes soviétiques, qui se sont tenus lundi et mardi à Prague, se poursuivra *« dans la première semaine de février au plus tard »* à Moscou, a par ailleurs annoncé mardi l'agence officielle tchécoslovaque CTK. Le gouvernement de Prague a présenté à l'URSS un *« calendrier concret »* du retrait *« par étapes »* des quelque 80 000 soldats soviétiques, a précisé CTK. La Tchécoslovaquie a également fait des propositions sur le *« statut »* de ces troupes *« d'ici leur départ définitif »*. Aucune date limite pour ce départ n'est mentionnée dans le communiqué publié par CTK. Moscou lie le départ de ses troupes de Tchécoslovaquie au processus de désarmement européen négocié actuellement à Vienne.

Dans une interview à la BBC, M. Havel a déclaré qu'il *« n'était pas question de leur demander de partir précipitamment »* et qu'il *allait en discuter avec M. Mikhail* Gorbatchev lors de sa prochaine visite à Moscou prévue début *février*.

Enfin, le ministre tchécoslovaque de l'intérieur, M. Richard Sacher, a confirmé la récente dissolution de la police secrète tchécoslovaque, la Sécurité d'Etat (StB), dans un communiqué publié mardi par CTK. Les policiers appartenant à ces structures ont été suspendus, obligés de rendre leurs armes et leurs dossiers, alors que des commissions indépendantes doivent examiner leurs activités, précise le communiqué.

□ **Rostropovitch retrouve la citoyenneté soviétique.** – Mstislav Rostropovitch a retrouvé la citoyenneté soviétique par un décret du Présidium Soviet Suprême publié, mardi 16 janvier, par l'agence TASS, exilé d'URSS en 1974 et déchu de sa citoyenneté en 1978. Le célèbre violoncelliste doit donner une série de concerts en URSS du 10 au 17 février, avec le National Symphony Orchestra de Washington qu'il dirige. Rostropovitch avait accueilli chez lui à Moscou Alexandre Soljenitsyne, peu avant son exil.

En février de l'année dernière, Rostropovitch avait déjà été réintégré dans l'Union des compositeurs de l'URSS. *Son épouse, la cantatrice* Galina Vichnievskaia a également retrouvé sa citoyenneté par le même décret. – *(AFP.)*

Mouvements de grève dans les mines polonaises de Silésie

Plusieurs mouvements de grève se sont déclarés, mardi 16 janvier, dans les mines polonaises. En Basse-Silésie, les mineurs ont occupé trois puits – Thorez, Wiktoria et Wabbrzych – et le travail a cessé dans la fosse de Czerwone Zaglebie en Haute-Silesie. Selon l'agence de presse PAP, les mineurs de cinq autres bassins de Haute-Silésie seraient aussi prêts à se mettre en grève. Le travail a repris en revanche dans un autre bassin minier de la région, Kazi-mierz Juliusz, à la suite d'une intervention du Premier ministre, M. Tadeusz Mazowiecki, qui avait téléphoné personnellement aux mineurs.

Les travailleurs en grève, conduits en général par la fédération des mineurs du syndicat OPZZ, proche du Parti communiste, revendiquent des augmentations de salaires pour *pallier les très importantes* augmentations de prix enregistrées depuis la mise en place de nouvelles règles économiques.

Le gouvernement polonais a d'autre part annoncé, le 16 janvier, la création d'un fonds spécial destiné justement à venir en aide aux chômeurs à la suite de l'entrée de la Pologne dans un système d'économie de marché. A Varsovie, on estime en effet officiellement que 400 000 personnes devraient, dans un premier temps, perdre leur travail, mais que ce chiffre pourrait monter jusqu'à 5 millions dans l'avenir. La population active polonaise est de 18 millions de personnes.

Le fonds spécial permettra aux chômeurs de percevoir 75 % de leurs salaires pendant les trois premiers mois, *50 % durant les six mois* suivants et 40 % ensuite. Le système d'aide prévoit aussi, dans un premier temps, de recycler 200 000 personnes et notamment d'allouer à 10 000 d'entre elles une somme égale à 20 fois leur salaire pour leur permettre de s'installer à leur compte. – *(AFP.)*

□ ***Tokyo accorde une aide à la Hongrie et à la Pologne.*** – Le premier ministre japonais devait terminer sa tournée européenne, mercredi 17 janvier, à l'issue d'une visite officielle de deux jours en Hongrie. Il a promis un crédit d'un demi-milliard de dollars, ainsi que l'envoi d'une mission chargée de rechercher les opportunités d'investissements nippons en Hongrie.

Auparavant, M. Kaifu s'était rendu en Pologne où il avait également promis un crédit de 500 *millions de dollars, ainsi que 350* millions destinés à un fonds de garantie des investissements nippons dans ce pays. – *(UPI, AFP.)*

Faux départ de la table ronde gouvernement-opposition en Bulgarie

Sofia. – La table ronde gouvernement-opposition sur l'avenir de la Bulgarie a pris un faux départ, mardi 16 janvier à Sofia, l'ordre du jour prévu n'ayant pu être abordé en raison d'un véritable ultimatum posé par l'opposition pour obtenir des garanties sur son accès aux médias. *« Actuellement, nous sommes dans une situation d'inégalité »*, a déclaré M. Jelev, président de l'Union des forces démocratiques qui regroupe les formations de l'opposition. M. Andreï Loukanov, le bras droit du chef du Parti communiste et de l'Etat Petar Mladenov, a accepté la demande de journaux indépendants et s'est déclaré *« en principe »* d'accord pour mettre des locaux à la disposition de l'opposition.

Quant au temps d'antenne à la télévision et à la radio, M. Loukanov a proposé de discuter de cette question lorsque la table ronde parlera de la nouvelle loi électorale.

Après une suspension de séance les deux parties ont ajourné la table ronde à jeudi matin, alors qu'il était initialement convenu de se rencontrer tous les jours. D'ici là, l'Union des forces démocratiques attend un engagement écrit du gouvernement comportant des précisions sur les locaux et la date pour la parution des journaux indépendants.

Initialement, les deux délégations auraient dû discuter mardi du système politique en Bulgarie, en particulier du multipartisme, de la séparation effective des fonctions du Parti communiste et de l'Etat et de la dissolution des cellules du PC dans les administrations et les entreprises. – *(AFP.)*

Avant le voyage de M. Mitterrand en Hongrie

M. Dumas souhaite une remise en ordre dans les visites des ministres à l'étranger

M. Mitterrand était attendu jeudi 18 janvier en fin de matinée en Hongrie pour un voyage officiel de deux jours. Il rencontrera notamment le chef de l'Etat hongrois par intérim, M. Matyas Szuros, le président du conseil des ministres, M. Miklos Nemeth, M. Renzo Nyers, chef du PSH, le parti communiste rénové, et M. Antall, président du Forum démocratique, la principale formation d'opposition. Avant de quitter *Budapest vendredi soir*, le *chef de* l'Etat tiendra une conférence de presse conjointe avec M. Szuros.

Le président français sera *accompagné de six ministres* : MM. Dumas (affaires étrangères), Bérégovoy (économie et finances), Fauroux (industrie), Quilès (postes, télécommunications et espace), Kouchner (action humanitaire) et de Beaucé (relations culturelles internationales).

Les préparatifs de ce voyage ont fourni l'occasion au chef de l'Etat d'une « reprise en main » de certains ministres dont la « ruée vers l'Est » et la publicité personnelle qui l'entoure ne sont appréciées ni au quai d'Orsay ni à l'Elysée. Les déclarations de M. Jack Lang, ministre de la culture, lors de son récent voyage en Tchécoslovaquie, ont, semble-t-il, fortement irrité le président et le ministre des affaires étrangères.

Ce dernier a fait part oralement de son mécontentement au chef de l'Etat et au premier ministre, M. Rocard. Il leur a demandé qu'on mette un peu d'ordre dans les voyages des ministres à l'étranger – et plus particulièrement en Europe de l'Est. Après s'être empressé pour que le président tchèque, M. Vaclav Havel, le reçoive en audience, M. Lang avait, devant un public tchèque, critiqué les télévisions commerciales accusées d'*« imposer une dictature de la médiocrité et de la rentabilité immédiate »*. Le ministre de la culture n'aura pas l'occasion en tout cas de renouveler de telles déclarations, jugées intempestives en haut lieu, puisqu'il ne sera pas jeudi du voyage présidentiel.

□ **PAPOUASIE - NOUVELLE-GUINÉE : quatre morts dans l'attaque d'une prison.** – Trois gardiens et une fillette ont été tués, mercredi 17 janvier, lors de l'attaque par des rebelles de la prison de Kuveria, dans l'île de Bougainville. Un hélicoptère de la Bougainville Copper Ltd. a par ailleurs été détruit par des rebelles . La compagnie exploitait la plus grande mine de cuivre à ciel ouvert du monde, qui a dû fermer ses portes le 15 mai dernier en raison du conflit, qui a déjà fait une cinquantaine de morts. Les violences de mercredi seraient une réponse à la décision du Parlement de proroger pour deux mois l'état d'urgence en vigueur dans l'île et d'y envoyer des troupes. – *(AFP.)*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 17 janvier

Petite reprise

Après quatre séances consécutives de baisse et le recul de 1,41 % mardi, *la tendance s'inversait* en début de journée. L'indice CAC 40 s'appréciait de 0,53 % mercredi en fin de matinée. Parmi les plus fortes hausses figuraient Luchaire (+ 4,7 %), *Saulnes Chatillon* (+ 4,3 %), Imétal (+ 4 %) et Comptoir des Entrepreneurs (+ 3,8 %). En baisse, on notait les Laboratoires Roger-Bellon (– 3 %», Intertechnique (– 2,7 %) et UIF (– 2,7 %).

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 17 janvier 1990 a été tiré à 532 639 exemplaires.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Une affaire de famille !

Moi, les couples qui se séparent, je supporte pas, ça me gêne, ça me fout le cafard. Surtout quand c'est des gens qu'on *connaît bien, qu'on a* l'habitude de voir ensemble. On sait pas pour qui prendre parti. Ils arrêtent pas de vous tirer par la manche : T'as vu un peu le coup *qu'il* m'a fait, *Charles, en* présentant sa chèvre de Séguin à tous nos amis, sans m'avoir dit qu'il était avec. Pas un mot. Rien. Qu'est-ce que vous voulez que je lui réponde, à mon Jacquot ? Il a vraiment pas de chance, le pauvre. Déjà que mon Mimi a fini par le larguer après l'avoir fait cocu, pendant deux ans, de le voir de nouveau plaqué par son mec, *j'en suis malade pour lui.*

En plus, je le voyais venir, pas vous ? Ils s'aimaient plus comme avant, ces *deux*-là. Surtout depuis que Chirac a perdu sa situation. Ça lui a cassé le moral. Sa déprime, Pasqua l'a *supportée, et puis, voyant que* l'autre arrivait pas à reprendre du poil de la bête, à se remettre en selle, il a commencé à râler, à le houspiller : Allez, secoue-toi, remonte *sur ton cheval* et cravache un peu ! Tu vois pas qu'on est dans la merde ?

L'autre, ça l'agaçait, ces reproches continuels, il s'est mis à flirter avec Juppé. Il est même allé jusqu'à lui confier les comptes du ménage... Ça, il a *pas accepté*, Charles, il s'emmerdait, il tournait en rond, il a regardé ailleurs, normal. Et Chirac le prend très mal. Hier *soir*, dans un dîner à *Lille, il a pas pu s'empêcher* de parler de leur histoire de leur rupture. Ce qui le tue, c'est cette façon qu'il a, Pasqua, de le débiner devant le monde : *Ouais, il est complètement avachi*, Jacques, il a vieilli, il se laisse aller... Mon Phi-Phi, c'est quand même autre chose !

Alors là, faut pas pousser. Si encore il lui avait préféré *Noir, on comprendrait*, il est hyper beau, il a du pep, il a de l'avenir, il en jette, mais ce gros tas de Séguin, franchement, je vois pas ce qu'il lui trouve. A mon avis, c'est qu'une passade. Ça durera pas. Son rêve à Charles, c'est pas d'être Mme Jacques *Chirac ou Mme Philippe Séguin, c'est d'être M'sieur Pasqua.* Il va vouloir faire carrière par lui-même, vous verrez. Nous, les chiennes du MLF, on peut que *l'encourager : Vas-y, ma* grande, aie pas peur, montre-leur de quoi on est capable !

Au conseil des ministres

Une politique monétaire plus stricte conditionne la poursuite de la désinflation

affirme M. Bérégovoy

La maîtrise de l'inflation reste la base de toute la politique économique de la France. Telle est en substance la communication faite mercredi 17 janvier par M. Pierre Bérégovoy au conseil des ministres.

Le ministre a souligné le rôle important de la politique monétaire dans le processus de désinflation. Sur le *plan extérieur :* le franc, en s'appréciant de 5 % environ entre le début et la fin de l'année dernière contre l'ensemble des monnaies, a rendu moins cher nos *importations. Sur le plan intérieur :* il est important d'éviter une progression trop rapide des crédits à l'économie. Sur ce point, a souligné M. Bérégovoy, si la masse monétaire M2 (moyens de paiements et comptes sur livrets) a évolué selon les normes fixées, M3 (M2 plus dépôts à vue, titres du marché monétaire, dépôts à terme...) a augmenté de plus de 8 % en 1989, *« ce qui est trop »*. Aussi M. Bérégovoy a-t-il insisté sur la nécessité de moins recourir à l'endettement et de miser davantage sur l'épargne (pour les ménages) et les fonds propres (pour les entreprises).

Tout ceci incite à penser qu'une politique monétaire plus stricte est *appropriée, a conclu M. Bérégovoy*, avant de souligner que la politique française en ce domaine allait dans le sens de la construction de l'union économique et monétaire.

□ **Banques : FO donne son accord aux propositions salariales pour 1989.** – Force ouvrière a donné, mardi 16 janvier, son accord aux propositions de l'Association française des banques (AFB), dans le cadre de la *« clause de rendez-vous »* destinée à ajuster les augmentations salariales de 1989 au glissement des prix. Pour leur part, la CFDT et la CFTC ont refusé de signer. Les propositions de l'AFB visent à *accorder aux salariés du secteur* bancaire cinq points d'indice en janvier : quatre au titre de l'année 1989 et un autre à valoir sur l'année 1990. Par ailleurs, sera *également accordée, en janvier*, une prime exceptionnelle égale à 8 % d'une mensualité brute avec un minimum de 1 000 F.

Malgré leur désaccord, FO et la CFDT se mobiliseront ensemble dans le secteur bancaire, le 24 janvier, pour *« élargir l'action »* entamée depuis la mi-décembre à la BNP,

□ **L'instruction du procès Noriega.** – La Banque de crédit et commerce international (BCCI), dont le siège est au *Luxembourg*, et qui est considérée comme la septième banque privée du monde, a plaidé coupable, mardi 16 janvier, devant un tribunal de Tampa (Floride), en reconnaissant avoir « blanchi » de l'argent lié au trafic de drogue. Et la justice américaine espère beaucoup des révélations de la BCCI pour instruire en partie le futur procès Noriega. Par ailleurs, le « baron » de la drogue hondurien, Juan Ramon Matta Ballesteros, a été *condamné*, mardi, en *Californie*, à la réclusion à perpétuité. Agé de quarante-cinq ans, Ramon Matta avait été arrêté en 1988 pour son rôle à la tête du cartel colombien de Cali. Son arrestation et son expulsion sur Saint-Domingue puis New-York avaient provoqué de véritables émeutes à Tégucigalpa. – *(AFP.)*